

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

9539

FR
922.
SER

VIE

DE

M^{GR} RENÉ-NICOLAS SERGENT

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Assistant au Trône pontifical

PAR M. L'ABBÉ JOSEPH-MARIE TÉPHANY

Chanoine et Secrétaire de l'Évêché de Quimper.



QUIMPER

TYPOGRAPHIE AR. DE KERANGAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

1872.

IMPRIMATUR.

Quimper, le 9 Avril 1872.

D. ANSELME,

Évêque de Quimper et de Léon.

PRÉFACE.

Lorsqu'il y a, environ un an, nous avions l'honneur d'offrir à Monseigneur SERGENT les deux derniers volumes de la vie et des œuvres de son illustre prédécesseur, Monseigneur GRAVERAN, le vénéré Prélat nous dit : « Je suis heureux que vous ayez fait ce travail ; il « est bon de ne pas laisser périr la mémoire des bons « et saints évêques ! » Recueillant ces paroles avec respect et avec amour, nous les conservions précieusement dans notre cœur, nous disant que, si Dieu nous accordait de lui survivre, nous serions heureux de contribuer, autant qu'il dépend de nous, à la conservation de la mémoire bénie de celui qui fut notre père dans le sacerdoce et notre guide dans la carrière ecclésiastique. Hélas ! nous étions loin de nous attendre à ce qu'elle arrivât si vite l'heure de mettre notre pensée à exécution. Puisque la Providence a voulu que nous fussions, pendant de longues années, le témoin et le

confident de sa vie, nous nous faisons un pieux devoir de publier la biographie de ce *bon et saint évêque*. L'accueil bienveillant fait à la vie de M^r Graveran nous encourage à publier celle de son successeur. Puisse ce livre, œuvre de la piété et de la reconnaissance d'un fils, édifier quelques âmes ! Puisse-t-il les porter, à l'exemple de celui qui en est l'objet, à aimer davantage Notre Seigneur Jésus-Christ, sa douce Mère et la sainte Église romaine !



VIE

DE MONSEIGNEUR

RENÉ-NICOLAS SERGENT

ÈVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Pays natal de Mgr Sargent. — Sa naissance. — Ses premières années à Corbigny. — Le collège d'Avallon.

Sur les bords de l'Anguison, dans une gracieuse vallée, à la jonction des routes de Nevers à Dijon et de Clamecy à Luzey, s'élève la petite ville de Corbigny, en latin *Corbinia-cum* ou *Corbonii Villa*. Ce n'était, à la fin du VII^e siècle qu'une riche villa appartenant à

l'illustre et noble seigneur Corbon auquel elle doit son nom. A l'Est, l'œil découvre un pays d'un aspect rude et sévère. Hérissé de montagnes granitiques dont le sommet est ordinairement couronné de bois, le sol est entrecoupé de vallées profondes et tortueuses : c'est le Morvand, célèbre par ses souvenirs druidiques et le mâle caractère de ses habitants. A l'Ouest, le regard se promène sur le paysage le plus ravissant ; il contemple des plaines d'une grande fertilité s'étendant sur de riants côteaux : ce sont les *Vaux* d'Yonne.

Tel est le lieu, tel est le pays où naquit, le 12 Mai 1802, René-François-Nicolas SERGENT. Son père, Jean-Nicolas Sergent, était le fils d'un médecin de Saint-Martin-du-Puy. Sa mère, Marie Coichot, était originaire d'Avallon. Sa famille, du côté paternel, était, on peut le dire, une famille vraiment sacerdotale : elle fournit toujours un grand nombre de prêtres à l'Eglise ; plusieurs d'entre eux montrèrent, pendant notre Révolution de 1793, à quelle race forte ils appartenaient. Le cousin-germain de son père, l'abbé Sergent, curé de Magny, ne quitta pas le pays pendant la Terreur : il s'exposa à tout pour donner les secours de la religion à ses compatriotes.

René Sergent ne connut point son père.

Celui-ci fut tué à la guerre d'Espagne : il était capitaine dans les armées françaises. Veuve au bout de deux ans de mariage, M^{me} Sergent se consacra tout entière à l'éducation de son enfant. D'une grande piété, elle ouvrit de bonne heure le cœur du jeune René à l'amour de Dieu et de la très-sainte Vierge. La dévotion à Marie fut, toute sa vie, sa plus chère et plus douce dévotion. Dès qu'il fut en âge d'aller aux écoles, on le conduisit chez un excellent et pieux laïque, appelé M. Mercier (1), qui se chargea de lui donner les premières leçons. Doué d'un esprit très-vif, l'enfant se fit remarquer parmi ses petits condisciples par son intelligence et sa facilité à apprendre. Ces premières années passées sous l'aile de sa mère, s'écoulèrent bien vite : il fallut songer à donner à René une instruction complète.

Il y avait, à cette époque, à Avallon, un collège célèbre dans tout le pays de la Nièvre et de l'Yonne, c'était le collège tenu par l'abbé Gally, oncle de René : c'est là qu'on l'envoya. Les succès qu'il remporta dans toutes ses classes furent très-brillants : il fut constamment le premier. Les témoignages trouvés dans ses papiers l'attestent...

L'aménité de son caractère, l'entrain qu'il

(1) Plus tard, il entra dans le sacerdoce ; sa mémoire est restée en bénédiction dans tout ce pays.

mettait dans les jeux de son âge le firent aimer et chérir de tous ses camarades. S'il était la gloire du collège d'Avallon par son intelligence, il en était l'âme par sa gaieté, son adresse et son habileté dans tous les exercices corporels.

Que de fois, devenu évêque de Quimper, il parlait avec un vrai bonheur des jours heureux qu'il passa dans cette maison ! Avec quelle joie, il nous racontait toutes les petites histoires qui se rattachaient à cette époque de sa vie ! Avec quelle émotion, il parlait de ses anciens maîtres, de ses condisciples d'Avallon ! Cette délicieuse ville, avec celle de Corbigny, lui fut toujours particulièrement chère : il ne se lassait jamais d'en décrire le site ravissant, d'en vanter les familles et le bon esprit.

L'établissement de M. Gally était le rendez-vous de tous les enfants des meilleures familles des départements voisins. Le jeune élève, avec son caractère et sa supériorité d'esprit, s'y fit beaucoup d'amis dont plusieurs marquèrent plus tard dans les plus hautes positions de l'armée, de la magistrature et de l'administration.

II.

Ses études finies, il travaille dans l'étude d'un avoué à Avallon. — Il va étudier le droit à Paris. — Les recommandations de sa mère, à son départ. — Danger auquel échappe sa vertu à Paris. — Il se réfugie chez M. Liautard. — il donne des répétitions chez M. Stadler. — Sa vie d'étudiant. — Il suit les cours de médecine en même temps que les cours de droit. — La bibliothèque Sainte-Généviève.

Ses études littéraires finies, il resta une année à Avallon, travaillant dans l'étude d'un avoué, pour se préparer ainsi à l'étude du droit.

Sa pieuse mère reculait, autant qu'elle pouvait, le moment périlleux où il lui faudrait envoyer son fils suivre les cours de la faculté de Paris. Qui ne sait de quels dangers sont environnés les jeunes gens dans cette ville où tous les vices de l'Europe et du monde entier semblent s'être donné rendez-vous ; dans cette ville où la séduction est semée sous tous les pas de la jeunesse ? Quels parents ne tremblent point, en disant adieu à leurs enfants dont une cruelle nécessité les force de se séparer, pour les diriger sur les écoles de la capitale ? Qui dira les angoisses des mères chrétiennes, à mesure que s'approche l'heure de la séparation ? Qui dira leurs larmes, lorsqu'elles voient partir ceux que leur vigilance et leurs conseils avaient gardés jusque là ? On

comprendra surtout combien grande fut la douleur de Madame Sergent, lorsque son fils unique la quitta pour aller à Paris. Que de prières elle adressa à Dieu pour ce cher enfant ! Que de neuvaines elle fit à la Très-Sainte Vierge, pour que cette mère du ciel veillât sur lui, à la place de sa mère de la terre ! Que de recommandations touchantes elle fit au jeune René !

« Souviens-toi, lui dit-elle, de ne jamais
« oublier ta religion. Souviens-toi d'être tou-
« jours dévot à Marie. Ne quitte jamais ses
« livrées. N'ometts jamais la récitation de ton
« chapelet (1). Fuis les mauvaises compagnies.
« Crains par dessus tout d'offenser Dieu. Pense
« toujours à ta mère et à ses conseils. »

Il partit donc. Beaucoup, en quittant le toit paternel, portaient, la bourse sans doute mieux garnie que la sienne, mais à coup-sûr, peu s'en éloignaient le cœur plus pur et plus riche de vertus, la volonté plus droite et plus énergiquement décidée à marcher dans la bonne voie.

O mère chrétienne, que vos craintes étaient fondées ! mais aussi que Dieu avait exaucé vos prières ! Il protégea votre enfant, au milieu du danger qu'il courut, à peine soustrait à votre aile. Dès en arrivant à Paris, le lauréat du

(1) Il nous a souvent raconté qu'il ne se souvenait pas d'avoir omis de réciter, tous les jours, le chapelet, depuis le temps où il était au collège d'Avallon.

collège d'Avallon fut placé dans une maison du quartier latin où les familles les plus vertueuses mettaient leurs enfants, les croyant à l'abri et en sûreté. Hélas ! il n'en était rien. Peu de jours après son arrivée dans cette maison, le spectacle du vice s'y offrit à ses yeux : de mauvais camarades avaient tendu à sa vertu un piège dans lequel la plupart des jeunes gens tombent et périssent. Effrayé, comme s'il avait vu le puits de l'abîme s'ouvrir devant lui, René fuit bien vite ce lieu de perdition et va se réfugier chez le vénéré M. Liautard, rue Notre-Dame-des-Champs, trop heureux d'avoir pu échapper, comme il le disait souvent, au plus grand danger qu'il eut jamais couru de sa vie ; bénissant Dieu, comme Daniel préservé de la dent des lions, comme les enfants conservés sains et saufs au milieu de la fournaise ardente.

La pension de M. l'abbé Liautard était voisine d'une autre maison du même genre tenue par M. Stadler. Le jeune étudiant fut mis en relations avec le chef de cette institution, qui se l'attacha comme répétiteur. Il pouvait ainsi dégrever sa mère des frais de son instruction, et trouver le moyen de satisfaire le penchant qu'il avait dès lors à donner à ceux qui n'avaient pas. Quant à lui, il se contentait de peu. Le seul luxe qu'il se permit, pendant quelque temps, fut celui d'avoir un cheval : cet exercice

du cheval le préservait, disait-il, de beaucoup de périls, en l'empêchant de suivre des amis dans leurs promenades et leurs récréations. Mais il se priva de ce plaisir, parce qu'il le trouvait trop coûteux et qu'il diminuait ses moyens d'aider ceux qui étaient plus pauvres que lui. Que de fois sa mère s'aperçut de sa pieuse prodigalité aux envois nombreux de linge qu'elle lui faisait : son fils partageait avec ses condisciples nécessiteux ! Vous comprîtes, de bonne heure, ô vertueux étudiant, ces paroles de nos saints livres : « Heureux celui qui a l'intelligence « des besoins de l'indigent et du pauvre ! » et ces autres de Tobie à son fils : « Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, si vous avez peu, « donnez peu, mais donnez de bon cœur. »

Tout en donnant des répétitions chez M. Stadler, René Sergent suivait les cours de droit et de médecine. Il voulait, avant de se consacrer au service des autels, éprouver la vocation qui le travaillait et acquérir deux sciences qui lui serviraient plus tard, pour opérer un plus grand bien dans les âmes. La grâce agissait sur la conscience timorée de l'élève en droit et en médecine : elle le pressait de quitter le monde où ses talents, sa vertu et de hautes protections (1) lui marquaient un brillant avenir.

(1) Il était spécialement recommandé à M. De Châteaubriand qui l'aimait beaucoup et lui voulait le plus grand bien.

Etant étudiant à Paris, il alla un jour à la bibliothèque Sainte-Généviève demander un livre qu'il ne connaissait pas. Ce livre n'était pas bon pour un jeune homme. Le bibliothécaire le lui fit remarquer. Trouvant le jeune étudiant d'une bonne tenue, encouragé par sa figure de candeur et de vertu, il lui montra de la manière la plus paternelle le danger des lectures faites sans discernement... « Je n'oublierai jamais, me « dit-il, un jour, en passant devant cette bibliothèque, la pathétique leçon de cet excellent « homme. J'en fus si touché que je me mis à « fondre en larmes et que je m'excusai de lui « avoir demandé ce livre. Je sortis, en le remerciant et bénissant Dieu qui m'avait encore « visiblement protégé dans cette circonstance. »

III.

Il déclare à son Evêque son intention d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice. — Monseigneur Millaux le garde près de lui. — Ses premières études cléricales au séminaire de Nevers. — Sa promotion au sacerdoce.

Son cours de droit terminé avec succès, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique. Il déclara à son Evêque, Monseigneur Millaux, qu'il entrerait au séminaire de Saint-Sulpice où il

avait des amis qu'il voyait souvent, pendant son séjour à Paris. Le Prélat dont le siège supprimé par le concordat de 1802, venait d'être rétabli, n'avait pas encore de séminaire. Quoiqu'il en soit, il s'opposa à ce que son diocésain entrât à Saint-Sulpice. Il craignait sans doute qu'on ne lui ravît un sujet qui donnait les plus belles espérances, et puis, il voulait qu'un jeune homme aussi bien doué fût comme le premier fondement de sa maison cléricale, qu'il établît provisoirement dans son propre palais. C'est à cette école de vertu et de travail que René apprit à aimer la vie pieuse et laborieuse sans laquelle le prêtre devient un sel affadi, une lumière vacillante.

Le jeune séminariste porta au noviciat du sacerdoce les qualités qui le distinguaient au collège d'Avallon : c'étaient la même bonté de caractère, la même facilité pour acquérir la science, la même piété. Aussi se fit-il autant aimer durant le cours de ses études théologiques que pendant le temps de ses études littéraires. Ceux de ses condisciples qui lui survivent peuvent l'attester : l'abbé Sergent était l'ami de tous à cause du charme et de l'aménité de ses manières ; il était recherché de tous, pour la finesse de son esprit et la variété de ses connaissances ; il était leur exemple par sa régularité, par sa piété solide et éclairée. C'était déjà un

homme fait, par l'expérience qu'il avait du monde, lorsqu'il fut promu au sacerdoce, le 11 Mars 1826.

IV.

Il est nommé curé de Mars-sur-Allier. — Il donne des leçons aux enfants de M. le comte de Bouillé.

La petite paroisse de Mars-sur-Allier était sans pasteur : le jeune prêtre y fut envoyé. Il y exerça le saint ministère pendant moins d'un an avec tout le zèle d'une âme vraiment sacerdotale. Il se plaisait souvent à rappeler les jours qu'il passa dans ce poste qui eut les prémices de son dévouement à la gloire de Dieu et au salut de ses frères. Il parlait souvent de son affection pour les petits enfants de sa paroisse ; des catéchismes qu'il leur faisait, des visites à ses paroissiens, de ses conversations avec eux au milieu des champs... Tous ceux qui l'ont connu concevront aisément combien le curé de Mars dut être chéri de son petit troupeau. Peu d'hommes ont, comme il l'avait, tout ce qui fait aimer.

En remplissant les fonctions de son ministère, M. Sergent trouva le temps et le moyen de for-

mer à la science et à la vertu des enfants de sa paroisse : il s'occupait, d'une manière toute spéciale, de l'instruction des fils de M. le comte de Bouillé. Avec quel bonheur encore il parlait des excellentes relations qu'il avait ~~en~~ avec les illustres et nobles seigneurs du château de Villars ! Comme il aimait ses élèves ! Comme il en était fier ! Avec quelle joie il racontait les hauts faits de cette antique famille, une des plus anciennes du Nivernais et de la France. Une correspondance très-suivie avec les divers membres de la famille de Bouillé témoigne de l'affection, de la confiance et de la haute estime qu'il avait su leur inspirer.

V.

Il est nommé professeur de rhétorique au collège de Nevers. — Ses relations avec le baron d'Eckstein. — Sa correspondance avec lui.

Il y avait à peine huit mois qu'il était à Mars-sur-Allier, lorsque la voix de son évêque l'appela à d'autres fonctions.

Au mois d'Octobre 1826, le collège de Nevers fut confié à la direction du clergé. Le 7 Novembre de la même année, M. l'abbé Sergent fut nommé professeur de rhétorique.

On sait dans le Nivernais avec quel talent le jeune professeur occupa cette chaire, on sait avec quel intérêt il faisait sa classe. Il excellait surtout à exciter l'émulation de ses élèves, à soutenir leur travail, en variant la matière de leurs devoirs, en leur faisant remarquer à eux-mêmes les vices et les qualités de leurs compositions. Il disait souvent :

« Les professeurs de rhétorique se trompent, lorsqu'ils croient devoir parler beaucoup pendant leurs classes. — C'est un écueil que n'évitent pas ceux qui débutent dans cette chaire. Chargés d'enseigner l'art de bien dire, ils s'imaginent être obligés de causer, de déclamer beaucoup devant leurs élèves. Il importe plutôt de faire parler ces derniers. »

Plusieurs lettres qu'il échangea, à cette époque, avec M. le baron d'Eckstein, sur la direction à donner à ses études, et la manière d'enseigner révèlent tout l'amour de la science et le zèle du jeune professeur, en même temps que son intelligence pour l'instruction de ses élèves. Il aimait à recourir aux lumières et à l'expérience de celui qui fut déjà son guide à la pension de M. Stadler ; il lui exposait naïvement ses plans d'études et ses vues d'enseignement : avancer lui-même dans la science, y faire avancer ses élèves, telle était sa préoccupation. Les deux lettres suivantes prouvent trop bien ce que

nous disons : elles font trop d'honneur à l'abbé Sergent et à son savant correspondant, pour que nous ne les citions pas ici :

« Monsieur,

« Je vous offre mes bien sincères remerciements de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai été touché et flatté de la bienveillance que vous voulez bien m'accorder. Veuillez m'excuser si je ne saurais répondre à tous vos désirs.

« Il y a deux routes par lesquelles on acquiert de l'instruction : par l'école et par soi-même. Le mieux vaut se préparer par l'école; mais quand elle a été défectueuse, il faut savoir devenir, avec force et persévérance, son maître à soi. J'ignore complètement, Monsieur, où en sont vos études philologiques : sans cela je vous dirais de vous pénétrer des Pères de l'église grecque et latine. Ma manière d'opérer sur de grands ouvrages est de les réduire à leur pensée fondamentale. De voir ensuite quels éléments cette pensée va s'adjoindre et comment elle élabore sa synthèse, et aussi comme elle opère sa critique et son analyse. C'est, je crois, une route philosophique et sûre, qui empêche de se noyer et de se perdre dans les détails. Car le premier abord de la science est comme

« celui d'une forêt vierge de l'Amérique : à chaque pas on est embarrassé par des plantes parasites : il faut se frayer une route, la hache à la main.

« Si je connaissais, Monsieur, les cours que vous faites, j'oserais peut-être vous en dire davantage; je pourrais préciser la question, la circonscrire dans de justes limites. Mais vous ne me dites rien de vos leçons et je ne saurais établir là dessus que des conjectures.

« Il vaut mieux savoir peu ou point, que de savoir de la manière de la plupart de nos érudits. Ils entassent notions sur notions sans philosophie quelconque. Ce sont des magasins en ambulance : ce ne sont pas des hommes : l'essentiel consiste non pas à beaucoup savoir, mais à bien savoir.

« Le *Catholique* ne contient que des fragments. C'est un essai pour ouvrir la voie à certaines idées. Mon véritable ouvrage viendra après : c'est la philosophie de l'histoire. Dix ans de vie y ont été consacrés; après dix années révolues, je pourrais peut-être en faire paraître quelque chose. Jusque là, daignez suspendre votre jugement sur mon compte. Moi-même je ne voudrais pas être définitivement jugé d'après mon journal.

« En attendant, Monsieur, que vous me

« fassiez l'honneur de me dire sur quelle bran-
 « che de l'instruction publique vous désirez les
 « faibles éclaircissements qu'il sera en mon
 « pouvoir de vous communiquer,

« Agréez l'expression de la plus haute et de
 « la plus sincère estime,

« Avec laquelle j'ai, Monsieur, l'honneur d'être,
 « Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Baron d'ECKSTEIN.

« Paris, 30 Mai 1827, rue de la Paix, 18.

P. S. « Je félicite l'Église d'avoir acquis un
 « jeune homme animé de votre amour de la
 « vérité et de votre respect pour ses saintes
 « doctrines. »

« Monsieur l'abbé !

« Je devrais vraiment rougir de ne pas vous
 « avoir plus tôt répondu. Votre avant-dernière
 « lettre, je l'avais prise avec moi durant le cours
 « d'un long voyage que ma santé m'a forcé cette
 « année d'entreprendre : toujours je comptais
 « m'expliquer avec vous d'une manière détaillée
 « et je ne sais quelle fatale étoile m'a empêché
 « de mettre mes projets à exécution. Ici à Paris

« je mène une vie de cheval. Travaux sur tra-
 « vaux et de toute espèce; puis le monde, enfin
 « le spectacle toujours mouvant de la scène
 « politique qui tourne autour de vous avec plus
 « de rapidité que la terre ne se meut autour du
 « soleil. Excusez-moi donc si je suis si bref, si
 « en retard; n'en accusez pas mon cœur, essen-
 « tiellement reconnaissant de toutes les bontés
 « que vous daignez avoir pour moi.

« Que vous dirais-je sur l'objet de votre lettre
 « en lui-même ? Vous êtes au printemps de l'âge
 « et tous les champs des vertus et du savoir
 « s'ouvrent à la fois devant vous. J'ignore vos
 « connaissances dans les langues : le grec et
 « l'hébreu, si faire se peut, me semblent de la
 « plus haute importance. L'une et l'autre com-
 « posent la clef scientifique de l'Écriture Sainte
 « et des écritures profanes. Les études historiques
 « et philologiques ont pris un grand accroisse-
 « ment; c'est l'Océan à traverser, mais avec
 « courage et patience l'on y navigue. *L'essentiel*,
 « c'est un bon fondement; c'est la pureté des
 « motifs, la sainteté des vues, un esprit droit et
 « juste; vient ensuite la science, qui, ainsi
 « entendue, n'est qu'une émanation de l'amour
 « de la vérité. Lisez, comme *luxé*, et pour con-
 « naître seulement comment nos connaissances
 « peuvent s'étendre en diverses régions, les

« ouvrages de MM. Cuvier, Abel Rémusat et
 « autres naturalistes et orientalistes ; avec votre
 « jugement *catholique* vous saurez partout dis-
 « tinguer le bon grain du mauvais. Il y a du
 « bon partout où il y a une intelligence, mais
 « ce n'est qu'en ce qu'elle a de bon qu'il s'agit
 « de l'apprécier.

« La route que j'ai suivie dans mes études ayant
 « été capricieuse, je ne saurais la recommander
 « à personne. Je me suis trouvé, jeune, ballotté
 « en divers pays, le jouet des temps et des cir-
 « constances, tour à tour militaire, voyageur,
 « courtisan, étudiant : le peu d'expérience que
 « je possède, il m'a fallu chèrement l'acquérir.
 « Mais ce que j'en ai retenu comme le plus indis-
 « pensable, c'est une infinie tolérance non pour
 « l'erreur mais pour l'homme. Vous me dites,
 « Monsieur, que vous n'appartenez pas à un
 « homme dont le nom brille d'une funeste
 « lumière. Mais si vous lui apparteniez, vous
 « n'en auriez que plus de droit à ma profonde
 « estime. Ce que nous naissons, est peu de
 « chose ; ce que nous devenons, ce que nous
 « sommes : voilà tout. Le roi et le mendiant,
 « l'homme vertueux et l'être pervers sont hom-
 « mes ; jugeons les d'après leur état, mais
 « jugeons les avant tout comme hommes. Quant
 « à moi, je n'en lèverais pas la tête moins haute,
 « un des miens eut-il été criminel que s'il se fut

« distingué par des vertus : je saurais toujours
 « qu'avant tout je vaudrais ce que valent mes
 « actions.

« Daignez agréer, Monsieur, l'expression de
 « ma vive reconnaissance, de mon vif et sin-
 « cère attachement.

« Baron d'ECKSTEIN.

« Paris, 17 Décembre 1827, rue de la Paix, 48.

VI.

Il va au collège de Juilly. — Ses relations avec
 M. de Lamennais. — Sa rupture avec lui.

M. l'abbé Sergent resta au collège de Nevers
 jusqu'en 1830. La Révolution de Juillet ayant
 enlevé cet établissement aux mains du clergé, le
 professeur de rhétorique se trouva libre. Il alla
 au collège de Juilly suivre les leçons de l'homme
 extraordinaire qui passionnait dès lors, dans
 notre pays, la jeunesse intelligente et dévouée
 à l'Église. On croyait voir en M. de Lamennais
 l'homme qui changerait nos idées en France ;
 celui qui les ramènerait vers Rome et son Pon-
 tife infaillible. On le saluait déjà comme un
 sauveur. Quelques esprits tremblaient, il est

vrai, de ses hardiesses, mais personne ne tremblait pour sa foi. Le maître de La Chesnaye, de Malestroît, de Ploërmel et de Juilly paraissait parfois osé, téméraire même aux yeux de plusieurs de ses disciples : aucun d'eux ne soupçonnait encore en lui l'enfant rebelle à celui dont il défendait si ardemment les prérogatives, le fils en révolte ouverte contre son père, contre le chef visible de l'Église. Un jour M. Sargent osa blâmer les idées du violent auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. C'était à Paris. Il était seul avec le maître. Celui-ci se mit à marcher à pas précipités dans ses appartements, en débitant toutes les *Paroles d'un Croyant* qui n'avaient pas encore paru. Épouvanté, l'auditeur lui témoigna ses craintes.... Un regard plein de mépris et un renvoi immédiat furent la seule réponse du prêtre orgueilleux. « Dès ce moment, disait le pieux disciple, je fus
« désenchanté : je frissonnai en pensant jus-
« qu'où pourrait aller celui qui émettait de
« pareilles doctrines. Je le quittai, le cœur
« navré... »

Ces pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser : M. de Lamennais alla si loin que Rome le censura. Au lieu de se soumettre humblement, il se roidit contre l'autorité souveraine du Vicaire de Jésus-Christ. « Pour s'être
« incliné devant cette pierre, Fénelon est de-

« venu deux fois immortel ; en lui résistant,
« M. de Lamennais devint un apostat. Génie
« foudroyé, il quitta Rome avec Satan dans le
« cœur. Ses plus chers disciples (avec quelles
« larmes, quels accents d'éloquence, quelle
« filiale tendresse ? on ne l'a pas oublié), le
« conjurèrent de couronner quinze années de
« gloire par une soumission incomparablement
« plus glorieuse : ils le supplièrent de donner
« au monde l'exemple de l'obéissance au Vicaire
« de Jésus-Christ, lui qui en avait si éloquem-
« ment formulé le précepte (1). »

Désolé de l'attitude de celui qu'il aimait encore, malgré tout, l'abbé Sargent accourut du Nivernais où il était rentré, et ne craignit pas de lui adresser des reproches : il savait à quoi il s'exposait... Une sortie violente comme une tempête accueillit les reproches du disciple. Quand celui-ci lui rappela combien il était mauvais et dangereux de ne pas s'incliner devant le jugement du Souverain-Pontife : « Le
« Pape, le Pape, vociféra-t-il, il a déjà sur le
« dos les verges dont je vais le frapper ; il saura,
« cet impuissant vieillard, ce qu'elles valent
« dans les mains d'un Lamennais. »

« Hélas, reprit le disciple terrifié, les verges
« levées contre le Vicaire de Jésus-Christ se

(1) *Oraison funèbre de Mgr Sargent*, par M. l'abbé DARRAS, pages 12 et 13.

« retournent dans la main pour frapper les
« persécuteurs. Que je vous plains d'entrer
« dans cette voie ! » Lui lançant un regard de
suprême dédain, le rebelle répliqua avec un
accent d'orgueil satanique : « Je n'aime pas
« qu'on me plaigne ! »

A l'instant, la séparation définitive eut lieu
et un abîme s'établit entre l'humble prêtre,
fidèle à l'enseignement de l'Eglise et le prêtre
orgueilleux qui s'érigeait en docteur infail-
lible alors que ses écrits encourageaient la censure de
celui qui a, seul ici-bas, les promesses de
l'infailibilité.

VII.

Il devient vicaire-administrateur de Bazoches, en Morvand,
et curé d'Empury.

Après cet événement, dont il garda, toute sa
vie, le plus douloureux souvenir, l'abbé Sergent
retourna dans son humble village de Bazoches,
en Morvand, où il avait été placé depuis quel-
ques mois comme vicaire-administrateur, avec le
titre de curé d'Empury. Que de fois, remontant
avec une joie sensible, le cours de ses années sa-
cerdotales, il nous charma par le récit de sa vie

dans cette position, auprès d'un curé plus qu'oc-
togénaire ! Elevé dans les principes étroits et ri-
goureux dont le Jansénisme avait infecté ce pays
plus qu'aucun autre peut-être, ce prêtre, très-di-
gne d'ailleurs, se montrait très-difficile, lorsqu'il
s'agissait d'admettre ses paroissiens à la Sainte
Table. Il se plaignait même quelquefois publi-
quement des *principes trop larges des jeunes
gens, de leur théologie relâchée*... Avec le tact
qui le distinguait, le vicaire de Bazoches com-
battait doucement dans la conversation, mais
fermement dans la pratique le rigorisme de son
vieux curé. S'il ne parvint pas à modifier
complètement ses principes, du moins il l'amena
à être plus large dans l'exercice de son minis-
tère. Le passage de l'abbé Sergent à Bazoches
laissa des traces profondes. Il y réforma beau-
coup de consciences égarées par une direction
trop sévère. Il apprit aux enfants à s'approcher
avec confiance du Dieu qui est si jaloux des
prémices de leurs années. Il donna à la jeunesse
et à tous les âges de la vie l'idée juste de Dieu ;
il le montra plein d'amour et de miséricorde
pour le pécheur ; pardonnant toujours, quand
on revient sincèrement à lui.

Tout en cultivant à Bazoches le terrain diffi-
cile où l'avait placé la confiance de son évêque,
M. Sergent n'oubliait pas qu'il avait tout spécia-
lement la charge des âmes à Empury ; il ne né-

gligeait point ce petit troupeau : il lui donnait tous les soins qu'il réclamait.

VIII.

Il est nommé vicaire à la cathédrale de Nevers. — Manière dont il y exerce son ministère. — Il est surtout l'ami des pauvres et des grands pécheurs. — Sa charité. — Ses aumônes.

Appelé, le 1^{er} Octobre 1831, à la cathédrale de Nevers, en qualité de vicaire, il s'y fit remarquer comme à Mars-sur-Allier et à Bazoches, par son zèle intelligent et son amour du devoir. Il travailla pendant trois ans sur ce théâtre plus approprié à ses talents, sous la direction du vénéré M. Imbert, qui resta pour lui le type du bon pasteur et de l'homme de Dieu. Ce digne prêtre avait traversé les mauvais jours de la Révolution de 1793 ; il avait confessé sa foi, sans jamais faillir. Exemple vivant de la fermeté sacerdotale, compagnon de cette phalange de ministres de J.-C. qui préféraient la mort, la prison ou l'exil à l'apostasie, l'abbé Imbert était à Nevers le représentant le plus accompli de notre divin Maître par sa bonté, sa douceur, sa charité. Il avait pour ses vicaires la tendresse d'un père ; il était leur guide et leur conseiller.

A l'école de ce saint prêtre, le vicaire de Saint-Cyr (1), qui n'était déjà plus un novice dans le ministère paroissial, profita et avança encore dans la connaissance des hommes et la direction des âmes. A Bazoches et à Mars, la besogne lui était aisée et facile, comparée à celle que réclamait le service de la cathédrale.

Là, c'étaient des paroisses relativement peu importantes ; ici c'était une ville d'une trentaine de mille âmes. Là, le clergé avait affaire à des gens simples, à des laboureurs en général ; ici, il était en relations avec une population très-avancée, dans une ville considérable, riche et industrielle, où il y avait beaucoup d'éléments révolutionnaires : les traces de 1793 y étaient encore vivantes... La révolution de Juillet avait chaviré bien des têtes, exalté bien des cerveaux. Il était de bon ton alors de mépriser et de vexer tous ceux qui portaient l'habit ecclésiastique ou faisaient profession de catholicisme. L'abbé Sergent fut, dans ce milieu difficile et glissant, à la hauteur de ses fonctions. Ami surtout des pauvres et des ouvriers, il ne tarda pas à être l'ami et le conseiller des hommes de toutes les classes de la société. D'un savoir-vivre parfait, d'un esprit délié, d'une humeur de caractère toujours égale, il était estimé, aimé et recherché

(1) La cathédrale de Nevers est dédiée à Saint-Cyr.

de tout le monde, même des gens qui ne pratiquaient pas leur religion. Le trait suivant le démontrera.

Un jour, il fut appelé auprès d'un malade. En sortant de sa visite, il est accosté dans la rue par un homme déjà âgé, d'un extérieur vénérable et d'une mise irréprochable. En l'abordant, ce vieillard lui dit :

« Monsieur l'abbé, depuis longtemps, je vous lais vous connaître, car j'entends dire beaucoup de bien de vous. » — Avec son affabilité ordinaire, M. Sergent accueille ce Monsieur. Ils se promènent ensemble, causent longtemps et se quittent, en se donnant des marques réciproques d'amitié. Un des amis du vicaire, qui l'a vu, le suit et le joint, en lui disant :

« Savez-vous que vous avez de singulières connaissances ! Vous ne connaissez sans doute pas celui avec lequel vous avez promené et causé tout-à-l'heure si amicalement, au grand étonnement de tout le quartier ? — Mais que voulez-vous dire ? Je ne comprends pas. ... — Hé bien ! ce vieillard à cheveux blancs, votre interlocuteur, est un ancien conventionnel, un des plus sanguinaires partisans de Carrier !!! Mais soyez tranquille, l'abbé Sergent est connu à Nevers pour être l'ami des plus grands pécheurs. On disait

« déjà : il va convertir ce scélérat ; il le tient ;
« le misérable n'échappera pas à la bonté et à
« l'esprit de cet excellent prêtre. »

Aimé et recherché par la classe élevée et instruite de la société, il était chéri des gens de peine et de fatigue. Il disait naïvement :

« J'étais assez bien avec tout le monde, étant
« vicaire à Nevers ; mais j'étais l'homme des
« ouvriers et surtout des *jardiniers* : je leur disais toujours la messe. Je leur prêchais pour leur fête ; ils me faisaient sans cesse des cadeaux. J'avais toujours d'eux ma provision de fruits, etc. ... Je crois qu'ils auraient arraché les yeux à ceux qui auraient dit du mal de
« *Monsieur Sergent*. »

Il puisait le secret de faire ainsi aimer sa personne et son ministère, dans la charité dont son cœur était plein, dans les aumônes qu'il versait dans le sein des pauvres, dans son empressement à répondre à l'appel de ceux qui avaient besoin de ses services.

Un chanoine de la cathédrale de Nevers lui légua, en mourant, tout ce qu'il possédait (une valeur d'environ 25,000 francs), parce qu'il était de son pays et qu'il avait les mêmes prénoms que lui, mais aussi, sans doute, parce qu'il savait d'avance le bon usage que son charitable compatriote ferait de son héritage. L'abbé Sergent

garda pour lui quelques livres et quelques linges, puis il distribua, en peu de temps, tout le reste à de pauvres malades et à des familles nécessiteuses qu'il visitait.

Pendant une violente épidémie de choléra qui sévit à Nevers, durant plusieurs semaines, le vicaire de la cathédrale se conduisit de manière à s'attirer l'admiration de la cité entière. Nuit et jour au chevet des mourants, il nous disait qu'il resta trois semaines sans se coucher. Quand il revenait d'auprès d'un malade, il se jetait sur un fauteuil, puis il se levait pour aller visiter un autre, avec une bonne grâce et une affection qui touchaient les familles.

Assidu au confessionnal, il fut pendant son vicariat de Nevers le confident et le consolateur de tous ceux qui souffraient; le guide de tous ceux qui se trouvaient dans une position difficile... Egalemeut accessible au pauvre comme au riche, au petit comme au grand, on le voyait visiter aussi souvent la demeure de l'humble ouvrier que la maison des gens haut placés. « On vit rarement, disait un de ses amis, un homme aussi populaire, aussi connu, aimé et estimé. » Quand un grand pécheur ne voulait pas se convertir à l'heure de la mort, on appelait l'abbé Sergent, et le malade finissait toujours par recourir à son ministère.

IX.

Le petit séminaire de Corbigny. — Il y professe la rhétorique. — Il est nommé directeur de la maison et préfet des études. — Sa sollicitude pour les progrès des élèves. — Sa délicatesse et son tact vis-à-vis du supérieur de l'établissement.

Il y avait trois ans que M. Sergent exerçait à la cathédrale les fonctions de vicaire, lorsque Monseigneur d'Auzers eut l'idée d'établir son petit séminaire à Corbigny, dans l'ancienne abbaye de Bénédictins dont cette petite ville est justement fière... C'est un vaste et beau monument placé sur un monticule et magnifiquement approprié pour une maison d'éducation. Rendant hommage au talent et au savoir de l'ancien professeur du collège de Nevers, le prélat lui confia la chaire de rhétorique dans son nouvel établissement.

« Le vicaire de la cathédrale fut doublement
« heureux de reprendre dans sa ville natale le
« cours de rhétorique interrompu depuis quatre
« ans, et de seconder les efforts d'un excellent
« supérieur, M. l'abbé Rouchance, un breton,
« lui aussi, transplanté sur les bords de la Loire
« par Monseigneur Millaux, son compatriote,
« et dont le clergé Nivernais entoure encore

« aujourd'hui d'hommages l'heureuse et patriarcale vieillesse. » (1).

Monseigneur de Douhet d'Auzers ne jouit pas longtemps de son petit séminaire de Corbigny : il mourut en 1834 et fut remplacé par Monseigneur Naudo.

La maison, prenant un grand accroissement, l'abbé Rouchance demanda et obtint pour M. Sargent le titre de directeur de l'établissement et de préfet des études. Le vénéré supérieur (2) pourrait dire tout le bien que fit, sous son habile direction, celui qu'il aimait à appeler son bras droit. La surveillance qu'il exerçait sur les élèves n'était dépassée que par l'élan qu'il donnait aux études.

La note suivante, trouvée parmi ses papiers, prouvera combien il était préoccupé du progrès intellectuel de ses enfants :

« Sans doute, il faut un plan général pour combiner les études dans une maison : mais il faut aussi un autre plan qui doit lui être subordonné ; c'est celui que chaque professeur doit se faire afin de ne pas marcher en aveugle, tantôt lentement, tantôt vite, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, tantôt droit, tantôt

(1). *Oraison funèbre de Monseigneur Sargent*, par M. l'abbé DARRAS, page 14.

(2) M. Rouchance est aujourd'hui doyen du chapitre de Nevers.

de travers. L'importance de ce plan est grande sans doute, on la reconnaît au premier coup d'œil ; cependant, chose extraordinaire ! parmi les professeurs que j'ai connus, et vous aussi, Messieurs, il n'y en avait peut-être pas le quart qui en eût un tel quel.

« Ils procédaient au hasard, aujourd'hui d'une façon et demain d'une autre, ou bien à peu près comme ils avaient vu procéder, lorsqu'ils étaient sur les bancs.

« Qu'ils vissent bien ou mal alors, que leurs maîtres s'y entendissent ou non, ils ne s'en étaient jamais inquiétés ; partant, ils n'avaient pas aperçu la nécessité de soumettre à un examen ce qu'ils avaient jadis remarqué, d'en composer un tout bien coordonné dans ses parties, de se poser une règle fondée sur les besoins particuliers de leurs élèves et de l'enseignement qui leur était confié. Il ne s'agit pas uniquement dans ce plan de partager les deux heures de classe du matin et du soir entre les divers exercices, de déterminer le temps qu'on accordera à chacun d'eux, par exemple à la préparation, à la correction, à l'explication. Il faut encore songer à la manière dont il convient de faire ces exercices, pour qu'ils portent leurs fruits ; il faut régler la partie disciplinaire, les punitions et les récompenses, chercher et arrê-

ter les moyens d'émulation les plus efficaces, se tracer une marche, une méthode disposée tout entière pour fixer l'attention, exciter le travail et amener les progrès. Ce plan dressé, tout n'est pas fait encore. Comme il est probablement défectueux en quelques points, il sera nécessaire de le modifier; mais pour cela il faudra attendre les avertissements de l'expérience. Semblable à la pierre de touche, l'expérience vous indiquera ce qui est bon ou de mauvais aloi; écoutez donc ses conseils, consultez-la, sans cesse, et si elle vous dit qu'un moyen employé est sans effet, ne vous opiniâtrez pas, essayez-en un autre, et adoptez-le s'il réussit; ayez plus d'une corde à votre arc, pour en pouvoir changer au besoin; celui qui ne sait pas varier ses procédés selon les circonstances, ou changer de sujet pour réveiller l'attention endormie, celui-là ne sait pas enseigner.

« Un professeur qui veut se perfectionner dans son art est attentif même aux impressions qu'il produit sur les élèves; il observe s'ils écoutent et comprennent, s'ils sont distraits et dissipés, s'ils ont l'air d'être satisfaits ou ennuyés, et là-dessus il règle sa conduite, il rectifie sa marche et modifie son plan. C'est ainsi que, par des améliorations successives, il parvient à s'en faire un bon.

« L'Homond, qui a été pendant quarante ans professeur de sixième, n'abordait jamais ses élèves sans avoir préparé les matières qu'il devait leur proposer; Rollin agissait de même, et dans le *Traité des études*, en parlant de ce point essentiel, il s'écrie : « Malheur au professeur, quel qu'il soit, qui monte en chaire sans avoir préparé la classe qu'il va faire !.. » Si de tels hommes avaient ce soin, qui de nous pourrait s'en croire dispensé ? Avons-nous, plus que nos modèles dans l'enseignement, la science universelle ? N'ignorons-nous rien des difficultés qui se trouvent partout dans les auteurs anciens ou modernes, soit qu'on les envisage du côté de l'interprétation, du sens de la grammaire, soit qu'ils traitent d'histoire, de géographie, d'agriculture, d'un art ou d'une science quelconque ? Certes, personne n'en a la prétention, on avouera même qu'après avoir étudié un morceau il nous arrive, en l'expliquant en classe, d'apercevoir des ombres où nous n'avions pas porté la lumière.

« Si donc le professeur, avant de se montrer à ses élèves, n'examine pas attentivement et à fond chacun des devoirs, chacune des leçons qu'il doit leur donner, il ne pourra pas les avertir des obstacles quelquefois insurmontables qui se trouveront sous leurs pas, ni les aider à les vaincre. Pendant la correction,

il sera hors d'état de prévoir tous les doutes, toutes les difficultés qui pourraient s'élever ; se contentant du *faciam te benè venire*, il n'éclaircira pas les endroits obscurs, il ne fournira pas les renseignements et les explications utiles ; forcé de trancher les questions et ne pouvant les résoudre solidement, il trompera ceux qu'il est chargé d'instruire ! Non-seulement, il compromet sa conscience, mais encore sa réputation et son autorité professorale, en courant le risque de perdre la confiance de ses jeunes auditeurs : il a donc à souffrir lui-même aussi bien que ses élèves de sa coupable négligence. »

Sachant tout ce qu'il devait à la position, à l'expérience et aux lumières de son supérieur, le Directeur du petit séminaire ne chercha jamais à dépasser son mandat. Il n'abusa jamais (chose si facile et si commune) de l'influence qu'il avait sur les maîtres et les élèves, pour amoindrir l'autorité de celui qui tenait le gouvernail de la maison. Son rôle consista toujours, dans ces fonctions délicates, à être l'aide et l'auxiliaire utile de son supérieur, s'effaçant le plus qu'il le pouvait, et n'agissant jamais, en son propre nom. M. Rouchance ayant été nommé chanoine de la cathédrale de Nevers, l'abbé Sergent lui succéda, comme supérieur de la maison de Corbigny.

X.

Il est nommé supérieur du petit séminaire de Corbigny. — Sa manière de conduire la maison. — Le choix des maîtres. — L'académie littéraire. — Soin qu'il met à former le cœur de ses enfants à la piété. — Sa bonté paternelle vis-à-vis des élèves et des maîtres. — Sa fermeté. — On le demande pour évêque de Nevers. — Lettres des députés. — Réponses de M. l'abbé Sergent. — Sa lettre à Monseigneur Naudo. — Son voyage à Paris. — Sa réponse à M. le Ministre des cultes.

La lettre par laquelle son Évêque l'appelait à ce poste qui demande tant de qualités montre combien étaient grandes la considération dont jouissait le nouveau supérieur, et les espérances que l'on fondait sur lui pour la prospérité de cette maison déjà florissante. L'attente générale ne fut pas déçue : j'oserai même dire qu'elle fut dépassée. Le petit séminaire de Corbigny se remplit bien vite non seulement d'enfants du diocèse qui se destinaient à l'état ecclésiastique, mais aussi d'enfants des meilleures familles des diocèses voisins et plus éloignés se destinant à d'autres carrières. On venait à Corbigny du fond de l'Auvergne, de l'Yonne, de l'Allier et de l'Autunois recevoir le bienfait d'une instruction solide et surtout d'une éducation chrétienne et pieuse. On venait de loin dans la maison de

l'abbé Sergent, parce que sa réputation d'excellent humaniste, de directeur éclairé de l'enfance et de la jeunesse s'était répandue au loin. On venait en foule chez lui, parce que les parents pouvaient constater, par les résultats, la force des études qu'on y faisait et la bonne éducation qu'on y recevait.

Aussi, le supérieur ne négligeait-il rien pour donner à son établissement cette juste renommée. Il avait soin de s'entourer de professeurs pieux et capables : il ne supportait pas autour de lui des sujets douteux et médiocres : et pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est à son éloge ? S'il eut parfois des difficultés dans la direction de sa maison, ce fut surtout sur ce point délicat. Quand on lui envoyait des professeurs peu sûrs et peu aptes à leurs fonctions, il ne les gardait pas longtemps. Il se condamnait lui-même, supérieur, à faire pendant deux mois la classe et l'étude, parce qu'il avait éconduit un de ces hommes que l'on ne pouvait pas remplacer immédiatement. « Je n'ai jamais transigé, disait-il, sur cet article. Quand il s'agissait de l'instruction ou de la direction de mes élèves, j'étais impitoyable pour refuser ou renvoyer les hommes incapables et n'ayant pas ma confiance. Si l'on m'a trouvé raide en cela, je ne m'en suis jamais repenti. C'est un mauvais système que de placer dans un col-

« lège des hommes dont on ne sait que faire :
« une maison d'éducation a droit aux meilleurs
« sujets du diocèse, car les enfants ont droit
« aux meilleurs soins : ils sont l'avenir de
« l'église et de la société. »

Afin d'attacher les élèves à leur collège et à leurs études, il y avait institué une académie littéraire présidée par un d'entre eux. Cette petite académie avait son règlement, ses séances, ses fêtes. Pour en faire partie, il fallait des conditions de bonne conduite et de travail. Aux jours de fête, le président de l'académie venait lui-même inviter M. le supérieur et les directeurs de la maison à y assister : il adressait aussi des lettres d'invitation aux principales autorités de la ville. On lisait dans ces réunions les compositions des académiciens données par les élèves formant le bureau. On déclamait quelques poésies, on faisait de la musique. « Vous ne sauriez croire, répétait souvent le vénérable prélat revenant, avec un bonheur indicible sur les jours passés à Corbigny, vous ne sauriez croire combien ces petites soirées littéraires avaient de charme pour nos enfants, combien elles excitaient leur émulation. On ne se figure pas le bien qu'elles leur faisaient. »

Si le supérieur du petit séminaire prenait tous les moyens pour cultiver l'esprit de ses élèves, il n'oubliait pas qu'il devait mettre autant de soin

à former leur cœur et à entretenir leur piété. Pour cela, il donna au culte le plus de splendeur possible; la chapelle du petit séminaire avait ses offices comme l'église paroissiale la mieux réglée et la plus riche. Les élèves y remplissaient les fonctions des clercs : c'était à qui servirait la messe, balancerait l'encensoir ou chanterait au chœur. Il disait encore : « J'ai toujours cru que
 « les maisons d'éducation avaient besoin de
 « fêtes et de cérémonies religieuses, pour rompre la monotonie des exercices de chaque jour,
 « délasser l'esprit et dilater le cœur des enfants.
 « Le malheur de l'Université est de ne l'avoir
 « pas compris. Aussi tout y est froid, sec et
 « sans vie. Rien de triste comme ces collèges et
 « lycées d'où le culte semble banni, où les
 « fêtes de l'Eglise ne sont pas attendues comme
 « des jours de joie et de bonheur. »

L'Université ne l'a pas compris : elle ne le comprendra jamais, tant qu'elle ne sera pas chrétienne, tant qu'elle n'aura pas la foi.

Parents chrétiens, vous vous demandez souvent pourquoi vos enfants vous reviennent sans cœur de certains collèges : n'en cherchez pas la cause ailleurs que dans l'éducation peu chrétienne qu'ils y reçoivent. On leur donne comme à regret, quelques exercices religieux, afin de ne pas heurter ce qu'on appelle *les préjugés de*

famille, puis tout est dit. Avec leur logique et leur esprit d'observation, les enfants et les jeunes gens voient bien vite que la religion n'est que secondaire dans ces maisons, et, sans tarder, le peu qu'on leur en laisse leur devient fastidieux et comme un fardeau dont ils se débarrassent, dès qu'ils le peuvent.

Que dire à présent de la bonté, de la paternité, de la fermeté et de la vigilance du supérieur du petit séminaire de Corbigny.

Les élèves l'aimaient comme un père, parce qu'ils le savaient bon et juste, ne faisant jamais acception de personnes, lorsqu'il s'agissait de récompenser ou de punir. Il se gardait par dessus tout des affections particulières qu'il considérait à bon droit comme le fléau des maisons d'éducation. Quand il s'agissait de renvoyer un élève devenu dangereux ou scandaleux, aucune considération de fortune ou de position ne l'arrêtait. Il plaçait le devoir avant tout.

Une preuve de la manière paternelle avec laquelle il conduisait sa jeune famille. Elle pourra aux yeux de quelques-uns paraître puérile et naïve, à nos yeux elle montre que l'abbé Sergent était simple et doux, comme le meilleur des pères au milieu de ses enfants.

L'apparition de l'hirondelle annonce la fin des jours froids et pluvieux de l'hiver. Elle réjouit

surtout l'enfance à laquelle la vue de cet oiseau fait entrevoir, avec le retour de la saison de la verdure et des fleurs, le retour de récréations et de promenades plus agréables et plus variées. L'aimable supérieur avait établi qu'un congé serait donné à la communauté, lorsqu'un élève viendrait lui signaler, le premier, la venue de la messagère du printemps. Si l'oiseau désiré était tout d'abord aperçu par le maître de la maison, il était convenu que le congé n'aurait pas lieu. « Mais il était rare, ajoutait-il avec le « fin et doux sourire qu'il avait souvent sur les « lèvres, il était rare que j'eusse vu le premier « l'hirondelle ! »

Une preuve de l'autorité qu'il exerçait dans sa maison. Il n'aimait pas qu'on dénichât les nids d'oiseaux, il voulait qu'on laissât à ces innocentes créatures de Dieu la liberté que leur a donnée leur créateur. Il y avait dans les cours du collège de Corbigny, de grands arbres où les oiseaux venaient en foule faire leurs nids. Les élèves qui connaissaient les idées de leur supérieur sur ce point, n'y touchaient jamais : il était passé en proverbe à Corbigny qu'un *nid d'oiseau était une chose sacrée dans l'établissement de M. Sargent.*

La vigilance qu'il exerçait sur les enfants qui lui étaient confiés était continuelle. Il ne s'ab-

sentait jamais que pour leurs intérêts. Il avait l'œil toujours ouvert sur eux.

Pendant les neuf années qu'il fut à la tête du petit séminaire, il ne manquait jamais de dire la messe de la règle. — Voulant que chacun, autour de lui, fût toujours à son poste, il donnait le premier l'exemple d'une résidence « qui put, disait-il, paraître stricte et sévère aux yeux de plusieurs, mais que je regarde comme nécessaire de la part de tout chef d'institution. »

Bon, simple, paternel et ferme vis-à-vis de ses élèves, le supérieur de Corbigny le fut également vis-à-vis de ceux qui partageaient auprès d'eux son autorité. J'en appelle ici à tous ses anciens collaborateurs encore vivants : l'abbé Sargent n'était-il pas un père pour eux tous, un frère, un ami ? N'était-ce pas le commensal le plus facile et le plus aimable ? N'était-ce pas l'homme qui oubliait le plus facilement les torts que l'on pouvait avoir envers lui ? N'était-ce pas l'homme qui faisait le moins sentir son autorité, tout en la faisant respecter ?

Il était avec ses auxiliaires comme un d'entre eux, il est vrai ; mais jamais sa bonté ne le rendit faible dans ses relations avec eux. Un jour, un des professeurs les plus distingués de la maison, un de ceux qu'il aimait le plus, vint lui

dire qu'il désirait aller dans sa famille passer les fêtes de Pâques. Le supérieur lui fit observer que ce n'était pas possible, qu'il avait positivement déclaré qu'il ne pouvait accorder ces permissions. Le professeur insiste et déclare qu'il partira quand même.

« Hé bien ! partez, reprit le supérieur ; vous
« savez mieux que personne mes idées sur ces
« permissions ; je puis me tromper , tant pis
« pour moi ; partez, mais alors, vous ne revien-
« drez plus. J'aime mieux perdre un excellent
« professeur et un excellent ami que la force
« de mon autorité ! »

Possédant toutes les qualités que nous venons de montrer, étant aussi universellement connu, estimé et aimé qu'il l'était, doit-on s'étonner si, en 1842, la députation de la Nièvre le demanda pour remplacer sur le siège de Nevers Mgr Naudo, promu à l'archevêché d'Avignon. Lorsque tout le monde le désirait pour évêque, lui seul suppliait ses amis de ne faire aucune démarche en sa faveur. Lorsque, revenant de Paris, et passant à Corbigny, M. le Procureur général Dupin saluait, devant une nombreuse réunion, l'abbé Sergent et lui annonçait sa nomination à l'évêché de Nevers, tous les assistants applaudirent et battirent des mains ; lui, il protestait contre les éloges qu'on lui don-

nait et se déclarait incapable... Lorsque le bruit de sa nomination s'étant répandu, le diocèse tout entier se réjouissait ; lui seul gémissait et priait Dieu d'éloigner de ses épaules un aussi lourd fardeau.

On jugera de ses sentiments par les lettres, ci-jointes, qu'il écrivit aux deux députés les plus influents de son département qui le pressaient de venir à Paris, pour le présenter au Ministre des cultes (1), etc.

A M. Benoist d'Azy :

« Monsieur,

« Ma position me mettant en rapport avec beaucoup de monde, j'ai bien vu la pensée que vous émettez, fermenter parmi les curés sur différents points du diocèse : je crois être assez connu de vous pour ne pas avoir besoin d'affirmer que loin de l'encourager, j'ai fait tout ce que j'ai

« Paris, le 11 Février 1842.

« (1) Mon cher Monsieur, je voudrais bien qu'on pût dire de moi *transiit benefaciendo*, et quand j'en trouve l'occasion, j'use dans la vue du bien de cette position transitoire qui aura peut-être peu de durée. Or, j'ai dit ce que je pense très-profondément sur vous, sur votre avenir, sur le bien que vous pourriez faire à notre pays dans une autre position. J'en ai causé avec M. Dupin, qui en pense tout comme moi, et qui me charge de vous écrire pour vous engager à venir passer quelques jours ici le plus tôt possible. Prenez un prétexte pour venir ici passer ce peu de jours, et M. Dupin se charge de vous mettre en relations avec quelques personnes qui peuvent vous être utiles, soit pour le présent, soit pour l'avenir. — Quand je dis vous être utiles, je parle d'intérêts qui vous sont bien plus chers que s'ils vous étaient uniquement personnels. Je vous engage donc aussi, pour mon compte, à venir, le plus tôt possible, c'est-à-dire dans quelques jours et pour quelques jours. Quand nous nous verrons, je m'expliquerai plus longuement et plus clairement. » — BENOIST.

pu pour en arrêter le développement ; et cela, non-seulement par devoir et pour le respect que je devais à Mgr l'Evêque, mais aussi un peu par calcul et par manière de prudence. Je suis déjà plus haut placé peut-être qu'il ne le faudrait, et je ne vois pas à quel titre on pourrait m'élever encore : j'ai 40 ans, il est vrai, mais depuis 18 ans, j'ai toujours été, soit dans le ministère pastoral, soit dans l'enseignement, comme vicaire, curé, ou absorbé par des fonctions qui laissent peu de temps à l'étude et à la méditation : deux choses, cependant, sans lesquelles nul ne saurait devenir apte à porter une grande responsabilité et à donner une direction importante. Les personnes qui, dans le pays, ont songé à moi, ne se méprennent certainement pas sur ma valeur qui est bien mince ; mais on est fatigué des trois invasions que le diocèse a subies, et coûte que coûte on veut échapper à une quatrième qui serait mortelle. Voilà pourquoi désirant un homme du pays, on a jeté mon nom en avant : cependant, serais-je bien celui que l'on veut et qu'on attend ? Je suis aussi Nivernais que qui que ce soit, et pourtant la justice me ferait un devoir de respecter, non-seulement les droits acquis, mais même les existences.

« Mon opinion bien sincère est que M. Gaume offre beaucoup plus que moi toutes les conditions nécessaires, et je suis désolé qu'on ne pense

pas à lui. Après cela, si, par la volonté de Dieu, et sans qu'il y ait aucune démarche de ma part, il plaisait au gouvernement de jeter les yeux sur moi, je baisserais la tête et je tâcherais, avec toute la vérité et la simplicité dont je suis capable, de remplir honorablement les fonctions que l'on m'imposerait.

« Malgré mon respect pour M. Dupin qui, depuis longtemps, est si bienveillant pour moi, malgré le désir que j'aurais de répondre à vos intentions, je ne puis pas me rendre à Paris : outre quelques considérations qui tiennent à la nature de mes fonctions, je me trouve arrêté par un dilemme dont les deux extrêmes sont la conscience et l'amour-propre : si je venais à être choisi pour de graves et redoutables fonctions, je voudrais être bien sûr que je ne ferais qu'obéir et ne m'y serais pas ingéré de moi-même. Si, au contraire, on ne me trouvait pas capable, au retour, je serais obligé de dire : *populus me sibilat* !... Voilà, Monsieur, aussi brièvement que je l'ai pu, etc. »

A M. Dupin :

« Corbigny, le 15 Février 1842.

« Monsieur,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne m'a été remise qu'après le départ de la poste ; sans cela j'aurais répondu de

suite : je ne vous répéterai pas ce que j'ai écrit à M. Benoist. Probablement, il vous aura montré ma lettre et, dans cette prévision, j'ai cherché à m'expliquer bien nettement sur ma position et sur la question qui vous préoccupe à si juste titre. Soyez bien persuadé que si je suis peu empressé d'aller à Paris ce n'est pas du tout l'effet de cette morgue ridicule qui fait que certaines gens veulent que l'on aille à eux, quand on désire les employer. Je ne suis retenu que par les deux raisons que j'ai données, l'une de conscience et l'autre d'amour-propre. Cependant, si malgré ma lettre à M. Benoist, vous croyez devoir insister, alors, je vous dirai, avec Racine :

« A vos sages conseils, Seigneur, je m'abandonne. »

« Vous êtes assez haut placé pour qu'un appel de votre part puisse être pris au sérieux, et considéré comme un moyen dont la Providence se sert, surtout quand on a la conviction de ne l'avoir ni sollicité ni provoqué. Pour ce qui est du motif d'amour-propre, il en adviendra ce qu'il pourra !

« Si donc, malgré mes observations et ma répugnance, votre avis est que je doive me rendre à Paris, sitôt que vous aurez bien voulu me faire savoir votre, etc. »

Le bruit de sa nomination s'étant répandu dans

tout le diocèse, avant même que la translation de son évêque à Avignon ne fût officielle, il crut devoir écrire à Mgr Naudo, la lettre suivante, où il lui explique tout ce qui s'est passé :

« Monseigneur,

« Il se répand dans le diocèse différents bruits sur lesquels je n'ai pas cru devoir, jusqu'ici, m'expliquer avec vous ; cependant, la chose prend un tel caractère de gravité, et mon nom s'y trouve tellement mêlé, que j'éprouve le besoin de vous soumettre ma conduite. Lorsque tout le monde regardait votre nomination à Avignon comme faite, j'ai été appelé à Paris ; j'avais si peu envie d'y aller, que j'ai répondu à deux premières lettres par des excuses et des refus. Cependant, à une troisième, je me suis mis en route. Votre Grandeur comprendra qu'ayant été purement passif dans cette affaire, je ne peux lui donner aucun détail. Il me suffira de vous dire que personne n'a rien dit ou fait qui puisse vous être désagréable ; pour moi, dans cette situation difficile que je n'avais ni désirée ni provoquée, j'ai tâché de me conduire d'une manière honorable. Depuis ce temps, j'ai gardé le silence sur ce qui s'était passé ; maintenant, comme je ne veux pas d'une position fautive et d'une attitude qui, vis-à-vis de mon Évêque ne saurait me convenir sous aucun

rapport, je vous prie de vouloir bien me dire ce que je dois faire.

« Permettez, Monseigneur, qu'en finissant j'insiste sur le motif qui me porte à vous écrire. Je ne viens pas vous demander pardon du passé: je le ferais volontiers, si je pensais m'être mal conduit; mais je crois le contraire. Seulement, pour le présent et l'avenir, je suis dans l'intention de prendre telle mesure qu'il faudrait pour éviter que, même malgré moi, je vous devienne un sujet d'embarras... »

Après avoir longtemps résisté, l'abbé Sergent, sur l'avis et sur les instances des prêtres les plus recommandables du diocèse, finit par se décider à venir à Paris. Le Ministre des cultes ayant demandé à le voir, le supérieur du petit séminaire de Corbigny lui fut présenté; mais ce fut précisément cette visite qui empêcha sa promotion à l'évêché de Nevers. Après avoir longtemps causé avec lui sur beaucoup de choses, après l'avoir sondé, en quelque sorte, sur ses principes, le Ministre alla jusqu'à lui poser cette question: Si vous étiez évêque, quelle serait votre attitude vis-à-vis du gouvernement dans telle et telle question qu'il désigna? — L'abbé Sergent répondit fièrement:

« Je n'aurais pas cru que Votre Excellence eût témoigné le désir de me voir pour m'inflir

« ger l'humiliation d'une telle demande: si j'avais le malheur d'être évêque, je ferais mon devoir et pas autre chose. »

Là-dessus, il se leva, prit congé de son interlocuteur, et le décret qui le nommait successeur de Mgr Naudo ne fut pas signé.

XI.

Monseigneur Dufêtre, promu à l'Évêché de Nevers donne, en arrivant dans son diocèse, au supérieur du petit séminaire de Corbigny le titre de vicaire-général. — Circulaire de Mgr Dufêtre touchant la comptabilité de ses séminaires. — L'abbé Sergent veut quitter le petit séminaire. — Son projet de se retirer à Picpus. — Le canoniat de Saint-Denis.

M. l'abbé Dufêtre, vicaire-général de Monseigneur l'archevêque de Tours fut nommé évêque de Nevers. M. Sergent s'empressa de lui écrire pour lui témoigner la joie que lui causait sa nomination. C'était pour lui d'abord la joie d'avoir un prélat digne et capable, puis celle d'être délivré lui-même d'un fardeau qui menaçait ses épaules. C'était la paix après le trouble, le calme après l'agitation!

Mgr Dufêtre lui adressa en réponse la lettre la plus flatteuse ; la voici :

« Lyon, 6 Octobre 1842.

« Monsieur l'Abbé,

« Je vous remercie bien cordialement des vœux que vous m'exprimez au nom du petit séminaire de Corbigny. Je sais à quel degré de prospérité s'est élevé cet établissement sous votre direction, et je serai heureux, à Nevers comme à Tours, d'en faire ma maison de prédilection.

« Quant à vous personnellement, Monsieur l'Abbé, je me sens porté d'inspiration à vous aimer, et tout ce que l'on a voulu me dire à votre sujet a produit un effet contraire à celui qu'on se proposait. Je connais, par expérience, le désagrément de certaines positions, et je suis devenu fort indulgent pour les autres, parce que j'ai moi-même grand besoin d'indulgence.

« Vous m'offrez un abandon et un dévouement sans bornes, et moi je vous offre le cœur d'un ami ; j'ai la ferme confiance que la divine Providence, qui a conduit seule tous les événements, permettra que nous soyons toujours intimement unis, et que vous me prêtiez généreusement votre concours pour le plus grand bien du diocèse.

« Veuillez recevoir l'expression bien sincère

du cordial et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur l'Abbé, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« D. DUFÊTRE,

« Evêque nommé de Nevers. »

Le nouvel évêque voulut, dès en arrivant dans son diocèse, donner une marque éclatante de son estime au prêtre que l'on avait jugé digne de s'asseoir sur le siège qu'il venait occuper : il l'honora du titre de vicaire-général qu'il ajouta à son titre de supérieur. En réponse à la lettre de remerciement que lui adressa le vicaire-général, le prélat lui écrivit les lignes suivantes :

« Nevers, 29 Mars 1843.

« Monsieur et bien cher Grand-Vicaire,

« Je ne puis pas accepter vos remerciements pour un acte qui est tout à mon profit, et qui ne m'a été inspiré que par le désir de procurer le bien de mon diocèse. Je me félicite au contraire, moi-même, d'avoir acquis un ami tel que vous, et j'attends de notre union les plus heureux résultats, dans l'intérêt général que je me propose uniquement.

« Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon sincère et affectueux attachement.

« DOMINIQUE-AUGUSTIN,

« Evêque de Nevers. »

Le jour où il reçut pour la première fois son clergé, Monseigneur Dufêtre demanda, devant tous les prêtres réunis, l'abbé Sergent; puis, lui ouvrant les bras et l'embrassant, il lui dit :

« Monsieur le Supérieur, j'ai pris votre place :
» ce n'est pas moi qui devais être évêque de
» Nevers, c'est vous qui eussiez dû l'être ! »

Heureux de l'estime et de l'affection de son Evêque, M. Sergent reprit la direction de sa maison avec la tranquillité et la sérénité d'âme ordinaires qu'avaient troublées pendant quelques mois les craintes et les angoisses dont nous venons de parler.

Je ne clôrai pas cette partie de sa vie sans dire que, s'il coula dans cette position des jours heureux, il eut aussi ses jours de peine et d'épreuves. Non, la croix ne fut pas épargnée à celui qui était si bien trempé dans l'amour de Dieu, pour la porter avec courage.

En demandant, le 15 Août 1847, des secours aux prêtres et aux fidèles pour les deux séminaires, l'administration diocésaine exposait, dans une circulaire, la situation de ces deux établissements qui était obérée. Dans un passage de cette lettre, on semblait attribuer à la gestion de l'abbé Sergent toute la dette dont le petit séminaire était grevé : on oubliait que cette maison, de création récente, n'avait été fondée à Corbigny

qu'au moyen d'emprunts très-considérables ; que l'autorité épiscopale, imposant aux supérieurs beaucoup de jeunes gens élevés gratuitement, ils n'avaient pu éteindre toutes les dettes en si peu de temps, etc...

La circulaire ayant eu un grand retentissement, se voyant mal juger et apprécier par ses meilleurs amis, se rappelant tout ce qu'il devait à sa réputation, après avoir établi ses comptes, M. Sergent demanda, avec la plus grande énergie, qu'on lui rendît publiquement justice. Les lettres qu'il écrivit, dans cette phase pénible de sa vie, montrent à la fois et la fermeté de son caractère et le respect qu'il avait pour son Evêque.

Vers le milieu du mois de Juillet 1846, ne pouvant mettre fin à ce pénible malentendu, qui ne laissa jamais aucun ressentiment dans son âme généreuse, il crut devoir proposer à son Evêque la résignation de ses fonctions de supérieur ; il lui annonçait, en même temps, le projet qu'il avait de se retirer, avec l'agrément de Sa Grandeur, chez les religieux de Picpus, afin de s'y reposer un peu et d'y attendre l'heure de la Providence.

C'est vers cette époque que plusieurs de ses amis, très-influents à Paris, songèrent à demander pour lui un canonat de Saint-Denis.

Lui-même avait souvent manifesté dans la conversation que cette position conviendrait à sa santé, à ses goûts pour la retraite et l'étude. Des démarches furent faites en sa faveur : elles furent trois fois sur le point d'aboutir, en l'espace deux ans, et trois fois elles échouèrent. Dieu nous refuse souvent ce que nous désirons, parce qu'il sait mieux que nous ce qui nous convient, et nous est le plus utile ; il ne voulait pas que l'abbé Sergent entrât dans cette voie de repos, après lequel il soupirait : il le voulait encore et toujours au poste du travail, de la peine et de la fatigue. « J'ai vraiment joué de malheur, répétait-il bien souvent ; ma nomination à un canonicat de Saint-Denis a été deux fois près d'être signée : une fois elle a été signée et mise de côté. Si j'avais obtenu ce canonicat, je ne serais jamais devenu évêque, et j'aurais pu faire tranquillement mon salut, en vaquant à la prière et à l'étude. »

XII.

Il se démet de ses fonctions de supérieur. — Il est nommé curé de Brinon. — Les événements de 1848. — On veut le faire député. — Sa profession de foi. — Pourquoi sa candidature ne réussit pas.

Afin de ne pas contrarier et contrister son Evêque, l'abbé Sergent n'exécuta pas son projet

de se retirer à Picpus ; mais persistant dans l'idée qu'il ne pouvait plus rester au petit séminaire de Corbigny, il se démit de ses fonctions de supérieur, aux vacances du mois d'Août 1847.

Nommé, peu de temps après, à la cure de Brinon-les-Allemands, on vit le vicaire-général accepter humblement la plus petite paroisse de canton du diocèse.

« Sur les rives du Beuvron, abritées par des
« hauteurs couronnées de forêts, comme un nid
« caché dans le feuillage, à distance égale de
« Corbigny et de Clamecy, s'élève la petite
« bourgade de Brinon (1). »

C'est là que l'ancien supérieur passa trois années, uniquement occupé du troupeau qui lui était confié. Outre la charge de Brinon, il avait aussi celle de deux autres petites paroisses voisines, Neuville et Bussy-la-Pesle. Un autre que lui, eût été sans doute fort peu visité dans cette solitude ; mais il était si universellement connu, aimé et recherché, que son presbytère devint comme un lieu de pèlerinage où se rendaient les prêtres et les laïques de toutes les positions.

Dire qu'il fut bien vite aussi estimé et chéri à

(1) *Oraison funèbre*, par M. Darras, page 15.

Brinon qu'à Corbigny et partout où il avait passé jusqu'alors, serait inutile. Quand on est doué d'un esprit et d'un cœur comme en avait l'abbé Sergent, on commande facilement l'estime et l'affection autour de soi. Devenu évêque, et répondant au compliment du premier jour de l'an que lui adressait le doyen de son chapitre, il dit ces paroles qui émurent tous les assistants : « Je n'ai malheureusement pas toutes les qualités que vous voulez bien m'attribuer : *mais on m'a toujours dit que j'avais du cœur, et j'ai fini par croire que j'en avais un peu.* » O père vénéré, que nous pleurons tous : oui, tous vos enfants le diront : vous aviez du cœur, un cœur aimant, grand et généreux !

Les habitants de Brinon l'éprouvèrent dès l'arrivée de leur curé au milieu d'eux.

« Dans cette année 1847, placé entre deux fléaux, la disette et la Révolution, le bon pasteur nourrit son troupeau de sa pauvreté. Des mains amies avaient pieusement essayé de meubler le presbytère ; elles y avaient déposé quelques douzaines de couverts d'argent. Comme jadis le saint roi d'Angleterre Oswald faisait briser sur sa table les plateaux d'argent massif pour en distribuer à chaque pauvre une part ; ainsi fit le curé de Brinon. L'amitié remplaça l'argenterie disparue, et les pauvres la partagèrent encore. Et cette lutte en-

« tre deux amis, pourquoi ne le dirais-je pas ?
« elle eut pour théâtre, non-seulement le presbytère de Brinon, mais le palais épiscopal de Quimper, où l'argenterie ne put réussir à s'acclimater. La lutte dura autant que la vie de l'un, et ne lassa jamais l'infatigable persévérance de l'autre. (1). »

La paix et le calme dont jouissait le curé de Brinon, au milieu de ses paroissiens heureux et fiers de posséder un tel pasteur, ne furent troublés que par les événements de 1848. Cette révolution, qui bouleversa toute la France, agita surtout la Nièvre : tout le monde connaît l'insurrection de Clamecy. Lorsqu'on fut revenu de l'étourdissement causé par les journées de Juin, on songea à rétablir l'ordre partout. Pour y arriver, il fallait nommer une Assemblée constituante. Il fut tout naturel que ceux qui, en 1842, avaient demandé l'abbé Sergent pour évêque pensassent à élire comme député celui qu'ils appelaient *l'homme du Nivernais*. Malgré ses répugnances et ses protestations, tous les gens d'ordre s'obstinèrent à le porter.

Ici vient se placer un incident qui réveillé, 25 ans plus tard, fit la plus grande peine à l'âme si droite et si loyale du vénérable Évêque. On

(1) *Oraison funèbre*, par M. Darras, page 15.

lui demanda une profession de foi... Ceux qui l'avaient désigné pour la députation lui en présentèrent une, imparfaite, il l'avouait lui-même : mais le temps pressait, les circonstances étaient critiques, et on avait affaire à un arrondissement très-avancé. On aurait craint, sans doute, de manquer le but qu'on se proposait : envoyer un homme de bien et capable à la Chambre, si on ne s'était pas aussi nettement prononcé pour la république... Un homme qui sent crouler sous lui le terrain, au risque de la voir se briser entre ses mains et de tomber au fond de l'abîme, s'accroche à la plus faible branche qu'il rencontre. Le marin qui a vu périr son navire, se trouvant exposé à la merci des flots, s'attache à la première planche de salut qui s'offre à lui... Tels nous étions en France, en 1848 ; les fondements de la société avaient été ébranlés, le trône avait été renversé au souffle de la révolution, comme une barque au souffle de la tempête. Il fallait une ancre de salut : la royauté n'était pas possible dans le moment, il fallait bien essayer de la république. Les meilleurs hommes, les gens de tous les partis se rallièrent à cette idée... Avec la plus saine partie de ses compatriotes, l'abbé Sergent crut voir le *salut et l'avenir* de son pays dans cette forme de gouvernement... Au reste, il ne fut pas élu député ; il eut environ 18,000 voix, un peu moins qu'il ne fallait... Pour faire échouer sa candidature,

on avait répandu le bruit *qu'il rétablirait la dîme et ferait augmenter le casuel du clergé*, etc... Le mensonge fut malheureusement trop souvent, en matière d'élection, l'arme des partis ; la crédulité est toujours le partage des ouvriers et des habitants des campagnes. Les paysans et les ouvriers du Nivernais se laissèrent tromper, en grand nombre, par cette fable et n'osèrent pas voter, malgré leur estime et leur affection pour lui, en faveur du curé de Brinon. Mais, laissons là cette question ; nous y reviendrons, dans la dernière partie de la vie de notre digne prélat.

La révolution de 1848 avait empêché la terminaison du différend qui existait entre l'évêque de Nevers et M. l'abbé Sergent, au sujet de la situation financière du petit séminaire. L'ancien supérieur n'avait pas obtenu la juste satisfaction qu'il demandait ; il n'était pas homme à ne point mener une affaire jusqu'au bout, quand elle était commencée. Il sollicita donc énergiquement la solution qu'il réclamait depuis près de trois ans, c'est à dire une déclaration publique qu'il n'avait pas contracté toutes les dettes du petit séminaire. Il finit par l'obtenir. Voici ce que lui écrivit son Évêque, le 31 Janvier 1849 :

« Je vous l'ai dit, mon cher Curé ; je n'aurai ni peine, ni mérite à déclarer que les dettes du séminaire n'appartiennent pas toutes à votre administration, et qu'une partie remonte à des

temps bien antérieurs, parce que j'en ai nullement l'intention d'aggraver votre responsabilité. . »

XIII.

Il est nommé recteur de l'académie de la Nièvre. — Lettres de l'Evêque de Nevers et de M. Dupin, lui disant qu'ils le proposent pour ce poste. — Lettres de félicitations sur sa nomination. — Etat du Nivernais à l'époque où l'abbé Sergent fut nommé recteur de l'académie. — Les sociétés secrètes. — Les instituteurs anarchistes. — Il en destitue plusieurs. — Son rapport au Ministre. — Sa position difficile et souvent périlleuse. — Les clubistes entourent sa maison, le soir. — Il se rend dans une réunion de socialistes. — Il recherche les instituteurs négligents et paresseux. — Il pousse à l'enseignement du catéchisme. — Stratagème qu'il employa un jour pour stimuler le zèle des frères des écoles chrétiennes. — Sa manière de s'assurer des doctrines des professeurs des collèges de son académie. — Un professeur de philosophie enseigne des doctrines peu sûres ; il le fait partir. — Révolte des élèves. — Exclusion des plus coupables. — Affaire de l'élève qui ne suit aucun exercice religieux au collège.

La loi sur l'enseignement avait été promulguée : elle décrétait que chaque département aurait une académie dirigée par un recteur. Vivement préoccupés du bien de leur pays, Monsieur l'Evêque de Nevers, Messieurs les Députés et les hommes les plus considérables de la Nièvre songèrent immédiatement au curé de Brinon, pour remplir parmi eux le poste de recteur.

Voici ce que lui écrivit Monsieur Dufêtre :

« Nevers, 30 Mars 1850.

« Mon cher Doyen,

« La loi sur l'enseignement est décidément promulguée, et le département de la Nièvre possédera une académie. Vous êtes dans les conditions voulues par cette loi, pour être nommé inspecteur ou même recteur ; entrerait-il dans vos vues que je fasse quelque démarche pour vous faire nommer à cette dernière place ? Je n'ai pas besoin de vous dire combien je me réjouirais de cette nomination et pour vous, et pour la religion et pour mon diocèse.

« Votre tout affectionné *in visceribus Christi*.

« DOMINIQUE-AUGUSTIN,

« Evêque de Nevers. »

M. Dupin, président de l'Assemblée nationale, lui écrivit, à la même date, les lignes suivantes :

« Mon cher compatriote,

« J'ai rédigé une note contenant vos titres au rectorat ; je la ferai signer par MM. Benoist-d'Azy, Manuel, Ch. Dupin, et je la remettrai moi-même à M. le Ministre de l'instruction publique à qui j'en ai déjà parlé. »

Les démarches de ces personnages, dont l'autorité était si grande, furent couronnées de succès : les vœux du clergé et des fidèles du

Nivernais étaient exaucés : l'abbé Sergent fut nommé recteur de l'académie de la Nièvre, le 10 Août 1850. A cette nouvelle, la joie fut grande dans tout le pays : elle se manifesta dans les divers journaux du département et dans les nombreuses lettres de félicitations que reçut le nouveau recteur. Ah ! c'est que sa nomination était vraiment aux yeux de tout le monde un double triomphe ! un triomphe pour l'abbé Sergent que l'on ne trouvait pas à sa place à Brinon, un triomphe pour la cause de la religion ! On nommait un prêtre à ces fonctions, *quoique la disposition du ministre*, écrivait M. Dupin, *fût de nommer très-peu de clercs dans ces emplois*. Afin de ne pas être fastidieux, nous citerons seulement les lettres que lui écrivirent le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre, en l'absence du préfet, et M. le Président de la Chambre des Députés, car on pourrait dire que tout le Nivernais lui adressa des félicitations.

« Nevers, le 12 Août 1850.

« Monsieur l'Abbé,

« J'ai l'honneur de vous adresser ampliation du décret, du 10 Août, du Président de la République, qui vous nomme recteur de l'académie départementale de la Nièvre.

« L'enseignement du département ne pouvait

être confié à un homme à la fois plus honorable et plus digne à tous égards des hautes fonctions qui vous sont confiées. Permettez-moi, Monsieur le Recteur, de joindre ici mes félicitations à celles de toutes les personnes considérables dont les sympathies vous sont depuis longtemps acquises....

« PONSARD,

« Secrétaire général. »

« Assemblée nationale. — Paris, 10 Août.

« *Amplissime Rector*,

« Je puis vous donner ce titre, car demain, votre nomination sera au *Moniteur*. J'ai insisté pour qu'on mît à la suite de votre nom, *ancien directeur du petit séminaire de Corbigny*, pour que cette fonction, qui a été injustement votre point de départ pour la petite cure de Brinon, devînt le titre d'élévation à la dignité de recteur. Allez donc à Nevers ; mais soyez le 8 à Brinon : c'est là que je veux vous saluer de cœur *coràm populo*. Ainsi se vérifie en vous la parole divine : Quiconque s'efface sera élevé !

« Votre bien affectueux compatriote,

« DUPIN. »

A l'époque où l'abbé Sergent prit en mains les rênes de l'académie de la Nièvre, les esprits

étaient très-agités dans ce département. Un grand nombre d'instituteurs s'étaient lancés dans les idées démagogiques qui tournèrent alors la tête à tant de personnes.

Beaucoup d'entre eux faisaient partie des sociétés secrètes, dont le réseau, étendu partout, avait peut-être enveloppé dans ses mailles perfides, plus d'habitants du Nivernais que des autres parties de la France (1).

Les clubs de Clamecy, de la Charité et d'ailleurs comptaient parmi leurs habitués et leurs orateurs plusieurs de ceux qui étaient chargés des écoles primaires. Au lieu d'apprendre à leurs élèves à aimer Dieu et à respecter l'autorité établie, à se contenter de leur position, ces maîtres leur donnaient l'exemple de l'oubli de leur créateur ; ils leur prêchaient l'indépendance et la révolte, aux noms de *Liberté, d'Egalité et de Fraternité* ; ils les dégoûtaient de l'humble état de leurs parents, au nom de *progrès*.

Mis en possession de son académie, le 1^{er} Septembre, le nouveau recteur entra immédiatement en fonctions. Nous ne dirons pas tous les regrets qu'il laissa parmi ses paroissiens de Bri-

non : ce sont les regrets des enfants, lorsqu'ils perdent un excellent père !

A peine installé, l'abbé Sergent se mit au travail : l'œuvre était hérissée de difficultés. Le champ qu'on lui donnait à défricher était parsemé de mauvaises herbes et de plantes empoisonnées. Il fallait commencer par bien étudier le terrain : en homme sage, il l'étudia ; puis, peu à peu, il fit les réformes les plus urgentes et les plus utiles. Il s'appliqua surtout, avec un très-grand soin, à connaître le personnel enseignant de son ressort. Comme il y avait une épuration à faire parmi les instituteurs primaires, il voulut agir avec maturité, afin d'agir avec justice. Dès qu'on lui signalait un sujet véreux, il ordonnait immédiatement une enquête, interrogeant lui-même, au besoin, les autorités locales, puis il sévissait, si l'accusé était reconnu coupable. Il ne transigeait jamais avec ceux qui étaient convaincus d'immoralité ou d'affiliation aux sociétés démagogiques et socialistes.

La première année de son rectorat fut très-pénible, à cause des nombreuses exécutions de ce genre qu'il fut obligé de faire. Au reste, cette opération épurative, il eut la triste nécessité de la continuer, pendant les deux autres années qu'il fut recteur. Le rapport qu'il adressa, au mois de Novembre 1851, à M. le Ministre de

(1) Le 26 Février 1851, le nouveau recteur écrivait, en ces termes, à M. le Ministre de l'instruction publique : « Dans notre département, les » malheureux instituteurs ont été, depuis très-longtemps, travaillés et » égarés, plus peut-être que partout ailleurs. Cela est venu de beaucoup » de causes purement locales qu'il est inutile d'énumérer. Depuis que » je travaille avec eux, je me suis efforcé de les isoler de la politique » et de les soustraire aux luttes de partis. »

l'instruction publique, va nous montrer quelle était sa situation :

« Monsieur le Ministre,

« Je n'ai pris connaissance de votre lettre du
« 25 Octobre, qu'hier, en rentrant d'une tournée,
« et je m'empresse de donner les renseignements
« que vous demandez.

« Pour les membres de l'enseignement secon-
« daire, il n'y a aucune inquiétude à avoir :
« ceux, qui antérieurement avaient pu manifes-
« ter quelques opinions exagérées, en sont bien
« revenus. Ils ont, d'ailleurs, trop d'honneur et
« de loyauté pour prendre part jamais à des
« menées démagogiques. Malheureusement, je
« ne puis pas en dire autant quant aux mem-
« bres de l'enseignement primaire. Un grand
« nombre d'instituteurs offrent des garanties et
« sont animés de bons sentiments ; mais il y en
« a encore beaucoup sur lesquels on ne peut pas
« compter et qu'il faut surveiller de très-près.
« M. le Préfet, sous la loi du 11 Février, a fait
« une forte épuration ; je l'ai continuée ; malgré
« cela, il y a encore des instituteurs affiliés aux
« anarchistes. Je les connais et les suis de
« près.

« Je viens d'en révoquer deux, d'en suspendre
« un, et d'en déplacer trois. J'ai mis opposition
« à trois écoles libres. Un de ceux qui voulaient

« les ouvrir, fils d'instituteur et instituteur lui-
« même, est un socialiste de la plus dangereuse
« espèce ; il s'est enfui en Suisse, quand il a vu
« qu'on songeait à le poursuivre. Un autre que
« j'avais révoqué, l'an passé, voulant pour le
« bien de la cause établir une école libre dans
« un chef-lieu de canton, est venu me supplier,
« avec des larmes et des protestations de
« toute espèce, de le faire mettre sur la liste
« d'admissibilité ; il y a été mis, et une com-
« mune l'a nommé ; alors il a prétendu que
« l'ayant fait mettre sur la liste et l'ayant pro-
« posé, je n'avais pas le droit de mettre oppo-
« sition à son école libre ; il ne m'a pas été
« difficile de lui montrer que cette prétention,
« malgré son astuce, supposait autant d'igno-
« rance de la loi que d'ingratitude.

« Je suis en train de prendre des informations
« contre deux instituteurs communaux accusés
« d'avoir participé à des clubs et d'avoir tenu
« des propos incendiaires...

« Voilà, Monsieur le Ministre, l'état exact des
« choses, etc. C'est une affaire de surveillance
« pour tous les instants et de répression sévère,
« quand l'occasion se présente. Avec cela, je
« crois pouvoir affirmer qu'il y a une grande
« amélioration. »

On comprend, après avoir lu ce rapport, ce qu'avait de pénible la position du recteur. Outre

tout ce que ces mesures de sévérité causaient de peines et de soucis, elles n'étaient pas toujours sans danger pour la personne de celui qui les prenait. Que de fois M. Sargent fut-il menacé du poignard des affiliés du socialisme ! Que de fois on l'avertit, dans ses tournées, de ne pas s'arrêter dans tel ou tel endroit, qu'on l'y attendait pour lui faire un mauvais parti ! Il nous a souvent raconté lui-même que, pendant tout un hiver, des hommes en blouse et d'autres gens du *club démocratique* se rassemblaient le soir devant sa demeure, disant qu'ils se vengeraient du recteur. Ces attroupements ne l'empêchaient pas de sortir quand il en avait besoin, de passer et de repasser. Ses amis le suppliaient de rester chez lui ; ils l'accusaient de manquer de prudence et de s'exposer au péril. « Je passais quand même, » disait-il, calme et tranquille, au milieu de « ces misérables ; aucun d'eux n'osa jamais me « rien dire ni me rien faire, parce qu'ils savaient que je n'avais pas peur. »

Un jour, se trouvant dans une petite ville de son département, il apprend qu'une réunion socialiste, présidée par un instituteur, doit avoir lieu le soir. Il attend l'heure de la réunion, puis, quand la salle est remplie, quand l'orateur est en train d'exposer ses théories, il entre brusquement. A sa vue, on s'écrie avec effroi : le recteur ! le recteur ! Tout le monde se sauve comme

il peut, l'instituteur en tête. Ce dernier, affolé, se jette par la fenêtre et se brise une jambe en tombant.

Mais le recteur ne bornait pas son zèle à poursuivre les instituteurs immoraux ou anarchistes, il recherchait aussi avec vigilance, pour les punir, les instituteurs négligents et paresseux, ceux qui laissaient dépérir les écoles entre leurs mains ou ne les développaient point suffisamment. Le serviteur de l'Evangile qui, ayant reçu un seul talent, l'enfouit en terre, fut maltraité par son maître et dépouillé de ce même talent, en punition de son oisiveté. Ainsi se conduisait l'abbé Sargent vis-à-vis des maîtres lâches et insoucians qui, se contentant d'un petit nombre d'élèves, ne se donnaient aucune peine pour l'augmenter. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet, au Ministre :

« Les inspecteurs m'ont fourni des rapports
« que j'avais provoqués, et auxquels j'ai tâché
« de donner les suites qu'ils comportaient. Un
« instituteur qui négligeait habituellement sa
« classe a été mis en demeure de donner sa dé-
« mission... ce qu'il a fait. Je vais poursuivre
« les instituteurs qui, placés dans de grosses
« communes, n'atteignent pas le minimum de
« 600 francs et tombent ainsi à la charge de
« l'Etat et du département. Dans le courant de
« ce mois, trois ont été changés pour cette seule

« cause ; d'autres le seront encore : il en résulte
« un bon effet. »

Le recteur de l'académie de la Nièvre s'occupait sérieusement, on le voit, de l'instruction des enfants ; il surveillait la conduite des maîtres chargés de les instruire, et leur manière d'enseigner ; il cherchait tous les moyens de simplifier les méthodes appliquées dans les écoles. Mais s'il recommandait aux maîtres de cultiver avec soin l'esprit de leurs jeunes élèves, il voulait qu'avant et par-dessus tout, ils formassent leur cœur à l'amour de Dieu et à la vertu. Pour atteindre ce but, il fit aux instituteurs une obligation étroite d'apprendre le catéchisme et l'histoire sainte aux enfants ; il faisait de cet article le point important de ses inspections : on le trouvait parfois sévère à cet endroit.

Il usa un jour d'un pieux stratagème pour stimuler sur l'enseignement du catéchisme le zèle de religieux qui dirigeaient une école très-nombreuse et fort bien tenue, du reste. Les enfants de cette école répondaient parfaitement au programme de l'instruction primaire ; ils remportaient les prix dans les concours, mais le catéchisme ne paraissait pas y être au premier rang. Le recteur convoque une commission d'inspecteurs ; il s'entend avec eux pour faire briller sur les éléments de la grammaire, de l'écriture, de l'arithmétique, etc. les élèves des religieux. Puis, il leur

dit : quant au catéchisme, poussons-les, faisons-leur des questions un peu difficiles, afin qu'ils aient le dessous vis-à-vis des écoles laïques. Ce qui fut dit fut fait. Les enfants des Frères se firent remarquer par leurs bonnes réponses aux questions touchant l'enseignement primaire, tandis qu'ils furent très-faibles sur le catéchisme. Le recteur fit publiquement des reproches aux enfants sur ce qu'ils négligeaient la science la plus nécessaire à acquérir, la science de Dieu, de la religion. Puis, prenant en particulier le directeur, il lui dit :

« Mon cher frère, vous savez que je vous aime
« beaucoup et votre maison aussi ; je viens de
« vous en fournir une preuve. Vous pourriez
« donner plus d'élan à l'étude du catéchisme et
« de la religion dans vos classes. Vous employez
« tous vos soins à mettre vos enfants au niveau
« des élèves de l'Université pour l'instruction
« primaire ; c'est bien : j'en suis heureux et fier.
« Mais vous négligez un peu l'instruction reli-
« gieuse, vous venez de le voir. Comme vous
« devez l'exemple, j'ai tenu à vous donner cette
« petite leçon qui sera utile à votre maison et
« aux autres institutions. »

Le bon religieux s'humilia beaucoup, remercia le recteur et promit qu'à l'avenir ses enfants étudieraient et sauraient le catéchisme aussi bien et même mieux que les éléments de la grammaire

et du calcul. Il tint parole. L'année suivante, son école remporta la palme sur tous les points et mérita les félicitations publiques du recteur.

L'académie de la Nièvre possédait plusieurs écoles secondaires ou collèges assez importants, par exemple à Nevers, à Clamecy, à Cosne, à Varzy.

L'abbé Sergent y exerçait une vigilance toute particulière. Le venin révolutionnaire ne pénétra guère, il est vrai, dans les collèges; mais au milieu de l'effervescence générale, on pouvait craindre que plusieurs têtes de jeunes professeurs ne fussent trop exaltées. Dans un temps et dans un pays où tant d'idées fausses se faisaient impunément jour, on pouvait redouter que les idées d'hommes, d'ailleurs droits et honnêtes, ne fussent plus ou moins faussées. Comme ces hommes étaient chargés d'instruire l'enfance et la jeunesse, il fallait donc s'assurer de leurs doctrines et, pour cela, avoir l'œil sans cesse ouvert sur eux. Le consciencieux recteur ne faillit point à ce devoir. Il visitait lui-même les divers collèges de son département, interrogeait les professeurs, les faisait causer sur leurs classes et beaucoup d'autres choses.

« C'était, disait-il finement, le moyen que j'employais pour bien connaître mon monde; comme je cause très-volontiers tout bonne-

« ment et simplement, on ne se défait pas de moi, et on se laissait aller avec moi. »

Le professeur d'un de ces collèges eut besoin d'un congé de plusieurs mois, pour raison de santé. On le remplaça par un jeune homme doué d'une belle intelligence et d'un talent réel. Le suppléant, imbu de certains principes philosophiques peu chrétiens, émit dans sa classe quelques idées hasardées. Informé de ce qui s'était passé, M. Sergent manda le professeur, lui montre le danger des propositions qu'il a émises de bonne foi, sans doute, devant ses élèves, et l'engage à modifier ses idées. Cela fait, il signale au Ministre de l'instruction publique la conduite du jeune homme et, le congé du professeur titulaire étant expiré, il le prie de remettre ce dernier en fonctions. Citons ici cette lettre :

« 20 mars.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai eu l'honneur de vous rappeler, le 29
« Février, que le congé de M. ***, régent de phi-
« losophie, expirait au mois dernier, et j'ai té-
« moigné le désir que ce fonctionnaire, dont la
« santé est bien remise, reprît ses fonctions.
« Dans le dernier rapport mensuel, j'ai aussi dit
« un mot de cette question, et j'ajoutais que les
« élèves verraient avec plaisir le suppléant ache-

« ver l'année, que même cela pourrait être utile
« au point de vue du baccalauréat.

« Je crois devoir revenir sur ce dernier avis pour
« deux raisons : la première, c'est que M. X... a
« émis, dans ces derniers jours, quelques pro-
« positions peu mesurées, qui ont été la cause
« de commentaires malveillants pour le col-
« lège. Je ne crois pas qu'il y ait eu mauvaise
« intention, mais la chose n'en est pas moins
« dangereuse. La seconde, c'est que les élèves
« de philosophie se sont réunis pour aller de-
« mander au principal de leur conserver M. X.
« jusqu'à la fin de l'année. Cette intervention
« des élèves ne vaut rien, et j'ai de fortes rai-
« sons de croire que le suppléant n'y a pas été
« étranger. M. X., que j'ai suivi avec soin, est
« un jeune homme très-instruit et doué de ta-
« lents véritablement remarquables : malgré
« cela, je crois que la philosophie n'est pas son
« fait, et qu'il s'y égarerait facilement. Je n'ai
« que d'excellents témoignages à donner sur sa
« tenue et sa capacité ; seulement, s'il a pu der-
« nièrement éveiller de justes susceptibilités à
« propos de questions peu scabreuses, je me
« demande ce qui pourrait arriver, quand il se
« lancerait au milieu de la théodicée et de la
« morale. »

Trois jours après avoir reçu ce rapport, le
Ministre autorisait le professeur titulaire à re-

prendre immédiatement son cours. Le suppléant,
contre son attente, eut donc l'ordre de partir,
bien que l'on fût très-près des vacances. Grand
émoi dans la classe de philosophie ! Plusieurs
élèves se révoltent contre la mesure qui les prive
d'un professeur dont la parole les charmait et
les séduisait. Voici comment M. Sergent rend
compte à son chef de cet incident :

« Monsieur le Ministre,

« Au moment des vacances de Pâques, sept
« élèves de philosophie du collège de *** ont dé-
« claré à M. le Principal que, le suppléant de
« leur classe quittant la maison, ils étaient dans
« l'intention de la quitter aussi ; qu'ils allaient
« faire leurs malles et sortir pour ne plus ren-
« trer. Tout cela était dit d'un ton peu conve-
« nable. Le principal s'est contenté de répondre
« qu'une décision de ce genre appartenait aux
« parents seuls, et qu'il aurait à s'entendre avec
« eux. Le jour même, il a écrit aux parents, et
« sans exagérer la faute des jeunes gens, il en a
« rejeté une partie sur les adieux imprudents
« qu'avait cru pouvoir leur adresser le jeune
« professeur ; il ajoutait que, pour recevoir ces
« élèves, il demandait une lettre d'eux qui sol-
« liciterait leur retour et contiendrait des excu-
« ses relativement à leurs démarches antérieures.
« Trois ont profité avec reconnaissance du

« moyen facile que M. le principal avait pré-
 « senté avec autant de sagesse que de bonté,
 « pour qu'ils pussent réparer leur faute ; les
 « quatre autres ont répondu d'une manière
 « sottise, impertinente et d'autant moins accep-
 « table qu'ils écrivaient chez leurs parents dont
 « l'influence aurait dû se faire sentir. Néan-
 « moins, au retour des vacances ces quatre
 « élèves se sont présentés ; alors, M. le princi-
 « pal a soumis l'affaire au bureau d'adminis-
 « tration, qui a unanimement et sans objection,
 « décidé qu'ils seraient exclus du collège. Cette
 « décision leur a été signifiée et a reçu son exé-
 « cution : ce qui a été parfaitement accueilli
 « tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du collège.
 « Trois de ces élèves étaient boursiers. En cou-
 « séquence, je dois, aux termes de l'article 5 du
 « décret du 7 Février 1852, vous demander leur
 « déchéance définitive des bourses que le dépar-
 « tement leur accordait. »

Revenant, quelques jours après, sur ce qui est relaté dans ce rapport, il terminait par ces mots :

« M. le principal a fait preuve de sagesse et
 « de fermeté d'un bout à l'autre de cette af-
 « faire. »

Ne pourrait-on pas, à bon droit, rendre le même hommage à la conduite du recteur ; car

n'est-ce pas lui qui aida le principal de ses conseils et de son autorité ?

Un père de famille, libre-penseur, avait placé son fils dans un des collèges du Nivernais, à la condition expresse que celui-ci ne suivrait aucun des exercices religieux de la maison. Le principal accepte la condition. L'enfant n'allait jamais à la chapelle : il n'assistait ni aux prières du matin ni à celles du soir. Pendant les prières qui se faisaient dans les salles d'étude, avant et après les classes, il restait assis, le chapeau sur la tête. Instruit de ce scandale, le recteur commande au principal le renvoi immédiat de cet élève, à moins qu'il ne se soumette à tous les exercices religieux du collège. On était alors à la fin du carême. Le principal demanda à conserver l'enfant jusqu'à Pâques, promettant de ne plus le recevoir au retour des vacances, si le père s'obstinait dans ses idées.

Pensant que l'on allait céder sans éclat, l'abbé Sergent accorde le délai : il se trompait ! Le congé de Pâques expiré, l'enfant se présente au collège, déclarant qu'il avait l'ordre formel de ne rien changer à sa manière d'agir. Au lieu de le renvoyer sur-le-champ, le principal réunit le bureau d'administration de l'établissement, et qui le croirait ? ce bureau fut d'avis que, les cultes étant libres, on ne pouvait, surtout sous

la République, obliger les élèves à remplir des devoirs religieux qui répugnent à la conscience de leurs parents.

Fort de cette délibération, le principal reprit l'élève aux mêmes conditions. Averti, le recteur signifie à cet indigne chef de maison de renvoyer immédiatement l'élève scandaleux et, comme il refusait d'obéir, il le dénonça au Ministre de l'instruction publique. M. Léon Faucher, qui faisait alors l'intérim de ce ministère pour M. Dombidaud de Crouseilles en congé, révoqua tout de suite le principal. Ce dernier avait des amis et des parents puissants et haut placés ; ils suscitèrent mille tracasseries à M. Sargent. On fit circuler dans la ville une pétition tendant à obtenir le maintien du principal, et qui le croirait encore ? ceux-là mêmes qui avaient dénoncé le scandale eurent la faiblesse de signer cette pétition ! Mais le recteur ne se laissa pas intimider : il était d'un pays où, comme le dit Guy Coquille, historien du Nivernais, on n'aime *ni à mener, ni à être mené*. Il appartenait à cette race de fer, *gens ferrea*, dont parle César : il savait résister jusqu'au bout, quand son devoir était en jeu. Il résista donc, car jamais devoir plus rigoureux n'incomba au fonctionnaire de l'Etat, au chrétien et au prêtre : il s'agissait de protéger, de sauver la foi des enfants dont il avait la responsabilité devant Dieu et devant les

hommes ; il résista : grâce à sa fermeté et à sa prudence, tous les efforts furent vains, toutes les influences furent inutiles : la révocation fut maintenue.

On l'a vu, le recteur de l'académie de la Nièvre ne dormait pas ; il veillait sans cesse sur l'enseignement dont la direction lui était confiée. Il était prompt, quand il le fallait, à mettre hors de son champ l'homme ennemi, qui pouvait y semer l'ivraie parmi le bon grain. Mais si l'amour des saines doctrines, si l'intérêt spirituel des enfants lui imposaient une juste sévérité, la charité, dont son cœur était plein, le rendait paternel et bienveillant pour ceux-là mêmes qu'il était obligé d'éloigner de ses maisons d'éducation. Nous en trouvons la preuve dans les lignes suivantes, écrites à M. le Ministre de l'instruction publique, au sujet du suppléant de philosophie, dont nous avons parlé plus haut :

« Au reste, tout en blâmant quelques idées de
« M. X., je ne m'en suis pas exagéré la portée,
« et ne me suis pas mépris sur ses intentions qui
« n'ont jamais été mauvaises. Il fera très-bien
« en rhétorique et n'y trouvera pas d'écueils.
« Je prie Monsieur le Ministre de ne point gar-
« der d'impression défavorable contre ce régent,
« qui est richement doué, et possède tout ce

« qu'il faut pour racheter les petits écarts que
« j'ai dû signaler. »

Et maintenant, que ne faisait-il pas pour améliorer la position des instituteurs méritants ? Il demandait pour eux des secours et des récompenses ; il leur procurait des postes plus lucratifs ; il leur donnait publiquement, afin de les encourager, des marques d'affection.

« Quand je rencontrais, disait-il, de pauvres instituteurs honnêtes et bons chrétiens, je tenais devant les autres à leur montrer que je les estimais et les aimais ; je leur tendais amicalement la main ; je faisais une attention particulière à eux ; je causais de préférence avec eux. Vous ne sauriez croire, ajoutait-il, combien on tenait à ces témoignages d'estime et d'affection du recteur : ils étaient souvent un point d'appui pour ces instituteurs contre le mauvais vouloir des autorités locales. »

L'intérêt qu'il portait à ses administrés était dévoué. S'il punissait les délinquants, il défendait et protégeait aussi les innocents, quand on les attaquait ou accusait.

Un excellent instituteur avait été tué dans l'insurrection de Clamecy, en résistant aux insurgés. Il laissait sans ressources une femme et trois enfants. L'abbé Sergent appela sur cette malheureuse famille la bienveillance du gou-

vernement. Immédiatement après le cruel événement, il écrivit en ces termes à M. le Ministre de l'instruction publique :

« Monsieur le Ministre,

« L'instituteur communal de Clamecy remplissait, depuis longtemps, ses fonctions avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Lors de ma dernière inspection, j'ai reçu de bons témoignages et pris de bonnes notes sur son école, qui était une de nos écoles stagiaires. Cet excellent instituteur a été assassiné dans l'émeute de Clamecy. Il laisse une femme et trois enfants.

« On me dit qu'il a été tué en résistant aux brigands ; s'il en est ainsi, une marque d'intérêt arrivant à l'instant même de votre part, sur cette malheureuse famille, serait un acte de justice qui produirait d'avantageux résultats. J'aurais des détails positifs très-prochainement ; mais je crois devoir vous avertir dès aujourd'hui, pour que, si vous le jugez convenable, vous m'ordonniez de vous faire un rapport. Il me semble que, dans les circonstances où nous sommes, l'initiative doit être réservée au pouvoir et que les marques de sa sollicitude produiront un meilleur effet. »

Suivant son désir, le Ministre lui demanda officiellement un rapport. Le lecteur aimera à le

trouver ici : c'est toujours le style simple et sans phrases qu'il employait dans ses correspondances. C'est bien de lui que l'on aurait pu dire : *le style, c'est l'homme !*

« Monsieur le Ministre,

« Lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire pour la veuve et les enfants de l'instituteur tué à Clamecy, je pensais bien que vous me demanderiez promptement un rapport ; et je tenais à être en mesure de le dire à un certain nombre d'instituteurs que je devais voir ; mais je n'étais pas suffisamment éclairé pour vous donner, dans ce moment, les détails nécessaires.

M. M. s'était rendu à la mairie avec un petit nombre d'hommes dévoués et honorables ; à l'instant où ils se présentaient pour sortir, une décharge partit des rangs des insurgés, et M. fut tué sur le coup. Il y a deux ans, il avait exposé sa vie pour sauver une sœur de l'asile qui était enfouie dans une fosse d'aisance et sur le point de périr.

« Instituteur à Clamecy, depuis 1835, il avait reçu beaucoup de mentions honorables, deux médailles en bronze et une d'argent. Il n'avait rien de son côté ; sa femme lui avait apporté 3,000 francs. La modicité de son traitement n'a pas permis qu'il fit des économies. Il laisse donc sa veuve et trois enfants dans une position diffi-

cile. L'aîné est un garçon de treize ans et demi ; il y a ensuite une fille de douze ans et un garçon de huit ans. M. le Préfet avait demandé à M. Carlier un bureau de tabac très-considérable qui aurait été accordé, mais des instances puissantes ont fait préférer la veuve d'un gendarme.

« Tous les renseignements que me donnent M. le Préfet, M. le Procureur de la République, ainsi que M. l'Inspecteur tendent à inspirer un vif intérêt pour cette famille malheureuse. »

Informé plus tard que le bureau de tabac qu'on lui avait promis avait été donné à une autre personne, par suite d'une calomnie, le recteur réclama vivement auprès du Ministre. Les insurgés, malgré l'évidence contraire, avaient eu l'audace de revendiquer le pauvre défunt comme leur appartenant, pour en faire un martyr de leur cause. Cette calomnie fut répétée et paralysa le bon vouloir du gouvernement. M. Sergent ne se donna ni paix ni trêve qu'il n'eût disculpé et pleinement justifié son instituteur de l'odieuse accusation dont on chargeait sa mémoire et sa famille.

A cet effet, il se rendit exprès à Clamecy, fit une enquête très-sérieuse qu'il transmit encore au Ministre de l'instruction publique. Enfin, il eut le bonheur de rétablir la vérité... Avec quelle

joie il annonça à la veuve qu'il avait fini par obtenir ce qu'elle demandait !

En résumé, l'abbé Sergent prit ses fonctions de recteur dans un moment où tout le département était en désarroi, hommes et choses. Il eut à lutter, non sans péril, contre l'esprit révolutionnaire d'un grand nombre de ses administrés ; il eut à révoquer plusieurs d'entre eux ; il eut à relever les écoles désorganisées par tous les événements politiques de l'époque.

Cette œuvre difficile, il l'accomplit avec fermeté et avec douceur, *fortiter et suaviter* ; si bien qu'il laissa à son successeur un champ bien préparé partout, bien cultivé en beaucoup d'endroits. Que d'écoles communales il établit pendant les deux ans et demi de son rectorat ! Que d'écoles libres il favorisa : c'était là une de ses prédilections ! Outre le principe de la liberté de l'enseignement qu'elles affirment, ces écoles placées dans les communes considérables établissent une émulation et une concurrence fort utiles, entre les diverses écoles.

Comprend-on à présent comment il fut aimé dans son académie ? Comprend-t-on les justes regrets qu'il y laissa, quand il quitta ce poste ? Voici le bel éloge que l'on fit alors de lui :

« M. Sergent, pendant qu'il a été recteur de l'académie, a toujours cherché à faire son de-

voir ; s'il a souvent été obligé de sévir contre plusieurs, il l'a toujours fait avec justice et à contre-cœur, après avoir épuisé tous les moyens de correction. Il était plein de bonté à l'égard de tous : il n'éteignit jamais la mèche encore fumante ; il n'acheva jamais de briser le roseau à moitié cassé. »

Il est un détail que nous ne voulons pas omettre en terminant ce chapitre, car il montre trop bien l'esprit de foi, l'âme vraiment sacerdotale de ce prêtre selon le cœur de Dieu.

Dès qu'il fut nommé recteur de l'académie, l'abbé Sergent voulut se donner, ce sont ses propres termes, *une occupation tout ecclésiastique*. . . (diriger, comme vous le fîtes, ô digne ministre de Jésus-Christ, l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse, était cependant une occupation bien ecclésiastique !). Dans ce but, il entreprit, dans les intervalles de son travail de bureau, de traduire et de refondre, pour ainsi dire, les méditations du docteur Kroust. « C'est à cette pieuse industrie que nous devons les quatre volumes intitulés : *Méditations sur les vérités essentielles de la religion*, que l'amitié arracha à sa modestie, et qui sont aujourd'hui dans toutes les mains et ont mis en lumière la gloire intérieure de son âme (1). »

(1) *Oraison funèbre* de Monsieur Sergent, par M. l'abbé Darras, page 15.

Un autre trait : L'aumônier du collège de Nevers avait projeté un voyage qui devait durer plusieurs mois ; il ne trouvait aucun prêtre qui pût se charger de sa besogne, pendant son absence. Le recteur l'apprend, va chez lui et l'aborde ainsi : « Mon cher ami, j'ai su que vous ne trouviez personne pour vous remplacer. Hé bien, je veux être moi-même votre suppléant ; je ferai vos catéchismes, vos conférences, etc ; ce sera pour moi un moyen d'exercer un peu le ministère sacerdotal. Partez donc, et comptez sur moi. »

L'aumônier partit, et le recteur devint l'aumônier du collège. Il tint à en remplir les fonctions avec d'autant plus de soin et d'exactitude que sa position l'y obligeait davantage. Il était la lumière placée sur le chandelier ; il fallait qu'elle brillât aux yeux des maîtres et des élèves.

« Nous étions tous dans l'admiration, disait un prêtre, alors élève au collège de Nevers, de voir le recteur venir nous dire tous les jours la sainte messe et nous faire le catéchisme, avec une simplicité et une bonne grâce parfaites. »

Doit-on s'étonner, après cela, de voir qu'un homme qui tenait tant à rester prêtre, par la méditation et la pratique des devoirs de son saint état, ait si bien rempli ses devoirs et ses obligations de recteur ?

M. l'abbé Gaume, vicaire général de Mon-

seigneur l'évêque de Nevers, l'auteur célèbre du *Catéchisme de persévérance*, avait donné sa démission pour se retirer à Paris et se livrer, plus à loisir, à l'étude et à la composition de ses excellents livres. La retraite de ce prêtre si capable fut un vrai chagrin pour le clergé de la Nièvre, dont il avait su conquérir l'estime et l'affection dans les délicates fonctions qu'il exerçait, depuis plusieurs années à Nevers. Monseigneur Dufêtre sentit combien grand serait le vide que laisserait le départ d'un vicaire général aussi universellement apprécié.

L'abbé Gaume n'appartenait pas au diocèse de Nevers par sa naissance, mais il y était venu, il y avait déjà longtemps, comme chanoine : il en avait bien mérité par son talent, par ses bonnes œuvres et spécialement par ce *Catéchisme de persévérance*, auquel coopéra M. Sergent, et qui fit tant de bien à la jeunesse et à toute la ville de Nevers. Il y avait donc acquis droit de cité : le clergé indigène le regardait comme sien : il faut avouer qu'il était Nivernais par le cœur et le dévouement au bien du pays.

Il fallait trouver un autre prêtre qui put remplacer ce prêtre éminent auprès de son évêque. Monseigneur Dufêtre n'eut pas besoin d'aller le chercher au loin : il pensa immédiatement à l'abbé Sergent. Décidé à arrêter son

choix sur lui seul, il le fait venir à son palais, et lui dit : « Mon cher abbé, vous ne soupçonnez pas sans doute pourquoi je vous ai mandé. J'ai absolument besoin de vous, rien que de vous. Vous savez que M. Gaume nous quitte ; il faut que vous soyez son remplaçant auprès de moi. — Mais, Monseigneur, répondit M. Sargent, vous n'y songez pas ! moi remplacer M. Gaume : ce n'est pas possible ! D'abord je n'ai point ses talents, et puis je ne puis abandonner mon poste de recteur. — Je sais tout le bien que vous faites dans votre position : vous avez amélioré et étendu l'instruction dans le département ; vous l'avez *christianisée*... Je vous en remercie.. Mais il s'agit ici d'un service personnel à rendre à votre évêque et à votre pays : je vous le répète, j'ai actuellement besoin de vous, rien que de vous. Vous êtes l'homme de mon clergé : soyez le mien : je vous le demande. » L'abbé Sargent fut toujours, et avant tout, soumis à ses supérieurs ecclésiastiques : il ne résista donc pas aux instances de Monseigneur Dufêtre. Après avoir encore une fois protesté de son insuffisance, il s'inclina devant la volonté de son évêque, et fit à l'obéissance le sacrifice de sa position de recteur.

Devenu vicaire général, en titre, le 23 Décembre 1852, il se livra tout entier aux devoirs de sa nouvelle charge. Conseiller sûr de son

prélat, il devint plus que jamais le guide éclairé de ses confrères dans leurs embarras. Comme il était bon et d'une affabilité très-grande ; comme il était l'homme de tout le monde, on recourait beaucoup à ses lumières et à son expérience. Qui dira tout le bien qu'il fit encore dans ce poste délicat ? Que de difficultés il aplanit, que de susceptibilités il sut habilement ménager par son tact et sa connaissance des hommes et de la situation !



DEUXIÈME PARTIE.

I.

Il est nommé évêque de Quimper. — Lettre de M. Fortoul, ministre des cultes. — Ses hésitations et ses craintes, en recevant sa nomination. — Sa préconisation. — Sa consécration. — Regrets que cause la pensée de son départ. — Lettre de M. Dupin. — Adieux des ouvriers de Saint-François-Xavier. — Adieux des élèves du lycée de Nevers. — Don des habitants du Nivernais.

Il y avait deux ans que l'abbé Sergent exerçait les fonctions de vicaire-général, lorsque le diocèse de Quimper perdit son évêque, Monseigneur Joseph-Marie Graveran, le 1^{er} Février 1855.

Cinq jours après, il était désigné pour recueillir la succession apostolique de ce saint et illustre prélat, dont la perte fut un deuil pour tout le pays. Et nous, parce qu'il devait retracer parmi nous ses vertus et continuer ses œuvres, nous étions destinés à verser sur lui, seize ans plus tard, les mêmes larmes de regret qui cou-

lèrent de tous les yeux, à la mort de son prédécesseur... « il se fit une grande effusion de larmes ; tous pleuraient, parce qu'ils ne devaient plus revoir sa face (1). » La lettre, par laquelle le Ministre des cultes lui annonçait sa nomination, est trop flatteuse, pour que nous ne la citions pas :

« Paris, 6-Février 1835.

« Monsieur l'Abbé,

« L'Empereur vient de signer le décret qui vous nomme évêque de Quimper. Vos vertus et vos talents, dont j'ai fait moi-même l'expérience, dans des situations très-diverses, ont inspiré la plus vive confiance à Sa Majesté. Elle vous envoie (2) gouverner le clergé d'un diocèse où la foi a conservé sa pureté et son empire... L'Empereur connaissait, comme moi, votre mérite, et c'est à peine si je puis dire que je suis pour quelque chose dans l'élévation qui couronne si justement votre savoir et votre modestie trempés aux sources les plus pures du christianisme.

« H. FORTOUL. »

Au moment où on lui apporta cette lettre,

(1) Act. XX-37-38.

(2) Le chef du pouvoir civil *n'envoie* pas les évêques gouverner les diocèses : il ne *fait* pas les évêques ; il les désigne, suivant un concordat, au Souverain-Pontife, qui seul les préconise, leur donne l'investiture canonique et les envoie.

l'abbé Sergent se trouvait dans la compagnie d'un ecclésiastique de ses amis ; à peine en eut-il lu les premières lignes qu'il pâlit et déposa le pli ministériel sur son bureau. — Qu'est-ce donc que cette lettre, dit son ami ; serait-ce une invitation d'aller à un enterrement ?

— Hélas ! c'est à peu près cela, répondit tristement l'intéressé, sans en dire davantage.

Demeuré seul, quelques instants après, en proie au trouble et à l'agitation, il se jette au pied de son crucifix, adressant à Dieu la prière de Notre Seigneur Jésus-Christ à son père, à la vue de toutes les douleurs de sa passion : Mon Dieu, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi ! « J'étais, disait-il, décidé à partir le lendemain pour Paris, afin de refuser l'épiscopat. »

Le bruit de sa nomination s'étant bien vite répandu à Nevers, toutes les cloches de la ville furent mises en branle. L'évêque, accompagné de ses vicaires généraux, le chapitre de la cathédrale, ses nombreux amis s'empressèrent d'accourir à sa demeure pour lui adresser leurs félicitations. Quant à lui, se déroband, dès qu'il le put, à toutes ces manifestations d'estime et d'affection, il alla trouver son confesseur :

« Jurez-moi, devant Dieu, lui dit-il, de me parler en toute vérité, selon votre conscience :

Ne croyez-vous pas que je sois insuffisant et que je doive refuser le fardeau que l'on veut m'imposer (1)?—Au nom de la sainte obéissance, répondit son guide spirituel, je vous ordonne de courber la tête, de porter le fardeau de l'Evangile et le poids des âmes. »

L'abbé Sergent avait demandé à Dieu de le préserver de la lourde charge qu'on voulait lui imposer ; comme Jésus, le souverain prêtre, effrayé à la pensée de tous les douloureux sacrifices qu'allait exiger de lui son titre de pontife et de rédempteur, s'était écrié : « Que ce calice s'éloigne de moi, en ajoutant tout de suite : « Cependant, que votre volonté soit faite, ô mon Père, et non la mienne ; » ainsi, après avoir confié au directeur de sa conscience toutes ses répugnances et ses terreurs, après avoir reçu de lui l'ordre de se soumettre au décret de la Providence, l'humble prêtre courba la tête, en disant aussi : « Le fardeau pèsera lourdement sur mes faibles épaules, mais que la volonté de Dieu soit faite, et non celle de son pauvre serviteur ! »

Préconisé dans le consistoire du 23 Mars 1855,

(1) Quelques mois avant sa nomination à l'évêché de Quimper, M. Sergent voyageait avec Mgr Dufêtre. En lisant son journal, l'Evêque dit : Voici un évêché vacant, vous allez y être appelé. — Moi, Monseigneur ! répondit le vicaire-général : j'aimerais mieux être chanoine à Quimper-Corentin (il ne le connaissait pas alors), ou être comme cet homme sur cette route... (il désignait un pauvre cantonnier qui cassait des pierres sur le chemin).

le nouvel évêque prit possession de son église cathédrale le 27 Mai suivant, par l'intermédiaire du vicaire capitulaire, M. l'abbé Sauveur, auquel il avait donné procuration à cet effet. Il fut sacré le 20 Mai de la même année, dans la chapelle des Sœurs du Bon-Secours, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, non loin des maisons de MM. Liautard et Stadler, où sa vertueuse jeunesse trouva, on s'en souvient, un abri et une protection. Le prélat consécrateur fut son vénéré métropolitain, le cardinal Morlot, archevêque de Tours (1), dont il devint ensuite l'ami et le confident intime. Les deux assistants étaient Monseigneur Léon Sibour, évêque *in partibus* de Tripoli, et Monseigneur Vital-Honoré Tirmarche, évêque d'Adras *in partibus*. Le clergé de Quimper était représenté à la cérémonie par MM. les abbés de Calan et Le Guen, chanoines de la cathédrale, M. Salomon Pouliquen, chanoine-honoraire, curé de Saint-Pol-de-Léon, M. Créven-Kerverson, recteur de Guilers, et M. l'abbé Robic, directeur au grand séminaire. On remarquait dans l'assistance fort nombreuse qui remplissait la chapelle plusieurs députés et d'autres personnages haut placés, amis de Monseigneur Sergent. Au premier rang figuraient M. Manuel, sénateur, M. le président Dupin, M. Benoist d'Azy, etc.

(1) Mort archevêque de Paris.

Je n'essaierai pas de retracer tous les regrets que l'évêque de Quimper laissa dans son pays. Les lignes suivantes que lui adressa, dans le temps, M. Dupin, montrent quels étaient les sentiments de ses compatriotes à son égard :

« Monseigneur,

« Je ne pouvais pas trouver une meilleure occasion que le comice de Lormes, l'un des centres de notre Morvand, pour exprimer, en présence de mes auditeurs Morvandiaux, les sentiments de respect et d'attachement que vous porte le pays qui vous a vu naître, et auquel vous conservez un attachement filial. Les Bretons, je l'espère, en seront fiers plutôt que jaloux ; nous ne conserverons que des souvenirs et des regrets, tandis qu'ils ont pour eux tout l'avenir de vos œuvres et des services que vous leur rendrez.

« Adieu, Monseigneur : *ora pro nobis*, et comptez-nous invariablement parmi ceux qui vous respectent et vous aiment le plus. »

Pendant qu'il était vicaire général, il s'était associé à plusieurs laïques des meilleures familles de Nevers, pour former une société d'ouvriers qu'il réunissait tous les dimanches, afin de les arracher au cabaret et de les instruire des vérités religieuses.

Ces ouvriers, dont il avait su gagner l'esprit et le cœur, voulant lui témoigner leur recon-

naissance, lui offrirent un petit souvenir et lui adressèrent cette lettre qui fut lue par l'un d'entre eux :

« Monseigneur,

« Permettez aux ouvriers de Nevers de vous témoigner, par ma voix, toute la vivacité des sentiments dont ils sont remplis pour vous.

« Avant de quitter, pour toujours, le pays qui vous a vu naître, et où vous comptez tant de cœurs dévoués, recevez, Monseigneur, l'expression des regrets que vous y laissez.

« Depuis un mois, vous êtes témoin de la sensation d'allégresse et de regrets produite dans tout le pays par votre nomination à l'évêché de Quimper ; vous avez recueilli sur votre route bien des ovations et des vœux ; mais, nous osons le dire ouvertement, nulle part, Monseigneur, cette heureuse nouvelle n'a été accueillie avec plus de sympathie que parmi les ouvriers de Saint-François-Xavier. C'est que vous avez vécu au milieu de nous comme un père, et les deux années, trop courtes, que vous avez consacrées à notre société, peuvent se résumer en ces paroles de l'Evangile : Il a passé en faisant le bien.

« Recevez donc, Monseigneur, nos remerciements pour tout le bien que vous nous avez fait, pour le charme que votre aimable parole répandait sur nos réunions, pour ces avis éclairés,

pour ces conseils affectueux qui faisaient dire à chacun de nous : C'est bien vrai.

« A vous aussi nos vœux, Monseigneur, à vous notre amour et notre reconnaissance perpétuelle. En nous permettant de déposer à vos pieds l'expression de nos félicitations et de nos respects, daignez en agréer le gage et accepter ce modeste souvenir que la société vous présente. »

Il n'y eut pas seulement que les ouvriers de la société de Saint-François-Xavier à témoigner, par un souvenir, de leurs bons sentiments pour Monseigneur Sargent : le Nivernais tout entier imita leur exemple.

Un comité s'organisa à Nevers et ouvrit une souscription dans le département de la Nièvre, dans le but d'offrir à l'Evêque de Quimper un souvenir qui lui rappelât tous les habitants de son cher pays. Le chiffre de la souscription prouva combien le nouveau Prélat était aimé et regretté : il permit de lui faire hommage d'une très-riche chapelle dont Sa Grandeur était justement fière, non pas tant à cause du don en lui-même qu'à raison du sentiment qui l'avait provoqué. Honneur et merci à ceux qui surent si bien apprécier le talent et reconnaître les services rendus ! Honneur et merci à ceux qui surent si bien apprécier le prêtre et le pontife selon le cœur de Dieu ! Ah ! ils savaient ce qu'ils

perdaient, et nous ne savions pas encore ce que nous gagnions !

II.

Ses armes. — Son entrée à Quimper. — La cantate des séminaristes.

Evêque d'une cathédrale dédiée à la Très-Sainte-Vierge, et d'un diocèse baigné en grande partie par les flots de la mer, il prit pour armes l'image de Marie, avec cette devise : *Ave, maris stella !* Il mettait ainsi son épiscopat et son troupeau sous la protection toute spéciale de la Mère de Dieu ; il prenait pour guide dans la carrière difficile qu'il allait parcourir cette étoile dont la lumière empêche de s'égarer. Il savait qu'il y a souvent dans la vie d'un évêque des jours sombres comme une nuit noire, des jours où sa barque agitée sur les flots est menacée de se briser contre les écueils. Il voulut avoir toujours devant lui, pour rasséréner son existence et diriger ses pas, celle dont l'image réjouit comme un rayon de soleil et éclaire comme un phare lumineux.

Plus tard, sur sa crosse pastorale, dont la volute représente Marie écrasant la tête

du serpent, il fit inscrire dans l'énergique langue des Bretons une touchante invocation à Notre-Dame de Rumengol : *Itron Varia Rumengol, en hor feiz coz hon dalc'hit oll* : Notre-Dame de Rumengol, gardez-nous tous dans notre vieille foi.

Ainsi armé chevalier de la Très-Sainte-Vierge, appuyé sur elle, celui qu'à son premier voyage *ad limina*, Pie IX appela l'évêque de la Madone (*il vescovo della Madonna*) se hâta de se rendre au milieu du troupeau auquel il devait se dévouer sans réserve.

Il fit son entrée à Quimper, le 7 Juin 1855. Les principales autorités civiles et ecclésiastiques de la ville épiscopale, s'étaient rendues au devant de lui jusqu'à Saint-Ivi, petit village à 3 lieues de Quimper. Le clergé et le peuple accourus en grand nombre pour la cérémonie, remplissaient les rues de la vieille cité de Saint-Corentin, la joie dans le cœur et sur le visage : ils avaient perdu un saint évêque et un bon père ; Dieu leur donnait encore un pontife et un père que sa réputation de piété et de bonté avait précédé parmi eux. Pour lui, au milieu de tout cet immense cortège et de la joie universelle, il était triste. « Une seule pensée me préoccupait, disait-il ; je ne pouvais m'en distraire : le jour de mes funérailles, ce sera comme cela ! même peuple, même clergé,

« gé, même déploiement de troupes, etc...
« — On me complimenta ; je ne sais trop ce
« que je répondis. Je montai en chaire, sans
« pouvoir trouver une autre idée : je parlai,
« comme je pus. »

Dès qu'il entra dans son église cathédrale, les élèves de son Grand Séminaire chantèrent une cantate composée par l'un d'entre eux. Les paroles et l'air de ce chant, plein de cœur, qui fut très-heureusement exécuté, émurent le pontife jusqu'aux larmes. Nous publierons ici, afin de les conserver, ces strophes dictées par la piété et l'affection la plus dévouée, dans un style dont l'élégante simplicité et l'excellente latinité charmèrent tous les auditeurs.

Ecce Pater, en Renatus !
Gaudeat Cornubia !
Venit amans, et amatus :
Gaudeat Leonia !

Plaudite, cuncti fideles,
Exultate laudibus ;
Plaude miser, plaude dives,
Præsul datur omnibus.

Jam festivis desolatæ
Cedat luctus gaudiis ;
Sponsus adest viduatæ,
Pater adest orphanis.

O fideles, properate !
Josephus renascitur ;
Genua læti curvate,
Benedicens graditur.

Gens electa, spes altaris.
Fert amoris præmia :
Tu de nobis gloriaris ;
Tua simus gaudia.

Quam defunctus inchoavit
En corona Turrium,
Moriendo salutavit ;
Erigas fastigium !

Sancte præsul Corentine,
Quem dedisti flentibus,
Hunc pastorem, pastor bone,
Serva supplicantibus.

Ave, pulchra maris stella !
Te Renatus invocat :
Vitam, gregem, et sigilla,
Tibi fidens consecrat.

-Ecce pastor, ecce venit,
State, contemplamini :
Benedictus qui procedit,
Ecce Christus Domini.

Filii te venientem
Nunc ovantes adeunt ;
Corde pio te parentem
Jam Britones diligunt.

Munere sacro fungentes
Te magistrum prædicant,

Suas oves deducentes
Te ducem efflagitant.

Virgo, dux apostolorum,
Virgo, cleri domina,
Virgo, lax episcoporum,
Semper hunc illumina.

Per Renatum nos gubernet
Virtus, sapientia ;
Per Renatum fides regnet,
Per Renatum gloria !

III.

Sa première lettre pastorale.

Le lendemain de son arrivée à Quimper, il écrivit à ses diocésains sa première lettre pastorale. Le pontife épanche son cœur dans celui des fidèles qui lui sont confiés : il rend compte des sentiments qui remplirent son âme, le jour où il lui fut dit comme à Abraham :

« Sors de ton pays, quitte tes parents, tes amis, et va dans la terre que je te montrerai. »
« Lorsque le Seigneur nous a montré votre pays et nous a dit de tout quitter pour nous y rendre ; lorsqu'il nous a annoncé que nous devenions le chef et le père d'un grand dio-

cèse dont les fidèles seraient bénis en nous, une vive agitation a régné dans notre âme, et nous avons éprouvé de profondes terreurs. Toutefois, au milieu de tant d'anxiétés, Dieu ne nous laisse pas tomber dans l'abattement ; la confiance en son pouvoir et son amour, plus fort que tout autre sentiment, ranime notre cœur et relève nos espérances. »

Il leur exprime combien il a été touché de l'accueil qui lui a été fait, à son entrée, parmi eux : cet accueil l'encourage...

« Nous trouvons, N. T. C. F., un doux encouragement dans l'empressement que vous avez témoigné à votre nouveau Pasteur, au moment où nous sommes arrivé parmi vous ; combien nous en avons été touché, combien nous en avons été attendri !... »

Il leur dit pourquoi il vient au milieu d'eux, ce qu'il fera...

« Le salut des âmes, voilà la fin de notre ministère, voilà pourquoi nous avons reçu l'onction sainte, pourquoi nous avons été consacré pontife de la loi nouvelle...

« Notre vocation est de vous instruire.... Nous sommes appelé à vous sanctifier... Dieu nous a chargé de vous bénir : c'est avec joie que nous remplirons cette pieuse et paternelle fonction... »

Il est bienheureux et fier de voir ses diocésains attachés au Souverain-Pontife par les liens les plus étroits, ceux de la liturgie Romaine et du dévouement le plus entier.

« Nous rendons grâces au Souverain Maître de ce que la liturgie Romaine est établie parmi vous et de ce que notre diocèse est célèbre entre tous par son dévouement au Siège Apostolique, et son amour pour le successeur vénéré de saint Pierre... »

Il se félicite d'avoir un clergé instruit, célèbre par son zèle et sa fidélité...

Il promet aux élèves du sanctuaire de les aimer d'une manière toute spéciale, de les avoir *toujours présents à sa pensée*. Il encourage ceux qui forment l'esprit et le cœur de la jeunesse : il les exhorte à *conserver avec soin le dépôt qui leur est confié*. Il anime les sœurs de charité, les vierges du cloître à marcher toujours fidèlement dans leur vocation. Il espère enfin que *ses chers et bien aimés diocésains de tout âge, de tout sexe, de toute condition* deviendront, par leur docilité à répondre à sa voix, *son espérance, sa joie, sa couronne de gloire*.

Il termine par cette touchante invocation :

« Dieu saint, Père des lumières, c'est de vous que descend tout don parfait, vous commandez

aux vents et aux tempêtes, éloignez les orages, allumez dans tous les cœurs la flamme vivifiante de votre amour, jetez un regard de miséricorde sur ce diocèse : *visitez cette vigne que votre droite a plantée elle-même*, versez sur le troupeau et sur le Pasteur vos grâces les plus abondantes, rendez-nous constamment fidèles aux engagements que nous contractons avec votre peuple, afin que nous puissions le conduire sûrement à la vie éternelle, qu'il acquerra *en connaissant que vous êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, votre fils, que vous avez envoyé.* »

Désormais le pasteur et le troupeau, le père et les enfants se connaissent ! L'évêque sait qu'on l'aime déjà ; les fidèles savent qu'ils sont aimés : *Venit amans et amatus*. Entrez-donc, avec confiance, ô pieux Pontife, dans la carrière laborieuse qui s'ouvre devant vous : commencez à travailler au bien des croyantes populations soumises à votre juridiction ; et vous, habitants de la Cornouaille et du Léon, répondez aux soins et aux travaux de votre Pasteur ; il se dépensera et se sacrifiera tout entier pour le salut de vos âmes (1) ; écoutez sa voix, elle ne se lassera pas de vous faire entendre les divins enseignements de N. S. J.-C. Suivez ses

(1) *Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.* — 2. Cor. 7-3.

exemples : il ne cessera de marcher dans les sentiers de la vertu et du devoir.

IV.

Sa visite à Saint-Pol et dans les principales villes de son diocèse. — La vie d'un évêque, vie de labeurs. — Son enseignement. — Résumé de ses mandements, lettres pastorales etc... — Il enseignait en particulier les ignorants... dans ses visites pastorales... — Il établit les conférences ecclésiastiques. — Il prêche l'instruction des populations dans les synodes diocésains — les retraites pastorales... — Il fortifie au petit séminaire l'étude du catéchisme. — Soins qu'il prend de son grand séminaire pour étendre la science des jeunes clers. — Il fonde le journal breton *Feiz ha Breiz*. — Il fait traduire en Breton plusieurs excellents livres pour l'instruction des gens de la campagne.

Quelques jours après son entrée solennelle à Quimper, il voulut aussi prendre possession de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, le second fleuron de sa couronne épiscopale. Il reçut dans la cité de Léon le même accueil empressé, les mêmes témoignages d'amour et de respect. Il visita, dans ce même voyage, Morlaix, Brest et les paroisses qui se trouvaient sur son passage : partout les populations joyeuses accouraient pour contempler les traits de leur nouveau pasteur et s'agenouillaient pour recevoir ses pre-

mières bénédictions. Pour lui, touché de toutes ces marques de respect et d'affection, il rentra dans sa ville épiscopale, heureux de consacrer le reste de sa vie au bien d'un peuple aussi bon et aussi profondément chrétien.

L'apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée qu'il avait établi évêque d'Ephèse, lui dit : *Labora sicut bonus miles Christi-Jesu* : travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ ; en d'autres termes, souvenez-vous que l'évêque est surtout soldat de Jésus-Christ. Sous un chef qui a tant travaillé et souffert, travaillez vous-même, et mettez-vous généreusement à la peine, pour accomplir votre ministère. Le nouvel évêque de Quimper avait bien médité et mis en pratique cette recommandation de l'apôtre des nations, lorsqu'il était simple prêtre : on l'a vu, il avait toujours aimé le travail, il n'avait jamais faibli à l'heure de la peine. Mais s'il a été dit au prêtre et à tous les enfants d'Adam de travailler et de souffrir, ce devoir incombe spécialement à l'évêque. Celui qui accepte le gouvernement d'un diocèse accepte, en même temps, la loi du travail dans toute sa rigueur ; il doit se renoncer complètement lui-même, pour ne plus s'appartenir ; il doit se résigner à être le serviteur de tous ; il doit être prêt à tout souffrir pour l'amour de son devoir. Monseigneur Sargent, le jour où il se laissa im-

poser par obéissance le fardeau de l'épiscopat, savait ce à quoi il s'engageait. Il commença donc immédiatement la vie laborieuse et pénible qu'il devait, malgré son fâcheux état de santé, mener durant plus de seize années, sans jamais se plaindre, sans jamais demander merci.

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre, peuvent seuls dire combien méritoire fut l'existence de ce prélat qui, passant très-souvent les nuits sans sommeil, paraissait toujours le même aux heures du travail, gardant le même courage, la même sérénité d'humeur qu'aux intervalles où son mal le laissait en repos.

Il avait écrit dans sa première lettre pastorale qu'il était chargé d'instruire son peuple : « Notre vocation est de vous instruire. » Il remplit scrupuleusement et constamment ce devoir. Regardant l'ignorance comme la source de tous les désordres, comme la cause de la perte d'un nombre incalculable d'âmes, il faisait tout ce qui dépendait de lui pour la dissiper, soit par ses prêtres, soit par lui-même, au moyen de lettres pastorales, de mandements ou d'autres écrits appropriés aux circonstances et aux besoins actuels de ses diocésains. Un résumé des diverses instructions qu'il leur adressa pendant son épiscopat, montrera qu'il comprenait bien sa mission sur ce point.

Dans son premier mandement de carême en

1856, il traita la question de la foi. Il expose, avec clarté, les motifs que nous avons de croire aux vérités de la religion ; il montre que si nos mystères sont au-dessus de la raison, ils n'y sont pas contraires. Il constate que son diocèse a conservé jusqu'à ce jour la foi, malgré toutes les attaques de l'hérésie : mais il regarde comme un devoir de signaler à ses chers diocésains les périls que court aujourd'hui cette foi traditionnelle.

La même année, à l'occasion du 2^e anniversaire de la fête de l'Immaculée-Conception, l'évêque de la Madone écrit une petite lettre à la louange de celle qu'il a choisie pour la reine et la lumière de son épiscopat. Il se hâte de lui payer son tribut d'hommages, de lui offrir, avec les prémices de sa parole épiscopale, son bouquet de fête. Il demande à ses collaborateurs un résumé succinct de tout ce qui concerne le culte de la Sainte Vierge dans leurs paroisses.

Le sujet du mandement du carême de 1857, c'est l'espérance, et la charité celui du mandement de 1858. Ces deux mandements sont très-nourris de textes de la Sainte Ecriture : au reste, tous les écrits de l'auteur ont ce cachet qui prouve la science qu'il avait du livre par excellence, de la Sainte Bible.

Dans son premier mandement sur la foi, il avait indiqué les pardons ou fêtes patronales

comme un moyen de conserver et de développer dans notre pays cette vertu théologale. Au mois d'Avril 1857, il écrivit une lettre pastorale fort touchante sur ces *pardons* et fêtes patronales, si aimés des Bretons.

Vivement préoccupé du sort du pauvre mendiant dans son diocèse, il voulut, en essayant d'éteindre la mendicité, venir en aide à l'âme de l'indigent. Au mois de Décembre 1857, il publia, dans ce but, une circulaire que les économistes et les philanthropes modernes feraient bien de méditer. La religion seule peut relever le pauvre.

« En vain, on classera les indigents dans des catégories méthodiques ; en vain, on leur donnera leur ration, leur plaque, leur numéro : les plus ingénieuses combinaisons échoueront contre la haine du travail, contre les habitudes du cabaret et les traditions d'indépendance. Il faut, pour les transformer, un autre missionnaire que le commissaire de police ; Dieu refuse à l'argent, à la science, à la force, à la puissance, ce qu'il réserve à la charité chrétienne (1). »

Au carême de 1859, afin d'exciter le zèle des fidèles en faveur de l'œuvre de la Propagation de la Foi, il fit un mandement sur cette excellente œuvre, et il conclut en déclarant qu'il

instituait une commission chargée de la développer dans son diocèse.

Au mois d'Octobre de la même année, il adresse à son troupeau l'allocution prononcée par le Souverain-Pontife, Pie IX, dans le consistoire secret du 26 Septembre : à cette occasion, il ordonne des prières pour les besoins de ce Père vénéré, dépouillé de ses états ; il montre et qualifie l'indignité de ces spoliations.

Le mandement du carême de 1860 est une chaleureuse invitation aux familles chrétiennes d'instruire les enfants, de leur faire le catéchisme. Jusqu'à ce jour, le pays a été protégé contre l'erreur ; à présent le flot monte... il faut plus d'instruction religieuse.

« Notre diocèse a pu, malgré le malheur des temps, conserver une large trace des travaux de ces anciens prêtres de Cornouailles et de Léon, aussi dévoués que capables, dont le clergé actuel fait revivre dignement la mémoire ; mais il faut l'avouer sans détour, ce qui a suffi jusqu'ici ne serait point assez pour l'avenir. Le mouvement des populations, l'instabilité des familles, leurs sollicitudes multipliées outre mesure, le luxe et ses convoitises dévorantes, le débordement des mauvaises doctrines qui nous envahissent sous toutes les formes : ces causes diverses et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, exigent aujourd'hui, si vous

(1) Page 9 du mandement.

voulez sauver la foi de vos enfants, des soins et des précautions dont vos pères pouvaient se passer peut-être en des temps meilleurs. Nourris des vérités religieuses, ils se plaisaient au milieu des chants et des cérémonies qui en rappellent les grands mystères. Ils aimaient les traditions dont leurs saints ont rempli le pays ; pour tout le reste, retranchés dans leur langage et leur costume, préservés par leurs landes et leurs grèves menaçantes, ils n'avaient à redouter ni les systèmes aventureux qui bouleversent les sociétés, ni les publications immondes, ni les feuilletons extravagants qui, maintenant, se glissent partout. »

Le 6 Août 1860, il fit un appel à la charité de ses diocésains en faveur du Vicaire de Jésus-Christ appauvri et réduit à l'aumône ; en faveur des chrétiens d'Orient pillés et massacrés par les mécréants.

Au mois d'Octobre de la même année, il revient, dans une sorte de compte-rendu, sur la question de l'assistance des pauvres et de l'extinction de la mendicité.

Au mois de Décembre suivant, il annonce son premier voyage au tombeau des apôtres. C'est le père de famille qui, avant d'aller visiter le père de la grande famille chrétienne, dit à ses enfants quelle est l'autorité de celui qu'il va vé-

nérer, quelles sont ses prérogatives, quels sont ses besoins...

Le mandement du carême de 1861 est consacré par le prélat arrivant de Rome, à rendre compte de son pieux pèlerinage. Il dit « ce qu'est Rome, ce qu'on y trouve ; comment elle porte les esprits droits et sérieux à des conclusions qu'il est impossible de ne pas admettre. »

Au mois de Mars 1861, il annonce sa visite pastorale : il profite de cette occasion pour rappeler le but de la visite épiscopale : « établir la saine doctrine, veiller à la conservation des bonnes mœurs, exciter le peuple à l'amour de la religion. »

Au mois de Janvier 1862, il publie un mandement, afin d'ordonner des quêtes pour le dîner de Saint-Pierre. Il y montre la nécessité du pouvoir temporel du chef de l'Eglise.

Le mandement du carême de 1862 traite de l'Eglise. Il donne les signes auxquels on reconnaît la véritable Eglise ; il met en garde contre les faux prophètes, contre ceux qui singent la vérité ; il parle de la mission des apôtres, de celle de saint Pierre, de l'autorité spirituelle et temporelle de ses successeurs.

Le jour de la fête de l'Ascension, en 1862, le prélat se trouvait à Rome pour la canonisation des martyrs Japonais : il ne pouvait être pré-

sont au *pardon de Rumengol*, le jour de la Trinité. Il écrit une lettre aux pèlerins pour leur exprimer tous ses regrets de ne pouvoir aller prier avec eux dans le sanctuaire qu'il aime tant, devant l'image vénérée qu'il a couronnée... Dans cette lettre pleine d'une expansion touchante, il rappelle à ses chers pèlerins l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ dans la canonisation des saints; leur fin dernière qui est Dieu, etc...

Au mois de Janvier 1863, il prescrit une quête dans tout son diocèse pour les ouvriers sans travail, il rappelle le précepte de l'aumône et de la compassion pour les pauvres...

Au carême de 1863, il présente Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie, comme le seul modèle que le chrétien doit imiter, s'il veut arriver au bonheur.

Au mois de Mai de la même année, il publie une instruction sur Notre-Seigneur présent au très-saint sacrement de l'autel. Il règle les processions de la Fête-Dieu, en rappelant les lois liturgiques qui les concernent.

Au carême de 1864, le mandement est comme la suite de celui de 1863, il entretient les fidèles de l'imitation de Jésus-Christ.

Au mois de Décembre 1864, il publie l'indulgence plénière, en forme de jubilé, accordée

par le Souverain-Pontife; il saisit cette occasion, pour exposer de la manière la plus nette le but et les avantages du jubilé.

Au mois de Janvier 1865, le Gouvernement ayant défendu de publier l'encyclique du 8 Décembre, dans laquelle le Saint-Père signalait certaines erreurs..., il protesta avec énergie contre cette mesure inique...

« Nous sommes obligés nous, s'écrie-t-il, de recevoir les enseignements du successeur de saint Pierre et de les distribuer aux fidèles; sans cela, il n'y aurait plus de liberté, ni d'Eglise catholique... »

Au carême de 1865, il prêche l'incarnation de J.-C.; il montre « que l'union du Verbe divin avec la nature humaine éclaire tout et répand une splendeur admirable sur les graves questions de l'âme, de la liberté, du salut, de la vie et de la mort. »

Au mois d'Avril 1866, il recommande le dîner de Saint-Pierre. Il engage les jeunes gens à s'enrôler sous les drapeaux du gouvernement pontifical.

Dans son mandement du carême de 1866, il montre l'obligation qu'a tout chrétien de se soumettre aux rigueurs de l'abstinence.

« Nul n'a opéré son salut sans s'imposer des privations, sans s'abstenir de beaucoup de cho-

ses, sans porter en son corps la mortification de Jésus-Christ... »

Au mois d'Octobre, il demande des prières pour le Saint-Père. Il affirme la nécessité de son indépendance temporelle...

Au mois de Novembre 1867, il communique à son peuple les plaintes du chef de l'Eglise contre les envahisseurs de ses états. Puis il répond à ceux qui disent que le Pape devrait céder à la révolution, *se réconcilier avec l'Italie*, comme l'écrivent même certains catholiques libéraux...

« Croyez-vous, N. T. C. F., qu'on fasse tant de bruit uniquement pour avoir Rome et sa banlieue ? Que leur importe une ville de sanctuaires et de pieux souvenirs ? Ils s'inquiètent fort peu des marais et des terres incultes qui l'environnent. Ce qu'ils veulent, c'est attaquer l'autorité dans son centre le plus vénéré, c'est imposer silence à cette voix qui s'est toujours élevée à travers les siècles pour flétrir l'erreur, la violence et l'oppression, qui a toujours proclamé que le mal était mal, et que le bien était bien. »

Les enseignements de la foi font l'objet du mandement du carême de 1867.

Il signale, dans le mandement du carême de 1868, les dangers des mauvaises lectures : il

dépeint les ravages qu'elles opèrent dans les âmes.

Au carême de 1869, il rappelle le précepte de la sanctification du dimanche. Dieu bénit ceux qui l'observent. Il punit, même dès ce monde, ceux qui le transgressent.

Au mois de Mars de la même année, à l'occasion du 50^e anniversaire de la première messe célébrée par Sa Sainteté le Pape Pie IX, il exalte la fermeté du Saint-Père. Il le présente aux fidèles comme *l'exemple de toutes les vertus*...

Au mois de Mai 1869, il promulgue l'indulgence plénière, en forme de jubilé, accordée en vue du prochain concile par le Saint-Père. Il explique brièvement pourquoi ont lieu les conciles, ce qu'on y fait.

Au mois de Novembre 1869, il annonce son départ pour le concile. Il dit les raisons pour lesquelles Pie IX réunit ce concile. Il proclame nettement les prérogatives du Souverain-Pontife, et notamment son infaillibilité dont il devait être, à Rome, un des plus zélés partisans.

Au carême de 1870, il était au concile du Vatican. On n'a pas oublié toutes les déclamations de la presse anti-religieuse, les manœuvres de catholiques, soit-disant sages et modérés, contre l'infaillibilité du chef de l'Eglise.

Le pasteur absent craint que le loup n'entre

dans sa bergerie ; le père de famille éloigné de ses enfants sait tout ce qui se dit et se fait pour les entraîner dans la grande erreur du jour ; il se trouve au foyer même de l'opposition ; il voit mieux que personne le venin subtil de cette doctrine libérale, qui cache dans son sein la pire des hérésies, qui est, au sentiment de Pie IX lui-même, le mal le plus redoutable de notre société en France. Il veut prémunir son troupeau contre ce mal ; dans ce but, il lui adresse un mandement sur l'autorité du Souverain-Pontife, et tout spécialement sur son infailibilité.

A son retour du concile, une révolution s'opère en France ; le pays est tout bouleversé. Le 22 Septembre 1870, il donne aux électeurs les avis les plus sages.

Au mois d'Octobre 1870, il s'élève et proteste avec force contre l'envahissement de Rome et des états de l'Eglise.

Au mois de Décembre 1870, il rappelle à ses diocésains le grand précepte de la charité envers le prochain ; il leur demande des secours pour nos pauvres soldats prisonniers en Prusse.

Le mandement du carême de 1871 nous présente un énergique tableau de ce que deviennent les peuples et les rois, quand ils abandonnent la justice et la loi de Dieu.

Au mois d'Avril 1871, au milieu des désastres

de notre malheureuse patrie, il signale les crimes qui attirent les châtimens de Dieu.

Au mois de Mai de la même année, il demande des prières pour la France ; il exhorte les fidèles à recourir à Dieu, à mettre en lui leur confiance.

Après avoir lu cette énumération des diverses instructions qu'il adressa à son troupeau (1) pendant les seize années de son épiscopat, ne peut-on pas dire que Mgr Sargent ne vivait que pour instruire son peuple. Vous pouviez bien, ô saint Pontife, dire aussi avec vérité à vos fidèles diocésains les paroles que saint Paul adressait aux habitants de Milet : « Servant Dieu avec humilité, je n'ai jamais manqué de vous annoncer les vérités saintes, soit en public, soit en particulier. »

Outre cet enseignement public dont nous venons de parler, que de fois il enseigna en particulier de pauvres âmes qui recouraient à ses lumières pour connaître la vérité !

Nous pourrions mentionner ici plusieurs lettres qu'il écrivit pour éclairer des esprits aveuglés par de fausses doctrines.

Débiteur envers tous, dépositaire de la science sacrée, ayant les lèvres consacrées à l'Evangile,

(1) Afin que son enseignement atteignit tous les fidèles de son diocèse où la langue bretonne est parlée dans toutes les campagnes, Mgr Sargent faisait traduire ses principaux écrits en Breton.

il se faisait un devoir d'annoncer les vérités saintes à tous ceux qui en avaient besoin. Un homme du monde avait des idées peu justes sur l'Eglise, sa divine constitution, sa hiérarchie ; cet homme lui écrivit de très-longues lettres pleines d'objections contre l'autorité du Souverain-Pontife, etc. ; le digne prélat discutant à fond toutes ses objections, échangea plusieurs lettres avec lui, prenant sur ses nuits le temps nécessaire pour formuler des réponses exactes et lumineuses.

Une autre fois, un jeune homme du peuple vint lui demander l'éclaircissement de doutes qu'il avait sur la religion : il le reçut souvent, l'instruisit lui-même et l'éclaira. Puis, comme il devait s'absenter pour assez longtemps, il pria un des prêtres qui vivaient auprès de lui de continuer son œuvre, en complétant l'instruction religieuse du jeune homme.

Il instruisait encore dans ses visites pastorales. Là où il pouvait porter la parole, comme dans les villes et les maisons d'éducation, il n'y manquait jamais. Dans les campagnes où la langue bretonne est en usage, il avait soin de se faire suppléer par un des prêtres qui l'assistaient.

Mais l'évêque ne peut demeurer longtemps dans chacune des paroisses de son diocèse ; il ne peut donc donner qu'en passant aux populations qu'il visite le bienfait de l'instruction chré-

tienne ; il ne peut que leur adresser quelques paroles rapides. C'est aux prêtres qui résident au milieu d'elles à leur enseigner, chaque jour, la science du salut, à suivre leurs progrès dans cette science. Aussi, plus le prêtre est instruit lui-même, plus il est apte à instruire les autres. Vivement préoccupé de l'instruction de son peuple, notre évêque travailla tout le temps de son épiscopat, à développer chez ses prêtres l'amour de l'étude et de la science ecclésiastique.

« Si mes prêtres savent bien leur théologie, disait-il, mes fidèles sauront bien leur catéchisme. »

Pour atteindre ce but, il rétablit dans son diocèse les conférences ecclésiastiques qui n'y existaient plus, depuis notre funeste révolution française. Tout le monde sait combien ces conférences sont utiles au prêtre, pour l'aider à développer et à conserver la science de son état. Les Souverains-Pontifes les ont toujours instamment recommandées aux évêques, et saint Charles Borromée ne trouva pas de moyen plus efficace pour combattre l'ignorance de son peuple que le rétablissement des conférences ecclésiastiques dans le diocèse de Milan : en instruisant les prêtres, il instruisait ses diocésains.

Que ne fit pas notre prélat pour donner de l'intérêt à ces réunions, pour y exciter la pieuse émulation de son clergé ? Honneur et merci au saint pontife qui, dès les premières années de son

administration, nous a dotés de ce bienfait inappréciable !

Cultivé par des mains habiles, cet arbre de la science sacrée a produit parmi nous des fruits qui se multiplient chaque année : puisse-t-il étendre ses rameaux sur ce vaste diocèse, de manière à ce que les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les fidèles viennent s'y reposer ! Puissent ses fruits croître au centuple, de manière à rassasier et les pasteurs et le troupeau, tous ceux en un mot qui, sur ce sol de foi, ont faim de la doctrine du salut !

Dans les synodes qu'il tint, la question première et principale fut toujours l'instruction des fidèles, le catéchisme. « La première chose que nous devons traiter, dit-il dans le discours d'ouverture (1) de son premier synode, c'est l'enseignement de la doctrine chrétienne que l'on doit ranger sans nul doute parmi les principaux devoirs de la charge pastorale. Or, cet enseignement chrétien, il n'est pas facile de le donner, comme il convient, au peuple fidèle de notre pays, etc. »

La difficulté d'instruire nos populations de la religion vient des divers catéchismes en usage parmi elles : ceux de Cornouailles, de Léon, de Tréguier et de Vannes. Quand un enfant change

(1) Ce discours est écrit en latin : nous en avons traduit les passages que nous citons.

de quartier ou même parfois de paroisse, il doit changer de catéchisme : on comprend quelle confusion doit jeter ce changement dans la mémoire et l'esprit de ce pauvre enfant. La solution du problème de l'unité du catéchisme dans son diocèse fut la grande préoccupation de sa vie épiscopale ; il en parlait à chaque instant.

Dans le discours d'ouverture (1) de son deuxième synode, il avait dit que le prêtre était parfait, s'il imitait Notre-Seigneur Jésus-Christ en trois choses : l'entretien avec Dieu dans l'oraison, le renoncement à soi-même, l'instruction du prochain. — « Les deux premières choses (nous traduisons le texte latin du discours), ornent bien l'homme de Dieu, la troisième fait, à proprement parler, le pasteur, comme le montre cet oracle du prophète Jérémie :

« Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, et ils vous nourriront de science et de doctrine. »

« De toutes les calamités qui peuvent affliger l'héritage du Seigneur, ajoute-t-il, on ne pourrait guère en citer aucune qui soit pire que l'ignorance des choses divines. » C'est donc aux prêtres à chasser cette ignorance par de solides instructions. Il ne leur demande pas de longs et

(1) Dans les avis qu'il donnait à son clergé, aux retraites pastorales, il s'appesantissait, tous les ans, sur le catéchisme et les prônes. Il voulait que l'on fit le catéchisme, tous les jours de l'année, autant que possible.

beaux discours ; qu'ils fassent tout bonnement le catéchisme ; qu'ils prêchent, suivant le précepte du Concile de Trente, avec brièveté et facilité, c'est-à-dire avec simplicité : *cum brevitate et facilitate sermonis*. Le prélat s'étend longuement sur ce point : il donne la manière d'enseigner avec fruit ; il signale les défauts à éviter dans la prédication. Il supplie ses chers collaborateurs de mettre la main à cette œuvre à laquelle travaillèrent les premiers apôtres de ce pays... Toute la sollicitude du premier pasteur pour l'instruction de son troupeau se montre dans ces pages vraiment éloquentes. Il dit à ses prêtres : Si vous aimez Dieu, et si vous aimez vraiment en Dieu ceux que vous instruisez, votre parole sera ardente comme un flambeau, car c'est le cœur qui rend éloquent. On pourrait dire aussi de l'évêque de Quimper prononçant ce discours synodal : c'est parce qu'il avait l'amour de Dieu dans le cœur, et qu'il aimait ses diocésains en Dieu, c'est pour cela qu'il était éloquent, lorsqu'il laissait parler son cœur de la nécessité et de la manière d'instruire ceux qu'il aimait.

Il voulait qu'on instruisit solidement les enfants : ils sont l'avenir du pays. Il exhortait les curés à prêcher le dogme surtout ; il leur désignait le catéchisme romain comme leur guide et leur *vade mecum* dans leurs prédications. Il les

suppliait d'inviter les parents à catéchiser les enfants au foyer domestique, à lire la vie des saints. Quand il visitait les écoles, il demandait aux maîtres et aux maîtresses où ils en étaient au point de vue de l'enseignement religieux. Il leur démontrait devant leurs élèves la nécessité de cet enseignement qui prime tous les autres. « Il est bon sans doute, disait-il, il est même nécessaire de savoir lire, écrire et compter. Mais on peut à la rigueur, (n'en déplaise aux partisans de l'instruction obligatoire), on peut ignorer tout cela et être un honnête homme, un bon chrétien ; mais ce qu'on ne peut ignorer, sans péché, sans compromettre son salut éternel, c'est la connaissance de Dieu, des mystères et de sa fin dernière. »

Que ne fit-il pas dans son petit séminaire pour y développer l'instruction religieuse ? Il nomma une commission chargée d'inspecter les études ; mais il lui donna le mandat spécial d'y surveiller l'enseignement de la religion. Il se faisait rendre compte du degré d'instruction religieuse de chaque classe. Il voulait renforcer cette instruction, en introduisant le catéchisme du concile de Trente dans les classes supérieures. « De cette façon, disait-il, j'aurai dans mon petit séminaire de petits théologiens tout préparés à entrer soit au grand séminaire, soit dans le monde, s'ils ne se destinent pas au sacerdoce. »

Pour augmenter encore la science sacrée de ses chers enfants, il introduisit dans les classes plusieurs auteurs chrétiens, comme la vie des hommes illustres de l'Eglise, l'apologétique de Tertullien, les actes des apôtres, etc., etc.

« Pourquoi, disait-il, ne pas orner, dès le collège, l'esprit et la mémoire de ces enfants des faits de l'histoire de l'Eglise : cette science leur sera plus utile que l'histoire des faux dieux du paganisme et de ses héros imaginaires ? »

Mais si le zélé prélat prenait tant de souci de l'enseignement de la religion dans son petit séminaire, on se demande quelle devait être sa sollicitude à cet égard touchant son grand séminaire. On peut dire qu'il pensait sans cesse aux moyens d'y développer la piété et la science. Le grand séminaire est en effet l'école où se forme le clergé. C'est là que l'on pose les fondements solides de la science ecclésiastique. Aussi avait-il soin de choisir parmi ses prêtres ceux qui étaient le plus capables d'enseigner les jeunes clercs.

Pour instruire les habitants des campagnes, il fonda le journal breton *Feiz ha Breiz*. A une époque où la presse anti-religieuse répand même jusque dans nos hameaux le venin de ses mauvaises doctrines, il voulut lui opposer une feuille catholique. Rédigé dans un style plein de

simplicité et de clarté, *Feiz ha Breiz* atteint bien ce but, en répondant sous forme d'histoires aux objections les plus populaires contre la religion, l'Eglise, le Souverain-Pontife et le clergé..., en racontant la vie des saints qui ont illustré et sanctifié notre pays... Dans ce but encore, il fit traduire en Breton plusieurs livres de piété, notamment un excellent abrégé de la Bible écrit en Allemand et illustré de gravures. Pour surveiller l'impression de cette traduction, il envoya un de ses prêtres à Ensielden, en Suisse, où le travail se faisait. C'est aussi à lui que l'on doit la traduction en Breton du livre de la bonne mort du Père Lefèvre, des réponses de Monseigneur de Ségur et de plusieurs autres bons livres.

Bien qu'il ne parlât pas le Breton, il ne négligea rien pour le maintenir et le développer dans son diocèse. Il encourageait et favorisait les prêtres qui l'étudiaient et le cultivaient d'une manière spéciale. Aussi lui a-t-on rendu le glorieux témoignage qu'aucun prélat ne fit autant que lui pour notre précieuse langue bretonne.



V.

Il sanctifie son peuple par ses exemples. — Sa visite quotidienne au Saint-Sacrement dans sa cathédrale. — Les missions et retraits. — Il développe la dévotion à Marie. — Notre-Dame de Rumengol. — Le couronnement de Notre-Dame de Guingamp. — Son discours. Appréciation de ce discours par M. Louis Veullot. — Il crée de nouvelles paroisses, de nouveaux vicariats. — Les difficultés qu'il rencontre. — Sa persévérance. — Il développe d'une manière merveilleuse l'œuvre de la propagation de la foi. — Son zèle pour les confréries. — L'archiconfrérie de la sainte agonie. — Ses allocutions aux jeunes prêtres après les ordinations. — Ses allocutions au séminaire, le jour de la Présentation de la Sainte-Vierge.

L'évêque de Quimper avait annoncé qu'il venait dans son diocèse pour sanctifier les âmes qui lui étaient confiées. Voyons comment il remplit encore ce devoir.

L'évêque, comme le prêtre, sanctifie les âmes de deux manières : d'abord en donnant lui-même l'exemple de la sainteté, puis en la prêchant aux autres et en leur donnant tous les moyens d'y arriver.

Notre évêque avait compris et pratiqué de bonne heure cette parole de l'apôtre : « La volonté de Dieu est que vous soyez saints. » Et cette autre parole : « La piété est utile à tout. » Dans la première partie de sa vie, nous avons vu

qu'il craignait Dieu, enfant, jeune homme dans le monde, au milieu des mille séductions de Paris ; entré au séminaire, cette crainte salutaire que Dieu n'accorde qu'à ceux qui marchent dans la sainteté, augmenta encore ; il la conserva étant prêtre, il y vieillit et mourut.

Un de ses amis intimes nous disait : « Votre évêque a toujours eu horreur du péché, il a toujours eu une conscience délicate et timorée. » Ce témoignage, tous ceux qui ont vécu près de lui le confirmeront. Levé de grand matin, il ne manquait jamais de sanctifier les prémices de sa journée par l'oraison. En voyage, il donnait toujours ce bon exemple à son compagnon. Avec quelle piété il disait son chapelet ! Que de fois il nous édifia par cette ponctualité à ne pas omettre ses exercices de piété ! En se mettant en route, il n'omettait jamais la récitation de l'itinéraire des clercs. Les habitants de la ville épiscopale pourraient dire que chaque soir, entre 4 et 5 heures, il se rendait dans sa cathédrale où il passait environ une demi-heure devant le Saint-Sacrement, à la grande édification des fidèles. Pendant le siège de Paris, une dame réfugiée à Quimper nous disait : « Que j'aime à voir votre évêque prier dans sa cathédrale. Il y vient tout simplement tout seul, il se met dans un coin, et là il reste longtemps en oraison. Je sais son heure, j'y viens souvent alors, car cela m'é-

diffie beaucoup. Une autre chose qui nous touche tous, nous autres étrangers, c'est que nous ne le voyons manquer à aucun office public de son église.»

Il tâchait donc de vivre lui-même dans la sainteté, celui qui venait, au nom de Dieu, sanctifier les autres. Nous disons plus, en vivant de la sorte, il sanctifia un grand nombre d'âmes. Il sanctifia toutes celles qui purent voir son exemple. A tous ses diocésains il put vraiment dire comme l'apôtre : « Soyez mes imitateurs, comme je suis l'imitateur de J. C. ! Soyez saints, comme je m'efforce de l'être moi-même ! »

L'exemple sans doute est un puissant moyen de sanctification, mais le pasteur des âmes, l'évêque surtout a encore l'obligation stricte de prendre tous les autres moyens possibles pour sanctifier son peuple. Votre saint évêque, ô fidèles de Cornouailles et de Léon, n'épargna rien pour faire de vous des saints. Il se dépensa et il dépensa en quelque sorte ses prêtres pour atteindre ce but.

N'est-ce pas pour vous sanctifier qu'il donna un si grand élan aux missions dans son diocèse, de manière à ce que chaque paroisse puisse en avoir une tous les 10 ou 15 ans ? N'est-ce pas pour vous sanctifier, habitants de Quimper, et donner l'exemple aux autres paroisses, qu'il donna à grands frais à sa ville épiscopale une

mission française et bretonne qui a ramené parmi nous tant d'âmes éloignées de Dieu ? N'est-ce pas pour vous sanctifier, bons habitants des campagnes, qu'il s'occupa avec tant de sollicitude des retraites bretonnes qui ont lieu périodiquement dans certaines maisons religieuses ? N'est-ce pas pour vous sanctifier qu'il mit tant de soin dans le choix des prêtres appelés à les diriger ?

Afin de montrer tout le prix qu'il attachait à ces missions et retraites, on le voyait faire des 15 ou 20 lieues et plus, s'il le fallait, pour aller présider à la clôture de ces saints exercices. Rien ne l'arrêtait, ni la mauvaise saison, ni le triste état de sa santé, quand il s'agissait de poser un acte qui put édifier les populations et les porter à estimer la sainteté à laquelle tout chrétien est appelé.

Il est une chose qu'il aima par-dessus tout ; une chose qui est le signe des élus et conduit infailliblement à la sainteté commencée de ce monde et à la sainteté consommée de l'autre vie, c'est la dévotion à la Très-Sainte Vierge. Que ne fit-il pas pour la développer dans son diocèse ?

Quand il arriva parmi nous, c'était sous les auspices de Marie, appuyé sur son bras maternel, armé, revêtu en quelque sorte de Marie,

comme cette femme dont parle saint Jean, qui avait le soleil pour vêtement. Dès le début de sa carrière épiscopale, il se déclara le chevalier de la Très-Sainte Vierge et spécialement de Notre-Dame de Rumengol.

A distance à peu près égale de Quimper et de Brest, à 2 kilomètres de la petite ville du Faou, sur le versant d'une colline couverte de verdure, on aperçoit un modeste village dont les rares habitations sont dominées d'un côté par l'église dont le clocher s'élève pieusement dans l'air, comme un doigt, pour dire au voyageur : Regarde le ciel ! d'un autre côté par une image de la Reine du ciel ouvrant les bras, comme pour dire au chrétien : Mon enfant ! viens à moi, je suis ta mère. Cette église est celle de Notre-Dame de Rumengol dont l'évêque de Quimper s'éprit d'amour, non pas à cause de l'édifice en lui-même qui n'a rien de très-remarquable, mais parce que c'est un sanctuaire de la Mère de Dieu.

Le pèlerinage de N.-D. de Rumengol est sans doute fort ancien en ce pays ; il était donc en honneur, quand Mgr Sergent fut placé à notre tête. Mais quelqu'un me démentira-t-il, quand je dirai qu'il a augmenté du double où même du triple le nombre des pèlerins qui viennent, chaque année, visiter cette église bénie ?

Dès la première fois qu'il assista au pardon de

Rumengol, il eut l'idée de demander au Saint-Père le couronnement de la statue vénérée de Notre-Dame. Il lui adressa, le 17 avril 1857, une supplique qui fut exaucée, le 8 Mai suivant. Le Souverain-Pontife, par un Bref spécial, le chargea de couronner, en son nom, l'image de Notre-Dame de Rumengol.

Heureux et fier de l'honneur que le Chef de l'Eglise accordait à sa Madone, l'évêque de Quimper l'annonça à ses diocésains par un mandement où sa dévotion à Marie se montre dans toute sa tendresse. Au reste, toutes les fois qu'il parlait de la Mère de Dieu, sa parole devenait émue, son style revêtait une douce et gracieuse sensibilité.

Il invita son peuple à se rendre nombreux à cette fête du triomphe de Marie. « Préparez-vous, leur disait-il, nos très-chers frères ; disposez vos cœurs et vos âmes à cette journée qui doit être pour tout le diocèse une journée de bénédictions abondantes. » L'appel du pontife fut écouté. On accourut de tous les points du diocèse à Rumengol, le 30 Mai, jour de la Trinité, fixé pour le couronnement. La cérémonie se fit avec une pompe et une solennité vraiment dignes de la foi traditionnelle des Bretons. Toutes les paroisses voisines se rendirent processionnellement à Rumengol ; un grand nombre de paroisses très-éloignées envoyèrent leur

bannière pour orner pendant la fête le sanctuaire de la Vierge-de-Tout-Remède.

A partir du jour où, au nom du chef de l'Église, l'évêque de Quimper couronna de ses mains l'image de N.-D. de Rumengol, la piété des Bretons de l'Armorique, qui recevait aussi ce jour-là sa couronne ou sa récompense, prit un essor et un développement merveilleux. Ah ! c'est qu'ils savaient que leur prélat ne le cédait à aucun d'eux pour la dévotion à cette bonne mère ! Ils savaient qu'il serait toujours rendu, le premier, chaque année, à leur grand pèlerinage. On ne se figure pas la joie des pèlerins de Rumengol, leur pieuse fierté quand, arrivant au sanctuaire béni, ils y trouvaient déjà leur premier pasteur. Pendant tout le temps de son épiscopat, c'est-à-dire, pendant 16 ans, il ne manqua que deux fois au grand pardon de Rumengol, et les deux fois, c'était parce qu'il se trouvait à Rome : en 1862, à la canonisation des martyrs Japonais, en 1870, au concile du Vatican. Encore s'excusa-t-il, en écrivant aux pèlerins tous ses regrets. On comprend que cette fidélité du chef du troupeau à Notre-Dame de Rumengol devait animer et enflammer celle de ses ouailles. L'évêque de Quimper n'allait pas seulement une fois visiter sa chère Madone, il s'y rendait plusieurs fois l'année : il aimait à y conduire ses amis : comme un fils aimant, il

avait besoin de revoir de temps en temps sa mère : comme un fils qui est fier de cette mère qu'il aime, il se plaisait à lui présenter les personnes de sa connaissance. Comme il était heureux de lui conduire les amis qui venaient le visiter de loin !

Un prêtre qu'il aimait autant qu'il l'estimait, à cause des rares qualités de son esprit et de son cœur, avait passé dans son palais un temps assez considérable. Le moment de partir étant venu, l'ami du bon évêque lui annonça que, dans peu de jours, il lui faudrait le quitter. — « Vous avez tort de nous quitter si tôt : en tout cas, vous ne pouvez point partir, sans avoir fait votre pèlerinage à Rumengol : j'y conduis tous les amis qui veulent bien venir me visiter à Quimper. Attendez une dizaine de jours : nous irons ensemble au grand pardon. »

Quand il était fatigué du poids de sa charge pastorale, il allait demander un soulagement à la Vierge de Rumengol. Lorsqu'il avait prié là, devant son image, il se sentait plus fort et comme rajeuni : il était prêt alors à reprendre de nouveau son labeur de chaque jour.

Avec quelle douce émotion nous nous rappelons la première visite qu'il nous fit faire à son église de prédilection. Nous passions à une certaine distance de Rumengol : il me dit, en me montrant le clocher de l'église : « Voilà Rumengol !

y êtes-vous allé ? » Sur ma réponse négative, il reprit : « Il ne sera pas dit que le secrétaire de l'évêque de Quimper restera plus longtemps sans connaître Notre-Dame de Rumengol. Je veux vous présenter moi-même à la bonne mère de mon diocèse. » Nous prîmes immédiatement le chemin du lieu vénéré où nous couchâmes, afin d'y célébrer le lendemain la sainte messe. Comme je le remerciais ensuite du bonheur qu'il m'avait procuré, il me répondit gracieusement : « Je ne pouvais pas décemment passer si près de ma bonne Dame, sans aller lui offrir mes hommages et lui donner votre nom ! »

La tendre dévotion qu'il avait pour la Sainte-Vierge le porta à assister au couronnement de Notre-Dame de Guingamp, de Boulogne-sur-Mer, et au six-centième anniversaire de la consécration de l'église de N.-D. de Chartres. L'allocution qu'il prononça, pour la circonstance, à Guingamp, respire la grâce et la piété la plus douce. Parmi les diamants placés sur la couronne de Notre-Dame de Guingamp, en ce jour solennel, le discours de l'évêque de Quimper ne fut ni le moins riche, ni le moins brillant.

Voici comment l'apprécia le rédacteur en chef de l'*Univers*, M. Louis Veuillot.

« Très-vénéré Seigneur,

« Je vous remercie de m'avoir envoyé votre

allocution de Guingamp. J'en ai pris comme chrétien, comme fils de Marie, comme homme de lettres, et vous me permettrez d'ajouter ce mot humblement, comme ami. Je n'ai jamais mieux respiré la bonne grâce épiscopale. Voilà un vrai discours de papa parlant de maman... »

Le lecteur nous saura gré sans doute de lui mettre ce petit discours sous les yeux :

« MESSEIGNEURS ET MES FRÈRES,

« *Ave, maris stella!* c'est dans l'univers entier l'invocation de tous les enfants de l'Eglise ; c'est surtout le cri de la Bretagne et de ses courageux matelots. *Ave, maris stella!* c'est ainsi que nous saluons la Sainte-Vierge dans le diocèse de Quimper comme dans celui de Saint-Brieuc.

« Aujourd'hui, malgré la pluie et la tempête, vous venez avec une pieuse allégresse assister au triomphe de la Reine des cieux : rien ne vous arrête quand il s'agit de sa gloire ! Soyez-en loués et bénis ; mais laissez-nous vous dire que les Bretons de notre Cornouaille et du pays de Léon sont, sur ce point, dignes de vous. Oui, les fêtes de Marie sont belles en Bretagne : la foi robuste des Bretons et leur piété éclatent dans ces saints pèlerinages où ils vont honorer la Mère de Dieu.

« Nous aussi, nous avons le bonheur de posséder dans notre diocèse, entre plusieurs sanctuaires célèbres, celui de Notre-Dame de Ru-

mengol. Au dernier pardon, voyant l'affluence des pèlerins et leur multitude immense, nous voulûmes, selon la parole du prophète, savoir ce qui se passait : *Custos, quid de nocte?*... Sous de continuelles averses, la religieuse ardeur de cette foule, qui stationnait en plein air, ne se ralentit pas un instant pendant toute la nuit. Nous vîmes par nous-même qu'il n'y avait pas le moindre désordre; nous vîmes constamment et nous entendîmes ces chrétiens fervents réciter le rosaire ou chanter leurs beaux cantiques bretons qui pénètrent jusqu'au fond des cœurs.

« Bientôt nous couronnerons Notre-Dame de Rumengol; nous avons le décret du Souverain Pontife; il est même antérieur d'un mois à celui de Guingamp. Si les circonstances ont été telles que vous ayez pu nous devancer, c'est que la Providence voulait donner cet honneur à votre illustre Pontife, et récompenser ainsi son zèle, sa science et ses hautes vertus.

« En même temps que nous rendons tous gloire à Marie dans la Bretagne, nous devons redoubler d'obéissance et d'amour envers le Saint-Siège Apostolique : lorsque le vénéré successeur de Pierre daigne ainsi consacrer la piété des Bretons à l'égard de leur bonne Mère, c'est pour eux un motif de se rattacher de plus en plus à la divine et infaillible autorité de laquelle tout découle dans l'Eglise.

« Toutes les époques, toutes les générations nous racontent les merveilles opérées par la puissante intercession de la Très-Sainte Vierge : son regard miséricordieux sauve le navire en péril, calme l'orage, arrête l'incendie; devant elle la guerre cesse, l'hérésie tombe, la mortalité s'arrête, l'ange exterminateur abaisse son glaive redoutable. Que de royaumes et de provinces ont ressenti sa douce intervention! On a vu Rome, qu'une peste horrible désolait, subitement délivrée de ce fléau, le jour même où saint Grégoire Le Grand, à la tête d'une procession solennelle, porta dans tous les quartiers de la ville la statue de cette Consolatrice des affligés. N'est-ce pas Notre-Dame-de-Bon-Secours qui a préservé l'Europe de la barbarie de Mahomet? N'est-ce pas avec son aide que Simon de Monfort, accompagné de moins de quinze cents soldats, défit, près de Muret, plus de cent mille Albigeois, ces socialistes d'un temps éloigné, plus terribles encore que ceux d'aujourd'hui? N'est-ce pas elle qui, à Lépante, rendit Don Juan d'Autriche victorieux des flottes ottomanes? Tout le monde sait avec quelle ferveur le grand Sobiesky avait invoqué Notre-Dame-de-Bon-Secours, le jour mémorable où, devant Vienne, il écrasa l'immense armée des Musulmans et sauva la civilisation en préservant l'Eglise des plus grands dangers. Qui nous dira ce qui se passait dans le cœur de Pie IX, que le monde a vu si dévoué

au bonheur de son peuple, et, malgré cela, poursuivi par l'ingratitude et les mauvaises passions, jusqu'à être obligé de se réfugier sur les côtes de Gaëte ; qui nous dira ce qui se passait en son âme magnanime, lorsqu'il se proposa de promulguer le dogme de l'Immaculée-Conception ? Dieu seul en a le secret. Alors, Notre-Dame-de-Bon-Secours a suscité les armes de la France pour rétablir le Souverain-Pontife sur son trône ; elle a donné ensuite à la Religion la bienveillance d'un gouvernement ami de la justice, protecteur de l'ordre, gardien de la sécurité. Marie a veillé avec amour sur notre armée et nos flottes dans les combats de la Crimée : des mains augustes avaient donné à nos guerriers ses médailles bénies, avaient envoyé à nos vaisseaux son image sacrée pour les sauvegarder, comme ces boucliers que l'Écriture nous montre appendus aux remparts des braves.

« Pieux Bretons, vos aïeux ont toujours aimé Notre-Dame : son nom était le cri de guerre de Bertrand du Guesclin ; Charles de Blois la priait à toute heure.

« C'est Notre-Dame-de-Bon-Secours qui guide vos matelots, les protège dans la tempête, les arrache au naufrage : voilà pourquoi ils viennent, pleins de reconnaissance, tête et pieds nus, accomplir le vœu de leur cœur et suspendre à la voûte du sanctuaire la représenta-

tion de leur navire, dérobé à la fureur des flots par la main toute-puissante de Marie. Notre-Dame-de-Bon-Secours est vraiment la mère des Bretons : vous le prouvez, prêtres et fidèles, par votre innombrable affluence et par votre recueillement. C'est en son honneur que les dignes représentants de l'autorité dans ce département et dans cette ville de Guingamp ont mis tant d'empressement à bien disposer cette fête et à s'y rendre pour glorifier la Reine du ciel. Qu'elle soit donc N.-D. de Bon-Secours pour tous ! Qu'elle accorde à tous sa puissante protection ! Bon secours à l'Église et à son chef, le vicaire de Jésus-Christ ! Bon secours à la France, qu'elle délivrera du socialisme d'aujourd'hui comme de celui d'autrefois ! Bon secours au pasteur, au père de ce diocèse ; bon secours à son pieux clergé ! Bon secours aux autorités si dignes de ce département ; bon secours à l'excellent maire de cette ville, qui inaugure, si dignement et avec une foi si édifiante, ses fonctions, par le triomphe de la patronne de la cité ! Bon secours à tous les pieux habitants de cette ville ; aux pères et mères, afin qu'ils élèvent chrétiennement leurs enfants ; bon secours à ces petits enfants si chers à son cœur ; bon secours aux pauvres qu'elle pourvoit du pain quotidien ; bon secours à tous, afin que tous nous méritions la couronne qu'elle nous prépare dans le ciel ! Confiance donc en Marie ! Si chacun de nous veut savoir ce qu'il mérite et

ce qu'il peut espérer; si tout un peuple même veut connaître sa valeur, il en a la mesure dans l'étendue de son dévouement à Marie et de sa soumission au Saint-Siège.

« Ah! généreux Bretons, que Marie vous secoure et vous rende fidèles à votre noble devise; qu'elle garde vos cœurs toujours fermes dans l'honneur, inébranlables dans le devoir et toujours disposés à mourir plutôt que d'infliger la moindre souillure à votre caractère national! Souvenez-vous qu'il a pour essence la foi, la piété, la constance dans le bien et dans la vertu: *Potius mori quam scdari!* Salut! étoile de la mer, les Bretons, à vos pieds, vous rendent leurs pieux hommages, afin que, comme nous vous couronnons sur la terre en ce jour, vous nous obteniez d'être tous couronnés par votre Fils dans l'éternité! Amen. »

Il montrait sa dévotion à Marie, en visitant, avec la piété la plus ingénue, les sanctuaires qui lui étaient consacrés. C'est dans ces sentiments de naïve et tendre dévotion envers la Mère de Dieu qu'il alla à Notre-Dame-de-Fourvières faire une retraite de plusieurs jours...

« Comme on est heureux sur cette pieuse colline, disait-il; comme il est bon d'être dans ce lieu si calme, aux pieds de la Reine du ciel! »

C'est dans ces mêmes sentiments qu'il monta

fréquemment à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, en se rendant à Rome par la Méditerranée. C'est dans ces sentiments surtout qu'il fit le pèlerinage de Lorette; qu'il y resta plusieurs jours, pour vaquer aux saints exercices de la retraite et savourer ainsi le plaisir de se trouver dans cette église vénérée où la puissance de Marie s'est si souvent manifestée. Il passait tout son temps dans la *Santa casa*: il ne pouvait s'en détacher. Il aimait à parler de ce pèlerinage; il appelait son séjour à Lorette une *halle de bonheur*!... Pour nous, son heureux compagnon de voyage, nous sentons nos yeux se remplir de larmes, en pensant à l'édification qu'il nous procura dans cette circonstance, non-seulement à nous, mais aussi à tous les prêtres attachés à l'église de Lorette.

A Rome, il se plaisait à se retirer dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à l'*Ara cœli*, à Sainte-Marie-de-la-Minerve. Il s'oubliait souvent dans ces églises jusqu'à la nuit: c'est pour cela qu'il y allait presque toujours seul, afin de ne pas être gêné dans sa dévotion.

Un soir, il fut renfermé dans l'église des capucins d'*Ara cœli*. Tout le monde était sorti: l'évêque de Quimper, absorbé dans sa prière à la Madone, ne s'aperçut pas que, l'*Ave Maria* étant sonné, les portes avaient été fermées.

De pauvres gens de la campagne eurent l'idée, pendant notre guerre de 1870, d'aller faire un pèlerinage à Rumengol. Monseigneur Sargent dit qu'il approuvait fort cette pieuse idée et qu'il voulait marcher à la tête des pèlerins.

C'était le 27 Décembre, par un froid très-rigoureux, par une neige très-épaisse : on partit à 5 heures du matin ; huit à neuf mille personnes suivirent le dévoué prélat. Ce fut un spectacle bien touchant de voir cette foule s'acheminer, à travers la neige, vers le sanctuaire bien-aimé des Bas-Bretons. Ce fut un spectacle plus touchant encore de voir cette foule s'approcher de la sainte table, en rangs tellement pressés, que l'on pouvait à peine se mouvoir. Le discours que Monseigneur adressa en cette circonstance aux pèlerins fut plein d'onction. Il termina, en suppliant la Sainte-Vierge d'avoir pitié de la France, de se laisser toucher par les prières de ses enfants...

Au mois de Juin 1871, avant de partir pour le Mont-Dore, il se rendit à Rumengol. Son asthme le gênait beaucoup. Pendant la procession, il pouvait à peine se soutenir, en s'appuyant sur sa crosse. A un certain moment, n'en pouvant plus, il dit à son vicaire-général : « Ou mon mal me tuera, ou je le tuerai ! il faut marcher ! » Comme s'il avait eu un pressentiment de sa mort prochaine, il resta très-tard, ce soir-là à Rumengol ;

il ne s'arracha qu'avec peine de sa chère église (1).

En donnant ces marques de dévotion envers Marie, notre pieux évêque avait toujours un but : sanctifier son peuple, le porter, par son exemple, à la même dévotion, le conduire ainsi à Dieu par la Mère de toute grâce, par la très-sainte Mère de son divin Fils. Il disait : « La dévotion à Marie est le moyen le plus assuré de salut : elle a toujours été le signe distinctif des saints ; je veux l'inspirer à tous ceux qui me sont soumis. »

Mais ce n'est pas tout. Pour sanctifier les âmes dont il avait la charge, il créa de nouvelles paroisses dans les centres de population trop considérables. Il est difficile à un pasteur d'atteindre toutes ses ouailles quand elles sont trop nombreuses ; et, cependant, il doit les connaître toutes, afin de pouvoir leur faire du bien à toutes. Comment visitera-t-il ses paroissiens, s'il ne les connaît point ? Comment saura-t-il l'état de leurs âmes ? Et comment, d'ailleurs, avec la

(1) Afin de perpétuer le souvenir de la dévotion de notre saint évêque à l'église de N.-D. de Rumengol, on a eu l'heureuse idée de donner à cette église la statue en bronze que Pie IX lui avait offerte, à son premier voyage de Rome. Cette statue, placée dans le sanctuaire aimé des Bretons, portera, aux générations qui suivront, le nom de *l'évêque de la Madone*. En la montrant à leurs enfants, les pères et mères leur diront : « Cette image de la Vierge immaculée appartenait à l'évêque qui couronna N.-D. de Rumengol et ne cessa de propager son culte. Elle orna son cabinet de travail. On l'a mise ici pour nous exciter à aimer Marie, comme il l'aima. »

meilleure volonté, pourrait-il donner à tous ses paroissiens les soins qu'ils réclament, s'il est préposé à la tête d'une paroisse, dont le service matériel absorbe tous les instants du prêtre. La seule paroisse de Saint-Louis-de-Brest comptait de 45 à 50,000 âmes. Touché du sort d'un grand nombre de personnes que, malgré son zèle, le clergé ne pouvait atteindre, Monseigneur Sergent s'écria, comme Notre Seigneur à la vue de la multitude affamée qui le suivait :

« J'ai pitié de cette foule : *misereor super turbam.* »

Il détacha de Saint-Louis environ 15,000 âmes auxquelles il assigna la chapelle de Notre-Dame-du-Carmel pour église paroissiale. Trois ans après, la population des glacis de Brest augmentant d'une manière sensible, il y créa une nouvelle paroisse sous le nom de Saint-Martin. Il y avait à Morlaix et à Quimperlé deux anciennes églises paroissiales, il leur rendit leur premier titre, afin de faciliter aux fidèles les moyens de se sanctifier et de diminuer la responsabilité des curés. Il érigea aussi plusieurs paroisses à la campagne, là où les distances trop longues empêchaient les habitants de se rendre facilement à l'église paroissiale.

Son zèle sur ce point le poussa, l'année qui précéda sa mort, à demander l'érection en paroisse d'un groupe d'îles situées à quatre lieues

du continent, et habitées seulement par une certaine de personnes. L'isolement de ces pauvres insulaires, leur privation de tout secours religieux le préoccupaient depuis son arrivée dans le diocèse; il parlait sans cesse des moyens à prendre pour donner un prêtre aux îles Glénans. Des difficultés très-grandes l'avaient empêché de solliciter jusqu'à ces derniers temps l'érection de ces îles en paroisse. Enfin, le moment opportun étant venu, la demande fut faite et exaucée. Il ne devait pas, hélas ! connaître ici-bas l'heureux résultat de ses efforts : le décret qui érigeait les Glénans en paroisse était signé deux mois après sa mort.

Personne n'ignore les difficultés et les ennuis de tout genre qu'attire chez nous à un évêque la création de nouvelles paroisses. Les conseils municipaux, dont notre législation civile exige l'avis, s'opposent ordinairement à cette création; ils craignent qu'elle ne nuise aux intérêts de la paroisse mère, en établissant sur un nouveau point certains commerces, certaines industries qui n'avaient auparavant qu'un seul et unique centre. Les conseils de fabrique eux-mêmes ne secondent pas toujours les desseins du prélat qui veut diminuer une grande paroisse. De là, des contestations, des querelles entre les habitants des endroits intéressés... des protestations... On fait jouer des influences pour arrêter les projets

de l'autorité ecclésiastique, etc... ou lasser sa patience, en laissant traîner longtemps l'objet de sa demande.

L'évêque de Quimper eut plus d'un ennui de cette sorte, et de plus grands encore ; mais il n'était pas homme à abandonner une affaire quand il l'avait commencée : il savait attendre quand il le fallait ; mais il allait toujours jusqu'au bout... Quand les pétitionnaires impatients et fatigués d'attendre venaient lui faire leurs plaintes, il leur disait : « Ayez confiance en moi, nos adversaires ont la tête montée maintenant, ils se remuent beaucoup ; *faisons les morts* pendant quelque temps, puis, quand le moment sera favorable, nous emporterons vivement la place. »

Le conseil municipal d'une commune très-considérable s'opposait, avec le conseil de fabrique, à l'érection en église paroissiale d'une chapelle très-éloignée de l'église mère. Les commerçants de l'endroit firent appel au dévouement et à l'influence de personnages puissants, de leurs amis, pour faire avorter l'érection demandée. Ceux-ci promirent d'user de tout leur crédit et de toute leur autorité, pour servir la cause des opposants, en disant : *nous enterrons l'affaire !* Deux ans se passent, rien n'arrivait du ministère des cultes. Les frères et amis se réjouissaient sans doute du succès de leurs

manœuvres. On persifflait déjà les malheureux vaincus. Cependant l'évêque ne dormait pas : il veillait. Las de ne recevoir aucune nouvelle des démarches qu'il avait faites, il s'informe de ce que devient l'affaire dont il a saisi l'administration, il y a deux ans. On cherche, on fouille ; on ne trouve rien, pas la moindre trace du dossier : *on l'avait littéralement enterré*, car on ne l'a jamais retrouvé. Sur le champ, le prélat recommence l'ennuyeuse et difficile besogne de recomposer le dossier : il s'y emploie avec la plus grande énergie, se rend à Paris et obtient, contre vents et marée, l'érection de la paroisse qu'il sollicitait.

Pour sanctifier plus efficacement les âmes, il multiplia les vicariats dans son diocèse, de manière à en pourvoir toutes les paroisses qui comptaient un millier d'habitants. Il créa, dans l'espace de seize ans, cent seize vicariats rétribués par l'État.

Que ne fit pas encore cet infatigable pasteur qui pouvait bien dire avec vérité : donnez-moi les âmes, et prenez le reste ; *da mihi animas, cætera tolle tibi* ; que ne fit-il pas, pour remplir son devoir de sanctificateur parmi son peuple ? Il développa d'une manière merveilleuse l'œuvre de la Propagation de la Foi. Cette œuvre qui a pour but de propager la foi chrétienne dans les pays infidèles, de gagner à Dieu des âmes plon-

gées dans l'erreur : cette œuvre de sanctification par excellence fut l'une des plus chères à son cœur d'apôtre : il la poursuivait avec la persévérance qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes rachetées au prix du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le chiffre des recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi dans son diocèse s'élevait à 25 ou 30,000 francs en 1859. Aujourd'hui, il monte à 110,000 francs, et nous avons l'insigne honneur d'être au quatrième rang parmi tous les diocèses de la catholicité qui font partie de l'association ; et, cependant, nous sommes pauvres ! Ah ! c'est ici que l'on peut dire que nous donnons de notre pauvreté et de notre indigence ! Oh ! donnons toujours : donnez, bons habitants des campagnes, bons ouvriers des villes ; en sanctifiant par vos aumônes les âmes de vos frères ensevelies dans le péché, vous sanctifiez vos propres âmes, vous les enrichissez de mérites... Courage ! continuez dans cette voie : elle mène tout droit au ciel. L'aumône matérielle couvre les péchés ; elle délivre de la mort éternelle ; elle fait trouver grâce devant le Souverain Juge ; elle console aux jours mauvais ; elle attire toutes les bénédictions du Seigneur ; elle écarte ses malédictions.

Que ne mérite pas l'aumône spirituelle ? L'âme est au-dessus du corps : le bien qu'on lui fait

est donc supérieur au bien que l'on fait au corps. La récompense réservée à celui qui sauve l'âme de son frère sera infinie : il se sauvera lui-même. Or, le salut n'est autre chose que la possession de Dieu même : « Je serai moi-même votre magnifique récompense, » dit le Seigneur à Abraham.

Toujours dans le but de sanctifier les âmes qui lui étaient confiées, il s'occupait, avec un soin tout particulier, des confréries érigées dans les églises de son diocèse. Il s'enquerrait minutieusement de tout ce qui les concernait, afin de vérifier si elles étaient canoniquement établies, et surtout si elles étaient affiliées aux archiconfréries dont elles portaient le titre. Comme cette affiliation est nécessaire pour donner aux confrères droit aux indulgences dont sont enrichies les confréries mères, il appela sur ce point l'attention de ses prêtres : il ne voulait point que, par sa négligence, les âmes du purgatoire pussent souffrir quelque dommage spirituel. Si on savait quels biens procurent les indulgences, si on savait de quelles peines temporelles elles nous exemptent, que ne ferait-on pas pour les gagner ? Comme on se hâterait, pour y participer, de se mettre en état de grâce, de se sanctifier !

Heureux donc ceux qui ne négligent pas de puiser dans ce riche trésor de l'Eglise ! Heureux ceux qui ne laissent tomber aucune des parcelles

de ces dons de Dieu : ils amassent ainsi pour le ciel : ils se préparent un poids immense de gloire dans la cité des saints.

Il fonda aussi dans sa ville épiscopale la confrérie de la Sainte Agonie. Cette œuvre, dont l'archiconfrérie est établie à Valfleury, au diocèse de Lyon, a été confirmée par un bref de Notre Saint-Père le Pape, Pie IX, en date du 14 Mars 1862. Enrichie d'un grand nombre d'indulgences, cette pieuse association répond à un besoin de l'époque. Elle a pour but d'honorer les souffrances intérieures de Notre Seigneur Jésus-Christ dans sa sainte agonie, et d'obtenir, par le mérite de ses souffrances, 1° la paix de l'Eglise ; 2° la conservation de la foi catholique en France, et la cessation des fléaux de la justice divine ; 3° la conversion des pécheurs moribonds et les grâces nécessaires aux agonisants.

Le désir ardent qu'il avait de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, lui fit adopter immédiatement pour son diocèse cette œuvre nouvelle à laquelle le Souverain-Pontife souhaitait, en la bénissant, *de prendre de jour en jour de plus grands accroissements*. Notre prélat, lui aussi, la bénit et la prit sous sa protection toute spéciale. Pour montrer tout le prix qu'il y attachait, il présidait, chaque année, la réunion qui a lieu le jour de la fête principale. Grâce au concours dévoué de l'évêque, grâce aussi au zèle constant

des zélatrices, la confrérie de la Sainte-Agonie a pris dans notre pays un grand accroissement, puisqu'elle y compte déjà 10,000 associés de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions. Puisse-t-elle s'accroître encore de membres vraiment dignes de ce nom, de membres participants, qui s'associent de tout cœur aux intentions des fondateurs et prient en union avec eux !

Que ne pourrions-nous pas ajouter de la soif qui le pressait pour la sanctification de son troupeau ?

Quand il avait fait une ordination, ceux qui avaient reçu les ordres le reconduisaient processionnellement de la cathédrale dans une vaste salle de son palais. Là, revêtu de ses ornements pontificaux, l'évêque et père laissait parler son cœur devant ses enfants. C'était toujours pour les inviter à la sainteté.

« Soyez de saints prêtres, leur disait-il, et, pour cela, soyez des hommes d'oraison et d'étéude. Vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre : prenez garde de laisser s'éteindre entre vos mains le flambeau que vous portez pour éclairer vos frères : prenez garde de laisser s'affaiblir le sel qui vous servira à préserver les âmes de la corruption du péché !... »

Tous ceux qui ont assisté à ces allocutions pa-

ternelles, pleines d'abandon, peuvent dire qu'elles touchaient souvent jusqu'aux larmes... Ah ! c'est que l'on sentait que l'orateur était profondément convaincu lui-même de ce qu'il demandait aux autres. On voyait tout son cœur dans ses paroles.

De plus, quand, avant leur départ, il recevait chacun de ses prêtres nouvellement ordonnés, il leur recommandait encore la sainteté.

« Je compte sur vous, Messieurs, ou plutôt le diocèse compte sur vous. Les populations vers lesquelles je vous envoie attendent que vous soyez saints : elles seront ce que vous serez ; elles se formeront à votre image. »

Tous les ans, le jour de la Présentation de la Très-Sainte Vierge, il présidait au Séminaire à la cérémonie de la rénovation des promesses cléricales : il tenait le même langage à son auditoire, et chacun se retirait, en se disant : Hé bien ! je veux être un saint prêtre ; je m'appliquerai davantage à la prière, à l'étude, à l'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa divine Mère, la douce reine du clergé.

VI.

Il vient parmi nous pour bénir. — Significations diverses de ce mot *bénir*. — Monseigneur Sergent accomplit fidèlement son double devoir de bénir les objets matériels et les personnes. — Il bénit les églises. — Il restaure sa cathédrale. — Bénédiction du maître-autel. — Consécration des églises. — Il bénit les presbytères, les maisons religieuses. — Ses tournées de confirmation. — Son énergie dans la souffrance. — Son humeur égale, malgré son état de santé. — Ses visites à Ouessant, à l'île de Seins. — Ses visites dans les communautés religieuses. — Ses mains se fatiguent à donner le sacrement de la confirmation. — Il fut béni à son tour par tous ses diocésains. — Sa charité, ses aumônes. — Il fut béni par ses prêtres. — Sa bonté pour eux. — Charme de son intérieur.

Il avait encore dit dans sa première lettre pastorale : « Dieu nous a chargé de vous bénir, c'est avec joie que nous remplirons cette pieuse et paternelle fonction. »

Bénir signifie dans le sens large du mot, soulever du bien, *benedicere* ; dans le sens restreint, tirer une chose de l'usage profane pour l'élever à un emploi plus noble, c'est-à-dire à l'usage du culte. Bénir veut dire encore sanctifier l'usage que nous faisons de certaines choses pour les besoins de la vie : par exemple, on bénit les mets que nous prenons à nos repas ; on bénit une maison que nous devons habiter, un vaisseau

qui doit servir à la navigation... Cette bénédiction a pour vertu d'attirer les grâces de Dieu sur ceux qui prennent ces mets, habitent cette maison, s'embarquent sur ce vaisseau, de manière à les préserver des dangers spirituels et temporels auxquels ils sont exposés dans l'usage de ces diverses choses : elle paralyse le pouvoir qu'exerce le démon sur les créatures, depuis le péché originel.

Le prêtre reçoit dans son ordination le pouvoir de bénir les hommes et les choses. Quand le pontife consacre les mains du jeune prêtre, il prononce ces paroles, en les oignant de l'huile des catéchumènes :

« Daignez, Seigneur, consacrer et sanctifier ces mains, par cette onction et notre bénédiction, afin que tout ce qu'elles béniront soit béni. »

Il a donc le pouvoir de bénir tout ce qui peut servir à l'usage du peuple chrétien. Il peut bénir les fruits, le pain, le vin, les habitations, les animaux. Il peut aussi bénir l'homme : il le fait notamment au saint sacrifice de la messe, au tribunal de la pénitence ; en un mot, quand il lui administre les sacrements de l'Eglise. Le pouvoir de bénir est restreint chez le simple prêtre ; chez l'évêque, ce pouvoir est plus large. Celui-ci peut bénir les ornements et les vases sacrés, les cloches, les chapelles, les églises, les images, les statues des saints, etc. Il peut bénir surtout,

d'une manière spéciale, les temples du Saint-Esprit, c'est-à-dire les créatures créées à l'image de Dieu.

Notre évêque accomplit avec *fidélité* et avec *joie* ce double devoir de bénir les objets matériels et les personnes de son diocèse.

Il bénit les temples et les lieux consacrés au Seigneur. Dévoré qu'il était par le zèle de la maison de Dieu et l'amour de sa beauté, il sema sur les divers points de notre pays un grand nombre de chapelles et d'églises dignes de la majesté de ce Dieu trois fois saint.

Il commença tout d'abord par restaurer sa cathédrale, avec une persévérance que rien ne put arrêter. Après l'avoir débarrassée à l'extérieur des maisons et échoppes qui la défiguraient, il rendit à l'intérieur sa première jeunesse, en la dépouillant de l'affreux badigeon qui oblitérait la beauté de son architecture et la pureté de ses lignes. Il l'enrichit de vitraux, qui donnent à l'harmonieux édifice, le ton et le jour qui lui conviennent (1). Il fit peindre sur les murs de plusieurs chapelles des tableaux qui font honneur à l'artiste Breton, leur auteur, M. Ian Dargent, dont le pinceau déjà très-avantageu-

(1) Ces vitraux consistent surtout en médaillons représentant la vie de plusieurs saints et les principaux mystères de la religion. Ils sont l'ouvrage de M. Emile Hirsch, dont le talent comme peintre-verrier est dû à Mgr Sargent, puisque c'est lui qui l'engagea à se consacrer à ce genre de peinture et l'encouragea dans cette voie.

sement connu, s'est élevé dans ce genre de peinture à une hauteur de talent qu'on ne lui connaissait point jusqu'ici, et qui lui assigne désormais une place parmi nos meilleurs décorateurs religieux.

Monseigneur Sargent fit plus encore pour cette cathédrale qu'il aimait, je le dirai presque, avec passion : quand, chaque jour, après son repas de midi, il parcourait sa chère église et l'examinait, en expliquant aux ouvriers ses plans de restauration, son visage avait une expression visible de bonheur, qui faisait dire à ceux qui le voyaient :

« Comme notre évêque aime sa cathédrale ; comme il en est heureux et fier ! » — « Que le bon Dieu me donne seulement quelques années de vie encore, disait-il, et je laisserai à mon successeur une des plus jolies cathédrales de France. (1) »

Tout entier à cette pensée, il plaça dans les diverses chapelles, des autels de très-bon goût. Je ne parle point du maître-autel en bronze doré que le monde entier a pu admirer, à la dernière exposition de Paris. Il est peut-être unique dans son genre, pour la beauté des dessins et la richesse des détails. Ces autels, il les bénit et les consacra lui-même. Quant à la consécration

(1) Il obtint l'érection de sa cathédrale en basilique, par bref du Souverain-Pontife Pie IX, en date du 11 Mars 1870.

du maître-autel, il voulut lui donner une solennité extraordinaire. Il pria son vénéré métropolitain, Monseigneur Godefroy Saint-Marc, de faire la cérémonie. Elle eut lieu le 24 Juin 1868, jour de la fête de saint Jean-Baptiste. L'archevêque de Rennes était entouré de tous les évêques, ses suffragants, et de Monseigneur de La Haillandière, ancien évêque de Vincennes. Pour marquer ce jour mémorable, on illumina, le soir, la façade de la cathédrale aux feux de Bengale. D'une estrade placée en face, les prélats purent jouir du spectacle et donner, à la fin, leur bénédiction à la foule immense qui couvrait la place Saint-Corentin. Les habitants de la ville, reconnaissants de tout ce que faisait leur évêque pour le bien de leur cité et du diocèse, voulurent aussi avoir leur illumination. Elle fut splendide (1).

Les trente et quelques églises paroissiales qu'il fit bâtir pendant son épiscopat, il ne se contenta pas de les bénir purement et simplement, il voulut les consacrer toutes, pour montrer aux populations le prix que la religion attache à la maison de Dieu. On sait combien ces cérémonies

(1) L'évêque de Quimper réunit, ce jour-là, à sa table tous les chanoines, les doyens et les curés de son diocèse, les personnages notables, les chefs de service de la ville et les chefs ouvriers qu'il employait aux travaux de sa cathédrale. Cette réunion fut pleine de simplicité et de franche gaieté : tout le monde était heureux d'être à la table du père de famille.

sont compliquées, combien elles sont longues et fatigantes pour le pontife consécrateur : il était venu pour bénir : il tenait, malgré tout, à remplir sa mission, en consacrant les édifices dédiés au Seigneur, car la consécration est la plus large et la plus parfaite des bénédictions.

Il bénissait non-seulement les églises, mais aussi les presbytères, les maisons d'écoles tenues par des religieux de l'un et de l'autre sexe, qu'il fit construire en si grand nombre que l'on disait de lui qu'il *aimait la truelle*, qu'il se plaisait à *remuer les pierres*. En allant bénir ces maisons, il encourageait les populations à faire des sacrifices d'argent pour le bien des paroisses ; il encourageait ses prêtres et les personnes vivant en religion, qui se consacrent à l'instruction des enfants. Pour lui, en *remuant les pierres*, il *remuait* les cœurs ; en édifiant des constructions matérielles, il édifiait des maisons et des temples spirituels... Il dilatait la charité ! « On croit peut-être, disait-il, que j'aime par goût tous ces déplacements, pour aller d'une paroisse à une autre, souvent à l'extrémité de mon grand diocèse, bénir une maison, une église : je le fais, parce que c'est mon devoir, parce qu'en bénissant les édifices matériels, je puis bénir aussi les temples vivants de l'Esprit-Saint. »

L'évêque reçoit, le jour de sa consécration épiscopale, le pouvoir ordinaire et spécial de

donner le sacrement de confirmation. C'est à lui qu'il appartient de faire descendre l'Esprit-Saint dans l'âme des chrétiens, de marquer leurs fronts du signe de la croix et de les confirmer avec le chrême du salut, au nom des trois personnes de la Très-Sainte Trinité.

Notre bon pasteur ne faillit point à ce grand devoir dont l'accomplissement est si pénible dans nos diocèses de France, tels que les a faits le malheur des temps, dans un pays où l'on désigne ordinairement pour l'épiscopat des prêtres déjà avancés en âge... On conçoit, dès-lors, combien leur pèsent les visites pastorales à travers des distances très-considérables. Cela est vrai surtout des diocèses de Bretagne et spécialement de celui de Quimper, qui comprend une population de 650,000 habitants et une immense étendue de terrain.

D'après les documents officiels, sa longueur est de 31 lieues de l'Ouest à l'Est, entre la pointe occidentale de l'île d'Ouessant et le petit hameau de End-Meur, au Nord-Est de Guerlesquin ; sa longueur est de 30 lieues et demi, du Nord au Sud, entre l'île de Batz et les îles des Glénans ; sa longueur, développée du littoral, atteint 121 lieues et demie ; sa superficie est de 672,171 hectares.

Monseigneur Sergent avait 53 ans, lorsqu'il vint parmi nous ; il était d'une vigoureuse cons-

titution, mais il avait, depuis longtemps, une affection asthmatique qui l'incommodait et le fatiguait beaucoup, surtout en voyage. Malgré cet état de santé, on ne le vit jamais manquer à la règle qu'il s'était imposée de visiter, chaque année, une partie de son diocèse, pendant environ trois mois, de manière à le parcourir tout entier en quatre ans. A certains jours, il pouvait à peine respirer : on lui conseillait de s'arrêter et de se reposer. « Un évêque, répondait-il, n'est pas fait pour s'arrêter en chemin, ni pour se reposer. Ma visite est attendue plus loin ; un grand nombre d'enfants sont préparés à recevoir la confirmation ; il ne faut pas tromper leur attente, ni retarder leur bonheur. Partons ! » et il partait, tâchant, pour ne pas faire souffrir les autres de son mal, de vaincre ce mal par une plus grande amabilité et une plus grande douceur. J'en appelle à tous ceux qui l'ont accompagné dans ces pénibles voyages. Voit-on souvent un homme autant souffrir en route, et garder aussi bien que lui une parfaite égalité d'humeur ? Pour nous qui l'avons suivi de près, pendant son épiscopat, nous avouons que nous l'avons toujours admiré dans sa manière de souffrir. Nous n'oublierons jamais qu'après des nuits passées sans sommeil, pouvant à peine se tenir à son bureau, il était calme et souriant, quand on allait vers lui prendre sa part de ce travail de chaque jour auquel il se livrait, alors même

qu'il souffrait le plus. Une fois dans la discussion d'une affaire où son interlocuteur eut le tort de trop insister, une seule fois, il s'impatienta un peu vivement : c'était un jour où il avait éprouvé une grande contrariété et où son asthme l'oppressait... Quelques heures après, la crise ayant cessé, avec une humilité et une bonté qui nous touchèrent jusqu'aux larmes, il revint sur le petit incident du matin, priant de l'excuser de ce mouvement d'impatience. « Vous me connaissez bien, disait-il ; ne me tenez pas compte de ces mouvements premiers. Depuis le temps que nous vivons ensemble, vous devez lire au fond de mon cœur tous mes sentiments... mais je souffre tant parfois, et puis j'ai tant d'ennuis de tout genre qu'il faut me passer beaucoup de choses ! »

L'évêque de Quimper n'a pas seulement à voyager sur terre, pour aller bénir ses diocésains, il lui faut encore affronter les périls de l'Océan, pour porter ses bénédictions à beaucoup d'entre eux. Avec quelle sainte intrépidité notre zélé pontife s'embarquait pour se rendre vers ses chers *Iliens* (1) de Molène, d'Ouessant et de Seins ! On sait que la traversée d'Ouessant, toujours difficile, est très-périlleuse par

(1) Les marins de nos côtes appellent *Iliens* les habitants des îles. Le bon évêque aimait beaucoup les vieilles locutions du Nivernais : il se plaisait aussi à employer celles de son diocèse. Cette manière de parler donnait à sa conversation un ton de simplicité plein de charme.

les vents et les courants contraires. Que de fois, se trouvant en face d'un trajet difficile et pénible, il ne voulut jamais attendre sur le continent un vent ou une mer favorable !

Un jour, c'était pendant les équinoxes de Septembre, époque féconde en tempêtes, il s'était rendu au Conquet, afin de s'embarquer pour Ouessant. Le vent soufflait avec force, et les flots étaient agités. Le capitaine du navire qu'il devait monter aurait voulu ne pas appareiller par ce temps. Monsieur le consulte en ces termes : « Pouvez-vous sans danger pour votre vie et votre bâtiment, nous conduire aujourd'hui à Ouessant ? Je serais bien désolé que vous ne le puissiez point. » — « Monsieur, répondit le capitaine surpris de cette bravoure, nous pouvons toujours partir : s'il n'y a pas moyen d'aborder Ouessant, nous relâcherons à Molène ou ailleurs. » On mit à la voile, on arriva au port, mais après quelles péripéties, pour ne pas dire quels dangers ! Le commandant du navire avouait qu'il n'avait pas osé, en différant la traversée, passer pour moins brave que son évêque. « Et puis, ajoutait-il, le bon prélat avait l'air si peiné, en pensant à l'affliction et à l'embarras qu'il causerait aux Ouessantins, en n'arrivant pas chez eux au jour fixé : il fallait bien céder ! »

Un autre jour, il partait pour l'île de-Seins par un très-beau temps. La mer était calme.

Le pilote annonçait gaiement une agréable traversée d'une heure et demie. On quitte le port d'Audierne vers trois heures de l'après-midi ; un calme plat succède à la petite brise favorable qui, gonflant tout d'abord la voile du bateau, lui eut procuré une rapide navigation. Déjà la nuit arrive ; une brume épaisse empêche de rien distinguer. Les flots sur lesquels semblent attaché ou endormi le navire sont, on le sait, parsemés d'écueils, de ces écueils perfides qui furent toujours la terreur des marins qui passent le Raz. On entend le bruit sinistre des vagues qui viennent se briser contre eux, mais on ne peut les découvrir ; on craint, à chaque instant, de les aborder. Bientôt une forte brise vient, en accélérant la marche du navire, ajouter aux angoisses et aux craintes des passagers. On cherche en vain à apercevoir le phare de l'île pour se guider. Tout d'un coup le bateau touche sur un écueil. Effrayé, le patron lâche la barre du gouvernail, en s'écriant : « Nous sommes perdus ! » Au même instant une grosse lame, arrivant du large, soulève le navire et le jette de l'autre côté du récif : on était sauvé : sauvé, du moins pour le moment, car ce ne fut que trois heures après, c'est-à-dire vers quatre heures du matin, qu'on parvint au port, en passant par les mêmes angoisses et les mêmes périls. Le recteur de l'île et un grand nombre de ses paroissiens étaient restés, toute la nuit,

sur le quai, attendant leur évêque dans la plus grande inquiétude : ils craignaient que le bateau n'eût péri.

Pendant tout ce long et pénible trajet, le courageux évêque était calme ; il priait Dieu ; il encourageait l'équipage... En voyant la joie de ces bons insulaires qui le remerciaient d'avoir bien voulu venir jusqu'à eux, il disait : « Hé bien ! allez donc
« pour l'ennui d'une telle traversée priver ces
« braves gens de la visite de leur premier pasteur.
« Je n'aurais pas voulu, pour beaucoup, con-
« voquer leurs enfants sur le continent. » —
Puis, au retour, en passant devant l'écueil où avait touché le bateau, son compagnon lui disait :
« Un peu plus, Monseigneur, on nous aurait
« trouvés, tous les deux, dans cette fameuse baie
« des Trépassés (1) où sont allés atterrir les corps
« de tant de malheureux noyés dans le Raz. »
« — Que voulez-vous, répondit le saint pontife,
« nous serions morts en faisant notre devoir :
« moi, en allant bénir mes chers enfants de
« l'Ile-de-Seins, vous, en m'accompagnant ! »

L'évêque a aussi le devoir de visiter et de bénir les maisons religieuses. Notre évêque ne négligea pas non plus cet important devoir : il visitait les communautés de son diocèse ; il les bénissait ; il appelait sur elles les bénédictions du ciel. Les saintes filles, vouées à la vie reli-

(1) Petite baie située au Nord de la pointe du Raz.

gieuse, peuvent dire si le prélat qu'elles pleurent aujourd'hui aimait à leur parler de la sainteté de leurs obligations, à entrer dans tous les détails de leur règle... Elles peuvent dire s'il examinait avec soin leur vocation, s'il se rendait avec empressement à leurs désirs, pour les bénir, elles et leurs élèves. Avec quelle joie il s'arrêtait, au retour de ses voyages de Rome, dans son bien-aimé monastère des Ursulines de Quimperlé, moins pour se reposer un instant, que pour encourager ses chères filles et leur porter la bénédiction du Saint-Père et la sienne. Avec quelle douce onction il les exhortait à avancer dans l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à marcher sur les traces de sainte Ursule, de sainte Angèle et des autres vierges chrétiennes qui se sont sanctifiées dans leur état ! Comme il était heureux de bénir leurs enfants ! Comme il aimait à leur distribuer des récompenses ! Ce qu'il faisait à Quimperlé, il le faisait dans les diverses communautés de sa ville épiscopale et des autres villes de son diocèse.

Monseigneur Graveran, d'illustre et sainte mémoire, avait dit dans sa première lettre à ses diocésains : « Quelle que soit l'étendue de ce
« diocèse, nous nous proposons de le parcourir
« jusqu'à ses dernières limites, de le visiter
« jusque dans ses paroisses les plus écartées.
« Nos mains se fatigueront, s'il le faut, à ré-

« pandre l'huile sainte sur le front des athlètes
 « de la foi ; notre voix s'éteindra sur nos lèvres,
 « avant que nous cessions d'appeler dans tous
 « les cœurs les bénédictions célestes... »

N'est-ce pas là ce que fit son digne successeur sur le siège de saint Corentin ? Que de fois, emporté par son zèle infatigable, ses mains se fatiguèrent à *répandre l'huile sainte sur le front* des nombreux enfants qu'il réunissait à ses pieds, le même jour, afin de ne pas leur différer cette grâce ? Que de fois sa voix s'est-elle affaiblie sur ses lèvres, à force de prononcer les paroles sacrées qui appelaient dans leurs jeunes cœurs les bénédictions de l'Esprit-Saint ?

Vous nous aviez dit aussi, ô saint Pontife, en arrivant parmi nous que vous veniez pour bénir... Cette fonction toute paternelle, nous le proclamons, vous l'avez toujours remplie avec joie ! Il est une autre chose que nous voulons aussi proclamer hautement, aujourd'hui que l'heure de vous louer est venue (1). Si vous avez béni les fidèles confiés à votre garde pastorale, eux aussi vous ont béni, vous bénissent et vous béniront.. Oui, vous étiez béni partout, béni par les enfants que vous attiriez à vous, comme notre divin maître, par votre douceur et votre bonté ; béni par la jeunesse : vous étiez l'ami et le

(1) *Lauda post mortem...*

conseiller des jeunes gens ; béni par les pères et les mères de famille : vous étiez le protecteur de leurs enfants ; béni par les vieillards : vous étiez plein d'égards et d'attentions pour eux. Vous étiez béni par les habitants des villes, par les personnes haut placées. Vous saviez employer avec eux toutes les formes de la politesse la plus exquise ; vous saviez les charmer par les ressources de l'esprit le plus fin et le plus cultivé. Vous étiez béni par l'humble habitant des campagnes et les gens simples. Vous saviez, avec un tact parfait descendre jusqu'à eux, gagnant leur cœur par une aimable gaieté et une incomparable simplicité. Vous étiez béni de l'ouvrier : comme il savait dire : « Notre évêque nous fait la meilleure aumône, puisqu'il nous donne du travail. Il nous aime : il s'entretient volontiers avec nous. Il nous visite dans nos chantiers et nos ateliers. Il a toujours une bonne parole à nous adresser... »

Vous étiez béni du pauvre. Qui mieux que vous sut compatir aux besoins de l'indigent et comprendre sa misère ? Dès votre jeune âge, nous l'avons vu, vous donniez largement à celui qui n'avait pas ; devenu évêque, vous saviez tout donner, sans rien garder pour vous. Qui frappa jamais en vain à votre porte ? Qui vous demanda jamais, sans recevoir ?

Il est bon, sans doute, de cacher le secret du

roi, disait l'ange Raphaël à Tobie, mais il est bon aussi, il est honorable et glorieux de révéler les œuvres de Dieu. Pourquoi ne dirions-nous pas aussi ce qui est à la gloire du pieux prélat dont nous écrivons la vie, ce qui peut édifier le peuple chrétien ? L'évêque de Quimper donnait et donnait sans cesse. C'est de lui qu'on dirait avec vérité : *dispersit, dedit pauperibus*. Il donnait à profusion aux pauvres ; il donnait dans sa ville épiscopale ; il donnait dans les autres villes et villages de son diocèse.

« Je dois, disait-il, mes aumônes, à tous mes diocésains, car je suis le père de tous. »

Il donnait à ses communautés pauvres. Mort pauvre lui-même, il voulut qu'on distribuât à des maisons religieuses peu aisées tout le linge de sa maison ; le reste de sa succession devait être également employé en bonnes œuvres.

Un jour, touché de la détresse d'une communauté dont le monastère avait été incendié, il lui donna une somme de 10,000 francs. Il se gêna longtemps lui-même pour opérer cette bonne œuvre qui était au-dessus de ses moyens. Que de fois, en venant prendre son repas du soir, après une journée passée à faire le bien, il disait gaiement à ses commensaux : « Hé bien ! aujourd'hui, je n'ai pas perdu mon temps. J'ai gagné 100 francs, 200 fr., etc.... — Mais comment donc, Monseigneur ? — Mais c'est bien

clair. Une personne m'a demandé 200 fr. en prêt, je lui ai donné 100 fr. j'ai donc gagné 100 francs. Une autre m'a demandé 400 fr. Je lui ai donné 200 fr., j'ai donc un bénéfice de 200 fr. Au reste, je prête rarement, je donne toujours. »

Un soir, en se mettant à table, il racontait qu'un inconnu s'était présenté dans son cabinet, le priant de lui prêter pour deux jours une somme quelconque, affirmant qu'il avait oublié son porte-monnaie dans une ville voisine. « Contre mon habitude et mes principes, j'ai prêté, ajoutait-il, mais *in petto* je donnais, car je croyais avoir affaire à un trompeur. » Au bout de deux jours, il reçoit, à sa grande surprise, la somme prêtée. Avec une simplicité et une grâce charmantes, il dit à ses confidents : « MM. voilà ce que c'est que de n'être pas charitable pour son prochain. Vous vous rappelez celui à qui j'ai prêté de l'argent, il y a deux jours. J'avais eu tort de le mal juger ; il m'a rendu mon argent ; il a eu bien de la bonté, il devait savoir que je lui en avais fait cadeau. »

Nous avons avancé, sans crainte d'être contredit, que Monseigneur Sargent fut béni par tous les fidèles de son diocèse. Nous ajouterons qu'il fut béni par tous ses prêtres. Quel prélat fut plus bienveillant, plus affectueux et plus indulgent que lui ? Qui, plus que lui, prit part aux peines des membres de sa famille sacer-

dotale? Qui, mieux que lui, pouvait dire à chacun d'eux comme l'apôtre saint Paul aux Corinthiens :

« Lequel d'entre vous souffre, sans que je souffre moi-même? Lequel d'entre vous est sous le poids d'une grande affliction, sans que je la partage moi-même? » Que de fois, en voyant cet excellent père, triste et affligé, ceux qui vivaient près de lui se disaient : « Monseigneur souffre encore, parce qu'un de ses prêtres souffre : il est dans le chagrin, parce qu'un d'entre eux est dans la peine. » Il fut béni de son clergé. Quel évêque fut jamais plus simple, et plus accessible? Dès son arrivée parmi nous, il conquit le cœur de ses prêtres par son affabilité et sa bonté. Son bonheur était de s'entretenir familièrement avec eux, comme un père avec ses enfants. Qui dira le charme de ces entretiens pleins d'abandon et de spirituelle gaieté? Qui dira l'aimable bonhomie avec laquelle il racontait ces anecdotes nombreuses dont sa mémoire était remplie?

Pour nous qui avons eu l'inappréciable bonheur de partager longtemps sa commensalité, nous ne pouvons nous rappeler sans émotion la bonté et l'aménité de ce digne évêque. Nous n'oublierons jamais les délicieuses causeries de ce foyer épiscopal où, après les travaux de la journée, l'âme du père se répandait tout en-

tière devant ses enfants. Comme tout le monde y était à l'aise! Avec quelle franchise, avec quelle liberté on pouvait lui parler!

« Je ne comprendrais pas, disait-il, la vie d'un évêque, s'il ne pouvait dire tout ce qu'il pense devant les prêtres de sa maison, pas plus que celle de ces derniers, s'il ne leur était pas permis de penser tout haut en sa présence. »

Aussi, tous ceux qui recevaient dans sa maison cette douce hospitalité dont il était si largement prodigue ne tarissaient pas sur le charme de cet intérieur où chacun se croyait chez soi, tant le maître avait soin d'en écarter, par sa simplicité et sa bonté, la gêne et l'embarras. D'un caractère très droit et très expansif, il aimait autour de lui l'ouverture et l'expansion.

« Ce qu'il était dans l'intimité de sa vie, cet admirable évêque, s'écrie l'abbé Darras dans son oraison funèbre, on m'a convié à vous le dire, j'essaierai : « Vous connaissez maintenant, « me disait-il, ceux qui partagent mon existence « de chaque jour. N'est-il pas vrai qu'ils pensent tout haut devant moi, et que jamais ils « ne craignent de me contredire? J'aurais la « flatterie en horreur! »

Un de ses prêtres avait soutenu contre lui, à sa table, une opinion avec trop d'opiniâtreté. Sur l'observation qui lui en fut faite par un des

convives, cet ecclésiastique s'empessa d'aller en demander excuse à son évêque. « Mon cher ami, répondit-il, vous n'avez pas la moindre excuse à me faire. J'ai commencé par vous attaquer. Vous avez soutenu fermement votre manière de voir. Loin de vous en vouloir, je vous en sais gré. Que deviendrait la conversation à ma table, si quand j'avance une chose, tout le monde répond *amen*? Je serais alors le plus malheureux des hommes, car je me priverais d'observations excellentes à entendre. On ne me dirait plus la vérité... »

VII.

Ses relations avec le gouvernement civil. — Il respecte le pouvoir établi. — Son compliment à l'Empereur et à l'Impératrice à Brest... à Quimper... — Son énergique résistance quand il est besoin de résister. — Il maintient la nomination de deux curés. — Il rejette la candidature du député qui appela les zouaves des *mercenaires*. — Son attitude au Conseil supérieur de l'instruction publique. — Il combat les théories de M. Duruy et son programme. — Sa lettre à M. Duruy au sujet de ce programme. — Il consulte Pie IX sur sa situation au Conseil supérieur. — Il est éconduit brusquement et sans procédé du Conseil. — Il s'en plaint au chef du pouvoir. — Lettre de M. Duruy. — Réponse de Mgr Sargent. — Ses collègues, les évêques, sont blessés de le voir éconduit du Conseil supérieur. — Lettre de l'évêque d'Angers. — Il défend la cause d'une communauté religieuse à qui on refuse l'autorisation de s'établir ailleurs. — Il blâme l'Empereur de son alliance avec Victor-Emmanuel. — Il désapprouve devant lui l'expédition du Mexique. — Il lui dit qu'il ne serait pas aussi bien reçu en Bretagne, s'il y venait une deuxième fois. — Il lui écrit pour se plaindre de l'envahissement des États de l'Église par Victor-Emmanuel. — Le baptême du prince Impérial. — Les deux lettres de M. Fortoul, Ministre des Cultes. — Il ne se soumet pas à demander la permission au Gouvernement d'aller à Rome. — Lettre du Ministre des Cultes. — Sa réponse.

Monseigneur Sargent était soumis et dévoué au Gouvernement de son pays. Avec la franchise et la loyauté qui distinguaient son caractère, il entretenait, avec ses divers représentants, les bonnes relations qui sont un des plus solides éléments de bien, dans toute société, mais sur—

tout dans la société chrétienne telle qu'elle est placée, en France, vis-à-vis de l'Etat. Il évitait, autant que possible, avec l'autorité civile, les conflits qui amènent des discussions amères; il avait pour principe de ne jamais prendre le côté anguleux des affaires, mais de les simplifier toujours.

L'apôtre saint Paul recommandait aux fidèles de l'église de Rome de rendre l'honneur et le respect à ceux auxquels ils sont dus : éloigné de tout esprit de parti, notre évêque se garda, avec soin, d'être l'homme d'une classe, de ces catégories de personnes, toujours mécontentes, qui réservent leur respect et leur dévouement pour un avenir que la Providence ne leur accordera peut-être pas. Quant à lui, il voulut être l'homme de tous ses diocésains, afin de pouvoir leur faire du bien à tous.

Il évitait par dessus tout les discussions politiques, parce qu'elles sont en général inutiles et qu'elles engendrent plus de querelles que d'édification. Comme il recommandait à ses prêtres d'être prudents sur ce point délicat qui divise, hélas ! trop souvent les personnes et les familles les plus chrétiennes !

Respectant et honorant le pouvoir établi dans son pays, il sut rendre, sans bassesse ni flatterie, au chef de l'Etat les honneurs publics qui sont toujours dus à la dignité souveraine. Quand, au

mois d'Août 1858, l'Empereur vint avec l'Impératrice visiter la Bretagne, Monseigneur Sargent se fit un devoir *bien doux* alors ! d'aller recevoir leurs Majestés dans sa ville de Brest. Tout le monde admira la délicatesse et la finesse du compliment qu'il leur adressa, sur le seuil de l'église Saint-Louis.

« Sire,

« Les enfants de l'Armorique, trempés pour les travaux et les périls ne se contentent pas de donner à vos armées de braves soldats et à vos flottes des marins que toutes les nations admirent ; ils fournissent en même temps à l'Eglise de dignes prêtres, d'excellents missionnaires. Votre Majesté ne saurait faire un pas dans leur pays sans rencontrer d'héroïques souvenirs, et toutes les fois qu'elle mettra en eux sa confiance, Elle reconnaîtra la vérité de ce que disait un de leurs chevaliers, lors du passage de Marie-Stuart à Morlaix : Jamais Breton ne fit trahison. »

« Madame,

« Votre gracieuse présence rappelé à ce peuple sa chère duchesse, dont le royal époux était aussi *le père du peuple*. Une voix éloquente autant que respectée avait appris à la France que vous étiez *catholique et pieuse*. Vos bonnes œuvres le lui redisent chaque jour. La vieille patrie de Jeanne de Penthievre et de Jeanne de Monfort

se connaît en courage et en dévouement. Elle tressaille, au récit de la fermeté que naguère vous avez déployée dans une douloureuse circonstance. Toutes ses sympathies, Madame, et tous ses vœux vous sont acquis. Elle priera Dieu de vous protéger toujours, de bénir l'Empereur et de veiller sur votre Fils bien-aimé, afin qu'il se rende, comme nous l'espérons, digne de ses grandes destinées. »

Le lendemain, il reçut encore leurs Majestés impériales à la porte de sa cathédrale. Il voulait intéresser le Gouvernement aux restaurations qu'y avait commencées son prédécesseur et qu'il avait lui-même l'intention de continuer ; il désirait faire décorer l'habile et honnête architecte qui avait élevé, à si peu de frais, (150,000 fr.) les élégantes flèches de son église. Aussi dans l'allocution qu'il adressa aux augustes visiteurs, il ne parla guères que de sa cathédrale et de son architecte.

« Sire, les cités que Votre Majesté visite, justement empressées à lui plaire, cherchent à se parer de tous les dons qu'elles tiennent de la Providence et à prouver qu'elles en sont dignes. C'est ainsi qu'hier nous admirions la joie de notre chère ville de Brest, si heureuse de vous offrir ses magnificences guerrières, de vous montrer sa rade et ses arsenaux, de vous saluer avec ses canons et de pavoiser pour vous ses

puissants navires. Laissez aujourd'hui, Sire, la pieuse cathédrale de Quimper vous dire qu'elle doit ses clochers de granit à l'initiative de mon vénéré prédécesseur, aux offrandes du diocèse, et à l'habileté d'un architecte Quimpérois. Le trésor public n'a point été mis à contribution pour cette œuvre, et nous n'avons eu recours à aucune souscription étrangère. La votre, Sire, tout à fait spontanée, est venue nous trouver sans avoir été provoquée par ces sollicitations qui poursuivent trop souvent les princes, et elle nous a porté bonheur. Si la cathédrale de Quimper conserve le souvenir d'un bienfait que Votre Majesté a peut-être oublié, à plus forte raison l'Église de France et le Saint-Siège garderont mémoire de ce qu'ils vous doivent. Le Tout-Puissant s'en souviendra également ; il sera avec vous, et la France deviendra de plus en plus florissante sous votre sceptre aussi fort que pacifique.

« Soyez bien venue, Madame, dans ce sanctuaire où l'on prie souvent pour vous, où l'on demande au ciel de récompenser votre piété et vos aumônes.

« Que la bénédiction d'en haut soit toujours sur vous !

« Que l'Empereur règne glorieusement !

« Que votre Fils grandisse en âge et en vertu devant Dieu et devant les hommes !

« Tels sont nos vœux de tous les jours. »

Mais s'il savait, quand il le fallait, honorer le chef du pouvoir, être plein de respect et de courtoisie pour lui, s'il évitait, autant qu'il le pouvait, les points de dissension avec les représentants de son autorité, notre digne prélat ne craignait pas, quand la nécessité et le devoir le demandaient, de résister aux prétentions de la puissance civile, avec une énergie et une constance que rien n'arrêtait.

Il avait nommé un prêtre recommandable par sa vertu et sa capacité à une paroisse dont le titulaire devait être agréé par le chef de l'Etat. Plusieurs mois se passent, et cette nomination n'arrivait pas. Etonné, il rappelle sa proposition. On lui écrit alors que le sujet désigné a été opposé au candidat du gouvernement dans une élection au Corps législatif, et on l'invite à présenter un autre candidat qui puisse offrir plus de *garanties*... L'évêque répond qu'il a proposé un prêtre digne à tous égards, qu'il n'en proposera pas d'autre, que si on refuse de l'agréer, il l'enverra, quand même, exercer dans la paroisse les fonctions curiales...

Au reste, les faits qu'on imputait à cet ecclésiastique n'étaient pas exacts. Il avait voté pour un candidat autre que celui du Gouvernement, c'était vrai. N'était-ce pas son droit et son devoir, s'il le croyait meilleur ? Il avait déclaré

aux personnes qui venaient le consulter quel était l'homme de ses sympathies et de son estime. N'était-ce pas encore son droit et son devoir ? Qui dit *élection* dit choix libre, et non choix imposé. Le ministre des cultes ne se rendant pas à ces raisons, Monseigneur partit pour Paris, et dans une audience qu'il obtint de Son Excellence, il lui montra les preuves que le prêtre n'était pas sorti des limites de son droit et de son devoir ; puis il se plaignit de la manière dont on le traitait dans cette affaire.

« Que diront, s'écria-t-il, les populations de mon diocèse, quand elles sauront que leur chef spirituel ne peut même pas réussir à faire agréer un curé ? Elles se demanderont, elles se demandent déjà si leur évêque est moins croyable qu'un brigadier de gendarmerie, un commissaire de police, voire même un sous-préfet. C'est de cette façon que le Gouvernement se perd dans un pays et que les honnêtes gens s'en détachent. Je n'aime pas, vous le savez, lui créer des embarras, mais je dois accomplir mon devoir : je suis parfaitement décidé à ne présenter que le sujet que vous rejetez injustement. Comme la paroisse est vacante depuis six mois, et que les paroissiens murmurent, je vais l'envoyer immédiatement avec ou sans votre agrément. Vous vous trompez si vous pensez m'arrêter par la question de traitement... Mon auto-

rité et ma dignité épiscopale valent bien la modique somme de 1,200 francs que vous accordez avec peine à nos curés de cantons. »

On n'osa pas résister à ce langage si ferme, à cette attitude si fière : peu de jours après le décret impérial qui agréait le curé fut signé.

Une autre fois, le gouvernement refusa encore d'agréer un prêtre présenté par l'évêque de Quimper pour une paroisse curiale. On donnait pour motifs que ce prêtre s'était fait remarquer, en 1848, par l'exagération de ses principes, ce qui, bien traduit, voulait dire qu'il n'avait pas voté, dans le temps, pour le président de la République. Monseigneur répondit que cette raison ne pouvait rien contre la capacité et le mérite de son candidat; que le vote était aussi bien libre alors, que depuis; qu'au reste il défiait de prouver cette accusation qui n'était encore qu'une de ces délations d'ambitieux et de zélés qui sont le chancre des gouvernements etc. (1). Il terminait en disant : *quod scripsi, scripsi* : celui que j'ai désigné sera agréé ou non, mais je n'en désignerai pas d'autre. Peu de jours après, le prêtre *aux principes exagérés*, qui est au contraire très pacifique et très mesuré, quoique ferme, était agréé par l'Etat.

(1) Le dénonciateur était à cette époque à la tête du comité électoral avec lequel vota le curé. Seulement il connaissait l'influence de ce digne ecclésiastique dans la paroisse, et puis il savait qu'il était homme à marcher toujours droit.

Un député du Finistère avait eu l'impudence de qualifier, au corps législatif, les zouaves pontificaux de *mercenaires* ; il se présente pour être réélu. Monseigneur Sargent écrit à ses prêtres qu'ils ne peuvent sans manquer à tout ce qu'ils doivent au Chef de l'Eglise et à leur pays, confier un nouveau mandat de représentant à un homme qui n'a pas craint d'insulter, en face de toute la France, au dévouement le plus pur et le plus désintéressé, d'appeler *mercenaires* leurs compatriotes, leurs parents et leurs amis qui défendent les droits sacrés du Vicaire de Jésus-Christ. Il déclara en même temps au préfet qu'il regrettait de ne pouvoir pas marcher avec lui ; qu'il n'aimait pas à faire de l'opposition au gouvernement, mais que dans la circonstance son devoir l'y forcerait. Le Gouvernement eut peur de l'influence de l'évêque ; il n'osa point maintenir la candidature du lâche insulteur des braves soldats du Pape.

Nommé membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, dès les premières années de son épiscopat, il siégea pendant près de huit ans, au sein de cette assemblée, avec une dignité qui ne se démentit jamais. Assis à côté de Monseigneur Parisis, évêque d'Arras, il y soutint toujours avec lui les droits imprescriptibles de l'Eglise et de la morale chrétienne.

Que de fois il se leva au milieu de ses collè-

gues, pour défendre les écoles congréganistes? Que de fois il prit la cause des religieuses dans la question des lettres d'obédience? Que de fois il protesta contre les prétentions de l'Université prescrivant aux inspecteurs des écoles l'entrée dans l'intérieur des monastères cloîtrés? (Il ne le permit jamais dans son diocèse.) Que de fois il s'éleva contre les doctrines de livres que le conseil était sollicité de subventionner! (1).

Quand M. Duruy vint porter dans l'enseignement public les extravagances de sa fiévreuse imagination et les théories dangereuses de son esprit sans principes, l'évêque de Quimper fut un des membres les plus ardents à signaler au sein du Conseil supérieur le péril de ces théories. On se rappelle le fameux programme d'études que proposa ce trop fameux ministre; entr'autres choses, il voulait qu'on enseignât l'histoire moderne aux jeunes gens des collèges... Le clairvoyant prélat combattit énergiquement ce programme; il fit partager ses idées à plusieurs de ses collègues, si bien que s'il ne parvint pas à en obtenir l'abandon com-

(1) Il fut souvent nommé rapporteur de la Commission chargée d'examiner ces livres. Nous nous rappelons qu'en rentrant des séances du Conseil il avait tout un monceau d'ouvrages à examiner. Ne pouvant suffire lui-même à cette besogne, il pria son secrétaire de faire ce travail, en lui disant avec une incomparable bonté: « Je vous donne là un rude *pensum*, mais c'est pour le plus grand bien de la morale et des saines doctrines. » Avec quelle joie on acceptait le *pensum*.

plet, il réussit du moins à obtenir quelques modifications sur des points importants. Hélas! tel qu'il restait, tel qu'il fut imprimé, ce programme laissait encore bien à désirer!

Non content de l'avoir attaquée au Conseil, quand l'œuvre du ministre parut augmentée et ornée de tous les agréments de son style étourdissant, il crut devoir encore, pour dégager sa responsabilité, écrire à l'auteur une lettre dont le ton de franchise n'était pas de nature à lui plaire: c'est la critique très juste et parfois un peu mordante du *factum* ministériel.

Nous ne voulons pas omettre de publier ici ce document qui offre un intérêt toujours actuel:

« Monsieur le Ministre,

« Après avoir lu dans le *Journal général de l'Instruction publique* la circulaire aux recteurs relative au programme du cours d'histoire en philosophie, je considère comme un devoir d'écrire à Votre Excellence pour soumettre à son attention quelques-unes des pensées qui m'ont été suggérées par cette lecture.

« J'écarte tout d'abord certaines critiques de détail que j'ai entendu faire et qui sont peu dignes, à mon avis, de la gravité du sujet. Ainsi par exemple, ce titre redondant: *Caractères nouveaux de la société moderne*, et plus loin:

la prépondérance exagérée de la France fait naître, au delà du Rhin et des Pyrénées, un principe nouveau, celui de l'indépendance des peuples (§ vi); comme si l'indépendance plus ou moins complète n'était pas liée étroitement à la notion même de peuple et cela, non-seulement depuis le premier Empire, mais depuis qu'il y a des peuples sur la terre.

« On relève encore l'alexandrin malheureux qui figure au programme. (§ iv).

« La crainte et les revers produisent la terreur. »

« Pour moi, Monsieur le Ministre, j'aime mieux attribuer ces taches légères à une distraction ou n'y voir que des erreurs typographiques. Un écrivain très-habile ne découvre pas toujours en corrigeant ses épreuves les fautes qui sauteraient aux yeux du premier venu.

« Je ne puis me dissimuler pourtant que Votre Excellence a du faible pour cette expression, *principes nouveaux*, qui est fort à la mode aujourd'hui. Un journaliste écrivant au courant de la plume exaltera les « principes nouveaux » sans me choquer ni me surprendre. Il ne se pique pas d'exactitude, le loisir lui manque et personne ne l'a chargé d'écrire un programme officiel pour l'enseignement de la philosophie.

« Il n'ignore pas, et qui peut l'ignorer ? que les principes sont des vérités nécessaires, ab-

solues, la base immuable de tout raisonnement et le fondement même de l'ordre social. Il sait encore qu'une vérité immuable domine tous les âges. Le temps n'est pas plus sa mesure que la mode ou les caprices de l'esprit humain. Un journaliste sait bien tout cela, mais il l'oublie, quand il écrit, par habitude, « le principe nouveau de la tolérance : » il l'oublie et on l'excuse. Cette page noircie de plus est bien légère et ne change pas la nature des choses. Après comme avant ces boutades improvisées d'écrivains sans mission, la tolérance demeure ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été, savoir, l'application faite à telle minorité politique ou religieuse des principes éternels de charité et de justice. Si cette application est conforme aux principes, je dirai qu'elle est bonne; si elle paraît douteuse je retiendrai mes louanges; mais si elle répugne aux principes, si la tolérance n'est plus qu'un privilège donné à l'erreur pour opprimer la vérité, si sous ce nom tout est permis, excepté ce que Dieu conseille ou ordonne, alors je flétrirai la tolérance comme un masque hypocrite derrière lequel se cache la pire de toutes les tyrannies.

« J'ose espérer que Votre Excellence est de mon avis : elle effacera donc le titre qu'elle donne par distraction à la tolérance, en appelant « un principe nouveau. » On a toujours cru

qu'il est juste, en certains cas, de tolérer le mal et l'erreur. La tolérance n'est donc pas chose nouvelle. Mais aucun homme de sens n'a pu dire qu'il faut dans tous les cas tolérer le mal et l'erreur. Si un fonctionnaire de l'Université enseignait qu'il n'y a point de distinction essentielle entre le bien et le mal ; que l'insurrection est toujours le plus saint des devoirs ; qu'il n'y a pas un principe absolu de justice, mais seulement des combinaisons variables, des expédients plus ou moins heureux qui n'obligent personne et dont chacun demeure juge, Votre Excellence tolérerait-elle ce langage ? Et si l'auteur de ces thèses extravagantes voulait les réduire en pratique, tolérerait-elle cette conduite ? La tolérance n'est donc pas chose absolue, mais relative. Elle est bonne ou mauvaise selon qu'elle est conforme ou non à la règle éternelle de justice ; vraie ou fausse, selon qu'elle se déduit ou s'écarte des principes ; car elle n'est pas un principe, mais une conséquence.

« Ici encore j'espère qu'entre Votre Excellence et moi il n'y a aucun dissentiment. Mais si pour l'honneur des idées libérales, elle voulait maintenir à la tolérance ce que la logique lui refuse, j'entends le titre de principe, et ce qui est plus fort, de principe nouveau, elle commettrait une faute à mon avis, mais cette faute je l'excuserais volontiers, en honorant le sentiment qui

l'inspire, s'il devait prévaloir désormais dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat ; entre le Ministre de l'instruction publique et l'enseignement libre.

« Je ne suis pas l'ennemi du nouvel Empire, et volontiers je crois le bien plus facilement que le mal. A tort ou à raison, j'aime à espérer contre toute espérance. Il est donc fort naturel que j'espère de meilleurs jours à l'ombre du principe nouveau qui sera enseigné dans tous les collèges de France et des colonies.

« Le principe nouveau de la tolérance formera l'index universitaire. Des livres qui respecteront la Constitution et enseigneront une morale irréprochable, ne courront aucun risque d'être supprimés.

« Le professeur universitaire d'histoire exposera (§ v) du programme : « Le concordat. Résumé des tentatives antérieures pour régler les rapports de l'Etat et de l'Eglise. Pragmatique de Bourges. Concordat de 1516. Déclaration de 1682. Concordat et articles organiques. » Il dira, si l'on veut, que la Pragmatique Sanction a saint Louis pour auteur ; que les quatre articles sont un chef-d'œuvre de logique et de théologie ; que le Concordat est bon, mais que les articles organiques sont bien meilleurs encore.

« En même temps couverts par le principe

nouveau de la tolérance, les journaux catholiques et les évêques pourront librement flétrir la Déclaration de 1682 ; dire que le Concordat est obligatoire parce qu'il émane des deux puissances et que les organiques, interprétation arbitraire de cet accord synallagmatique faite par une seule des parties contractantes, peuvent être imposés par la force, mais n'auront jamais force de droit. Le principe nouveau de la tolérance qui permettrait d'enseigner aux enfants les origines bouddhiques du Christianisme, qui autorise *la Vie de Jésus*, par Ernest Renan, ne sera plus sans doute retourné contre les évêques lorsqu'ils uniront leurs protestations à celles des papes et refuseront de reconnaître, en matière canonique, l'infaillibilité de Portalis, des législateurs de l'An X et de M. Dupin.

« Continuons, car l'espérance est expansive. Le professeur universitaire d'histoire montrera le « progrès de la liberté politique et religieuse » comme un des résultats généraux de la politique intérieure du roi Louis-Philippe (programme § xvii). Puis, à propos du second Empire, il fera ressortir (§ xx, 7°) « l'accroissement progressif des libertés publiques et la politique de conciliation. » Un esprit chagrin peut remarquer ici l'omission des libertés religieuses. Mais n'oublions pas que le document en question est un programme d'histoire et que la vérité historique

impose cette omission. Sans doute, l'avenir nous réserve de meilleurs jours, car vous-même, Monsieur le Ministre, pourriez-vous concilier avec l'oppression sourde ou déclarée de l'Eglise, une politique dont le caractère hautement proclamé est la conciliation même ?

« Voici pourtant une chose que j'ai peine à comprendre. Le programme annonce (§ iii, 1789), « la destruction de l'ancien régime », et (§ xiii, 1830), « la chute définitive de l'ancien régime. » Je n'ai jamais défendu l'ancien régime. Mais est-il définitivement mort et enterré, Monsieur le Ministre, depuis 1789 et surtout depuis 1830 ? Franchement, cela n'est pas bien sûr... Aux hommes politiques le soin de relever tout ce qui, dans le régime nouveau, est une suite et même une aggravation de l'ancien, la centralisation, par exemple. Pour moi, je me renferme dans l'unique question des rapports entre l'Eglise et l'Etat, et je me demande comment l'ancien régime a pu disparaître en 1789, quand deux ans plus tard, en 1791, je vois la constitution civile du clergé ajouter de nouveaux anneaux à la chaîne déjà si lourde que l'ancien régime avait forgée pour l'Eglise.

« Je me demande ce que Votre Excellence entend par la « chute définitive de l'ancien régime en 1830, » quand je me rappelle tant d'arrêts du Conseil d'Etat, tant d'entreprises du

pouvoir sur la liberté de l'Eglise catholique et avec quel soin jaloux on appliquait alors les articles organiques, tous empruntés à l'ancien régime, aux canonistes de la constitution civile du clergé, aux parlements de l'ancien régime, aux maximes, à la jurisprudence, aux préjugés de l'ancien régime, et à un homme, s'il en fut jamais, d'ancien régime, qui s'appelle Pierre Pithou.

« Si donc le principe nouveau de la tolérance n'est pas plus vivant que l'ancien régime n'est mort, j'estime qu'il faut effacer les paragraphes où nous lisons solennellement annoncés par Votre Excellence, la mort de l'un et l'avènement de l'autre.

« Le gouvernement impérial, ajoute Votre Excellence, cherche, comme son glorieux fondateur, « la réconciliation des partis, et sa plus belle victoire serait de réunir tous ceux que nous ont légués nos révolutions pour qu'il n'en restât qu'un seul... celui de la France. »

« L'avenir dira si le nouveau programme est conçu dans la mesure nécessaire pour atteindre ce but élevé. Pour moi, je crains qu'il ne nous en éloigne de plus en plus. Mais cette crainte ne me rendra pas injuste. Non, le Ministre de l'instruction publique n'a pas voulu jeter au Pape et aux catholiques une ironie sanglante, dans cette ligne où caractérisant les événements accomplis,

depuis le congrès de Paris jusqu'à l'expédition de Syrie, c'est-à-dire entr'autres, l'invasion des Etats de l'Eglise et le guet-à-pens de Castelfidardo, il a écrit sans hésiter : *Progrès du droit des gens!* (sic) (§ XXI). Non, le nouveau programme n'est pas un piège tendu à l'enseignement libre. Je connais des personnes graves qui l'assurent, mais je dis qu'elles se trompent et je repousse énergiquement cette interprétation donnée à l'acte de Votre Excellence. L'auteur du programme n'est pas ministre seulement de l'Université, mais de l'instruction publique, et contre le dessein qu'on lui prête, contre les dangers dont on parle, l'éminence de sa position ne me rassure pas moins que sa loyauté. Dans le document même, où je regrette de lire des paroles inquiétantes, on lit aussi : « J'ai toujours trouvé à l'histoire une grande vertu d'apaisement. » Comptons sur cette grande vertu de l'histoire. On lit encore : « Respectons les hommes qui ont avant nous porté le poids du jour, pour que nous soyons respectés à notre tour, malgré nos fautes. » Celui qui tient ce noble langage n'hésitera pas, sans doute, à corriger la circulaire aux recteurs, car il sait bien que l'œuvre des hommes est toujours imparfaite. Il effacera donc ce qui attriste et émeut la conscience catholique; il effacera même ce qui, à une lecture plus attentive, ne saurait trouver grâce devant la censure d'un jugement pédagogique aussi exercé que le

sien. Il découvrira bientôt que le libre échange, le progrès des idées de paix malgré des guerres récentes (§ xxvi), la politique de conciliation, la prise de Puebla, la liberté de la boulangerie, etc, (§ xx-xxiv), sont des questions qui trouvent beaucoup mieux leur place ailleurs que dans le programme des études philosophiques élémentaires.

« Votre Excellence sait aussi, de reste, qu'un bureau de journal ne serait pas judicieusement établi dans les lycées de l'Empire. La polémique quotidienne des journaux et les sujets qui l'alimentent n'ont rien à faire, si je ne me trompe, avec l'enseignement de la philosophie. Nous avons eu déjà, sous l'ancien régime, les historiographes de cour, fragile appui, Monsieur le Ministre, pour la cour et l'ancien régime. Qui pourrait espérer mieux en fondant aujourd'hui l'historiographie de collège?

Non tali auxilio nec defensoribus istis
Tempus eget.

« On ne confond pas sans danger les limites tracées par l'expérience entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. Chaque étude doit avoir son jour, et l'enfant ne peut donner ce qu'on lui demande justement plus tard. Pour tout dire d'un seul mot qui m'est fourni par le programme : « Il faut en tout l'aide

du temps, ce puissant maître, comme dit un des nôtres, le vieil Eschyle. »

« Eschyle, un des vôtres, Monsieur le Ministre, à un titre que j'ignore, mais que je respecte, méritait bien de figurer dans le travail de Votre Excellence. Une sentence d'Eschyle est sans prix; mais peut-être eût-on trouvé, sans chercher beaucoup, quelque citation plus heureuse de ce grand poète; car, si j'ose dire franchement ce que je pense, l'une des choses qui paraît le plus oubliée dans le programme c'est justement cette vérité, qu'il « faut en tout l'aide du temps, ce puissant maître. »

« Entre Votre Excellence et moi je le prends volontiers pour juge.

« Il était permis d'augurer mieux des réformes annoncées par le titre seul de philosophie substitué récemment à celui de logique. Ce n'est pas l'Eglise qui redoute une étude sérieuse et complète des vérités philosophiques; car la raison précède la foi et rien ne peut remplacer cette forte discipline qui rectifie l'esprit, le met en garde contre les sophismes et ennoblit notre nature, en rendant plus nette, plus ferme et plus mâle la raison où Dieu a mis son image.

« Certes, la société civile doit craindre pour la paix publique et sa propre sécurité, en voyant la foi s'affaiblir, car la foi est le plus solide fon-

dement des empires ; et l'Église, aussi, s'attriste en voyant s'affaiblir la raison humaine, car la foi ne craint pas, ne hait pas la raison, puisqu'elle la suppose, la raffermir et l'élève au-dessus d'elle-même. Les hommes, sans Dieu, sont de méchants citoyens ; les hommes dont l'esprit est peuplé de chimères, qui sont incapables de penser et de parler avec justesse, de suivre un raisonnement, de percer à jour un sophisme, ces hommes dont la mémoire est surchargée et la raison éternée, n'entrent guère dans l'Église ou désertent au premier bruit du combat, car ils sont une proie facile, livrée d'avance à tout vent d'erreur.

« Le haut esprit de Votre Excellence n'a pas besoin qu'on lui rappelle, pour l'en instruire, ces vérités élémentaires ; mais c'est par elles que j'ai voulu finir, car elles nous trouveront unis, j'en espère, dans une adhésion commune.

« En attendant une communauté plus entière de vues, à laquelle j'attacherais le plus grand prix, j'ai l'honneur d'offrir à Votre Excellence, etc.

Quimper, 6 Octobre 1863.

Au reste, il ne faisait pas au Conseil supérieur de l'instruction publique tout le bien qu'il eût voulu : il n'empêchait pas tout le mal qu'il voyait. Le gouvernement prenait souvent, sans les consulter, quelquefois contre leur avis, des

mesures que beaucoup de membres du Conseil désapprouvaient et dont le public les faisait responsables.

Dans ces conditions, le consciencieux prélat se trouvait mal à l'aise. « Je perds au Conseil supérieur, disait-il, un temps précieux que je dois à mes diocésains ; j'y dépense un argent qui serait mieux dans le sein de mes pauvres ; j'y perds, de plus, ma considération. Quand on voit émaner du ministère de l'instruction publique des mesures que la religion ne peut sanctionner, on s'imagine que les évêques, membres du Conseil supérieur, les ont approuvées. Je suis décidé à ne plus accepter ce mandat. » Tourmenté de cette idée, il voulut, un jour, la communiquer au Souverain-Pontife, à Rome ; c'était en 1865. Le Saint-Père l'engagea à ne pas donner tout de suite sa démission. — « Attendez encore, lui dit-il, vous occupez bien votre place dans cette réunion ; vous y faites tout le bien que vous pouvez ; vous empêchez du mal ; vous n'y êtes pas un *chien muet* : *clama, ne cesses*. »

Afin que l'on ne pût pas le mal juger, notre évêque, à son retour de Rome, eut soin de répandre le plus possible la réponse du Vicaire de Jésus-Christ. On ne lui savait pas trop gré, dans les sphères universitaires et gouvernementales, de son attitude courageuse au Conseil supérieur ; on ne lui en sut pas davantage de la

consultation qu'il avait demandée au Pape. « Il eut l'honneur d'une destitution officielle (1). »

Heureux de sa délivrance, comme l'oiseau sorti d'un piège, il s'écria : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus !*

Froissé d'un autre côté de la manière dont on traitait un évêque qui avait, pendant huit ans, siégé dans ce Conseil, en s'imposant de grandes fatigues, de fortes dépenses et des sacrifices de tout genre, il se plaignit au chef du pouvoir, en lui disant que ce n'était pas ainsi qu'on agissait avec un homme qu'on respectait, et surtout avec un évêque. En même temps, il répondit au Ministre qui lui annonçait sa destitution, quatre jours après le *Moniteur*, par une lettre où, tout en gardant les formes de la politesse, il lui exprime nettement son mécontentement. Le lecteur sera bien aise de la lire ici, ainsi que la curieuse épître de M. Duruy. On voit que ce dernier est très-embarrassé pour motiver la mise en retraite du prélat qui le gênait dans ses manœuvres pédagogiques, subversives des principes les plus élémentaires de la morale et du bon sens. Les éloges et les actions de grâces de Son Excellence sont dignes d'admiration : il éconduit du Conseil supérieur un évêque qui, de son aveu, en était une des lumières. Voici cette lettre :

(1) *Oraison funèbre*, par M. l'abbé Darraas, page 25.

« Paris, le 15 Juillet 1865.

« Monseigneur,

« La loi m'oblige à renouveler périodiquement, au moins en partie, le Conseil impérial de l'instruction publique, et j'ai dû appeler un nouveau membre de l'épiscopat dans cette assemblée dont Votre Grandeur a partagé, durant quinze années, les travaux.

« Le Conseil n'oubliera point, Monseigneur, ce qu'il vous a dû de lumières, et le Ministre vous prie d'accepter ses remerciements pour le concours dévoué que vous avez prêté, pendant un si long laps de temps, à l'œuvre nationale de l'enseignement public.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre de l'instruction publique,

« V. DURUY. »

Citons maintenant la réponse de l'évêque de Quimper.

« Quimper, le 16 Juillet 1865.

« Monsieur le Ministre,

« Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois : comme j'étais alors en voyage, cette lettre m'a atteint tardivement ; je vous prie donc de m'excuser, si je n'ai pas accusé réception plus tôt.

« Quoique très-flatté de suivre les affaires traitées au Conseil et d'entendre les personnages éminents qui les discutaient sous votre direction, j'ai toujours compris qu'il faudrait sortir et n'ai pas eu la prétention de m'immobiliser dans une telle assemblée; mais j'aurais voulu être éconduit autrement. Ce sentiment a été éprouvé, je le sais, par tous les membres écartés avant moi. Sans accuser vos intentions, Monsieur le Ministre, ils ont pensé que le renouvellement devait résulter d'un règlement antérieur dont les dispositions couvriraient tout et ne laisseraient aucune place aux appréciations défavorables qui, dans l'état actuel, ne manquent pas de surgir. En ce qui me concerne : certaines gens ont déjà dit que j'étais renvoyé pour avoir manqué de dévouement à l'Empereur et à son gouvernement, d'autres sont venus m'offrir des félicitations que j'ai dû repousser. Permettez-moi de vous dire que les choses se sont passées de manière à rendre ce double désagrément inévitable. Le décret est du 12; il a été mis au *Moniteur* le 13 ou le 14; le 15, je l'ignorais encore et me suis présenté au Ministère, où j'ai été très-bien reçu par M. Glachant qui, d'ailleurs, ne m'a pas dit un mot du décret. Plus tard j'ai reçu, sous la date de ce même jour, 15, votre lettre qui insiste sur mon ancienneté, et, pour la mettre plus en relief, m'attribue quinze ans de service dans le Conseil, c'est-à-dire environ le double du temps

que j'y ai passé. Cette manière de compter fait de moi le plus ancien des évêques, ce qui n'est pas exact.

« Agréez, »

L'estime dont jouissait Monseigneur Sargent auprès de ses collègues dans l'épiscopat, pour son attitude au Conseil supérieur, se traduit par les regrets et l'affliction que plusieurs d'entre eux lui témoignèrent de le voir éliminé de cette assemblée. Nous citerons en particulier la lettre que lui écrivit, dans cette circonstance, le vénérable et vénéré Monseigneur Angebault, évêque d'Angers :

« Angers, 2 Août 1865.

« Très-cher et bon Seigneur,

« J'ai vu avec peine que, cette année, votre nom ne figurait plus dans la liste des membres du Conseil supérieur. J'en ai été triste, et j'ai écrit à mon bon métropolitain de Tours, qui me répond que vous n'aviez même pas été prévenu, et que vous n'en auriez appris la nouvelle que par le *Moniteur*. C'est ajouter l'inconvenance à la mesure, et je veux vous dire que votre vieux collègue d'Angers y a été très-sensible.

« J'ai dit dernièrement ce que j'en pensais à M. Baroche lui-même, en ajoutant qu'on ne nous consultait plus et que, dans l'intérêt du gouverne-

ment lui-même, il importerait de faire des choix qui eussent l'assentiment général. J'en ai fait la confiance à mon digne métropolitain. Il m'a répondu qu'il n'y avait que moi pour oser dire des choses semblables. Que voulez-vous?... je suis un vieux breton de naissance et vous par adoption; il faut que le gouvernement trouve du moins la vérité sur nos lèvres.

« Veuillez, mon bon et cher Seigneur, agréer l'hommage de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués. »

Une communauté religieuse de son diocèse avait refusé d'admettre l'inspecteur primaire dans la clôture du monastère, proposant de faire venir les élèves au parloir. Quelques mois après cet incident, les religieuses de cette maison demandent au gouvernement l'autorisation d'acquérir un terrain dans un endroit voisin, afin de s'y établir. Cette autorisation ne leur est pas accordée; on allègue pour raison que ces dames n'ont pas voulu recevoir l'inspecteur primaire.

Monseigneur Sergent prend immédiatement leur défense; il écrit au Ministre des cultes qu'elles n'ont pas empêché l'inspection de leurs élèves: elles ont seulement refusé, suivant leur règle, d'ouvrir leur clôture, mais en offrant de conduire le pensionnat dans une pièce qui leur sert de parloir... Il termine par ces mots :

« J'ai déjà donné l'assurance que ces religieuses n'entendent point refuser l'inspection, et je suis en mesure de le prouver quand il le faudra; si elles refusaient, ce serait une raison pour attaquer leur école, mais non leur communauté. »

Il était dévoué au gouvernement impérial : lui était reconnaissant de ce qu'il avait fait, les premières années, pour le bien de l'Eglise et de la France. Tant qu'il le vit marcher dans la bonne voie, il ne cacha pas ses sympathies et son affection pour lui. Mais le jour où l'Empire pactisa avec la Révolution; le jour où, comptant avec les bombes d'Orsini, il laissa tomber de sa main l'épée de Charlemagne, cette épée que le souverain qui a l'honneur de régner sur la France doit porter toujours haute et fière pour défendre les droits de l'Eglise Romaine; ce jour-là, l'évêque dévoué au chef de l'Etat trembla pour lui et son pays.

Ne comprenant pas autrement son devoir, il crut qu'il devait communiquer ses craintes à l'Empereur lui-même. Il lui demande donc une audience et lui fait part de la peine que ressentent les catholiques, de son alliance avec le roi d'Italie, de son attitude vis-à-vis du chef de l'Eglise.

« Rappelez-vous, Sire, lui dit-il, ce qui est

arrivé à tous les princes qui ont touché aux droits du Vicaire de Jésus-Christ?... Souvenez-vous de ce qui est arrivé à votre oncle, le premier empereur ? En vous alliant avec Victor-Emmanuel, vous mettez le doigt dans un engrenage où votre corps tout entier peut passer ! »

Après avoir prononcé ces paroles, il s'excusa d'être obligé de tenir ce langage à son Souverain. « Sire, ajouta-t-il, c'est par dévouement et affection que je vous parle avec cette franchise. Cette démarche m'a coûté, mais je la devais à Votre Majesté. »

L'Empereur lui vantant, un jour, la campagne du Mexique qu'il avait décidée, il eut le courage de lui exprimer combien cette entreprise était peu justifiée, peu populaire, il lui dit que tous les hommes sensés en redoutaient les suites pour son gouvernement et la France tout entière.

Un autre jour que l'Empereur lui parlait de la chaleureuse réception qu'il avait reçue en Bretagne, l'évêque de Quimper lui répondit avec tristesse :

« Si ce voyage, Sire, était à faire, je ne vous y engagerais pas. — Pourquoi donc, reprit l'interlocuteur, en le fixant d'un regard étonné ? — Parce qu'il se ferait dans d'autres conditions. Ce ne serait plus comme alors : *non sicut heri et nudiùs tertius !* »

Après l'envahissement des Etats de l'Eglise par Victor-Emmanuel, au mépris de toutes les conventions, Monsieur Sargent écrivit à l'Empereur pour décharger sa conscience :

« Il ne sera pas dit que, comme évêque d'un diocèse si attaché au Saint-Siège, je n'aie pas averti mon Souverain des plaintes et des inquiétudes des prêtres et des fidèles qui me sont confiés... Pourquoi, dit-on, le gouvernement français tolère-t-il de pareilles iniquités ? Pourquoi semble-t-il les absoudre ?... »

On le voit, l'évêque de Quimper, tout en étant dévoué au gouvernement impérial, n'en fut jamais le courtisan ni le flatteur. Ah ! si tous les amis de l'Empire avaient eu sa franchise ; si, comme notre courageux pontife, ils lui avaient sincèrement dit la vérité, peut-être n'aurait-il pas suivi la pente fatale qui nous a conduits avec lui à l'abîme de tous les malheurs !

Oui, notre évêque fut, comme c'est le devoir de tout bon citoyen, un sujet dévoué, mais il ne fut jamais un évêque courtisan.

A la naissance du Prince Impérial, il fut invité, comme tous les évêques de France, à assister à la cérémonie du baptême. Il avait commencé sa tournée pastorale ; la cérémonie venait l'interrompre au milieu de son cours... Ne voulant pas manquer de parole aux enfants des

paroisses qu'il devait visiter, il s'était décidé à ne point se rendre au baptême. Le Ministre des cultes, M. Fortoul, informé de cette décision, lui écrivit, pour le presser de ne pas manquer de répondre à l'appel de l'Empereur, une lettre dont voici la teneur :

« Paris, le 3 Juin 1856.

« Monseigneur,

« On m'écrit que vous hésitez à venir assister au baptême du Prince Impérial. Je ne puis croire à une décision qui tromperait tous nos sentiments et qui laisserait les vôtres incertains aux yeux des populations.

« Hâtez-vous, je vous prie, de démentir une nouvelle à laquelle je ne puis ajouter aucune foi, et qui vous mettrait en désaccord avec tout le reste de l'épiscopat sur un point où je sais que, comme sur tous les autres, vous êtes digne de marcher à sa tête.

« Recevez, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments bien affectueux.

« H. FORTOUL. »

Monseigneur répondit en exposant les raisons qu'il avait de ne pas interrompre sa tournée de confirmation. Le ministre lui écrivit une nouvelle lettre à laquelle il ne pouvait plus résister, sans mauvaise grâce. Il assista donc au baptême

du Prince Impérial. Est-ce ainsi qu'eût agi un évêque obséquieux et courtisan ?

Le lecteur aimera sans doute à connaître la deuxième lettre de M. Fortoul ; la voici :

« Paris, 4 Juin 1856.

« Monseigneur,

« La lettre où vous m'exposez les hésitations que je tâchais dès-lors de dissiper, ne change rien à mes sentiments. Personne ici ne pourrait comprendre et excuser votre absence ; tout le monde, dans le Finistère, l'expliquerait d'une manière défavorable. Les évêques infirmes et, s'il en existe, ceux qui veulent témoigner leur hostilité, seront seuls à s'abstenir. Vous ne pouvez vouloir paraître vous ranger au nombre de ceux-ci. Je n'ai reçu jusqu'à ce jour que des lettres marquant le plus universel et le plus grand empressement. Lorsque l'Empereur fait une invitation, nous sommes tous habitués à la considérer comme un ordre, et à regarder l'abstention comme un refus de concours. Vous ne pouvez pas vous donner volontairement une apparence si contraire à toutes vos pensées. Venez donc, Monseigneur, amenez avec vous quelque bon breton pour vous assister, et croyez à la nouvelle assurance de tous mes sentiments bien affectueusement dévoués.

« H. FORTOUL. »

L'article 20° des *articles organiques* porte que les évêques ne pourront pas sortir de leurs diocèses, sans la permission du chef de l'État. Comme Sa Sainteté, le Pape Pie VII, ni ses successeurs n'ont jamais voulu reconnaître ces articles frauduleusement ajoutés au texte du Concordat; comme ces articles sont contraires aux saints canons et hostiles à la liberté de l'Église, l'évêque de Quimper se garda avec soin, pendant son épiscopat, de poser quelque acte qui fut une reconnaissance de cette funeste législation. Quand il quittait son diocèse pour aller à Rome, il ne voulut jamais se soumettre à en demander la permission au Gouvernement. L'évêque, le jour de son sacre, fait le serment de se rendre, à des époques déterminées, au tombeau des Apôtres (1)... Il remplit donc un devoir sacré, quand il accomplit cette promesse solennelle. Peut-il dépendre de la volonté d'un César couronné, quelque puissant qu'il soit, de rendre ce serment inutile? Peut-il, lui, chef du pouvoir civil, empêcher un évêque d'obéir à la volonté expresse du chef de l'Église? Or, s'il faut demander à César l'autorisation d'aller visiter le centre de la catholicité, c'est donc que César peut la refuser, et Dieu sait s'il l'a souvent formellement refusée!

A une époque où le Gouvernement français

(1) Const. Sixti V: *Romanus pontifex*.

ne se conduisait pas bien vis-à-vis du Saint-Siège, Monsieur Sargent annonce à ses diocésains un voyage *ad limina*. Immédiatement il reçoit une lettre de M. le Ministre des cultes qui lui témoigne son étonnement de ce qu'il part pour Rome, sans en demander préalablement l'autorisation; il le fait *responsable* des suites que peut avoir ce voyage dans les circonstances où l'on se trouve.

Monsieur répondit qu'ayant reçu une convocation du Saint-Père, pour assister à la canonisation des SS. martyrs Japonais, il se rendait avec empressement et bonheur à cette invitation; qu'il ne voyait pas les inconvénients que pouvait avoir ce voyage dont il espérait au contraire les meilleurs résultats pour lui et son diocèse; qu'il était plein d'égards pour l'autorité du Gouvernement, mais qu'il ne croyait avoir aucune permission à lui demander...

Est-ce là encore le langage et la conduite d'un évêque obséquieux et courtisan?

VIII.

Son dévouement au Saint-Siège. — Il a de bonne heure le *sentire cum ecclesiâ*. — Il se fait remarquer à Nevers par son attachement aux doctrines romaines. — Devenu évêque de Quimper, il se pose comme défenseur de ces doctrines. — Son dévouement pour le chef de l'Eglise. — Ses voyages *ad limina*.

Monseigneur Sargent eut de bonne heure ce que saint Ignace appelle le *sentire cum ecclesiâ*. Dès le début de ses études théologiques, il se fit un devoir de penser et d'aimer comme l'Eglise romaine, même dans les questions libres. « On trouve, disait-il, un grand repos d'esprit et de cœur à penser ce que pense le Chef de l'Eglise, à aimer ce qu'il aime. Je n'ai jamais compris les prêtres gallicans : ils savent bien que le Souverain-Pontife n'est pas avec eux, lorsqu'ils soutiennent leurs doctrines. Ils savent qu'ils lui déplaisent... Un fils aimant fait ce que désire son père : pourquoi, enfants de l'Eglise, ne nous conformerions-nous pas aux désirs de notre père commun, le Vicaire de Jésus-Christ, en suivant ses doctrines qui sont les vraies et solides doctrines ? »

Il se fit remarquer à Nevers par son attachement au Saint-Siège, à une époque où le

gallicanisme avait malheureusement trop déteint sur le clergé de France. Dès les premières années de son sacerdoce, il quitta, pour prendre le Bréviaire romain, le Bréviaire parisien que l'on avait adopté dans son diocèse. « Ma conscience, mieux éclairée, disait-il, ne me permettait plus de réciter un office que l'Eglise ne reconnaît pas, qu'un évêque, malgré son autorité, ne peut imposer à son clergé : les bulles des Souverains-Pontifes sont formelles à cet égard. »

Il fut un des plus ardents promoteurs de la liturgie romaine dans le diocèse de Nevers ; je dirai plus : il était l'âme et la tête du parti qui la demandait. On se souviendra longtemps dans ce pays du discours qu'il fit dans un synode pour montrer la nécessité de l'unité liturgique et presser l'autorité diocésaine de décréter l'abolition de la liturgie parisienne.

Assis sur le siège épiscopal de Quimper, il trouva sans doute un diocèse dévoué au chef de l'Eglise et aux saines doctrines ; mais pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque c'est la vérité, il y avait aussi, comme dans la plupart des diocèses de France, moins peut-être qu'ailleurs, quelques restes de nos idées françaises ; un vieux levain de gallicanisme qui aurait pu fermenter et se développer, s'il n'avait été comprimé par une main sûre et solide.

En arrivant parmi nous, notre évêque se posait carrément comme l'homme dévoué et attaché avant tout au Pontife Romain.

L'amour profond et le dévouement qu'il professait pour les doctrines de l'Eglise de Rome, il les avait pour la personne de son auguste chef. Le jour de son entrée à Quimper, répondant au compliment que lui adressait le doyen du chapitre de sa cathédrale, il lui dit :

« Monsieur le Doyen, les devoirs qui nous incombent, à nous évêque et prêtres, sont graves et difficiles, surtout dans les temps mauvais où nous vivons ; mais ne craignons rien : si nous aimons le Vicaire de Jésus-Christ ; si nous lui sommes dévoués et attachés ; si nous mettons notre esprit et notre cœur d'accord avec son esprit et son cœur, tout ira bien. »

Nous l'avons dit plus haut : le jour de leur consécration, les évêques contractent l'obligation étroite d'aller, à des époques fixes, visiter le successeur de saint Pierre. Notre prélat accomplit scrupuleusement cette obligation. Pendant les seize années qu'il gouverna l'église de Quimper, il fit cinq fois le voyage de Rome. Ces voyages étaient très-pénibles pour lui, à cause de l'état de sa santé ; il souffrait beaucoup pendant les traversées de Marseille à Civita-Vecchia, au point de donner souvent des

inquiétudes à ceux qui l'accompagnaient ; mais la pensée qu'il remplissait un devoir, l'espoir de voir le Saint-Père alléger son mal.

Que de fois, quand on le plaignait de tant souffrir, il s'écriait, en essayant encore de sourire :

« Que voulez-vous ? il faut bien expier le bonheur d'aller à Rome. Je suis si heureux, quand je suis à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre et sous le sceptre de Pie IX : j'oublie toutes mes peines auprès de ce bon père. »

Son premier voyage *ad limina* eut lieu au mois de Décembre 1859. Je n'essaierai pas de dire sa joie lorsqu'il aperçut le dôme de la basilique du Vatican. C'était la joie naïve d'un enfant. Quand il entra dans la Ville Eternelle, il s'écria :

« Me voici enfin dans cette Rome que je désirais voir depuis si longtemps ; dans cette ville arrosée du sang des martyrs ; dans cette Rome des Papes ! *Benedicamus Domino !* »

Il se hâta d'aller vénérer le tombeau des apôtres. Comme il était ému, comme il était heureux ! Deux jours après, son bonheur était au comble : il avait une audience du Saint-Père. Ravi de la bonté de Pie IX, frappé de sa douce majesté et de sa conversation si pleine de charmes, il ne parla pendant plusieurs jours que de sa visite au Souverain-Pontife.

« Je pense sans cesse, disait-il, à ce bon Pape; je vois sans cesse son aimable figure; j'entends toujours ses suaves paroles. »

Ne pouvant se rassasier du plaisir de contempler les traits augustes du chef de l'Eglise, il assistait à toutes les chapelles papales; il se mettait sur son passage pour recevoir sa bénédiction.

Un jour, il fut ivre de joie : le Saint-Père l'invita à l'assister à une messe basse qu'il disait, à la chapelle Sixtine, pour les zouaves pontificaux.

Avant de quitter Rome, il reçut de Pie IX la marque la plus touchante de son estime et de son affection paternelle. Le Pape lui fit présent d'une statue en bronze représentant la Sainte Vierge écrasant sous ses pieds le serpent infernal. C'était le modèle de la grande et magnifique statue qu'il fit ériger sur la place d'Espagne à Rome, pour perpétuer le souvenir de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception. Sa Sainteté avait été frappée des armes de Monseigneur Sergent, (elle l'appelait l'évêque de la Madone), en lui donnant sa statue, elle lui dit :

« Je me suis rappelé que vous aviez pris la Très-Sainte Vierge pour armoiries; j'ai pensé vous être agréable, en vous offrant son image, en souvenir de moi. »

Au mois de Mai 1862, il fit un deuxième voyage à Rome, à l'occasion de la fête de la canonisation des saints martyrs Japonais.

Pendant le carême de 1865, il s'y rendit pour la troisième fois. Il choisit cette époque, afin de pouvoir assister aux fêtes de la Semaine-Sainte.

« Je veux, disait-il, voir Rome, à toutes les époques de l'année, afin d'y suivre toutes les fêtes de l'Eglise. »

C'est à cette troisième visite *ad limina* qu'il eut le bonheur de communier de la main du Pape, le Jeudi-Saint. Le Saint-Père a coutume, ce jour-là, de dire la sainte messe dans sa chapelle particulière et d'y donner la communion aux prélats de sa maison. Monseigneur de Quimper sollicita avec empressement l'honneur de faire partie de cette assistance privilégiée, ce qu'on lui accorda de la manière la plus gracieuse. Il disait après la cérémonie :

« Je n'aurais pas donné pour beaucoup cette matinée. Comme j'ai été heureux de recevoir la sainte eucharistie des mains du Souverain-Pontife ! »

La fête du centenaire de saint Pierre amena, pour la quatrième fois, notre évêque à Rome, au mois de Juin 1867. Au dîner qu'il donna aux évêques, à l'occasion de cette exceptionnelle

solennité, le Pape reconnut *l'évêque de la Madonna... son évêque*, comme il l'appelait (*il mio vescovo*). Il s'entretint familièrement avec lui, comblant ainsi de la joie la plus pure celui qui avait voué à sa personne et à son autorité un attachement et un dévouement sans bornes.

Le Concile du Vatican le vit, trois ans après, accourir dans la Ville Eternelle, pour la cinquième fois. Le successeur de saint Pierre avait convoqué près de lui ses frères dans l'épiscopat ; il n'en fallait pas tant pour faire partir celui qui serait allé au bout du monde, sur le moindre de ses désirs.

IX.

Monseigneur Sèrgent au Concile du Vatican. — Son attitude nette et décidée dans la question de *l'infailibilité* du Pontife Romain. — Il est nommé membre de la commission de la discipline.

Que dire de l'attitude de l'évêque de Quimper pendant les sept longs mois que dura le Concile ?

Que dire ?... sinon qu'il fut un des prélats le plus constamment dévoués aux saines doc-

trines, et surtout à l'infailibilité du Pontife Romain. Logé au Séminaire Français, il fut, avec son illustre ami, Monseigneur Delalle, évêque de Rodez, l'âme des réunions des 24 prélats qui s'y assemblaient pour préparer les questions que l'on traitait au Concile. Tous ceux qui firent partie de ce comité épiscopal peuvent dire s'il n'y fut pas le plus ardent champion du magistère infailible du Vicaire de Jésus-Christ ; s'il ne porta point, par l'énergie de ses convictions, plusieurs esprits chancelants, à se ranger de son côté.

Il fut aussi un des membres les plus assidus des réunions qui avaient lieu chez Nosseigneurs les évêques de Bourges et de Carcassonne, également dévoués aux doctrines du Saint-Siège.

Il fut un des 43 évêques qui prirent, dès le début du Concile, l'initiative de la demande relative à la définition de l'infailibilité (1).

Par la loyauté de son caractère et la franchise de ses convictions, il s'était acquis au Concile l'estime et l'affection de tous ses collègues. Aussi, lorsque l'on composa la commission de la dis-

(1) Nous croyons devoir aux évêques français, qui partageront cet honneur avec notre évêque, de citer leurs noms dans cette note :

André Roess, évêque de Strasbourg. — Jean-Marie Doney, évêque de Montauban. — Alexis Wicart, évêque de Laval. — François de la Bonillière, évêque de Carcassonne. — Claude-Henri Plantier, évêque de Nîmes. — Louis Delalle, évêque de Rodez. — Amand-René Maupoint, évêque de Saint-Denis de La Réunion. — Charles Fillion, évêque du Mans.

cipline, lui firent-ils l'insigne honneur de le nommer membre de cette commission.

Au reste, veut-on savoir comment il se comporta au Concile, écoutons Pie IX lui-même, l'appréciant d'un mot, d'un de ces mots heureux dont il a le secret et l'à-propos. Un jour, le Saint-Père allant visiter le Séminaire Français, Monseigneur Sargent se trouva là pour le recevoir. En l'apercevant, l'aimable Pontife s'écria, en étendant les bras : « Ah ! voilà l'évêque de Quimper ! Il est toujours, lui, là où est le Pape. »

Fatigué de voir se prolonger la discussion touchant l'infailibilité, il monta, une fois, à l'ambon du Concile, pour en demander encore la prompte déclaration.

On ne l'a pas oublié : peu de jours avant que les pères du Concile ne se séparassent, quelques évêques voulaient que l'on partît sans définir l'infailibilité. On était au 15 Juillet : Monseigneur Sargent, accompagné de Nosseigneurs de Rodez, de Carcassonne, de Moulins et de Saint-Claude, vint le 16, conjurer Son Eminence, le cardinal de Bordeaux, de se rendre, au plus tôt avec eux, au Vatican, pour supplier le Saint-Père de définir le dogme. L'évêque de Quimper insistait pour que cette démarche se fit immédiatement, parce qu'il savait qu'une démarche

dans un sens opposé devait être tentée, le jour même.

« Il était temps, dit le cardinal Donnet, « archevêque de Bordeaux (1), car en descendant le grand escalier, nous nous croisâmes « avec les archevêques de Munich, de Paris, de « Milan, ainsi que les évêques de Mayence et « de Dijon qui demandaient, outre le sursis, des « modifications impossibles. C'est, à ces dernières circonstances que nous devons une « solution si prompte et si consolante. »



X.

Son retour du Concile. — Joie de ses diocésains. — L'accueil qu'ils lui font. — Son deuil pendant le siège de Paris.

Lorsqu'après la définition si chère à son cœur et si impatiemment attendue par tous les cœurs vraiment catholiques, l'évêque des évêques donna aux pères du Concile la faculté de retourner dans leurs diocèses, notre bien aimé pasteur revint joyeusement au milieu de son troupeau après lequel il soupirait, depuis longtemps. S'il

(1) *Univers* du 28 Mai 1872, lettre à M. l'abbé Alazard, chanoine de Rodez.

fut heureux de se retrouver parmi ses enfants, après huit longs mois d'absence : nous ne fûmes pas moins heureux de revoir cet excellent père dont nous étions désormais plus fiers que jamais. N'arrivait-il pas au milieu de nous, grandi par sa belle attitude au Concile et les hauts témoignages d'estime qu'il y avait reçus de ses frères dans l'épiscopat ? Comme nous étions flattés, quand on nous écrivait : Vous « devez être justement fiers de votre Prélat. Il « s'est posé au Concile du Vatican, en véritable « évêque. Honneur à lui, à son clergé, à son « diocèse ! »

Hélas ! la joie du père rentrant dans sa famille fut courte. C'était à la fin du mois de Juillet 1870. Il était à peine arrivé que notre malheureuse guerre avec la Prusse commença... Bientôt on apprit, après d'autres défaites, la honteuse capitulation de Sedan, puis la proclamation de la République, puis nous assistâmes, avec des angoisses indicibles, aux lamentables luttes de nos pauvres soldats contre des ennemis aguerris et supérieurs en nombre... Qui dira la part douloureuse que prit notre évêque aux malheurs de la France, lui qui aimait tant sa patrie, lui qui avait le cœur si français ? Qui dira les tristesses dont son âme fut abreuvée durant les cruelles épreuves de nos troupes, pendant cette désastreuse campagne de l'hiver 1870 ? Qui dira

toutes ses pénibles émotions, pendant ce siège de Paris qui fut la scène la plus poignante de notre long martyre ? Ses circulaires et ses lettres pastorales, durant cette rude expiation, sont pleines de larmes et de gémissements.

Autant il était gai et joyeux auparavant ; autant il devint alors triste et pensif. « On n'a plus, répétait-il souvent, le cœur à la joie au milieu de tous ces chagrins. » La présence dans sa maison d'un de ses meilleurs amis, d'un hôte dont le commerce lui était on ne peut plus agréable ; la présence de l'aimable historien de l'Eglise, que les sinistres événements de Paris avaient amené sous son toit hospitalier, parvenait quelquefois à le distraire de sa tristesse ; mais qu'ils étaient rares les rayons de gaieté qui illuminaient son front soucieux !

A toutes ces peines vint s'ajouter une autre : il devait boire jusqu'à la lie le calice des amertumes.

XI.

Les élections du mois de Juin 1871.

Il s'agissait, au mois de Juin 1871, de nommer quatre députés à l'Assemblée de Versailles.

Mécontents d'un premier échec, les partis avancés de notre pays se remuèrent, pour faire élire des hommes de leur couleur. Craignant de ne pas réussir, par les moyens ordinaires, ils usèrent, pour assurer leur triomphe, d'une manœuvre odieuse. Ils abusèrent, de la manière la plus déloyale, d'une profession de foi que l'abbé Sergent avait signée, en 1848, comme candidat à la députation.

Ils représentèrent, dans les journaux hostiles à l'Église, l'évêque de Quimper comme un de leurs plus chauds partisans : ils le firent accroire aux habitants des campagnes et aux ouvriers toujours faciles à tromper. Les artisans de cette manœuvre machiavélique disaient à ces pauvres gens : « Vos prêtres ne manqueront pas de nous « signaler comme étant d'un parti opposé à votre évêque. Ne les croyez pas. Il est tout à fait avec nous, et nous sommes avec lui... »

Les frères et amis s'étaient vantés d'avance de leur victoire. « Ils avaient, disaient-ils, pris leurs mesures : ils avaient en mains une arme toute puissante. » Ils vainquirent en effet. Leur triomphe fut complet : les quatre candidats anti-cléricaux passèrent...

Le matin même du jour où il partait, hélas ! pour ne plus revenir vivant parmi nous ; le matin du jour où il partait pour aller prendre les eaux du Mont-Dore, il apprit le résultat des

élections : il en fut très-péniblement affecté ; il exprima sa peine devant les prêtres de sa maison. Il voyait dans ce résultat une brèche faite aux principes religieux de ses diocésains ; peut-être aussi se disait-il que l'influence qu'il avait sur eux était désormais amoindrie ! Il pouvait cependant se rassurer sur ce point. Le triomphe des gens de l'opposition avait été remporté par la fraude et la surprise : on ne remporte pas deux victoires pareilles ! Le bon sens des populations étourdies et trompées, un instant, revient avec le calme et le temps de la réflexion : c'est ce qui arriva.

XII.

Il part pour le Mont-Dore. — Effet des eaux sur sa santé.
Sa mort subite.

Le 21 Juin, il partit donc pour aller demander aux eaux du Mont-Dore le rétablissement de sa santé, depuis longtemps fatiguée par son séjour prolongé à Rome, les pénibles émotions de l'année et la visite pastorale qu'il venait de terminer.

La saison des eaux lui fut très-salutaire : l'affection asthmatique dont il souffrait beaucoup,

à son départ de Quimper, avait sensiblement diminué. Il écrivait, quatre jours avant sa mort : « Je vous arriverai beaucoup mieux ; les eaux m'auront fait le plus grand bien. »

Le 24 Juillet, son traitement étant fini, il partit joyeux du Mont-Dore, au milieu de tous les vœux et souhaits des baigneurs dont il avait su conquérir l'estime et l'affection par sa bonté, sa simplicité et son affabilité. Il était touchant de voir tout ce monde réuni autour du bon évêque et lui demandant, à genoux, sa bénédiction. Il bénit chacun en particulier ; puis on se sépara, en se promettant de se retrouver au même lieu, l'année suivante. Hélas ! la journée ne devait pas se terminer tout entière pour celui qui partait si gaiement.

Le voyage se fit heureusement jusqu'à Clermont. Le prélat y dina, vers six heures du soir, d'un excellent appétit. Le train se remit en marche. Vers huit heures, Monseigneur se plaignit de douleurs dans les épaules ; le mal augmentant, le prêtre qui l'accompagnait, un peu inquiet, l'engagea à descendre à la prochaine station pour consulter un médecin. Il s'y refusa, en disant : « Le mal passera, je l'espère. » Hélas ! le mal ne passa point. Une sueur très-abondante et continuelle baignait son visage ; il ne pouvait trouver de position dans le wagon. Enfin, vers dix heures et demie, il sembla se calmer un peu

et s'assoupir, lorsque le train, entré vers onze heures et demie dans la gare de Moulins, s'arrêtant, il poussa un cri et expira...

XIII.

Consternation de son diocèse à la nouvelle de sa mort. —
Mandement du Vicaire capitulaire.

La nouvelle de cette mort si douloureuse arrivant à Quimper par le télégraphe, comme un coup de foudre, plongea la ville entière dans le deuil et la consternation ; « et il se fit une « grande explosion de larmes ; tous pleuraient ; « parce qu'ils ne devaient plus revoir sa face. »

Répandue bientôt dans tout le diocèse, la triste nouvelle y produisit partout le même effet : le deuil et la consternation la plus profonde. On s'abordait en se disant : « Il n'est donc plus, « l'évêque dont nous étions si fiers ; ce père « si aimant et si aimé nous est donc ravi ! « Nous espérions qu'il vivrait encore longtemps « parmi nous. Quelle épreuve le bon Dieu « nous envoie dans cette année si remplie de « chagrins de toute sorte ! Dans quel moment

« il nous prend le digne pasteur qu'il nous avait
« donné ! »

Le mandement de M. le Vicaire Capitulaire, publié quelques jours après, rend trop bien les sentiments du clergé et des fidèles, dans cette triste circonstance, pour ne pas trouver ici sa place.

« Nos très-chers Frères,

« Au milieu du deuil universel dans lequel est plongée, depuis quatre jours, cette ville épiscopale, il ne nous semblerait presque plus nécessaire de venir vous dire l'immensité de notre commune perte. Vous la sentez comme nous, Nos très-chers Frères, vous la mesurez comme nous ; comme nous, vous reconnaissez avec une sorte de stupeur que la croix qui s'appesantit, depuis un an, sur la France pouvait donc encore s'aggraver pour nous d'un poids inattendu. Et tout ce qui se passe en ce moment, à Quimper, sous nos yeux, c'est bien, nous en sommes assurés, ce qui se passe à toutes les extrémités de ce vaste diocèse, depuis les cîmes des Montagnes-Noires jusque dans nos îles de l'Océan ; partout le coup de foudre qui vient de nous atteindre ébranle le fond des âmes, et les six cent cinquante mille chrétiens que la Sainte Eglise a confiés au même guide pour les conduire à Dieu, comprennent plus que jamais qu'ils sont une fa-

mille. Si la fibre bretonne, la fibre catholique, est encore sensible au degré que nous voyons, dans les villes où l'esprit du mal a tant essayé d'introduire ses ravages, quelle ne doit pas être son exquise délicatesse dans toutes les parties de nos populations qui ont plus fidèlement gardé la vie de la prière, la vie des sacrements, la vie que donnent et entretiennent la grâce et le sang de Jésus-Christ ?

« Ah ! ici même, Nos très-chers Frères, ce n'est pas seulement à l'homme de bien, au cœur généreux et désintéressé, au bienfaiteur de cent familles, à celui qui donnait tout au pauvre, que s'adresse l'insatiable hommage dont nous sommes les témoins. Un seul nom, un seul titre, est dans toutes les bouches, s'échappe spontanément de tous les cœurs ; le cri du premier jour reste la constante formule de cette douleur vraiment populaire : l'Evêque est mort !

« Oui, Nos très-chers Frères, c'est l'Evêque que cette foule immense allait chercher vendre à la gare, non pas, comme l'an dernier, à pareil jour, revenant grandi du Concile du Vatican, mais tel que la mort nous l'a fait, et demandant à cette cathédrale qu'il a ressuscitée, un caveau entre Monseigneur Graveran et Monseigneur de Saint-Luc.

« C'est l'Evêque qu'ils veulent voir une fois encore, ces hommes de toutes les professions,

ces femmes de tous les costumes, ces petits enfants, ces soldats qui, depuis le matin jusqu'au soir, remplissent à flots pressés le grand escalier de pierre et la salle Synodale.

« C'est l'Evêque que la Bretagne entière, personnifiée dans ses évêques, entourera demain d'une solennelle, mais non pas dernière prière ; c'est l'évêque que le clergé pleure, que les chrétiens pleurent, que ceux-là pleurent aussi, de larmes plus chrétiennes qu'ils ne pensent, qui, s'imaginant que la foi est pour eux une étrangère, éprouvent cependant auprès de ce cercueil une de ces mystérieuses émotions que les douleurs ordinaires ne produisent pas. C'est que, l'évêque mort, la famille diocésaine se sent frappée au cœur.

« Et tout cela n'est que justice, Nos très-chers Frères ; car tout ce que nous valons, nous en sommes redevables, après Dieu, à nos évêques. Ce sont nos évêques qui ont planté la croix de Jésus-Christ sur notre sol de granit ; qui l'y ont gardée, depuis le temps où saint Pierre, obéissant aux ordres de son Maître, envoya de Rome les premiers apôtres des Gaules et de l'Armorique ; qui ont trouvé dans la puissance de leurs prédications et de leur sainteté le secret de la rendre inébranlable au milieu des tempêtes du dedans et du dehors, plus forte que le vent des passions, de la Révolution et de l'hérésie. Par

eux, et par eux seuls, nous sommes devenus une nation civilisée, c'est-à-dire (car tel est le vrai sens de ce mot), une nation baptisée, qui connaît, qui adore, qui sert le Dieu fait Homme, et reçoit de Lui par son Eglise, pour le temps et pour l'éternité, la surabondance de vie qu'il est venu donner au monde.

« Celui que nous pleurons était le dernier anneau de la chaîne qui nous attache au centre de l'unité, et par le successeur de saint Pierre à Jésus-Christ dont il est le vicaire. Il s'est montré digne, vous le savez, de la mission que Dieu lui avait donnée, et de ceux qui, avant lui, fermes et fidèles dans la garde du dépôt sacré, ont combattu le bon combat pour le salut du monde. Grâce à lui, la sainte renommée de notre foi a conservé son rang d'honneur ; et le Concile du Vatican, comme autrefois le Concile de Trente, a vu à sa place tant de fois séculaire, dans l'assemblée de la sainte Eglise catholique, l'illustre et vraiment insigne église de Quimper et de Léon.

« L'heure est venue, Nos très-chers Frères, de payer une partie de notre dette, ainsi que les générations précédentes ont acquitté la leur à l'égard des pontifes du passé. Nous priérons. Nous priérons comme un peuple qui sait que la mort est un passage, que la vie que nous appelons future, s'ouvre par le jugement de Dieu, et que les plus saintes âmes ne traversent guère

les dangers, les embûches, les formidables devoirs de la vie présente, sans emporter avec elles quelque chose d'une poussière dont le monde et le démon s'efforcent de faire de la boue. Nous nous souviendrons que le dogme à la fois consolant et terrible du Purgatoire, est un de ceux qui marquent et distinguent le plus nettement la foi catholique, et que son oubli, en beaucoup de sépultures et de deuils, est un des pièges de ce temps-ci. Nous ne respecterons pas seulement nos morts, comme, grâce à Dieu, les chrétiens les plus amoindris les respectent et les honorent ; nous agirons à leur égard comme des frères et des fils, qui apprécient à sa juste valeur l'austère réalité du besoin, et la toute-puissance de la prière.

« Nous lèverons aussi les yeux vers les hauteurs éternelles, d'où nous doit venir le secours dont nous sentons avec tant d'amertume l'impérieuse nécessité. Dieu nous ôte un évêque, nous demanderons à Dieu qu'il nous rende un évêque. Pendant que le monde s'agite autour de nous dans des convulsions effrayantes, et que les passions humaines, plus que jamais alliées aux puissances de l'enfer, travaillent à renverser l'œuvre des conseils éternels, et à empêcher que les âmes et les sociétés soient sauvées, nous tiendrons nos cœurs tournés vers le Père et le Fils, et le Saint-Esprit, afin qu'un évêque, selon le cœur

de Dieu, nous soit bientôt envoyé par sa miséricorde, et que bientôt la voix d'un nouveau pasteur nous console, et nous conduise vers la paix de l'éternité ! »

XIV.

Son corps est recueilli par les Sœurs de l'hôpital de Moulins. — Arrivée de ses restes à Quimper. — La chapelle funèbre du palais épiscopal — Compte-rendu de la cérémonie des obsèques par le journal *l'Impartial du Finistère*.

Recueilli, immédiatement après sa mort, chez les Sœurs hospitalières de Nevers établies à Moulins, le corps de Monsieur Sargent fut embaumé et transporté à Quimper. Qu'il nous soit permis de témoigner ici toute notre reconnaissance aux excellentes religieuses qui, au milieu de la nuit, accueillirent les restes de notre évêque avec un empressement et une affection que toutes les circonstances rendirent doublement précieux. Ah ! elles savaient, ces pieuses filles, ce que l'on doit de respect et d'honneur aux dépouilles mortelles d'un évêque ; elles savaient surtout ce qu'elles devaient à la mémoire d'un évêque dont elles avaient ap-

précie à Nevers la charité, la piété et les autres vertus sacerdotales !

Le jour où ces restes précieux arrivèrent à Quimper, était, coïncidence que tout le monde remarqua, le jour anniversaire du retour de Monseigneur du Concile. La foule, qui attendait à la gare, le père revenant de Rome, était considérable : la joie était peinte sur tous les visages... La foule qui attendait, au même endroit, le corps de ce père mort loin de ses enfants, n'était pas moins considérable : le deuil et l'affliction se lisaient sur tous les visages.

Conduit au palais épiscopal, escorté d'un grand nombre de prêtres et de cette foule de fidèles, le corps fut exposé, pendant plusieurs jours, dans la salle synodale. Durant ces jours de grand deuil, la maison mortuaire fut littéralement encombrée, depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Tous voulaient contempler les traits de celui qu'ils pleuraient. Tous voulaient faire toucher à ses vêtements et à ses lèvres quelque objet pieux. Tous voulaient prier pour lui. Tous voulaient assister au saint sacrifice de la Messe que les prêtres de la ville se faisaient un pieux devoir de célébrer devant ses restes vénérés. C'était à qui ferait son éloge, en revenant de ce touchant pèlerinage : c'était à qui raconterait de lui un

trait de bonté et de charité... Ses amis, les ouvriers surtout, ne tarissaient pas.

Pour compléter ce que nous venons de dire et faire connaître, en détail, la cérémonie des obsèques, nous emprunterons à l'*Impartial du Finistère* l'article que l'on va lire :

« Quimper, 3 Août 1871.

« Les funérailles de Monseigneur l'Évêque de Quimper ont été célébrées hier, à l'heure annoncée.

« Depuis samedi matin, les restes du vénéré prélat étaient exposés aux regards de son peuple dans la salle synodale de l'évêché. Tout le clergé et un très-grand nombre des fidèles du diocèse connaissent cette vaste salle qui, trop souvent déjà, a servi de chapelle funéraire à nos pontifes. La main pieuse d'un ami, d'un artiste l'avait, pour la circonstance, décorée avec un goût parfait, sans s'écarter de la simplicité sévère qui sied aux pompes de la mort. Au fond de la salle, des tentures noires et blanches, semées de larmes, dessinaient l'enceinte de la chapelle ardente où s'élevait, en avant d'un autel, au milieu des torches de cire, le lit de parade de l'évêque endormi dans le Seigneur. A droite et à gauche, deux autres autels avaient été dressés, sur lesquels pendant cinq jours, à toutes les heures de la matinée, des messes ont été dites à l'in-

tention du défunt. Des draperies aux fenêtres ; une *litre* ou large bande de deuil tout autour de la salle ; au-dessus du lambris, des écussons, aux armes du Souverain Pontife et de Monseigneur Sargent, complétaient l'ornementation.

« Nous nous trompons. Ils étaient là, dans leurs grands cadres de bois noir à coins dorés, les saints évêques, l'illustre Pape, dont les portraits, œuvres du XVIII^e siècle, forment toujours le plus riche ornement de la salle synodale.

« Assis au chevet du lit mortuaire, au-dessus de l'autel principal, Benoît XIV, d'après le portrait du Vatican : la Papauté présidant au deuil de l'église de Quimper, comme pour reconnaître le zèle de l'évêque défunt pour les privilèges de Pierre !

« A droite et à gauche de la salle, debout pour la plupart, formant une garde d'honneur autour de leur frère, et lui montrant, les uns cette ville de Quimper qu'il a évangélisée après eux, cette cathédrale qu'ils ont fondée et qu'il a restaurée, les autres leurs écrits dont il a fidèlement gardé la doctrine parmi nous : Nosseigneurs Bertrand de Rosmadec, Alain, cardinal de Coativy, Thibault de Rieux, Claude de Rohan, Charles de Liscoët, Guillaume Le Prestre de Lezonnet, René du Louet, François de Coatlogon, François-Hyacinthe de Plœuc,

Annibal de Farcy de Cuillé, Conen de Saint-Luc, — tous les évêques de Quimper pendant une période de quatre cents ans, de 1416 à 1790 !

« Ils étaient là aussi, présents par leur souvenir, ces prélats qui, après la Révolution, reprirent sur le même siège la tradition épiscopale, un instant interrompue : Monseigneur de Crouseilhès, à qui fut restitué ce palais des évêques de Quimper, Monseigneur de Poulpiquet de Brescanvel, Monseigneur Joseph-Marie Graveran, dont cette même salle fut aussi la chapelle funéraire !

« Et auprès de leur successeur à son tour étendu sur le lit funèbre, revêtu de ses habits pontificaux, mitre en tête, pendant cinq jours, « des hommes de toutes les professions, des femmes de tous les costumes, des petits enfants, des soldats, » tout le peuple des fidèles formèrent une mouvante couronne de visages émus, traduisant sans honte, par leurs prières et leurs larmes, les sentiments de leurs cœurs désolés. Pendant cinq jours, deux séminaristes furent presque constamment occupés à faire toucher, à la dépouille vénérée, les objets de piété, croix, chapelets, médailles, apportés par les visiteurs. On peut dire que tout Quimper a voulu revoir une dernière fois son évêque, « tel que la mort nous l'a fait, » et non-seulement Quimper, mais toutes les communes des environs ; de tous les

points de l'arrondissement, de plus loin encore, accouraient, sans discontinuer, de nouveaux pèlerins, prêtres et laïques.

« Mais le jour du dernier adieu était arrivé. Dès la veille, le chemin de fer avait amené à Quimper le vénérable archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Rennes, Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, et Monseigneur de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis). Le Chapitre de la cathédrale s'était fait un devoir d'aller recevoir à la gare les vénérables prélats.

« Le 2, dès le matin, la façade de l'évêché et celle de la cathédrale étaient revêtues d'ornements de deuil ; au sommet des tours et des flèches de Saint-Corentin, flottaient de longues banderolles de crêpe constellées des larmes symboliques. Les glas funèbres, sonnés trois fois par jour, à l'*Angelus*, dans toutes les églises et chapelles de la ville, depuis la première annonce du douloureux événement, se multipliaient cette fois pour en signaler le dernier épisode.

« Vers 9 heures et demie, Nosseigneurs les évêques, le chapitre, le clergé de la ville et du diocèse, les directeurs, professeurs et élèves du grand séminaire se réunirent dans la salle synodale pour faire la levée du corps.

« L'émotion était générale. Avant de procéder à la pieuse, mais triste cérémonie, le vénérable doyen du Chapitre, M. l'abbé de La Lande de Calan, se fit l'interprète des sentiments de tous, en adressant aux prélats quelques paroles que nous sommes heureux de pouvoir reproduire intégralement.

« Messeigneurs,

« Il y a deux ans environ, nous avions l'honneur de vous recevoir dans notre cité et nous exprimions à Vos Grandeurs notre gratitude d'avoir bien voulu venir rehausser par votre présence l'éclat de la cérémonie de la consécration du riche et bel autel dont la générosité de notre pieux évêque avait doté notre basilique.

« Aujourd'hui, Messeigneurs, nous vous re-voyons avec la même reconnaissance, mais dans des circonstances, hélas ! bien différentes. Nous étions alors dans la joie et maintenant nous sommes plongés dans une profonde tristesse. Nous sommes orphelins ; la mort nous a ravi notre père, notre digne et saint pontife dont la mémoire sera longtemps en vénération dans notre diocèse à cause de tout le bien qu'il y a fait. Vous le connaissiez comme nous, Messeigneurs, et vous savez que la bonté de son cœur n'était égale que par sa foi vive, ses vertus

éminentes, son zèle pour la gloire de Dieu, sa grande affection pour son diocèse et son dévouement inaltérable à l'Église et au Saint-Siège qui a fait dire à l'auguste représentant de notre divin Maître sur la terre : « Partout où est le Pape se trouve l'évêque de Quimper ! » Dieu nous l'avait donné ; il nous l'a enlevé : que sa volonté soit faite et que son saint nom soit béni ! Mais qu'il nous soit du moins permis de verser quelques pleurs sur la tombe de notre vénéré prélat !

« Vous avez daigné, Messieurs, venir unir vos larmes et vos prières aux nôtres. Soyez mille fois bénis et récompensés par l'auteur de tous dons de ce précieux témoignage de sympathie que vous nous donnez, de l'œuvre de miséricorde que vous avez exercée à notre égard en venant nous consoler dans nos peines !

« Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous adresser une demande. Nous vous conjurons d'unir vos instances aux nôtres près du Dieu de bonté pour qu'il lui plaise de ne pas laisser longtemps dans le veuvage l'Église de Quimper et de Léon, et afin qu'il daigne bientôt nous accorder un nouveau pontife selon son cœur, digne héritier des vertus de celui que nous pleurons, et qui puisse de concert avec vous, Messieurs, travailler avec fruit au bien

spirituel de l'Église, de notre province ecclésiastique et de notre chère Bretagne. »

« A 10 heures précises, Mgr René-Nicolas Sergent, évêque de Quimper et de Léon, quittait, pour n'y plus rentrer, son palais épiscopal, et le cortège funèbre se mettait en marche dans l'ordre suivant :

« La croix processionnelle ; — les Sœurs de la Providence avec les enfants de leur orphelinat ; — les Dames de la Retraite et leurs pensionnaires ; — les demoiselles de la Congrégation de la Sainte-Vierge, de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu ; — les dames de la Congrégation de Sainte-Anne, fondée par Mgr Sergent ; — les Filles du Saint-Esprit ; — les Sœurs gardes-malades de Bon-Secours ; — les Sœurs non cloîtrées de la maison du Refuge ;

« Les Frères de la Doctrine Chrétienne ;

« La croix du Chapitre, accompagnée des acolytes et précédée du thuriféraire ;

« Les tambours des sapeurs-pompiers et de la garde - nationale ; les sapeurs - pompiers, la garde-nationale et plusieurs compagnies du 97^e de ligne, par pelotons ;

« Les tambours et clairons du 97^e de ligne violés de crêpes ; la musique du même régiment ; le lieutenant-colonel à cheval, commandant

l'escorte d'honneur qui formait la haie à côté du clergé ;

« Les élèves du grand-séminaire, les vicaires, recteurs et curés du diocèse ;

« MM. les chanoines honoraires, MM. les chanoines titulaires du diocèse et les chanoines étrangers, parmi lesquels M. l'abbé Trégaro, aumônier en chef de la flotte ;

« M. le Vicaire Capitulaire et ses substituts ;

« Nosseigneurs les évêques, revêtus de la chape noire brodée d'argent, mitre de drap d'argent en tête ;

« Mgr Fournier, évêque de Nantes, accompagné de ses deux vicaires généraux ;

« Mgr Bécél, évêque de Vannes, et ses deux grands vicaires ;

« Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, assisté de deux chanoines de sa cathédrale ;

« Mgr de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis), accompagné d'un vicaire-général de Rennes et d'un chanoine de Quimper ;

« Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, assisté de deux chanoines de Quimper, et précédé d'un abbé portant la croix archiépiscopale ;

« Le corps de Sa Grandeur Mgr RENÉ-NICOLAS SERGENT, évêque défunt de Quimper et de Léon,

Assistant au trône pontifical, revêtu de ses habits épiscopaux, chasuble violette et mitre d'argent, et porté à découvert par huit prêtres en surplis.

« Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Préfet du Finistère, M. le Président honoraire du tribunal civil, M. le Président du tribunal de commerce, et M. le Maire de la ville de Quimper.

« Derrière le corps, marchaient, conduisant le deuil et abîmés dans leur douleur, M. l'abbé Téphany, chanoine, secrétaire-général de l'évêché, M. l'abbé Peyron, pro-secrétaire, M. l'abbé Hurbain, de Corbigny (Nièvre), M. l'abbé Darras, de Paris, chanoines honoraires de Quimper et amis particuliers de Mgr Sergent, plusieurs membres collatéraux de la famille du prélat.

« Venaient ensuite MM. les membres laïques du conseil de fabrique de Saint-Corentin ; les autorités civiles, judiciaires et militaires ; les principaux membres des administrations départementale et municipale, les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et un grand nombre de personnes notables de la ville de Quimper et des environs.

« Une compagnie du 97^e, marchant par pelotons, fermait la marche.

« Descendu sur le Parc, le cortège l'a suivi dans toute sa longueur jusqu'au pont du Stéir pour

prendre la rue du Quai, traverser la place Terre-au-Duc, la place Médard et gagner Saint-Corentin par la rue Keréon. Partout, sur le passage du convoi, les magasins étaient fermés; dans les rues, sur les places, une foule considérable, désireuse de contempler encore les traits de son Pasteur, se pressait triste et recueillie. A peine la vaste basilique put-elle contenir ces flots pressés du peuple fidèle venant rendre à l'évêque l'hommage reconnaissant d'une prière qui ne doit pas être et « qui ne sera pas la dernière. »

« L'intérieur de la cathédrale avait reçu une décoration de deuil analogue à celle de la salle synodale. Dans le sanctuaire, le chœur, et les bras du transept, une *litre* aux larmes d'argent courait au-dessus des arcades ogivales, bordées également de noir. Le maître-autel, tendu de noir, avait, pour un jour, perdu l'éclat dont il rayonne d'ordinaire sous son haut baldaquin de pourpre, d'azur et d'or. Le trône épiscopal, inoccupé, les fauteuils des évêques, les sièges de leurs assistants, la chaire elle-même étaient voilés. Au centre de l'église, à l'intersection du transept, un modeste catafalque, entouré de cierges ardents, reçut le corps de Mgr Sargent sous un dais élevé. Ça et là, sur le catafalque, la chaire et les piliers de la croisée, des lambrequins à la croix d'argent ou des écussons aux

armes de Monsieur : *d'azur à la Vierge Immaculée d'argent, nimbée d'étoiles d'or*. Sur les quatre piliers du transept, au-dessus des armoiries épiscopales, des cartouches portant quatre devises qui résument presque toutes les affections, toute la vie du Prélat : l'amour de Marie, *Ave Maris stella*, trois mots dont il avait fait sa devise; — le zèle pour la maison de Dieu, et en particulier pour l'église consacrée au premier apôtre du diocèse : *Ora pro eo, beate Corentine*; — la soumission à l'Église Romaine et l'attachement au Souverain Pontife : *Fundatus erat supra firmam petram*; — la charité envers les pauvres, dont eux-mêmes ne pourraient dire toute l'étendue : *Dispersit, dedit pauperibus*.

« Tout le clergé n'avait pu trouver place dans le chœur; il avait fallu d'avance lui réserver des sièges dans le transept, à droite et à gauche du catafalque. Plus de 500 prêtres, croyons-nous, assistaient aux funérailles de leur évêque; non-seulement il en était venu de tous les points du diocèse, dès les jours précédents, dès la veille, par les chemins de fer, par toutes les routes, mais hier même, à l'heure de la cérémonie, le train de dix heures en amenait encore qui n'avaient pu quitter plus tôt leurs paroisses. Plusieurs de ceux-là, dérochant quelques instants à un ministère trop actif, durent s'en retourner par le train de deux heures, sans avoir pu faire

autre chose que de mêler, pendant quelques heures, leurs prières à celles de leurs confrères. Marque touchante de piété filiale ! démonstration sensible du profond sentiment de dévouement et d'affection que Monseigneur Sergent inspirait à tous ses prêtres !

« MM. les curés-doyens et MM. les chanoines honoraires du diocèse étaient presque tous présents, et peu de paroisses, nous le croyons, quelque éloignées qu'elles pussent être, n'étaient pas représentées, soit par le recteur, soit par un de MM. les vicaires. Plusieurs de MM. les aumôniers de la marine, originaires du diocèse, et actuellement à Brest ou à Lorient ; M. le supérieur et presque tous les professeurs du petit séminaire de Pont-Croix ; MM. le principal, le sous-principal et plusieurs professeurs du collège de Lesneven ; les RR. PP. Jésuites des maisons de Quimper et de Brest ; des prêtres des diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc s'étaient joints au clergé des paroisses diocésaines...

« Après le chant solennel du premier nocturne de l'office des morts, la messe de *Requiem*, chantée en faux-bourdon par les élèves du grand-séminaire, fut célébrée par Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc, assisté de MM. les chanoines Alexandre et Coadou, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Après l'épître, à l'offertoire et à l'élévation, l'excellente musique

du 97^m, qui, pendant le trajet de l'évêché à la cathédrale, avait déjà joué des marches funèbres d'un beau caractère, fit entendre divers morceaux de circonstance.

« Mais rien ne fit plus d'impression sur l'immense assistance, parce que rien ne parlait plus à l'esprit et au cœur et ne fut mieux chanté que le *Dies iræ*, par M. l'abbé Berthelon, vicaire à Saint-Corentin. Une voix de soprano, celle d'un enfant de chœur, Henri Quersy, mériterait aussi d'être signalée, si ce rapide compte-rendu pouvait s'occuper d'autre chose que du triste objet d'une cérémonie funèbre.

« Après la messe, Monseigneur l'archevêque de Rennes, à qui son état de santé n'avait pas permis de célébrer lui-même le sacrifice solennel, monta en chaire et voulut bien adresser à l'immense auditoire quelques paroles que nous pensons avoir recueillies à peu près textuellement. Le diocèse entier sera heureux de connaître l'hommage rendu à son pasteur par le vénérable métropolitain de la province. Tous les fidèles qui n'ont pu entendre cette voix épiscopale nous prémunissant, avec la sincérité, la liberté de l'apôtre, contre les dangers du temps présent, voudront lire et méditer ces avis donnés par la charité, en présence d'une tombe ouverte et dans la circonstance la plus solennelle. Voici

donc cet éloge funèbre et ces avis paternels dans leur belle et mâle simplicité :

« Si je parais en ce moment, mes Frères, dans cette chaire de deuil, ce n'est pas, croyez-le bien, pour vous redire ce qu'a été Monseigneur Sergent, encore moins pour vous faire son oraison funèbre. Hier encore, je ne comptais pas prendre la parole, mais les vénérables chanoines de ce diocèse m'ont prié de dire quelques mots dans cette douloureuse circonstance.

« Si je voulais aborder mon sujet d'une manière digne de lui, je devrais commencer par vous redire les vertus privées de Mgr René-Nicolas Sergent ; mais comment vous en parler, à vous surtout, prêtres pieux, qui, chaque jour, avez pu les apprécier dans un commerce intime. Je devrais vous dire que Mgr Sergent était un homme plein de mérite et qu'il savait relever toutes ses qualités par la plus aimable simplicité. Il savait dissimuler par cette vertu modeste la science qu'il avait puisée dans ses profondes études, et la connaissance des hommes que lui avaient donnée ses relations dans la société et les hautes positions qu'il occupa dans l'Etat. Combien de fois ne se fit-il pas remarquer par la justesse de ses aperçus, la profondeur de sa science, la rectitude de ses idées, particulièrement quand il était membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.

« Mais laissons à une voix, non pas plus dévouée, mais plus éloquente que la mienne, le soin de vous dire les vertus chrétiennes de Mgr Sergent ; pour moi, je veux me contenter de vous dire ses vertus épiscopales.

« Je distingue, mes Frères, trois qualités qui font le prêtre et particulièrement l'évêque.

« La première de toutes, c'est le zèle pour la maison de Dieu. En devenant prêtres, nous avons dû quitter notre famille, renoncer à tout pour nous revêtir de Jésus-Christ, et de Jésus-Christ crucifié. Depuis lors, notre maison c'est la maison de Dieu ; notre famille, ce sont les fidèles dont le Seigneur nous a confié la garde. Mais si le zèle doit être la qualité du prêtre, à plus forte raison doit-il être la qualité de l'évêque qui, avec la plénitude du sacerdoce, doit avoir reçu aussi la plénitude de l'esprit sacerdotal.

« Oui, mes Frères, l'esprit du véritable prêtre, du véritable évêque, c'est le zèle pour la maison de Dieu, et le Souverain Prêtre n'a-t-il pas dit lui-même : *Zelus domus tue comedit me* ?

« Eh bien ! ce zèle n'a-t-il pas distingué d'une manière siugulière Mgr Sergent ? Combien d'églises restaurées ou reconstruites dans son diocèse pendant son épiscopat ! Rien ne lui coûtait quand il s'agissait de la maison de Dieu. On l'a

vu se transporter sans hésitation d'un bout à l'autre de ce vaste diocèse et braver les fatigues extrêmes des consécutions d'église, pour donner aux populations un gage qui les attachât de plus en plus à la maison du Seigneur, et récompenser en même temps, par sa présence, les travaux de ses zèles coopérateurs. Et ces clochers à jour qui font la gloire de la Bretagne et en particulier de votre diocèse, partout il les a restaurés ou rebâtis. Cette cathédrale, enfin, qui a été, je le dirai, son enfant de prédilection, ne l'a-t-il pas entièrement restaurée, et, pour ainsi dire, refaite ? Si, en mourant, il avait pu avoir un regret, — mais Dieu le lui a épargné, — c'eût été celui de ne l'avoir pas terminée. Il l'aimait cette cathédrale, il m'en souvient ! Quand, il y a trois ans, il me déféra l'honneur insigne de consacrer cet autel unique dans son genre et peut-être le plus beau du monde, il se plaisait à me promener dans sa cathédrale, me faisant part de tous ses projets, et je le voyais sourire de bonheur à la pensée de la voir bientôt terminée.

« Oui, j'en ai la douce confiance, saint Corentin s'est trouvé à la porte du ciel pour recevoir et placer près de lui, sur un trône de gloire, celui qui a voulu rendre la plus belle possible cette église qui lui est consacrée.

« Il avait le zèle pour la maison de Dieu, c'est

la première qualité du prêtre, mais à celle-là il faut en ajouter une autre : le culte de la Vierge Marie.

« Le culte de Marie, mes Frères, est un culte éminemment catholique, mais c'est surtout un culte éminemment sacerdotal, éminemment épiscopal. Je ne comprendrais pas un évêque qui ne fût point le chevalier sans peur et sans reproche de la Sainte Vierge, l'homme-lige de cette reine du ciel, le *tenant* de Marie ; non, je ne comprendrais pas un évêque qui, de Marie, n'aurait point fait sa *dame* !

« Or, Mgr Sargent a été l'homme-lige de Marie. Nous aimons à nous souvenir de ses pieux pèlerinages à Notre-Dame-de-Rumengol. Il revenait de Rome même pour assister au pardon du jour de la Trinité et recommander à Marie cette Église Romaine qu'il venait de quitter et ce diocèse dans lequel il rentrait. « Quand donc, me disait-il, vous verrai-je assister avec moi à cette fête ? »

« — La mort, pieux frère, a rompu nos liens, mais elle ne m'a pas délié de mes obligations envers Marie !

« Oui, mes Frères, votre évêque a été l'évêque de Marie. Ne le prouvait-il pas quand il faisait graver sur cette crosse épiscopale qui l'accompagne aujourd'hui pour la dernière fois, cette

invocation touchante : Notre-Dame-de-Rumengol, priez pour nous, dans le vieux langage des Celtes : *Itron Varia Rumengoll* (Notre-Dame-de-Tout-Secours, *Remed oll*) *en or feiz koz on dal-chit oll*. Sous son épiscopat, Marie était le véritable évêque du diocèse !

« Confiance donc, pieux frère ! Marie viendra bientôt, si déjà elle n'est venue, effacer de sa main divine, les taches qui auraient pu rester sur votre robe épiscopale et vous introduire dans le royaume de son Fils !

« Enfin, mes Frères, il est pour le prêtre, il est pour l'évêque une qualité qui, malgré l'importance des autres, doit être mise au premier rang, — c'est le dévouement au Saint-Siège. Or, Mgr Sergent n'a-t-il pas été l'un des fils les plus dévoués de Pie IX ?

« Le Saint-Père a pleuré en apprenant sa mort. Ce pontife, si bien fait pour être aimé parce qu'il aime tant les autres, avait pour votre évêque un amour de père. Il m'en souvient ! Quand j'arrivai à Rome pour assister au Concile du Vatican, il me demanda tout d'abord : « Avez-vous amené avec vous votre bon voisin de Quimper ? est-il arrivé ? — Très-Saint-Père, répondis-je, je crois qu'il est arrivé. — Ah ! reprit le Pape, c'est que c'est mon *sergent*. »

« Voilà comment le traitait le Pape, lui don-

nant cette marque de familiarité touchante, si bien faite pour l'honorer !

« Et, dans le Concile, mes Frères, vous savez quelle a été sa conduite. Fidèle défenseur de toutes les prérogatives de Pierre, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire proclamer cette grande doctrine de l'infaillibilité pontificale, contre laquelle l'enfer a rugi, mais dont on reconnaît déjà la nécessité. Et, en effet, à la veille d'un cataclysme universel peut-être, cette autorité sera pour nous, qui avons encore de la foi, un phare lumineux et un refuge assuré.

« Et, maintenant, je ne veux pas descendre de cette chaire de vérité sans vous adresser aussi quelques mots. Je ne suis pas votre père, — votre père, le voilà ! ou plutôt vous n'en avez plus ; — je ne suis pas votre père, disais-je dernièrement aux habitants de Tréguier, mais je suis votre grand-père. Permettez-moi de vous dire la même chose : Je suis votre grand-père, le grand-père de tous les Bretons ; oui, vraiment *tad coz an oll Vretoned*. Je le suis, en vérité, non par naissance, ni par mes vertus, mais par ma qualité d'archevêque. Je représente ici l'Eglise Romaine. Et c'est parce que je suis le représentant du Pontife suprême dans cette circonscription territoriale, qu'au jour de mon intronisation comme archevêque, on m'a mis au cou un

collier fait de la laine des agneaux bénits de Sainte Agnès (1), afin de me relier aux autres évêques, mes suffragants, par des liens d'autorité sans doute, mais surtout d'amour et de respect.

« Je suis donc votre grand-père, et vous le savez, les grands-pères aiment souvent les enfants d'une manière plus sensible que les pères, mais aussi ils tirent de cette affection le droit de dire plus clairement aux enfants leurs vérités.

« Eh bien ! cette vérité, je vous la dirai : écoutez-la de la bouche de votre grand-père. Si j'osais vous dire quelques paroles dans votre belle langue, que je regrette de ne pas mieux connaître, je vous dirais : *Me o kar hag o karo bepred*. Ecoutez donc mes paroles : elles sont autorisées. Sans doute, je suis le métropolitain de la partie la plus catholique du monde ; cependant, sachez-le bien, la foi peut se perdre, et elle s'est perdue dans des contrées aussi catholiques. D'où vous est venue votre foi, sinon de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ? Tous vos saints ne sont-ils pas venus de là ?... Craignez donc de perdre votre foi, car nous voyons maintenant le flot qui monte, sinon le flot de l'hérésie, du moins le flot du doute, des mauvaises doctrines, des

(1) Le *pallium*, ornement caractéristique des archevêques.

appétits sensuels, des passions anarchiques et révolutionnaires. Et ce pays de foi, ce pays traditionnellement pacifique pourrait devenir, le caractère aidant, — car nous n'avons pas un caractère commode, — une nation de barbares, une nation indomptable, en un mot, une nation de révolutionnaires, d'incendiaires !...

« Conservez donc votre foi, mes Frères ; et, pour la conserver, voici un moyen infailible : écoutez vos prêtres : *fides ex auditu*.

« Oui, tant que vous les écouterez, tant que vous les honorerez, et surtout tant que vous les aimerez, vous n'aurez rien à craindre, vous conserverez votre foi, la paix et le bonheur.

« Et nous, Messieurs, permettez-moi de le dire devant vous, si nous demandons au peuple l'affection et l'amour, c'est que nous savons que la charité est plus forte que tout, qu'elle est plus forte que la mort, *fortis est ut mors dilectio* ; aussi quant à nous, rien ne pourra vaincre notre charité : *aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem*. Ce flot, cette mer, dont je parlais il n'y a qu'un instant ne pourra pas nous engloutir. Tant que le clergé breton, tant que le clergé français sera le premier clergé du monde, non-seulement par sa science, mais surtout par sa charité, ne craignons rien, car toujours, par cette vertu, la société se trouvera garantie. »

« Cinq absoutes données solennellement par les cinq évêques présents, dans l'ordre des préséances, terminèrent la cérémonie. Puis, les restes mortels de Mgr Sargent furent portés, entre deux haies de gardes nationaux et de soldats, jusqu'au caveau qui s'ouvre au pied de l'autel de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le pourtour du chœur, à gauche près de la sacristie. Nosseigneurs les évêques, le Chapitre, les personnes de la famille, les principales autorités et une partie du clergé l'accompagnèrent seuls jusque-là, la circulation par grandes masses étant impossible au milieu de la foule qui remplissait les bas-côtés de l'église.

« A une heure et demie, la cérémonie était terminée ; mais longtemps encore les fidèles se pressaient autour du caveau où repose maintenant, en attendant la résurrection glorieuse du dernier jour, ce qui fut le corps de notre bien-aimé père et pasteur..... »



XV.

Son cœur est donné à l'église de Corbigny. — Cérémonie de la translation du cœur du vénéré prélat. — Oraison funèbre prononcée dans la cathédrale de Quimper.

La cérémonie funèbre achevée, M. le docteur Henri Chauvel, médecin et ami du pontife dé-

funt, fit l'autopsie du corps afin d'en extraire le cœur. Cette précieuse relique était destinée à l'église de Corbigny ; elle fut confiée aux soins affectueux de cet ami, son compatriote, qui était venu du fond du Nivernais rendre les derniers devoirs au prélat qui l'honora de son estime et de son affection.

Le jour où ce cœur si aimant fut transporté dans l'église de Corbigny, on vit accourir, de tous les points de la Nièvre, un grand nombre de prêtres et de fidèles. C'étaient des amis, des condisciples, des élèves du pieux évêque.

Monseigneur Forcade, évêque de Nevers, vint lui-même présider cette touchante cérémonie. La *Semaine Religieuse*, de Nevers, va nous en rendre compte :

« Mardi dernier, une imposante et douloureuse cérémonie réunissait, à Corbigny, un grand nombre de prêtres et de personnes honorables. On procédait à la déposition du cœur de Mgr Sargent, évêque de Quimper, dans l'église où il avait été régénéré par le baptême. Toutes les notabilités des environs s'y étaient donné rendez-vous, pour offrir un dernier hommage à l'illustre enfant du pays dont la mort inattendue a produit dans les deux diocèses de Nevers et de Quimper une si pénible émotion. Mgr l'évêque de Nevers présidait la cérémonie.

« A neuf heures et demie, la procession partait de l'église de la paroisse pour se rendre à la chapelle de l'ancien petit séminaire où reposait le cœur du regrettable évêque, qu'un ami dévoué, enfant comme lui du pays, avait pieusement ramené du Finistère.

« A la rentrée de la procession dans l'église, une foule immense et recueillie était là, pressée dans l'enceinte trop étroite, et témoignait, par son attitude, des profondes sympathies de toute la population pour celui qu'elle avait connu et qu'elle avait su apprécier.

« Après la messe célébrée pontificalement, Mgr l'évêque est monté en chaire, et, dans une noble improvisation, il a fait ressortir les qualités solides et aimables de l'illustre défunt. Partant de ce texte : *Benefac, Domine, bonis et rectis corde*, il a montré que Mgr Sergent avait su, dès sa jeunesse et dans tout le cours de sa vie, s'attirer les grâces divines et la protection d'en-haut par la droiture de son cœur, tandis que par sa bonté il s'était concilié l'affection et le respect de ceux-là même dont il combattait les tendances et les idées.

« Nous voudrions reproduire ici les hautes considérations du panégyriste sur la ligne de conduite que doit tenir un évêque et qu'avait adoptée Mgr Sergent, pour l'époque difficile où nous vivons. On comprendra sans peine le mo-

tif qui nous arrête ; nous craindrions, d'ailleurs, de ne pas retracer exactement cette sobre et énergique peinture.

« Après cette oraison funèbre qui a été écoutée dans le plus profond recueillement, Mgr l'évêque a fait l'absoute, et l'on s'est rendu ensuite processionnellement à la partie de l'église où doit reposer ce cœur droit et bon jusqu'au jour où il se ranimera pour continuer ses saintes et généreuses aspirations dans le sein de Dieu.

« En attendant, puisse-t-il être un noble et salutaire encouragement pour la jeunesse, témoin de l'honneur qui lui est rendu, et pour la ville de Corbigny, où il a reçu, pour la première fois, une source de grâces et de bénédictions. »

Quelques jours après sa mort, le chapitre de la cathédrale de Quimper désigna, pour faire l'éloge funèbre de son évêque, M. l'abbé Daras, vicaire-général de Nancy, chanoine honoraire de Quimper, etc, auteur de l'histoire universelle de l'Eglise et, comme nous l'avons dit plus haut, ami particulier de l'illustre défunt. On ne pouvait confier à un cœur plus aimant, à une plume plus française, à une parole plus sympathique, cette mission toujours délicate et difficile. L'orateur retraça, avec l'accent de l'émotion la plus vraie, le caractère et les principaux traits de la vie de notre évêque ; il retint,

pendant près de deux heures, son auditoire sous le charme de sa parole. Il sut lui communiquer les sentiments de douleur dont son âme était pleine. Emu souvent lui-même jusqu'aux larmes, en parlant de celui qu'il aimait comme un père, il arracha des pleurs des yeux de ceux qui l'écoutaient. Nous publierons, à la suite de cette biographie, ces pages éloquentes, que l'on relit toujours avec bonheur.



XVI.

Son tombeau. — Assiduité des fidèles à le visiter.

Monsieur Sargent avait fait percer lui-même l'enfeu où repose son corps : il l'avait choisi pour le lieu de sa sépulture. Cet enfeu est orné d'une statue en Kersanton, représentant le pontife couché. Due au ciseau de M. Le Brun, de Lorient, cette statue est le produit d'une souscription spontanée des prêtres et des fidèles du diocèse. Peu de mois avant sa mort, le bon prélat avait recommandé à l'artiste deux statues pour sa cathédrale : l'une devait représenter Mgr de Plœuc ; l'autre, Mgr de Saint-Luc. Puis, il ajouta :

« — De plus, vous voudrez bien me réserver un troisième bloc de Kersanton ; il servira à faire ma statue. »

L'habile sculpteur étonné reprit :

« — Mais, Monsieur, j'espère que vous n'en aurez pas besoin de sitôt. »

« — Vous vous trompez, répondit Sa Grandeur ; j'en aurai besoin plus tôt que vous ne pensez. »

Les regrets et l'affection des fidèles ne sont pas venus expirer sur sa tombe, le jour où la pierre qui recouvre ses restes, s'est refermée sur eux.

Non ! car cette tombe n'a cessé d'être couverte de couronnes et de fleurs : elle n'a cessé d'être visitée, chaque jour, par les enfants qui venaient verser des larmes avec des prières sur celui qui fut le père bien-aimé de tous ses diocésains, et notamment des gens de peine et de labeur.

C'est là que, suivant son pieux désir, repose l'*Évêque de la Madone*, aux pieds de la statue de la Mère de Dieu, qu'il avait prise pour la lumière de son épiscopat : il voulait encore, après sa mort, prêcher la dévotion à Marie.

Et maintenant, ma tâche est finie ! Puissé-je avoir réussi à faire suffisamment connaître ce prélat dont l'église de Quimper sera toujours

justement fière ; qu'elle comptera toujours, à bon droit, parmi les évêques qui ont passé parmi nous en édifiant nos pieuses populations et en faisant du bien à tous. Ma tâche est finie ! Je dirai volontiers, en terminant, ce que disait Monseigneur Graveran, en achevant l'oraison funèbre de Monseigneur de Poulpiquet :

« Pour moi, me rappelant, à cette heure, les preuves honorables d'intérêt et d'affection que j'ai reçues de *Monseigneur Sargent*, je me féliciterai, toute ma vie, de lui avoir payé le tribut de ma vénération et de ma reconnaissance. »

APPENDICE.

RÉSOLUTIONS PRISES

PAR M. SERGENT

Pendant ses retraites à Issy, à Montrouge et ailleurs.

Monseigneur Sargent se distingua toujours par une solide piété. On ne lira pas sans édification et sans émotion les notes suivantes, que nous avons trouvées écrites de sa main.

Ce sont les résolutions qu'il prit pendant des retraites qu'il fit à Issy, à Montrouge et ailleurs. Elles montrent toute la beauté intérieure de son âme, la délicatesse de sa conscience et la préoccupation constante, dans laquelle il vécut, de plaire à Dieu et de ne l'offenser jamais.

Ah ! c'est bien de lui qu'on peut dire qu'il eut toute sa vie, devant les yeux, ce précepte du livre de l'Ecclésiastique :

« Conservez la crainte de Dieu, et vieillissez-y. »

Considérations et résolutions de la retraite.

PREMIER JOUR.

L'homme est au monde pour connaître Dieu, le louer, l'aimer, le servir et mériter par là le salut et la béatitude éternelle. — SAINT IGNACE.

La dépendance de l'homme vis-à-vis son créa-

teur doit être absolue : Dieu m'a tiré du néant ! Intelligence, libre volonté, forces physiques, tout lui appartient, tout m'est confié pour que je le fasse servir à sa gloire. Le temps que je dois passer sur la terre s'écoule avec une effrayante rapidité....

L'amour de Dieu pour moi et sa justice adorable, pendant cet instant d'existence si fugitif, me laissent libre de gagner un bonheur infini, éternel... ou de me précipiter dans un abîme affreux, en me séparant volontairement de lui. Tout ce qui occupe les hommes n'est rien ; c'est cette grande alternative qu'il faut considérer.

O mon Dieu, votre ineffable miséricorde a voulu que tout concourût à me soutenir !... Tout ce que je vois, tout ce que je sens, me rappelle sans cesse mes devoirs envers vous ; mon intelligence et mon cœur ne sont faits que pour vous connaître et vous aimer. Jusqu'à quand tarderai-je encore à me donner à vous tout entier et sans réserve ? Je ne le sais que trop, ô mon Dieu, il n'est de bonheur pour votre créature que dans l'accomplissement de ses devoirs, dans l'observation de vos commandements, dans votre amour qui est si doux. Louée soit à jamais votre providence, ô mon Dieu, puisqu'elle m'a créé pour une fin si grande, et qu'elle n'a cessé de m'accorder des grâces abondantes pour m'aider à l'atteindre...

Je suis pénétré de douleur et d'amertume en songeant à mon ingratitude.

O mon Dieu, faites qu'à l'avenir, toutes les facultés que vous m'avez données servent sans cesse à expier mes fautes ; à vous aimer et vous faire aimer. Je veux me rappeler sans cesse que je dois tout à mon Dieu, et que je ne suis au monde que pour le glorifier.

DEUXIÈME JOUR.

Toutes les créatures qui existent sur la terre ont été faites pour aider l'homme à parvenir à la fin pour laquelle il est créé. — SAINT IGNACE.

O divin créateur, vous avez daigné me donner quelques lumières sur les rapports qui existent entre l'homme et son Dieu. Toutes les autres créatures placées dans le monde attestent votre puissance et vous glorifient. Cependant, elles végètent, privées d'intelligence, tandis que l'homme seul, par un glorieux privilège, élève son âme jusqu'à contempler vos divines perfections. Il peut, à chaque instant, s'offrir à vous, vous présenter les adorations de la création entière, et jouir du bonheur si grand de vous connaître et de vous servir. Tout ce que la providence envoie à l'homme, biens et maux, afflictions et plaisirs, pauvreté et richesse, tout, en tout temps, en tous lieux, doit nous conduire à

Dieu, notre seule fin véritable. Il est donc nécessaire, par-dessus tout, de fuir ce qui nous éloigne de Dieu, de rechercher ce qui nous en approche.

Oui, mon Dieu, je veux n'aimer désormais et ne suivre que votre volonté ; que m'importent l'honneur ou le mépris, la richesse ou la pauvreté, la santé ou la maladie ? J'accepte tout ce qu'il plaira à Dieu de m'envoyer ; je veux m'en servir pour arriver à vous, méprisant sur mon passage toutes les choses de ce monde qui ne sont rien.

Il n'est point de malheur plus grand que d'aller contre les volontés de votre providence adorable ; daignez m'en préserver, ô mon Dieu, je m'abandonne à vous entièrement, quelle que soit la route par laquelle vous m'appellerez, couverte de fleurs ou d'épines... qu'importe ? Le temps est bien court comparé à l'éternité ; mais sans appeler les vérités de la foi à mon secours, ma pauvre raison seule suffit pour me démontrer combien il est absurde de vouloir satisfaire quelques misérables inclinations que je pourrais avoir, de me compter pour quelque chose devant Dieu, de placer quelque espérance dans les créatures.... Je veux renoncer toujours à tout ce qui pourrait me plaire, si ces choses devaient m'éloigner de la volonté de Dieu.

O mon Dieu, rappelez souvent à mon esprit ce que vous m'avez fait voir dans ce jour sur l'énormité du péché !... Le Dieu qui m'a créé, dont la providence veille sur moi tous les jours, du fond de mon néant,... j'ai osé l'offenser ! J'ai méprisé sa grandeur et sa puissance, j'ai violé ses lois saintes, j'ai abusé de tous ses dons, j'ai préféré mes passions à ses perfections adorables, à sa volonté sacrée !... O inconcevable folie ! O mon Dieu, remplissez mes yeux de larmes, afin que je puisse déplorer amèrement ces crimes dont l'énormité m'accable. Le péché est le mal réel, le plus grand mal, ou, pour mieux dire, l'unique mal de l'homme... Le péché est un acte d'hostilité envers Dieu... l'offense devient infinie, surpasse tout ce que l'on peut imaginer... Ingratitude affreuse envers Dieu !... mépris de son amour, de sa majesté immense en violant, de propos délibéré, ses lois saintes !... Mais, malheureux que je suis, pourrais-je y penser sans frémir, c'est une insulte cruelle que j'ai osé faire à mon Dieu ; c'est en face, il était présent !...

O mon Dieu, dans cette retraite, pénétrez-moi d'horreur pour le péché... qu'à l'avenir je puisse, comme le roi prophète, dire : *iniquitatem odio habui et abominatus sum, legem autem tuam dilexi.*

O mon Sauveur Jésus, c'est le péché qui a

causé votre mort et votre passion, qui les renouvelle tous les jours; je ne méditerai jamais, sans en être glacé de terreur, ces paroles de l'apôtre: *rursum crucifigentes sibimetipsis filium Dei et ostentui habentes...* Les Juifs prenaient pour un homme mortel celui qu'ils crucifiaient; et nous, nous l'adorons comme le Dieu grand et éternel! Il s'offrait volontairement à leurs coups, et nous le frappons malgré lui; nous déchirons sans pitié son cœur adorable!... O crime affreux! nous le connaissons et nous l'outrageons, tandis que l'apôtre s'écrie que si les Juifs eux-mêmes l'eussent connu, jamais ils n'auraient crucifié le roi de gloire! Je veux me rappeler souvent les sentiments dont je suis rempli, en écrivant ces notes sur les méditations de la journée... Mon Dieu, gravez surtout en mon cœur le sens profond et terrible de ces plaintes que j'ai si souvent provoquées: *si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique... tu vero homo unanims, dux meus et notus meus!*... Le péché tel que je viens de le considérer, est un objet hideux, mais que sera-ce, ô mon Dieu, si, outre ce que vous m'avez fait voir, on y ajoute encore un mépris plus outrageant, une ingratitude qui n'a pas de nom, un scandale pour le monde entier?... tels sont les péchés du prêtre: péchés qui, après eux, entraînent les sacrilèges, la malediction de Dieu, l'endurcissement du cœur, la perte de la foi, une mort affreuse, l'enfer...

O mon Dieu, je me jette entre les bras de votre miséricorde! Les saints prêtres ont toujours regardé, au milieu des périls de la vie, les ordonnances de l'Eglise et un pieux règlement comme l'unique moyen de salut: je veux imiter leur conduite.

QUATRIÈME JOURNÉE.

Ajoutons à tous les maux du péché, qu'il nous précipite dans l'enfer. O mon Dieu, c'est dans cet endroit de désolation que seront expiées toutes les jouissances coupables. Un désordre perpétuel habite ce lieu d'horreur et d'effroi; là, tous nos organes souffriront simultanément, chacun à leur manière... mais sans parler de ces feux ardents qui, ne jetant aucune lueur, dévoreront les âmes elles-mêmes pendant l'éternité; sans parler de l'acharnement des démons, des cris des réprouvés dans cette hideuse demeure, ô mon âme, as-tu bien conçu tout le malheur de celui qui est éternellement privé de Dieu?... Lorsqu'il n'y a plus de temps pour nous, que les vains prestiges de cette vie ont disparu, nous voyons, nous sentons l'immensité de ce bien pour lequel nous étions faits, et que, par notre faute, nous avons perdu: *Peccator videbit et irascetur; dentibus suis fremet et tabescet; desiderium peccatorum peribit...* L'ordre seul, ici-bas, nous conserve; dans l'enfer, sans cesser d'exis-

ter, nous serons, pendant une éternité, la proie du désordre complet. Rien là-dedans de surprenant : nous étions libres dans le choix à faire entre Dieu et nos passions, ou, en d'autres termes, entre le ciel et l'enfer. Par une brutalité stupide, foulant aux pieds les grâces et les secours célestes, nous avons préféré le crime, et le crime nous suit avec toutes ses conséquences. Comme l'ordre des choses après la mort est immuable, nous restons éternellement dans l'état même où nous étions, à l'instant formidable où cette vie nous a été enlevée. Comme le crime ne peut s'allier à Dieu, qui est la vérité, la justice, la pureté même, lorsque l'heure fatale sonnera pour nous, si nous sommes dans le péché mortel, malheur alors, malheur épouvantable ! l'éternité nous engloutira loin de Dieu et, par là même, nous serons plongés pour toujours dans l'abîme de tous les maux.

Puisque je dois passer par la mort pour arriver à la fin pour laquelle j'ai été créé, ou pour tomber dans l'état auquel je me serai condamné par suite de l'éloignement de Dieu dans ce monde ; il est donc nécessaire de penser souvent à ce dernier passage.

C'est en ce moment que toutes les fautes de la vie se réunissent, se présentent à nous comme un météore effrayant qui nous consterne. Mon tour viendra-t-il dans beaucoup d'années, de-

main, aujourd'hui ? je l'ignore. Tout ce que je sais c'est qu'il viendra... C'est qu'il y aura pour moi un moment où, baigné des sueurs de l'agonie, dans le rôle de la mort, je sentirai toutes les choses humaines m'échapper ! Il me semble entendre le bruit du fossoyeur... on cloue mon cercueil... le glas funèbre que j'entends me fait frissonner.... L'Eglise a fait répandre sur ma tombe ses dernières prières... tout est fini... Cette chair à laquelle j'ai sacrifié le bonheur éternel de mon âme, qu'est-elle maintenant ? *Putredini dixi : pater meus es ; mater mea et soror mea, vermibus !* On ne meurt qu'une fois, mais après la mort !... *Post hoc autem judicium...*

Je veux penser souvent à ce moment où l'éternité s'ouvrira pour moi... Alors je verrai clairement les vérités que la foi me présente en ce monde, les illusions des sens auront disparu !... Quelle terreur ! quel effroi, grand Dieu ! quand je tomberai devant votre tribunal, sans autre cortège que mes œuvres bonnes ou mauvaises... Si je porte mes regards sur le Juge suprême que j'ai tant offensé, je ne puis que m'écrier avec le Psalmiste : *Quo ibo à spiritu tuo, et quo à facie tuâ fugiam ?*... ou avec l'Eglise : *Rex tremendæ majestatis.... juste judex ultionis... donum fac remissionis ante diem rationis...* mais moi qu'esrai-je à cette heure : *ingemisco tanquam reus... quid sum, miser tunc dicturus, quem patronum ro-*

gaturus, cum vix justus sit securus?... Les démons attesteront le mal qu'ils m'ont fait faire, les bons anges s'en plaindront... *Noli locum dare diabolo... neque angelum Dei contemnendum putes; quia non dimittet cum peccaveris...* Ma conscience s'élèvera contre moi, elle ne cachera aucun de ces crimes contre lesquels elle a tant réclamé, une lumière effrayante viendra tout révéler.... je rendrai compte de tout.... d'une parole inutile!...

O mon Dieu, puisque vous me le permettez, je veux me juger moi-même, afin d'éviter votre jugement... *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ...*

CINQUIÈME JOUR.

Vous m'avez fait méditer, ô mon Sauveur, sur cette touchante parabole où vous offrez l'image du pécheur pénitent et de vos miséricordes... Comme ce fils prodigue, Seigneur, je vous ai quitté... je suis tombé d'erreurs en erreurs, de crimes en crimes... J'étais malheureux loin de vous... Oui j'imiterai le repentir de cet infortuné; j'irai, comme lui, me jeter entre les bras du plus tendre des pères : *Ibo ad patrem meum et dicam ei : Pater, peccavi in cælum et coram te ; jam non sum dignus vocari filius tuus, fac me sicut unum de mercenariis tuis.* Oui, mon

Dieu, je me suis présenté à vous, le cœur brisé de douleur et de confusion ; vous m'avez pardonné... *Cum adhuc longè esset, vidit illum pater ipsius, et misericordiâ motus est; et occurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum...*

Quel doit être maintenant mon amour, ma reconnaissance, quel repentir amer de ma vie passée.... Quel serait l'énormité de mon crime si après cela je vous offends encore, ô Dieu de bonté et de miséricorde!...

O Jésus, qui m'avez tout pardonné, je veux vivre dans la mortification et le recueillement, en souvenir et expiation des fautes que j'ai eu le malheur de commettre....

Je veux être vigilant à l'avenir pour ne plus retomber. Je promets surtout d'être exact à la méditation et à l'examen particulier que vous m'avez indiqué comme moyen de conserver en moi vos grâces et votre amour.

SIXIÈME JOUR.

Comblé de vos faveurs, enflammé par la contemplation de vos vérités, je veux me consacrer tout entier à votre gloire, ô Sauveur Jésus ! Je veux travailler à vous imiter : faites moi la grâce de conserver les fruits de cette méditation sur votre règne. Je me rappellerai cette parabole du roi qui invite ses sujets à marcher avec lui

pour conquérir des provinces révoltées... Je penserai souvent à la réponse que doivent donner de fidèles sujets, surtout si déjà ils sont enrôlés dans ses troupes. S'ils refusaient de le suivre, de quelle honte ne seraient-ils pas couverts ? Quel mépris universel leur lâcheté indigne ne ferait-elle pas tomber sur eux ? Si ce roi de la terre a droit à être obéi, ô mon Dieu, vous le roi de l'éternité vous refuserez-t-on de vous obéir ? Et cependant voici ce que vous me dites : Je veux faire cesser l'ignorance, l'impiété et tous les crimes qui en sont la suite : je veux établir partout la vérité, la justice, la pureté, viens pour quelques instants travailler à l'exécution de ce projet ; quand j'aurai établi mon royaume, ta récompense y sera éternelle. Vous m'avertissez que je rencontrerai de puissants ennemis... les sens, l'amour-propre... l'amour du monde.... qu'importe, ô mon Dieu, si je suis fidèle à marcher sur vos pas. J'aurai votre grâce et votre amour, et avec cela je triompherai des périls... je supporterai les fatigues... j'obtiendrai la glorieuse couronne que vous me promettez.... O mon Dieu, je m'offre à vous sans aucune réserve ! Faites-moi sentir combien est grand le bonheur de ceux que vous daignez employer à votre service. Je veux vous suivre, ô mon Sauveur, et tâcher de vous imiter en tout ; faites-moi la grâce de combattre pour vous avec courage et persévérance, d'accepter avec joie

les souffrances, les humiliations, la pauvreté, la mort même si votre plus grande gloire le demande !... Je veux souvent renouveler à Notre Seigneur le sacrifice de tout ce qu'il m'a donné et m'exciter au zèle pour le salut des âmes....

Mon Dieu, faites-moi voir dans le mystère de votre adorable incarnation tout votre amour pour les hommes ! Faites-moi connaître comment vous vous êtes fait homme pour moi : que cette connaissance enflamme mon zèle et me fixe pour toujours à votre service !...

Si je contemple les désordres qui couvraient la face de la terre avant votre divine incarnation... si je songe à votre anéantissement..., et, si je contemple l'humilité... la pureté de la très-sainte Vierge... si je fais en même temps quelques retours sur moi-même, quel vaste sujet d'édification et de réflexions pour moi ! O mon Dieu, je veux avoir souvent sous les yeux ce mystère auguste : qu'il m'apprenne surtout à me sacrifier continuellement, à humilier mon orgueil... O Jésus accordez-moi de vous imiter et de vous suivre en tout...

Mais, ô mon Dieu, nulle part je ne trouverai de plus grands enseignements que dans l'étable de Bethléem... Quels abaissements, quelles humiliations !.. Le péché est donc un mal immense puisqu'il demande une telle expiation !... Pendant les ténèbres de la nuit, dans la saison la

plus rigoureuse, le roi des rois, le Verbe éternel qui s'est fait chair vient dans ce monde pour y effacer nos fautes et nous enseigner toute vérité... Une étable est son palais, une crèche son trône, un peu de paille compose sa couche!.. O Jésus, laissez-moi contempler ces pieds et ces mains que les bourreaux perceront de clous à cause de moi, cette tête qui ne trouvera pas sur la terre où se reposer et que des épines ensanglanteront... Jésus s'immole pour le monde, et le monde ne le reconnaîtra pas... Ses délices sont d'être au milieu des enfants des hommes, et ils l'abandonneront, ils le trahiront!.... Dans la crèche de Bethléem il offre pour nous ses larmes, en attendant que son sang coule sur le Calvaire... Les péchés des hommes sont si grands et les ont tellement avilis que c'est parmi les animaux qu'il faut que le Sauveur vienne les chercher... O mon Dieu, après tout ce que vous m'avez fait voir sur votre naissance, je rougis de penser à l'orgueil que j'ai eu, aux prétentions... Puis-je songer que j'ai recherché ce qui pouvait plaire à mes sens, que je me suis compté pour quelque chose?... Mon Dieu, ôtez de moi cet amour-propre si absurde et si funeste.

A. M. D. G.

Résumé de la Retraite.

— D'où suis-je venu? Que fais-je en ce monde? Où irai-je?

— Placés, que nous sommes entre le bien et le mal, le ciel et l'enfer, ce petit nombre de jours, d'années si fugitives que nous appelons la vie, nous est accordé pour faire un choix redoutable.... Les choses de ce monde étant de misérables illusions sujettes d'ailleurs à la mort, l'unique fin de notre âme doit donc être de s'attacher à Dieu, de le connaître, de l'aimer, de le glorifier en profitant des grâces sans nombre qu'il nous accorde et d'arriver ainsi à jouir du bonheur éternel.

— Louée et bénie soit la miséricorde de mon doux sauveur Jésus qui m'a arraché à la servitude du péché!

— Il est né pour moi dans la pauvreté!

— Il a passé de longues années à m'instruire, à prier pour moi!

— Cette humiliante et terrible passion dont le récit est si douloureux, c'est à cause de mes péchés, c'est pour moi qu'il l'a soufferte!

— Il est mort pour moi sur une croix!

— Dans l'excès de son amour, n'ayant plus ici-bas rien autre chose, il m'a donné son corps adorable!

— Il m'a appelé son ami: il m'a confié les sources de l'éternelle félicité: je suis son prêtre!

— Très-pieuse Vierge, le refuge, la vie, l'espoir des chrétiens et surtout des prêtres;

Vous en qui se complait la très-sainte et adorable Trinité, qui êtes l'admiration des anges et des séraphins, qui avez plus aimé et glorifié Dieu que toutes les autres créatures ensemble ;

C'est à vous que je m'adresse, c'est vous que je supplie : par votre immaculée conception, par votre humilité, par votre pureté, par votre amour de l'oraison, mère très miséricordieuse qui pouvez tout sur le cœur de Notre Seigneur, faites que je ne cesse jamais de vous servir, de vous honorer, de mettre en vous mon espérance. Rendez-moi doux et humble de cœur.

— Aidez moi surtout à conserver avec une pieuse frayeur et une continuelle vigilance cette belle vertu que vous avez tant aimée ; sans laquelle je ne saurais plaire à votre Fils ni approcher dignement de ses redoutables mystères.

— Obtenez moi d'être uni à Jésus par une vie toute intérieure, de m'élever jusqu'à lui dans l'oraison, de me nourrir de ses paroles et de les conserver en mon âme.

— Voulant de tout mon cœur tirer profit de cette retraite et demeurer fidèle aux grâces que votre tendresse maternelle répandra très-certainement sur moi, malgré mon indignité profonde ; aujourd'hui, 8 Septembre, jour de votre nativité, dans la sainte chapelle de Lorette où tout rappelle le plus beau de vos mystères, prosterné à vos pieds, Vierge qui êtes l'asile des

pêcheurs, le salut des faibles, la reine du clergé ; en présence de mes bons anges, de saint Nicolas, saint François d'Assise, saint René mes glorieux patrons que j'ai tant de fois contristés, je prends les résolutions suivantes :

1° D'observer le règlement de conduite ci-joint.

2° De relire ce règlement tous les samedis, après avoir récité le chapelet, et d'examiner soigneusement en quoi j'y aurais pu manquer, pour en demander aussitôt pardon à Dieu et me reprendre avec plus de ferveur.

3° Je renouvelle aussi la résolution de dire toujours matines et laudes, dès la veille, afin d'être libre pour l'oraison du matin, d'où dépend tout le reste et à laquelle je veux attacher une très-grande importance ; pour cela, j'aurai soin de m'observer, afin qu'une vie trop dissipée, des conversations inutiles, des lectures frivoles ne me rendent pas incapable de ce saint exercice ; pour ce qui est de la préparation prochaine, je m'en acquitterai exactement, persuadé que sans elle je m'exposerais à tenter Dieu au lieu de l'honorer et d'obtenir ses grâces.

Je promets bien aussi à Notre Seigneur de ne jamais monter à son saint autel sans employer au moins un quart d'heure de préparation et autant d'actions de grâces.

Je disposerai mes occupations, de manière à donner toujours au moins deux heures par jour à l'étude de la théologie morale et de la direction.

Mère de Dieu, Vierge qui avez été si fidèle à correspondre aux grâces, à remplir votre vocation, je mets ce règlement de vie et ces résolutions sous votre sainte protection.

Fait à Issy, au sortir de la retraite, le 8 Septembre 1832.

N. F. R. SERGENT.

Ad majorem Dei gloriam.

Il importe de rappeler souvent à ma pensée ce que je suis, d'où je viens et où je dois aller.

Créature de Dieu, je lui dois tout, il est ma seule et unique fin. Sa sagesse miséricordieuse a daigné me tirer du néant, il m'a enrichi des dons précieux de la nature et de la grâce, par lesquels je dois, en le glorifiant en ce monde, atteindre le bonheur suprême dans l'éternité; car il m'a aimé jusqu'à mettre à ma disposition les fruits de sa passion, de sa mort et de tous ses mérites qui sont, pour moi, la source de cette grande espérance.

Quand la courte illusion de ce monde aura fait place à la réalité, quand la mort aura dé-

chiré le voile qui dérobe à ma vue les choses de l'éternité, il faudra bien voir que le monde entier ne sert de rien à l'homme, s'il vient à perdre son âme. Mon Dieu, faites-moi la grande grâce, à partir de ce jour, de ne point oublier que toutes les créatures, les richesses, la pauvreté, les honneurs, l'humiliation, la santé, les souffrances, enfin toutes les choses temporelles à travers lesquelles il faut passer pour arriver à l'éternité, tout ce qui m'environnera dans ce monde ne doit m'inspirer ni haine ni amour. C'est vous seul, mon Dieu, que je dois aimer, je ne puis haïr que le péché; indifférent pour tout le reste, je dois tout apprécier du point de vue de votre sainte volonté, et il ne m'est point permis de me servir d'aucune chose créée, en me proposant une autre fin que cette adorable volonté.

Toutes les fois donc que j'ai été assez aveugle, assez malheureux pour vouloir asservir vos créatures à mes caprices insensés; alors, chose horrible! j'ai voulu me mettre en opposition contre votre providence; j'ai, dans l'excès de ma misère, violé votre loi sainte, malgré vos grâces et votre amour; j'ai péché!

Le péché est le souverain mal de l'homme, parce qu'il le détourne de son unique fin..... Mon Dieu, si vous daignez m'appeler au repentir et à la pénitence, sans doute c'est en considé-

ration de ma misère, de ma bassesse profonde ; mais, peut-être, suis-je arrivé aux dernières limites où daignait m'attendre votre miséricordieuse compassion, et je ne peux considérer, sans en être glacé de terreur, votre justice éternelle, aussi infinie que toutes vos autres perfections.

Des milliers d'anges resplendissants d'une beauté toute céleste et qui pouvaient vous glorifier à jamais, beaucoup mieux que des mondes entiers de créatures chétives et misérables comme moi ; des archanges, des séraphins, chefs-d'œuvre de votre puissance, tombent une seule fois dans un seul péché de pensée, et ils deviennent des démons hideux ; l'enfer les engloutit, pour une éternité, dans ces supplices dévorants que notre intelligence ne peut concevoir.

Le chef infortuné de la race humaine est dévoué, avec tous ses descendants, à la mort, aux infirmités et à toutes les douleurs de la vie, qui devient dès lors un temps d'épreuve, parce que celle qui n'était, comme lui, qu'une créature de vos mains, a eu plus d'autorité sur son cœur que votre loi sainte ; parce que, cédant misérablement à d'aveugles suggestions, il a préféré une ignoble concupiscence, un désir tout matériel à vos préceptes sacrés qui sont esprit et vie.

Mon âme doit vous louer... tous les moments

que j'ai encore à passer sur la terre doivent être une continuelle action de grâces ; c'est un effet de vos miséricordes, si mes iniquités ne m'ont point perdu à jamais ; *misericordiae Dei quia non consumpti sumus...* Mon Dieu, achevez votre ouvrage... Hélas ! je n'ose demander que vous me pénétriez de votre saint amour !...

Au moins, Seigneur Jésus, donnez-moi la crainte de vos jugements.. Qui donc pourrait demeurer, pendant une éternité, loin de vous, dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents ? Qui pourrait habiter ce feu dévorant... vivre avec ce ver rongeur ? Le pécheur qui emploie les créatures contre la volonté de son Dieu, oublie-t-il donc que toutes ces créatures se réuniront pour proclamer cette volonté sainte ? Ne voit-il point que, par une juste réaction, elles se tourneront contre lui et, pendant une éternité, feront toutes retomber sur lui, en tourments affreux, cette influence et ces forces qu'il avait osé tourner contre Dieu.

Si les péchés d'un homme méritent de tels châtiments, que faudra-t-il dire de ceux du chrétien quand il méconnaît sa haute dignité, quand il repousse ses grandes espérances et l'amour du Dieu qui s'immole pour lui de toutes manières. Sans aucun doute, le caractère qui lui fut imprimé sur les fonts sacrés, les grâces

qu'il reçut dans les sacrements donnent à sa rébellion un cachet affreux d'ingratitude ; mais, Seigneur Jésus, vous vous êtes plaint avec amertume d'une chose plus triste encore pour votre cœur adorable : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique ; tu verò, homo unanims, dux meus et notus meus qui simul mecum dulces capiebas cibos...* Il est rare que les péchés du prêtre ne renferment pas un sacrilège... ils sont environnés de circonstances qui, toujours, les aggravent... ils renferment toujours un mauvais exemple... ils nuisent à l'Église... interrompent le cours des grâces... ils l'aveuglent pendant la vie... et, au terme, le jettent dans l'impénitence finale.

Mundus non est charitas Patris in eo ! Quoniam omne quod in mundo est, etc...

O Jésus, faites-moi la grâce de vous connaître et de me connaître moi-même ! *Noverim te, noverim me, fac ut creatura vilescat et creator in corde dulcescat...*

Vierge sainte, mère très-miséricordieuse, je ne quitterai pas cette sainte retraite sans avoir votre bénédiction.

J'ai été confié à votre amour maternel sur le calvaire, au pied de la croix : *Ecce filius tuus...* vous êtes la reine du clergé : *Regina cleri...* La gloire de votre Fils adorable est intéressée à ce

que ses ministres marchent dans la vertu au milieu des périls, des afflictions, des épreuves... je tournerai mes regards vers vous qui êtes l'étoile du salut : *Ave gratiâ plena !*

Seigneur, vous avez daigné jeter la semence, mais faites-la fructifier : *conserva hoc quod operatus es !*

Daignez agréer et bénir les résolutions que je prends :

De dire l'office la veille,
D'être fidèle à l'oraison,
A l'examen,
A la lecture spirituelle,
Au chapelet,
A la visite au Saint-Sacrement,
De faire l'examen particulier sur les fautes
auxquelles je suis le plus sujet,
De reprendre (sauf quelques modifications),
mon règlement de 1829.

Seigneur Jésus, pour ne point tomber dans le péché, je jetterai souvent les yeux sur vos divins exemples...

Tout entier dévoué à ce qui concerne la volonté de votre Père, vous vous trouvez rarement à travers le monde... vous y demeurez peu de temps... seulement, pour être utile aux hommes.... vous vous hâtez de vous retirer pour

aller prier : *Ascendit in montem solus orare* (Math. 14)... *Abiit in desertum locum, ibique orabat* (Marc. 1).

Mon Dieu, quand vous allez au milieu des hommes, bien que vous ne fassiez acception de personne, cependant, vous préférez les petits et les humbles : *et cum simplicibus sermocinatio ejus... pauperes evangelizantur.*

Vous supportez les défauts des autres avec patience, douceur et charité ; vous attirez même les méchants par votre modestie et votre affabilité ; mais votre prudence se tient en garde contre leurs pièges : *Quid me tentatis ?* Enfin, tous admirent la grâce qui brille en vous : *Omnes mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ejus.*

Vigilate et orate ut non intretis in tentationem. Voilà les derniers conseils que vous m'adressez, au moment où va commencer votre passion...

A l'approche des épreuves et des tentations, Seigneur, remplissez-moi de l'esprit de prière et d'une sainte tristesse...

Vous avez des paroles pleines d'amour et de douceur pour celui dont la conduite envers vous est si atroce...

Vous demandez que la volonté de Dieu s'accomplisse et non la vôtre...

Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de donner,

chaque semaine, quelques instants à la contemplation du mystère douloureux de votre passion, et, surtout, répandez en moi vos saintes lumières pour que je comprenne bien :

Quel est celui qui souffre... ce qu'il souffre... de la part de qui il souffre... enfin, pour qui il souffre...

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? O mon Dieu, vous m'avez dit ce qu'il fallait faire : *Diliges Dominum Deum tuum*

Ex toto corde tuo...

Ex totâ animâ tuâ...

Et ex totis viribus tuis et ex omni mente tuâ, et proximum tuum sicut teipsum...

Et votre apôtre bien-aimé ajoute : *nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit, etc...*

SOMMAIRE D'UN RÈGLEMENT DE VIE.

Exercices de piété.

1° Chaque année, retraite de quelques jours.

2° Chaque mois, retraite consistant à faire deux oraisons, deux lectures spirituelles, deux visites au Saint-Sacrement, l'examen de conscience sur les fautes du mois passé, et la confession de ces fautes ; à la fin de cette retraite,

prendre une résolution *unique*, mais importante.

3° Chaque huit ou quinze jours, confession précédée d'une préparation d'un quart-d'heure pour le moins. Cette préparation pourra être faite à la place de l'oraison.

4° Chaque jour, *oraison* d'une demi-heure préparée, faite sans distraction volontaire et avec patience au milieu des ennuis, divagations, et terminée par une résolution précise dont il faut se rappeler dans la journée... *lecture* spirituelle d'un quart-d'heure... *chapelet*... *visite* du Très-Saint Sacrement... surtout *examen* de conscience, soit sur la résolution du mois, soit sur les fautes du jour.

5° La mortification, soit de la langue, soit de l'imagination, et la pureté d'intention seront l'objet habituel de mes examens et résolutions. Je n'oublierai pas ce principe des maîtres de la vie spirituelle et qui est une vérité d'expérience : *en matière de charité (surtout de médisance) et de chasteté, le scrupule est perfection.*

Études.

La connaissance et l'étude de la théologie est de précepte rigoureux pour tout prêtre exerçant le saint ministère. Cette étude doit être faite avec *ordre, suite et méthode* : un seul théologien d'autorité bien connu est préférable à une étude mal réglée....

Ordre de la journée.

Si on ne suit aucun ordre dans les diverses actions de la journée (surtout du coucher et du lever), on perd beaucoup de temps, on s'expose à perdre l'esprit de prière et le mérite de ses œuvres.

RÈGLEMENT DE VIE

pour le temps que je pourrais avoir à passer à Nevers dans le cas où la volonté de Dieu m'y retiendrait encore.

A 4 heures. — Lever. — Méditation.

A 5 heures. — Prime, tierce, sexte et none.

A 5 heures 1/2. — Célébration de la sainte messe.

A 6 heures 1/2. — Étude de théologie, (la morale surtout).

A 7 heures 1/2. — Préparation de la classe. — Déjeuner.

A 8 heures. — Classe.

A 10 heures. — Études de littérature.

A 11 heures 1/2. — Examen particulier. — Chapelet.

A midi. — Diner.

A midi 1/2. — Récréation.

A 1 heure 1/2. — Vêpres et complies. — Préparation de la classe.

A 2 heures 1/2. — Classe.

A 4 heures 1/2. — Temps libre. — Visite au Saint-Sacrement.

A 5 heures. — Études d'histoire.

A 6 heures. — Lectures spirituelles.

A 6 heures 1/2. — Études de latin ou de grec.

A 7 heures 1/2. — Souper.

A 8 heures. — Récréation.

A 8 heures 1/2. — Matines et Laudes.

A 9 heures. — Écriture Sainte.

A 9 heures 1/2. — Examen de conscience. — Prières. — Préparation de la méditation.

A 10 heures. — Coucher.

1° Sans des raisons *invincibles*, je ne différerai pas à entendre les confessions qui se présenteront.

2° Si j'emploie à confesser le temps d'un exercice qui puisse être supprimé, il sera censé fait.

Observations pour les jours de congé.

1° Les dimanches et fêtes, l'assistance aux offices remplace la classe ou les autres exercices dont l'heure se passerait, tandis que je serais à l'Église.

2° Les jeudis, la classe sera remplacée, le matin : par deux heures d'histoire ecclésiastique, et, le soir, par une promenade de deux heures au moins.

3° Chaque jour de congé, je lirai, avec le plus grand soin, un sermon de Bourdaloue.

4° Les dimanches et fêtes, j'assisterai régulièrement aux offices publics, à Saint-Etienne.

5° Je tâcherai de sanctifier, au moins, ces jours-là, par quelques bonnes œuvres.

Juravi et statui custodire.

Fait à Montrouge, avant de quitter la retraite, le 17 Septembre 1829.

ORAISON FUNÈBRE DE Mgr SERGENT,

Évêque de et Quimper de Léon,

Par M. l'abbé J.-E. DARRAS.

*Magnus autem fletus factus est omnium,
quoniam amplius faciem ejus non essent visuri.*

Il se fit une grande effusion de larmes, tous pleuraient, parce qu'ils ne devaient plus revoir sa face. (Act. xx. 37-38).

Monseigneur, (1)

Et vous tous, mes Frères et mes Sœurs en Jésus-Christ, enfants spirituels aujourd'hui orphelins d'un père tant aimé, pardonnez-moi si je viens rouvrir la source de vos larmes; pardonnez-moi s'il arrive que je ne puisse retenir les miennes, en accomplissant un devoir imposé à ma faiblesse et accepté par elle dans un sentiment commun de piété filiale. Avec la grâce de Dieu, je ferai effort pour les refouler, je dirai comme saint Ambroise : « Pourquoi pleurerai-je, moi qui parle de lui, quand vous le pleurez tous? » *Cur solus fleam quem fletis omnes?* Oui, je ferai effort pour comprimer l'élan de la nature et les angoisses de l'amitié. Qu'a-t-elle, d'ailleurs, à faire ici la nature, en présence d'un évêque qui sut, comme lui, dompter la nature? Il aimait d'un amour fort. Comme toutes les âmes trempées dans le surnaturel, il évitait l'at-

(1) S. G. Mgr Béccl, évêque de Vannes.

tendressement ; jamais il ne paraissait moins ému que lorsqu'il l'était davantage. Le cœur portait seul, chez lui, le poids de ces luttes intimes, où le triomphe appartenait toujours à la volonté soutenue par la grâce. Le cœur, selon le mot de saint Augustin, fut toute sa vie : *Vita hominis cor ejus*. Hélas ! c'est ce cœur qui fit sa mort.

Sa mort, ô mon Dieu ! il n'est que trop vrai, elle est tombée sur nos têtes comme la foudre, « et il se fit une grande effusion de larmes ; tous pleuraient, parce qu'ils ne devaient plus revoir sa face. » Mais cette mort dont la nouvelle, portée comme sur l'aile de l'éclair, nous surprit et nous consterna tous, elle ne put, si rapide fut-elle, le surprendre lui-même. Elle n'eut d'aiguillon que pour nous ; elle n'en avait plus, depuis longtemps, pour lui. Il l'attendait chaque jour et se tenait prêt à lui ouvrir la porte. La pensée de la mort était la compagne assidue, familière, préférée, de ses longues nuits passées sans sommeil à prier et à travailler ; à prier et à travailler pour vous, mes Frères. Il aimait à parler de sa mort, et combien de fois il infligea à des cœurs dévoués la douleur de pareilles confidences !

Le jour où il quitta, pour n'y plus rentrer vivant, ce diocèse, cette famille chérie dont il était le père, il aurait pu dire, comme saint Paul, au

clergé et aux fidèles d'Ephèse : « Vous savez « comment, depuis le premier jour de mon arrivée en ce pays, je me suis consumé à servir « le Seigneur et vous en toute humilité, parcourant vos cités, vos campagnes, visitant vos « demeures, ne négligeant rien de ce qui pouvait vous être utile. Témoin de Dieu, j'atteste que le temps de la conversion sociale et « de la pénitence était venu. Témoin et juge au sein l'Eglise assemblée, j'ai attesté la véritable foi en Jésus-Christ Notre Seigneur. Et, « maintenant, je sais que vous ne reverrez plus « ma face, ô vous tous parmi lesquels j'ai passé annonçant le royaume de Dieu ! Mais c'est « à ce Dieu que je vous recommande : il a la « puissance pour continuer l'édifice et transmettre l'héritage à des mains sanctifiées : « *Commendo vos Deo, qui potens est ædificare et dare hæreditatem sanctificatis.* »

Tel ne fut pas cependant le langage de votre père, du pasteur de vos âmes, de votre tant regretté et si regrettable évêque. Il s'était fait un manteau de modestie, une atmosphère d'humilité, et comme une seconde nature du mépris de soi-même, ou plutôt, car ces termes ne rendent suffisamment ni ma pensée ni la réalité, il vivait simplement dans l'oubli complet de sa personnalité propre. Si, dans ce moment, se levant du sépulcre qu'il a choisi aux pieds de la

statue de la Sainte Vierge, de ce sépulcre où il repose, arrosé de nos larmes, attendant la bienheureuse résurrection, il paraissait soudain au milieu de cet immense auditoire, debout, en face de moi, je crois l'entendre : M'avez-vous donc si peu connu ? me dirait-il. Vous ai-je jamais permis de faire mon éloge ? Vous ai-je paru tel pendant ma vie que vous n'avez pas à respecter, après ma mort, le secret et le silence dont j'aimais à m'envelopper ?

Eh bien ! non, ô père, je ne vous louerai pas. La mort ne délie point les engagements, elle les consacre. L'humilité, qui se couronne au ciel, conserve ses délicatesses par-delà le tombeau. Une voix consacrée (1) a fait de vous, dans l'assemblée des saints, un éloge qui ne saurait être surpassé. Je ne serai point votre panégyriste. Hélas ! pourquoi Dieu me réservait-il la douleur d'être votre historien ?

C'est ainsi, mes Frères, que ses œuvres loueront seules aujourd'hui, devant vous, l'illustissime et révérendissime père en Dieu, Monseigneur René-Nicolas Sergent, évêque de Quimper et de Léon, assistant au trône pontifical.

I.

A un siècle qui tue les évêques et verse comme

(1) S. G. Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes et métropolitain de la Bretagne, dans une allocution vraiment apostolique, prononcée le jour même des funérailles, avait fait l'éloge de son vénérable et regretté suffragant.

l'eau le sang des prophètes du Seigneur, il serait bon d'apprendre ce qu'est le cœur d'un évêque. Quand Dieu prépare un homme mortel à cette grande chose qu'on nomme la paternité des âmes, il le prend de loin, dès le berceau, dans les bras d'une pieuse mère, le fortifie par l'épreuve, le purifie au creuset de l'immolation. La condition sociale, le rang, la fortune, et ce qu'un langage de convention appelle « la naissance », ne sont ni des titres ni des obstacles à l'élection divine. Pierre était un pêcheur, Paul un noble citoyen romain. A l'un il sera dit : « Laisse ta barque et tes filets » ; à l'autre : « Quitte ton comptoir et ton or » ; à un troisième : « Laisse les morts ensevelir leurs morts » et recueillir le riche héritage, mais à tous les appelés le même ordre se fait entendre : « Charge la croix sur tes épaules, ne regarde plus en arrière, suis-moi. » C'est donc le renoncement, le sacrifice qui se rencontrent au début, au milieu et au terme de tout apostolat chrétien. La fécondité spirituelle s'achète au même prix que l'autre, par la douleur. Bénies soyez-vous, mères chrétiennes, qui ambitionnez pour vos fils un tel avenir ! Pareilles à cette héroïne qui, en face de l'échafaud dressé aux jours de la Terreur pour un vénérable et saint prêtre, prit son petit enfant dans ses bras, et l'élevant vers l'ignoble instrument de supplice qui allait devenir un calvaire, lui dit : « O mon fils ! si Dieu exauce

mes vœux, toi aussi un jour tu seras prêtre ! »

Telle était, en 1802, dans la petite cité de Corbigny, au sortir des tempêtes de la grande Révolution, l'humble et vaillante mère, l'épouse de Jean-Nicolas Sergent, à qui Dieu, le 12 Mai, donnait un fils qu'elle voulut appeler René, nom chrétien par excellence qui rappelle la double naissance dont Jésus-Christ parle dans l'Evangile, nom particulièrement cher à cette province de Bretagne. Il n'y avait, du reste, pas si loin qu'on pourrait le croire de la terre du Morvand, berceau de René, à la terre d'Armor, où tant de regrets devaient honorer son tombeau. Une origine commune semble historiquement rattacher les deux races sœurs, aujourd'hui séparées par la distance, l'une ayant porté dans les montagnes du centre de la France la foi robuste et l'indomptable courage que l'autre n'a cessé de déployer, depuis tant de siècles, sur les rives de l'Océan, sur les flots de la mer natale.

Veuve avant le temps, Marie Sergent, la jeune mère, apprit que son époux, capitaine dans les armées françaises, avait trouvé la mort sur un des champs de bataille espagnols. L'enfant, appelé à devenir dans l'ordre de la grâce le père de tant d'âmes, ne connut jamais son père selon la nature. Ses premières années coulèrent joyeuses, sous l'œil protecteur de deux mères, de deux Marie : l'une sa pieuse, sa tendre mère, dont je vous ai parlé ; l'autre, une seconde mère

que l'Eglise lui avait donnée au baptême, sa marraine, Marie Cornu, dont les nobles aïeux avaient le privilège d'escorter les rois de France quand ils se rendaient à leur château de Chinon. Toutes deux lui parlaient sans cesse de sa mère invisible, la Reine du ciel.

De cette époque date son culte de tendresse pour Marie. « Aussi haut que remontent mes souvenirs, disait-il, je ne me rappelle pas avoir passé un jour sans réciter le chapelet. » A cette époque, il restait de l'ancienne Université de France un certain nombre de laïques vraiment chrétiens, qui comprenaient que, sans l'exemple, les préceptes de la foi donnés à la jeunesse constituent une dérision impie. L'un d'eux, M. Mercier, vivait à Corbigny. Plus tard, il devint prêtre et laissa une mémoire en bénédiction dans l'exercice du ministère paroissial. Il se chargea d'initier le jeune René aux premiers éléments des lettres. La tâche était facile avec la vivacité d'esprit de l'élève, ses heureuses aptitudes, l'ouverture de son intelligence et de son cœur. Bientôt sonna l'heure de la première séparation, cette heure si cruelle pour les mères. Le collège d'Avallon était dirigé par un prêtre éminent, M. l'abbé Gally, parent du jeune René. De toute la Nièvre et des départements limitrophes, les plus honorables familles y envoyaient leurs enfants. Ce fut là que René

fournit le cercle classique des humanités. Il se lia avec toute une génération de condisciples qui marquèrent plus tard leur nom dans les rangs les plus élevés de la politique, de la guerre, de la diplomatie ou de la magistrature. Le charme et l'aménité de son caractère, la franchise de sa piété simple et droite lui faisaient pardonner sa supériorité intellectuelle. On put dire de lui ce que saint Grégoire de Nazianze disait du grand Athanase : « Durant le cours de ses études, il se fit autant admirer qu'aimer de ses compagnons d'âge, surpassant de bien loin les mieux doués par le travail, les plus laborieux par la facilité, s'attachant le cœur de tous par la vertu. »

La pieuse mère jouissait en silence et bénissait Dieu. Chaque succès de son fils le rapprochait, dans sa pensée, de la vocation qu'elle se plaisait à espérer pour lui. Quand il revint, à dix-huit ans, lui offrir ce premier diplôme que l'adolescence dépose avec une joie si pure et si légitime sur les genoux d'une mère, elle lui dit : « Dieu soit loué, mon fils, vous allez maintenant pouvoir vous consacrer tout entier à son service. » Elle se trompait de date : le jeune homme avait déjà choisi une carrière. Il annonça son désir de commencer l'étude du droit. « Elle n'essaya même pas, disait-il plus tard, de combattre ma résolution. » Elle se contenta dire : « Que la

volonté de Dieu soit faite ! » C'était, en effet, la volonté de Dieu. Le cœur que la grâce devait dilater un jour avait à faire l'expérience des choses humaines, afin de s'ouvrir à la compassion pour les misères humaines. En 1820, René venait à Paris, suivre les cours de droit. Parents chrétiens, qui exposez parfois si légèrement vos fils aux mêmes dangers, écoutez ce récit. La maison où il vint se fixer avec quelques condisciples passait pour une maison honnête. Elle en avait la réputation : les familles de la Nièvre sans défiance y envoyaient chaque année leurs enfants. « Un soir », racontait depuis votre vénérable évêque, « un soir, le spectacle que j'eus « sous les yeux m'apprit ce que valait cette ré-
« putation d'honnêteté banale. Saisi d'horreur, et
« mesurant d'un clin-d'œil la profondeur du
« gouffre où se précipitaient tant de malheureux
« jeunes gens, victimes escomptées d'avance,
« je m'enfuis et ne remis plus le pied dans cet
« antre. » Lui, du moins, il emportait intègre son trésor, le trésor du nom chrétien, *christiani nominis thesaurus*. Combien d'autres, hélas ! y perdent à la fois leur nom de chrétien, l'honneur de leur famille et jusqu'à celui de leur nom d'homme. Il fuyait donc avec son trésor, mais il comprenait la nécessité de ne plus le compromettre. Il fit ce que la sollicitude des parents devrait toujours faire pour leurs fils. Il choisit un asile, car ce Paris, sentine de vices et de cri-

mes, est aussi, grâces immortelles en soient rendues à la miséricorde du Seigneur, un centre d'héroïques vertus. Il alla frapper à la porte du collège de Notre-Dame-des-Champs, fondé et dirigé par M. l'abbé Liautard, dont le nom seul vaut un éloge.

Trois années s'écoulèrent dans cet asile, sous la protection de Marie. L'hôte de Notre-Dame-des-Champs trouvait le temps de suivre à la fois les cours de droit et ceux de médecine, et de donner lui-même des leçons comme professeur libre dans une institution bien connue alors, dirigée par M. Stadler, sous le patronage du baron d'Eckstein. Son labeur lui permettait d'aider de sa bourse des étudiants pauvres : il donnait généreusement et discrètement. Sa mère ne le sut jamais d'une manière positive ; elle le soupçonna cependant, (pardon de ce détail, mais il est caractéristique), en voyant se renouveler les provisions de linge, qu'elle ne refusait pas et qu'elle avait tant de bonheur à préparer de ses mains.

Elle s'entretenait un jour de la vocation de cet unique enfant, séparé d'elle par la distance, mais toujours présent à sa pensée. Elle en parlait avec un oncle du jeune homme, ce prêtre vénérable, curé de Vézelay, que la reconnaissance de Mgr Sargent attacha plus tard par un titre honorifique à la cathédrale de Quimper.

« Vous prétendez que votre fils sera prêtre, lui répondit-il, et moi je vous dis qu'il l'est déjà. » Inspirée par le cœur, et vraisemblablement sans aucune intention de réminiscence, cette parole reproduisait presque textuellement un mot fameux de saint Grégoire à propos de saint Bazile. Quelques jours après, une lettre de son fils apprenait à la pieuse mère qu'il venait de subir heureusement ses examens de droit. La lettre se terminait par ces trois mots : « J'entre au séminaire. »

A cette date, 1823, le siège épiscopal de Nevers, supprimé par le concordat de 1802, venait d'être rétabli. Un nouveau titulaire, M. l'abbé Millaux, vicaire général de Rennes, y était nommé.

« Vous serez, dit-il au jeune homme qui le consultait, vous serez le premier élève de mon séminaire. — Mais il n'y a point de grand séminaire dans votre diocèse, Monseigneur. — « Eh quoi ! répondit le digne prélat, qu'est-ce donc que la maison de l'évêque sinon le séminaire des clercs ? En attendant que nous en ayons un autre, acceptez celui-là. Vous commencerez sous ma direction et dans ma demeure vos études théologiques. » — Il en fut ainsi : durant six mois, l'ancien élève de droit fut le commensal et le disciple du saint évêque. En voyant de près ses vertus modestes, sa foi

vive, son zèle épiscopal, il apprit à aimer avant de la connaître, cette province de Bretagne qui fournit, sans les compter, de tels hommes et de tels caractères. Le 11 Mars 1826, le fils de Madame Sergent était prêtre. Les vœux de la courageuse mère étaient accomplis. Elle dit sans doute alors comme Siméon : « Maintenant, ô « mon Dieu, vous pouvez renvoyer en paix votre « servante. Mes yeux ont vu l'oint du Seigneur. » Elle s'endormit en effet, deux ans après, dans la paix de Jésus-Christ, le nom de Marie sur les lèvres. Son fils, de ses mains consacrées par l'onction sacerdotale, lui ferma les yeux.

Qu'est-ce donc qu'un prêtre ? Voici la réponse empruntée à l'un des plus illustres de ceux dont le sang fut versé naguère par des mains parricides (1). Le prêtre est un homme « de Dieu passant sur la terre et devant répéter « tous les jours : Ce n'est plus moi qui vis, mais « Jésus-Christ qui vit en moi. Il doit enseigner, « consoler, bénir, le jour, la nuit, à toute heure ; « immoler son temps, son repos, sa santé, sans « relâche, sans trêve, pour sanctifier les âmes. « Il ne garde rien de l'argent qu'il reçoit ; il « possède comme ne possédant pas ; il est le père « de l'orphelin, le nourricier du pauvre, l'appui « des délaissés. Il vit de sacrifice, au besoin, il doit « mourir en se sacrifiant. » Tel est le portrait du

(1) M. Deguerfy, curé de la Madeleine.

prêtre, tracé par un prêtre qui fut fidèle à ce programme jusqu'à la mort. En le reproduisant devant vous, mes Frères, je ne puis que confesser mon indignité personnelle, et je tremble comme si j'avais prononcé ma propre condamnation. Mais levez la main, vous tous, témoins chaque jour du dévouement de vos prêtres, vous qui les voyez à l'œuvre dans vos cités, dans vos bourgs, vos villages, et dites si telle n'est pas leur vie. La persécution peut répondre à leur dévouement par des fureurs insensées : la croix est plus la belle portion de leur héritage ; on peut les tuer, on ne saurait les empêcher, en tombant, de bénir leurs bourreaux.

L'ordinand de 1826 ne faillit point à l'activité, au zèle, aux labeurs du sacerdoce. Une petite paroisse, Mars-sur-Allier, dans le voisinage de Nevers, manquait de secours religieux ; ce fut là que le futur évêque de Quimper et de Léon porta les prémices de son ministère. En quelques mois, il avait conquis l'affection de son troupeau, réuni les enfants à des catéchismes presque quotidiens, réconcilié avec leur Dieu des âmes trop longtemps égarées. Il trouvait le temps d'enseigner les premiers éléments des lettres et de rendre à d'autres ce qu'il avait reçu lui-même. Deux de ses élèves de Mars-sur-Allier, les héroïques comtes de Bouillé, combattaient naguère, — avec quelle gloire ? vous le sa-

vez, — sur des champs de bataille où la victoire fuyait nos drapeaux. En Octobre 1826, le collège de Nevers, réorganisé, était confié à un nouveau personnel exclusivement composé d'ecclésiastiques. Le curé de Mars-sur-Allier vint y occuper la chaire de rhétorique. Déjà, l'on pouvait entendre, comme un roulement de tonnerre, les bruits sinistres qui précèdent toujours nos grands orages politiques. Au lieu de tenir ferme le gouvernail, on laissait aller au vent, et le pilote fuyant devait la tempête. Le navire sombra : 1830 vit l'écroulement d'un trône, et l'exil d'un souverain qui emportait dans les plis de son drapeau une triple génération de rois. Le collège de Nevers fut enlevé à la direction des maîtres habiles qui l'avaient rendu florissant. Mgr Millaux ne vit point la ruine d'une institution sur laquelle il avait fondé de légitimes espérances. Mort en 1829, il avait eu pour successeur Mgr de Douhet d'Auzers.

Pendant que la révolution victorieuse jetait à la Seine la croix de Jésus-Christ, le signe du baptême et de l'honneur des Francs, pendant qu'un concert d'impiété, renvoyé par tous les échos, retentissait sur notre malheureuse patrie, une voix chrétienne s'était élevée du sein de la Bretagne, dominant les clameurs par son éloquence, forçant parfois le respect, souvent les sympathies, l'attention toujours. Le nouvel apologiste

n'avait pas le charme mélancolique, la grâce cherchée, les vagues et molles langueurs de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Sa phrase était stridente comme son caractère, ses idées absolues, sa polémique inexorable. Que de collègues ne souleva point autour de son nom le moderne Tertullien ! Mais aussi, dans la période encore pure de son épanouissement, combien n'éveilla-t-il pas d'ardeurs dévouées et sincères ? La Chesnaie devint un pèlerinage, puis un séminaire pour des intelligences d'élite. Là, dans ces landes de Bretagne, pour ne parler que de ceux qui étaient ou furent prêtres, Philippe Gerbet, l'œil fixé sur le maître, méditait les beautés de Rome chrétienne, Rohrbacher en étudiait l'histoire, Lacordaire l'éloquence, Combalot l'apostolat, de Salinis et de Scorbiac, la tradition et l'enseignement. L'abbé Sergent y était avec eux, il n'était ni le moins distingué, ni le moins aimé d'entre eux. La ruche de ces abeilles de l'intelligence et de la foi forma bientôt des essaims, à Malestroit et Ploërmel d'abord, et peu après au collège de Juilly, où l'abbé Sergent retrouva une chaire. Un lien commun rattachait toutes ces âmes, le dévouement au Vicaire de Jésus-Christ, la foi à ses divines prérogatives. Mais l'orgueil du nouveau Tertullien, trop hâté de justifier en tout ce surnom prophétique, vint se heurter contre la pierre immuable sur laquelle Jésus-Christ a bâti son église. Le choc de

cette pierre, guérit les humbles, il tue les superbes. Pour s'être incliné devant cette pierre, Fénélon est devenu deux fois immortel; en lui résistant, M. de Lamennais devint un apostat. Génie foudroyé, il quitta Rome avec Satan dans le cœur. Ses plus chers disciples, — avec quelles larmes, quels accents d'éloquence, quelle filiale tendresse? on ne l'a point oublié, — le conjurèrent de couronner quinze années de gloire par une soumission incomparablement plus glorieuse; ils le supplièrent de donner au monde l'exemple de l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ, lui qui en avait si éloquemment formulé le précepte. De la Nièvre où il était retourné, l'abbé Sargent accourut pour essayer une dernière tentative. Il vit ce front chargé d'orages, sillonné par l'anathème sans repentir. Dès les premières paroles, il recueillit une véritable explosion de fureur contre Rome. L'injure, le ressentiment, le sarcasme, débordaient comme un torrent. Enfin, avec un geste plein de menaces, l'auteur des *Paroles d'un Croyant* termina par ces mots : — « Le pape saura ce que valent les verges dans la main de Lamennais ! — Hélas ! répondit l'interlocuteur consterné, les verges levées contre le Vicaire de Jésus-Christ, se retournent dans la main pour frapper les persécuteurs ! » Le dialogue finit ainsi, et la séparation fut consommée. Le maître révolté continua de courir avec fracas vers l'abîme : le disciple soumis à

l'autorité infaillible de Pierre retourna dans un petit village du Morvand, à Bazoches, où, depuis quelques mois, il venait d'être nommé administrateur, pour le quitter bientôt et aller avec le titre de vicaire exercer les fonctions du ministère à la cathédrale.

Partout où la Providence, par l'organe de ses supérieurs, l'appelait à travailler au salut des âmes, il se dépensait, avec la même docilité, le même zèle, le même succès, le même désintéressement. Un second héritage qu'il fit alors prit le chemin du premier, et fut, en quelques mois, dispersé dans le sein des pauvres : *Dispersit, dedit pauperibus.*

En 1833, l'antique abbaye bénédictine de Corbigny, dont les souvenirs remontent à Charlemagne, vit repeupler ses cloîtres déserts. Mgr d'Auzers, terminant son court pontificat par cette création féconde, avait la joie d'y installer le petit séminaire diocésain. Le vicaire de la cathédrale fut doublement heureux de reprendre dans sa ville natale le cours de rhétorique interrompu depuis quatre ans, et d'y seconder les efforts d'un excellent supérieur, M. l'abbé Rouchance, un breton, lui aussi, transplanté sur les bords de la Loire par Mgr Millaux, son compatriote, et dont le clergé Nivernais entoure encore aujourd'hui d'hommages l'heureuse et patriar-

cale vieillesse. En 1839, le vénérable supérieur résigna son titre à celui qui l'avait si efficacement aidé à en remplir les fonctions. Ces années passées à Corbigny étaient celles dont le souvenir resta le plus cher au cœur de votre évêque. Les sympathies dont il y fut entouré, embaumaient pour lui ce séjour. Vous avez sous les yeux l'un des témoins des jours heureux passés dans cette maison bénie. Qu'il me pardonne de le trahir : mais le spectacle de sa douleur a pu vous apprendre comment savait se faire aimer le supérieur de Corbigny. Vous dirai-je que là les études étaient florissantes, la piété en honneur, la discipline vraiment admirable ! Le nombre toujours croissant des élèves, leur distinction l'attesteraient assez. Des extrémités de la France, on venait visiter ce séminaire modèle et étudier les secrets de son gouvernement. La réputation du supérieur était telle qu'en 1842, lorsque Mgr Naud fut transféré à l'archevêché d'Avignon, le diocèse de Nevers demanda pour évêque M. l'abbé Sergent. Seul, il protestait contre son insuffisance, et pria Dieu d'éloigner de ses lèvres le calice. La nomination fut présentée à la signature ; la nouvelle s'en répandit ; clergé et fidèles tressaillaient d'allégresse : mais Dieu qui règle les heures et dispose des moments, exauça, cette fois, la prière de l'humble prêtre : il eut la joie d'apprendre qu'il était inopinément délivré, et que

le diocèse de Nevers avait pour premier pasteur un apôtre en la personne de Mgr Dufêtre.

Le supérieur de Corbigny reçut du nouvel évêque, à titre d'honneur, des lettres de vicaire général, et continua jusqu'en 1847 le ministère de l'éducation chrétienne, si fécond entre ses mains. Est-ce à dire qu'il ne connut pas alors les contradictions, les luttes, les ingratitude, ce fiel et ce vinaigre que tous les serviteurs de Jésus-Christ doivent goûter après leur divin Maître ? Non, sans doute, et l'humanité n'épargnera jamais ces déboires au mérite et à la vertu. Mais avec quelle sérénité d'âme il alla au-devant de l'épreuve ? Avec quelle joie surtout il vit ouvrir à son zèle une carrière plus modeste en apparence, mais si grande à ses yeux parce qu'il y avait des âmes à sauver ? Sur les rives du Beuvron, abritées par des hauteurs couronnées de forêts, comme un nid caché dans le feuillage, à distance presque égale de Corbigny et de Clamecy, s'élève la petite bourgade de Brinon. Brinon ! je viens de le redire, ce nom que votre évêque aimait tant à prononcer, Messieurs, et où le sien ne sera jamais oublié. Toujours vicaire général dans cette humble cure, ses paroissiens purent ignorer son titre, mais ils connurent bientôt son cœur. Dans cette année 1847, placée entre deux fléaux, la disette et la Révolution, le bon pasteur nourrit son troupeau de sa

pauvreté. Des mains amies avaient pieusement essayé de meubler le presbytère ; elles y avaient déposé quelques douzaines de couverts d'argent. Comme jadis le saint roi d'Angleterre, Oswald, faisait briser sur sa table les plateaux d'argent massif pour en distribuer à chaque pauvre une part, ainsi fit le curé de Brinon. L'amitié remplaça l'argenterie disparue, et les pauvres la partagèrent encore. Et cette lutte entre deux amis, pourquoi ne le dirai-je pas ? elle eut pour théâtre non-seulement le presbytère de Brinon, mais le palais épiscopal de Quimper, où l'argenterie ne put réussir à s'acclimater. La lutte dura autant que la vie de l'un, et ne lassa jamais l'infatigable persévérance de l'autre.

Vous savez maintenant ce qu'était le curé de Brinon. Rien d'étonnant si les populations du Nivernais songèrent à l'envoyer en 1848 à la Constituante.

En 1850, une nouvelle loi d'instruction publique avait brisé quelques-unes des vieilles entraves, et permis à l'Eglise une plus grande part d'action. Un certain nombre d'ecclésiastiques furent choisis parmi les plus distingués pour occuper de hautes fonctions dans l'enseignement. Le curé de Brinon fut désigné ; il dut s'arracher à l'amour de ses paroissiens, et devint recteur de l'académie de la Nièvre.

Les événements se précipitaient. En 1852, Mgr

Dufêtre le nommait vicaire général titulaire et archidiacre de Bethléem. Ce dernier titre rappelle un touchant épisode des Croisades.

En 1168, Guillaume IV, comte de Nevers, mourait à Saint-Jean-d'Acre. Par son testament, dicté en présence des barons de l'armée et signé par eux, il léguait aux évêques de Bethléem un hospice fondé par son père, dans un faubourg de Clamecy, à la condition que si jamais ils étaient bannis de la Terre-Sainte, ils viendraient fixer leur siège dans cet hospice de Clamecy et dans son église, qui prit dès-lors le nom de Notre-Dame-de-Bethléem. Les événements, dès la fin du XIII^e siècle, réalisèrent les prévisions du noble donataire. Chassé de l'église de la Nativité, l'évêque fugitif retrouva une image de la Palestine dans la Bethléem de Clamecy, et ce titre épiscopal subsista jusqu'à la première Révolution.

Le nouvel archidiacre de Notre-Dame-de-Bethléem n'avait point à conquérir les sympathies du diocèse de Nevers. Il s'en montra digne, ce qui est plus méritoire et plus difficile encore. Il possédait à un degré éminent les qualités de l'administrateur : la prudence, la modération, le dévouement, la science compétente, le discernement des esprits, la connaissance des hommes et des choses, et surtout l'égalité d'âme, l'affabilité, ou pour tout dire d'un seul mot, la

mansuétude, cette vertu par excellence que la sainte liturgie romaine place au premier rang dans toutes les messes qu'elle consacre à la mémoire des confesseurs pontifes : *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus*. Ce n'étaient cependant là que des mérites extérieurs, si je puis dire ainsi, dont l'auréole était visible à tous les yeux. Mais dans la vie intime de son âme, dans le secret d'une conscience dont la délicatesse faisait l'admiration de ceux qui furent appelés à le connaître, il cachait des trésors invisibles et non moins précieux de spiritualité, d'union contemplative avec Dieu. Quatre volumes, intitulés *Méditations sur les vérités essentielles de la religion*, que l'amitié arracha à sa modestie et qui sont aujourd'hui dans toutes les mains, ont mis en lumière cette gloire intérieure de son âme. Ce qu'on sait moins ici, mais ce dont on se souvient encore à Nevers, c'est que chaque dimanche l'archidiacre de Bethléem, avec son vénérable ami, Mgr Gaume, se faisait gloire d'enseigner aux enfants les vérités de la foi. Le *Catéchisme de persévérance*, par Mgr Gaume, restera comme le monument de cet humble apostolat exercé en commun.

Et maintenant l'heure de la Providence est venue. La première partie de cette vie si laborieuse est écoulée : une seconde va s'ouvrir sur un plus vaste théâtre.

II.

J'en atteste le souvenir de tous ses amis, de tous ceux qui l'ont connu, il n'ambitionna jamais le redoutable fardeau de l'épiscopat. Quelques jours avant cette nomination, inattendue pour lui, le ministre des cultes lui avait demandé s'il ne désirait pas quelque chose. — « Oui, répondit-il ; je vieillis et je dirais volontiers le *Solve senescentem*. Qu'on me donne, si ce n'est pas trop pour moi, une retraite à Saint-Denis. » Cependant la mort vint, comme aujourd'hui, ravir au diocèse de Quimper, en la personne de Mgr Graveran d'illustre et sainte mémoire, un pasteur selon le cœur de Dieu et selon votre cœur, qui avait glorieusement continué la chaîne de vos grands pontifes. L'église de saint Corentin était veuve : comme aujourd'hui, elle pleurerait. Seulement elle avait pour traduire sa douleur une voix plus éloquente, dont les échos de cette basilique vous rediraient encore les nobles accents, si vos cœurs avaient pu les oublier. On apprit que M. l'abbé Sergent, vicaire général de Nevers, était appelé à recueillir l'héritage de saint Corentin, à inscrire son nom à côté de ceux des Rosmadec, du Louët, de Plœuc, de Saint-Luc, de Crouzeilhes et de Poulpiquet. Le nom n'était pas encore anobli par une parole de l'auguste Pie IX, qui appela plus tard votre évêque « le sergent du Pape. » L'homme si connu à Nevers

était un inconnu ici. Préconisé dans le consistoire du 23 Mars 1855, l'archidiacre de Notre-Dame de Bethléem fut sacré le 20 Mai suivant, à Paris, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, non loin de la maison de Notre-Dame-des-Champs qui avait protégé sa jeunesse. Le successeur de saint Martin de Tours, le cardinal Morlot, sacra le successeur de saint Corentin, et les liens historiques qui rattachent l'apôtre de la Touraine à celui de la Cornouaille se resserrèrent en ce jour. Bien avant de se prosterner sur le pavé du sanctuaire à la première nouvelle d'une élévation qui le faisait trembler, pendant que sa demeure se remplissait d'amis pleins d'allégresse, il s'était dérobé à toutes les félicitations, et courant au guide de sa conscience : « Jurez-moi, devant Dieu, lui dit-il, de me « parler en toute vérité, selon votre conscience. « Ne croyez-vous pas que je sois insuffisant et « que je doive me récuser ? » Ame de mon père ! pardonnez à votre fils de redire ici et comme sur les toits cette confidence faite à l'oreille. — « Au nom de la sainte obéissance, fut-il répondu, « je vous ordonne de courber la tête, de porter « le fardeau de l'Évangile et le poids des âmes. » Il se soumit, et sa pensée se reposa alors dans un abandon filial sur le cœur de Marie. « Je la « prierai, disait-il, d'être le véritable évêque ; « moi je serai son serviteur. » L'image de Marie lui tint lieu d'armes, et sa devise fut la prière si

aimée : *Ave, maris stella*. Sur son bâton pastoral, il fit graver l'invocation de Notre-Dame-de-Rumengol, et après s'être préparé, comme au cénaire, sous le regard de Marie, il vint recevoir la plénitude du sacerdoce et les grâces de l'Esprit-Saint. Quand le nouveau pontife prit congé de ses amis anciens pour aller à des fils encore inconnus, un Nivernais, un des hommes les plus considérables de ce temps, dit à la délégation du vénérable Chapitre de Quimper : « Recevez « mes félicitations ; nous savons ce que vous « gagnez, parce que nous savons ce que nous « allons perdre. »

On se souvient encore de ce premier jour, trop tôt suivi du dernier, où il fit son entrée dans cette ville. Sur son passage, la foule s'agenouillait, avide de recueillir ses premières bénédictions. Les magistrats si religieux, tous les ordres, tous les rangs, le peuple entier, étaient venus à sa rencontre. Le clergé précédait son nouveau pasteur, au chant des hymnes d'allégresse mêlés aux joyeuses volées des cloches. « Je marchais « ainsi, disait-il plus tard, entouré de tant de « joie, et je pensais que la même pompe extérieuse se déploierait avec un autre caractère « pour mes funérailles. Chaque pas semblait me « rapprocher du tombeau. Faites, ô mon Dieu, « disais-je, que je sois digne un jour des larmes « de ce peuple qui vient aujourd'hui à moi si

« plein de confiance, et qui ne me connaît pas
 « encore ! » Un autre souvenir, et un autre rapprochement. « Quand je vis, ajoutait-il, le portail de Saint-Corentin, avec l'échafaudage qui
 « masquait ses tours inachevées ; quand à la
 « porte de la basilique, arrêté par un discours
 « que j'entendis à peine, auquel je répondis
 « comme il plut à Dieu, je vis cette cathédrale,
 « mon épouse sainte, dans l'état où le faux goût
 « des âges précédents l'avait réduite, je priai
 « ardemment et je disais : Etoile de la mer, Marie, ma patronne, obtenez de votre doux Fils
 « que je ne meure pas avant de voir cette chère
 « église devenue le joyau de la catholique Bretagne. » O père ! lors de ce dernier jour que seul
 vous aviez contemplé dans le premier, lorsque,
 sous un ciel sombre comme nos cœurs, à travers
 les rues remplies et silencieuses, accompagné
 sur votre lit funèbre par le premier magistrat de
 ce département, un ami de vos dernières heures,
 par les dignes représentants de la justice, par
 l'éminent administrateur de la cité, vous qui
 aviez tant servi sur cette terre la cause de la
 justice, et tant fait pour la prospérité de cette
 ville ; au moment où le cortège, par un chemin
 arrosé de nos larmes, arrivait en face des tours
 de Saint-Corentin, un rayon de soleil, passant à
 travers les flèches à jour, vint illuminer votre
 front décoloré par la mort, à la même place

peut-être où, seize ans auparavant, vous fîtes ce
 vœu si magnifiquement accompli.

Mais, pourquoi mêler ces images de deuil au
 souvenir des fêtes de l'avènement. Un évêque
 était venu dans la cité de Saint-Corentin. Nul ne
 s'y méprit : dans les traits de ce noble visage,
 empreint de tant de majesté jointe à une telle
 mansuétude, tous les regards avaient reconnu,
 tous les cœurs avaient salué un véritable père.
 Les premières paroles qu'il vous adressa, mes
 Frères, furent celles-ci : « Vous êtes dans notre
 « cœur à la vie et à la mort ; avec joie je don-
 « nerai ce que je possède et je me donnerai en-
 « core moi-même pour le salut de vos âmes.
 « Heureux si je pouvais apporter au milieu de
 « vous l'esprit éminemment épiscopal de mon
 « vénérable prédécesseur ; s'il m'était donné d'a-
 « doucir, par une imitation fidèle de sa vie, les
 « regrets amers qu'il vous laisse ; si, comme lui,
 « nous appuyant sur votre amour beaucoup plus
 « que sur l'autorité dont nous sommes revêtu,
 « nous parvenions à rendre sa perte moins sen-
 « sible en continuant son œuvre. Les bénédic-
 « tions que vous avez le droit d'attendre de no-
 « tre ministère, nous implorerons, pour les ob-
 « tenir, le secours de la Vierge sans tache, l'E-
 « toile de la mer, afin que, par son intervention,
 « vos cités et vos bourgs, vos flots et vos champs,
 « vos marins et vos laboureurs, soient toujours

« bénis et protégés. Nous rendons grâce au sou-
 « verain Maître de ce que notre diocèse est cé-
 « lèbre entre tous par son dévouement au Siège
 « Apostolique, par son amour pour le vénéré
 « successeur de saint Pierre. Que pourrions-
 « nous dire de votre piété ? Elle se manifeste
 « dans ces deux merveilleuses tours qui s'élè-
 « vent rapidement vers le ciel, et qui seront l'é-
 « ternel honneur de la contrée. Gardez-vous de
 « faiblir en cette grande œuvre, souvenez-vous
 « toujours que c'était la pensée sacrée de votre
 « évêque mourant, et qu'il vous l'a recomman-
 « dée avec instance, ne voulant pour la réaliser
 « que la foi des Bretons. »

Tel fut son programme, mes Frères. S'il y fut fidèle, vous le savez tous, et il me semble enten-
 dre encore le vénérable grand-père de tous les Bretons, *tad coz an oll Vretoned*, le métropoli-
 tain si cher à toute la province ecclésiastique de Bretagne, vous dire, en présence de l'évêque mort, les trois qualités qui avaient distingué l'é-
 vêque vivant : le zèle pour la maison de Dieu, le culte pour la Vierge Marie, le dévouement au Saint-Siège.

La première visite du nouveau pasteur fut pour la noble cité de Brest, le boulevard mari-
 time de la France : il y fut accueilli comme dans la ville épiscopale. Un trait que la mort a révélé, et qui se rattache à cette époque. Une

pieuse et charitable initiative avait réuni, dans un pauvre asile, les enfants vagabonds et abandonnés ; une religieuse veillait, avec la tendresse d'une mère, sur ce petit troupeau de délaissés. Les ressources étaient nulles, mais le dévouement infatigable. L'évêque ne pouvait s'arracher à ce modeste asile, dont il voulut connaître en détail tout l'aménagement. Puis, prenant à l'écart la religieuse, il versa dans ses mains les billets de son portefeuille, l'or de sa bourse, l'argent de toutes ses poches, la menue monnaie, tout. Il ne lui restait plus un sou pour continuer son voyage, et comme l'humble fille, toute confuse et les larmes aux yeux, lui en fit l'observation :
 « Soyez tranquille, lui dit-il en souriant, et
 « surtout pas un mot à personne : on me fera
 « volontiers crédit à moi ; on ne le ferait pas
 « si facilement à vous. »

Je citerais par milliers des actes de ce genre ; sa vie en fut comme parsemée. Ce n'était là, pourtant, qu'une des manifestations les moins touchantes, si je l'ose dire, et les moins fécondes de sa charité. Il possédait la véritable intelligence sur le pauvre et l'indigent : *Intellexit super egenum et pauperem*. Oh ! qui multipliera, dans dans nos jours de lutte à main armée du pauvre contre le riche, cette intelligence qui pacifierait les esprits, sauverait la France et le monde ? La foi seule peut faire ce miracle. Aux yeux de

la foi, la pauvreté, la richesse, accidents transitoires, sont choses intrinséquement indifférentes. S'il y avait un avantage, il serait en faveur de la pauvreté, plus voisine du ciel que la richesse. Celle-ci a pour compensation un devoir, la charité. La solution du problème, que ne trouvera jamais le rationalisme, est écrite, depuis dix-neuf siècles, dans l'Évangile. Elle fonctionne, permettez-moi de vous en féliciter, dans vos religieuses campagnes. Là, la pauvreté est honorée, et la richesse ne connaît pas l'orgueil. Le pauvre trouve un frère dans le riche, et le riche vénère dans le pauvre un membre souffrant de Jésus-Christ. Le pauvre prie; et sa prière, le riche la lui demande, la sollicite comme une précieuse aumône, « parce que Dieu entend les soupirs de l'indigence et incline l'oreille aux supplications de la pauvreté. » Qu'y a-t-il donc à faire autre chose, sinon rendre la foi à ceux qui l'ont perdue, la maintenir chez ceux qui ont eu le bonheur de la conserver !

C'était l'objet continu des pensées de votre évêque. Combien de fois, « se reposant, comme Israël, à l'ombre de son figuier, » il entretenait ses amis de ses vastes et fécondes pensées. « Je suis un bâtisseur, disait-il. On parle de ces « tours achevées, de la restauration de cette « cathédrale, de cent églises élevées dans ce « diocèse et consacrées par mes mains, de sé-

« minaires, de maisons religieuses, que sais-je ?
« et l'on se dit peut-être : Cet évêque aime
« la truelle. Oh non ! mais j'aime les âmes,
« j'aime les pauvres. Je fais travailler, afin de
« pouvoir atteindre l'âme des travailleurs.
« Donner du travail aux mains valides, c'est la
« meilleure aumône matérielle, mais elle n'est
« que matérielle ; il faut s'en servir pour faire
« accepter l'aumône spirituelle, pour faire dé-
« sirer, avec le pain qui nourrit le corps, le pain
« substantiel de la vérité et de la foi qui nourrit
« les âmes. » Voilà ce qu'il disait.

Aussi, comme il honorait les ouvriers, et comme il était vraiment leur évêque et leur père ! Leurs instruments de travail lui étaient familiers. « Notre évêque sait notre métier mieux que nous, » disaient-ils quelquefois. Il avait, en effet, les mains ingénieuses comme la charité ; mais, du marteau qu'il employait habilement, il voulait surtout frapper les âmes. Lors de la consécration de cet autel, vraiment unique en son genre ; au festin d'honneur qui suivit la cérémonie, il fit asseoir les chefs ouvriers qui avaient illustré leur profession en travaillant à ce magnifique ouvrage. Quant à l'éminent artiste à qui appartenait l'exécution de ce chef-d'œuvre, il me pardonnera de vous l'avoir dit, je l'ai vu pleurer, fondre en larmes, pleurer comme on pleure un père, en apprenant que vous aviez perdu le vôtre.

Que d'âmes, en effet, ce père bien-aimé ne voyait-il pas à rattacher à la foi et à l'Eglise de Jésus-Christ par les arts? Qu'ils le disent, ces maîtres habiles, devenus ses reconnaissants disciples, dont le talent et la foi se sont faits transparents dans les flèches à jour, les vitraux et les fresques de cette cathédrale!

Son zèle pour la maison de Dieu doit donc et surtout s'entendre d'un zèle ardent, industriel, persévérant, infatigable pour les temples spirituels de Jésus-Christ. Oui, vos âmes, mes Frères, étaient à ses yeux des temples plus chers mille fois que sa basilique tant aimée. Je laisserais votre patience à énumérer seulement les établissements ouverts, sous son épiscopat, pour la sanctification de vos âmes : Maison de Refuge, Maison de Bon-Secours, Maison de Saint-Joseph, à Quimper; Maison de la Compagnie de Jésus, Maison de la Mère de Dieu, Maison des Carmélites, à Brest; Maison des Filles de la Croix, au monastère du Relecq; Maison des Sœurs Hospitalières, à Pont-l'Abbé, et tant d'autres, sans compter les pieuses institutions, les congrégations de tout genre, qu'il multipliait avec une inépuisable activité. Je ne puis nommer tout; mais je ne saurais passer sous silence cet institut des Dames de Sainte-Anne, l'honneur de votre ville, centre de bénédictions, de grâces et de charité. Il faudrait encore vous parler de son

amour pour l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'établissement d'éducation des Ursulines de Quimperlé, pour cette maison de la Providence de Quimper dont il fut si longtemps la providence visible; pour l'œuvre des Retraites, l'une de ses préoccupations constantes avec celle des Catéchismes. Comme il savait le secret de ranimer le zèle des prédicateurs, de les consoler par un mot, par une parole du cœur, de leur faire oublier les labeurs de leur ministère. « Je ne l'ai jamais quitté, » disait l'un d'entre eux, et ils le diraient tous; « j'en l'ai jamais quitté, sans me sentir plus fort. »

C'est que nul n'a jamais estimé plus haut ni environné de plus de considération le ministère sacerdotal. Il aimait ses prêtres, vous le savez, Messieurs, vous qui le receviez sous votre toit, lors des visites pastorales, où son arrivée répandait dans vos paroisses la joie et le bonheur. Mais surtout il respectait le prêtre comme le ministre de Jésus-Christ, l'organe des sacrements, le guide et le père spirituel des âmes. Tout en le respectant, il travaillait sans cesse à le rendre de plus en plus respectable. Que ne fit-il pas pour maintenir son clergé dans cette voie de la perfection sacerdotale, pour le préserver de la contagion des erreurs modernes, et raviver en lui l'étude de la saine théologie? « Je n'ai » d'action sur les peuples que par les prêtres,

« disait-il quelquefois. Les peuples se sanctifieront, si j'ai de saints prêtres. » Lui, si modeste pour sa personnalité, il était fier de ses prêtres. Au dehors, il se souvenait qu'il avait l'honneur de vous représenter, et il ne permettait jamais qu'on l'oubliât. « La foi, disait-il encore, a trois remparts en Bretagne : le clergé, la langue et le costume. » Aussi nul évêque peut-être n'a plus fait que lui pour la langue bretonne : journaux, livres, brochures en cet idiome des Celtes si poétique et si fier, il prenait en ce genre toutes les initiatives et encourageait tous les efforts. La rédaction en langue bretonne des *Annales de la Propagation de la Foi*, sous un directeur intelligent et dévoué, plaça bientôt le diocèse de Quimper au cinquième rang de tous les diocèses du monde, pour les souscriptions à cette œuvre apostolique.

Qu'on ait cherché, mes Frères, à vous enlever un tel évêque pour lui offrir successivement les métropoles de Toulouse et de Bourges, vous l'avez tous su, et nul de vous n'en fut surpris. Mais il vous aimait, il refusa tout pour rester vôtre ; et vous l'en aimiez davantage. Une seule séparation lui fut pénible ; elle n'était qu'intermittente, mais elle le tenait trop souvent encore loin de vous. Au Conseil supérieur de l'instruction publique, avec Mgr Parisis, d'illustre mémoire, il combattit les bons combats. Quelque temps,

il put espérer être utile. Un autre courant, — hélas ! où menait-il ? nous le voyons aujourd'hui, — prédomina dans les sphères du pouvoir. Votre évêque consulta de vive voix le Souverain Pontife, lui demandant si Sa Sainteté approuverait qu'il donnât sa démission. La réponse fut négative ; mais la démarche ne resta pas secrète ; votre évêque prit soin de la faire connaître lui-même. Il eut l'honneur d'une destitution officielle.

Avec quelle joie, — j'en fus témoin, — il reprit la route de sa chère Bretagne ! Dans cette maison épiscopale, qu'on pouvait à juste titre appeler la maison du père de famille, il allait se retrouver au milieu de son clergé et de ses fidèles, secondé par les prêtres si intelligents, si dévoués, avec lesquels il partageait les soins de l'administration, ou qui composaient son sénat sacerdotal. Je ne la connaissais point alors cette maison hospitalière ! La première fois que j'y fus reçu, votre pieux évêque me conduisit aux pieds de la statue de Marie qui domine la façade intérieure et me la montrant : « Voilà, dit-il, la « maîtresse du logis. Vous êtes chez elle, c'est « d'elle seule que vous aurez à prendre les « ordres. » Ce qu'il était dans l'intimité de sa vie, cet admirable évêque, on m'a convié à vous le dire. J'essaierai. « Vous connaissez maintenant, me disait-il, ceux qui partagent mon

« existence de chaque jour. N'est-il pas vrai
 « qu'ils pensent tout haut devant moi, et que
 « jamais ils ne craignent de me contredire ?
 « J'aurais la flatterie en horreur. » Son égalité
 d'âme était vraiment extraordinaire. Parfois dans
 les étreintes de la maladie dont il souffrit trente
 ans, il lui arrivait de passer jusqu'à quinze nuits
 de suite sans pouvoir se coucher ni dormir.
 Cette cruelle souffrance n'altérait même pas la
 sérénité de ses traits, et comme on lui en faisait
 l'observation, il répondait : « Que gagnerais-je
 « à attrister les cœurs autour de moi ? N'est-ce
 « point assez de la tristesse de ma propre souf-
 « france ? » Une fois, une seule fois, durant
 seize années de vie passée en commun, il eut
 un mouvement de vivacité et d'impatience. Puis,
 se reprenant, il dit : « N'en tenez pas compte,
 « je vous prie ; ce n'est pas moi, c'est la souf-
 « france qui parlait. » Et le prêtre, l'ami, qu'il
 croyait avoir offensé, se prosternait et baignait
 de larmes les mains de son saint évêque. Ses
 entretiens familiers, ses conversations de chaque
 jour, avaient un charme indicible. On s'éton-
 nait de découvrir, dans cette intelligence et dans
 ce cœur, des côtés et comme des horizons tou-
 jours neufs. Sa vie méditative durant les nuits
 sans sommeil alimentait, je crois, son autre vie,
 celle qu'il dépensait avec les hommes : le déli-
 cieux livre de *Jeanne des Anges* en est la preuve.
 Pareil à ces eaux limpides mais profondes qui

recèlent dans leurs trésors les perles précieuses,
 il se laissait pénétrer aux regards de l'amitié, et
 n'était jamais moins surpris que quand elle le
 trouvait si surprenant lui-même. Tel je le con-
 nus, dans cette maison redevenue une seconde
 fois si généreusement hospitalière, vide aujour-
 d'hui, ne pouvant au lieu du tribut de ma recon-
 naissance lui payer que celui de mes larmes :
*Pro votis quæ cogitaveram nunc lacrymarum tri-
 buta persolvo.* La mort qu'il avait tant de fois
 affrontée, en véritable apôtre, sur les flots de
 votre Océan, refusa de le prendre chez vous,
 comme si elle eût reculé devant votre amour.
 « Vous êtes brave, Monseigneur, lui disait par
 « une furieuse tempête un commandant de
 « navire. Vous êtes presque aussi marin que
 « nous. Si vous l'exigez, je mettrai à la mer.
 « Nous arriverons peut-être... Mais je n'en
 « réponds pas. — A la grâce de Dieu, répondit
 « l'évêque. Partons : mes pauvres *Iliens* (1)
 « m'attendent. » — Une autre fois, par une
 brume épaisse, pendant la nuit, parmi les rochers
 du Raz de Seins, les Charybde et les Scylla de
 vos côtes, la barque qu'il montait fut lancée
 avec la rapidité de la flèche contre un écueil.
 Une de ces lames sourdes, lames de fond, qui
 ont, hélas ! fait ailleurs tant de victimes, souleva
 la barque, l'emporta dans son mouvement gigan-

(1) On donne ce nom aux habitants des îles semées sur toute la
 côte de l'Océan breton.

tesque, et, d'un bond, la jeta saine et sauve de l'autre côté du récif. Quand on suppliait votre évêque de ne plus s'exposer à de pareils dangers, il répondait simplement : « Pourquoi ? Ma vie « vaut-elle mieux que celle de ces braves gens ? « Ils font tous les jours un sacrifice qui, en « somme, est une exception pour moi. »

On vous a parlé de son dévouement au Saint-Siège, de son amour filial pour le Vicaire de Jésus-Christ, le successeur infaillible de Pierre, le bien-aimé pasteur et père de la catholicité, Pie IX, plus grand que l'adversité par la grandeur de son courage, Pie IX à qui Dieu réservait les années de Pierre, sans doute parce que l'une d'elles sera l'année du triomphe. Il disait souvent : « On n'explique pas assez le sens vrai « du mot consacré par le droit canonique, la « tradition, l'histoire, la liturgie : *Devotio erga* « *Sedem apostolicam*, la dévotion au Siège « apostolique. Jésus-Christ est présent dans son « Eglise de deux manières, l'une réelle mais « invisible au sacrement de l'Eucharistie, l'autre représentative mais visible en la personne « de son Vicaire. Parallèlement à l'adoration « pour la présence réelle, il y a donc la dévotion pour la présence déléguée. C'est Jésus-Christ dont je baise les pieds, quand je me « prosterne devant le Vicaire de Jésus-Christ. » Telles étaient ses pensées habituelles, quand il

vous quitta pour aller siéger au concile du Vatican. La décision dogmatique que cette œcuménique assemblée devait, avec l'assistance du Saint-Esprit, proclamer à la face du ciel et de la terre, votre évêque l'avait toujours professée, et il vous l'enseignait dans le mandement par lequel, avant cette longue séparation, il sollicitait si humblement les secours de vos prières. « La primauté de Pierre, vous disait-il, a dû « passer à ses successeurs avec ses privilèges, « sans excepter, bien entendu, l'infaillibilité ; « car toutes les charges que Jésus-Christ a « établies dans son Eglise, il les a établies d'une « manière permanente, parce qu'il les a établies « pour le bien, pour l'utilité, pour les besoins « de l'Eglise, comme conditions d'existence, « comme moyens de perpétuité. » C'était la foi de toute sa vie ; elle se raviva et grandit dans son âme en proportion des douleurs de Pie IX. Que ne fit-il pas, dans la mesure de son influence, pour prévenir tant de cruelles épreuves ? Il avait porté courageusement ses protestations jusqu'à un trône où la vérité n'était malheureusement plus accueillie. Dès l'époque de la guerre d'Italie, dans un entretien avec le chef de l'Etat, il avait dit ces paroles textuelles : « Souvenez-vous de Pie VII et de Napoléon I^{er}. Ne touchez point au Pape, n'y laissez pas toucher « par qui que ce soit. Dès qu'on a mis le doigt « dans l'engrenage des ennemis du Saint-Siège,

« le corps y passe tout entier. » La prédiction se réalisa, et vous savez combien votre évêque vous fut reconnaissant du zèle, de la charité, qui rendirent si fructueuses parmi vous l'œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Il arriva donc, après une tempête de quatre jours, dans la Ville Eternelle, seul asile en ce monde où, dans la complète liberté de ses délibérations, put se réunir, à l'ombre du drapeau pontifical, un concile œcuménique. Cette réflexion frappait vivement l'esprit de votre évêque. « Nous avons ici sur place, disait-il, la démonstration la plus évidente du lien étroit qui rattache la question de l'infaillibilité dogmatique à celle du pouvoir temporel des papes. « Sujet d'un roi quelconque, le pape, dépositaire infaillible de la vérité, aura sa parole captive. Qui garantira à l'univers catholique que cette parole de vérité, à laquelle tout fidèle doit se soumettre, n'aura pas été dénaturée par les susceptibilités ombrageuses de la puissance qui mettrait de nouveau Pierre aux liens ? » Les libres suffrages des évêques du monde entier vous apprirent, mes Frères, en quelle estime était tenu votre évêque, dans ce grand cénacle du Vatican. Lui, cependant, avait passé chaque jour de longues heures à ses sanctuaires préférés de l'*Ara-Cœli* et de *Sainte-Marie-de-la-Minerve*, pendant que son

nom était dans toutes les bouches. « J'aime, » disait-il, aller prier seul dans mes églises de « dévotion, parce que je puis alors y rester « tout le temps que je veux, sans gêner les personnes qui m'accompagneraient. »

Le concile du Vatican, on ne saurait trop le redire, fut par excellence une assemblée de prière, de travail sérieux, de mortification évangélique. On s'est étonné dans le monde qu'il ait pu offrir néanmoins le spectacle de discussions vives et prolongées. Ceux qui auraient partagé cet étonnement ne réfléchissent pas que plus les questions agitées touchaient de près à la foi, plus des hommes d'une foi aussi ardente que profonde, des évêques dont la foi tenait pour ainsi dire au fond même des entrailles, devaient dans la controverse apporter d'ardeur et de chaleureuse conviction. La part de votre évêque fut grande, très-grande, dans le résultat définitif. Sur ce vaste théâtre, il déploya, avec l'admirable mansuétude que vous lui avez connue, toutes les ressources d'un esprit aussi fin que sa science était complète; il prit quelquefois la parole en un latin dont ses discours synodaux vous ont fait connaître la pureté, la justesse, l'élégance. Sa parole avait du poids. Mais c'était moins sur les discours que sur la prière, la méditation calme de la vérité, la lumière du Saint-Esprit, qu'il comptait pour dissiper les

scrupules, éclaircir les difficultés, réunir toutes les intelligences. Pas un instant, durant ces longs mois, il ne perdit, je ne dirai pas la confiance mais la certitude du triomphe de la vérité. Que de fois il releva des courages abattus, des âmes moins fermes et moins patientes que la sienne ! « Si l'œuvre du concile ne dérangeait pas les desseins de Satan, disait-il, est-ce que Satan susciterait contre elle tant d'orages ? » Quand on lui présentait des formules de transaction où la vérité se trouvait assez nettement exprimée pour satisfaire les consciences droites, assez voilée pour laisser place aux subterfuges, il disait : « Vous savez si la vie que je mène ici n'est pas une vie de pénitence. Cependant j'aimerais mieux la voir se prolonger ainsi jusqu'à la fin des jours qui me restent, plutôt que de signer une décision qui ne serait pas définitive. Qu'importe ma vie, si je puis contribuer à éteindre pour jamais une division qui a fait tant de mal à l'Eglise et à la France ! » C'est ainsi qu'il servit la vérité dans l'assemblée des princes de l'Eglise, et qu'il se montra dévoué jusqu'à la mort à son auguste chef : *In medio magnatorum ministravit, et in conspectu præsidis apparuit.*

Il revint grandi parmi vous, pour assister à l'effondrement de la France et aux dernières épreuves contre lesquelles Pie IX lutte encore.

Sa douleur, vous en fûtes témoins : les paroles que ce double désastre arrachait à son cœur retentissent encore dans les vôtres. « La France sera sauvée par la foi, disait-il, et le Saint-Siège par la France. » Il porta pour la dernière fois cette espérance, ce vœu, cette prière suprême, aux pieds de Notre-Dame-de-Tout-Remède, Notre-Dame-de-Rumengol. « C'est pour nous qu'elle a choisi ce beau nom, disait-il. Nous sommes accablés par tous les maux à la fois ; jamais nous n'avons mieux senti la nécessité de recourir à Notre-Dame-de-Tout-Remède. » Exigeant trop de ses forces épuisées, il voulut présider la magnifique procession des pèlerins. Arrivé aux pieds de la statue de Marie, cette statue que Pie IX avait daigné couronner par ses mains, et qui domine, comme sur un trône de grâces, les riantes vallées de Rumengol, il eut une crise de défaillance : on crut qu'il allait rendre l'âme entre les mains de Marie. Au retour, il disait : « Vous le voyez, je soutiens contre mon mal une lutte à mort ; si je ne le tue point, il me tuera. » Sa façon de lutter était héroïque. Dès le lendemain, il reprenait le cours de ses visites pastorales, sans vouloir entendre parler d'un instant de repos. « Est-ce qu'un évêque est fait pour se reposer ? » disait-il. Le jour du jubilé pontifical de Pie IX, votre évêque reparut dans cette chaire, hélas ! où vous ne le

verrez plus. Il vous souvient encore de ses dernières et si touchantes paroles : « Evêque et fi-
« déles, vous disait-il, pasteur et troupeau, tous
« ensemble, tout ce diocèse, nous sommes en ce
« moment par la pensée aux pieds de Pie IX.
« Jésus-Christ nous bénit par les mains de son
« Vicaire ; il nous parle par sa bouche, nous
« instruit par son exemple ; et tous nous disons
« à Pie IX : *Ad multos annos !* »

Il parlait ainsi, et lui-même ne devait plus avoir d'années sur la terre.

Il partit... c'était pour le ciel !

Oh oui, Seigneur, nous l'espérons de votre infinie miséricorde. Marie immaculée, dont il fut le serviteur et l'évêque, qu'il avait honorée sous les quatre titres de Notre-Dame-des-Champs, Notre-Dame-de-Bon-Secours, Notre-Dame-de-Bethléem, Notre-Dame-de-Rumengol, il la retrouva reine du ciel, au pied du trône de Jésus-Christ. Il y retrouva Pierre, dont il avait si noblement défendu les prérogatives. Ses prédécesseurs, les pontifes de la Cornouaille et du Léon, glorieuse phalange, durent s'écrier : C'est le digne héritier de notre lignée pastorale dans la piété, dans l'apostolat, dans la doctrine, dans l'administration ! Et les splendeurs de la maison de Dieu qu'il avait tant aimée sur la terre, il les retrouvait sous les portiques de la Jérusalem céleste.

Nous, cependant, orphelins, nous pleurons, et *il s'est fait une grande effusion de larmes, parce que nous ne devons plus sur cette terre revoir sa face.* En remontant le cours de sa vie, il nous semblait remonter le fleuve de nos joies, la source de notre bonheur ; et voilà que la fin de ce discours ramène les larmes du début.

Mais, Seigneur, elles sont rédemptrices à vos yeux les larmes de la piété filiale, les larmes versées pour l'âme d'un père qui, lui-même, a essuyé tant de larmes : *redemptrices lacrymas* : les larmes de ces prêtres qui pleurent le pontife aux mains duquel ils doivent leur sacerdoce ; les larmes des pauvres qu'il a constitués ses héritiers, ses seuls et uniques héritiers ; les larmes des vieillards qui disent : Pourquoi avons-nous eu la douleur de lui survivre ? les larmes des jeunes gens qui disent : Fallait-il commencer à le connaître pour que sa perte nous rendît sitôt inconsolables ?

Vous donc, pieux et digne prélat, qu'il a aimé comme un frère, vous qui, deux fois, êtes venu partager notre douleur, pleurer et prier avec nous, ah ! portez-les à l'autel, ces larmes rédemptrices, auxquelles vous avez voulu unir les vôtres. Que vos mains consacrées les mêlent au sang divin de l'auguste victime qui a racheté le monde.

Nous tous, mes Frères, en ce jour de solennel adieu, pendant que le ministre de Jésus-Christ épanchera le calice du salut au lieu des expiations, et qu'il arrosera cette âme si chère du sang de l'Agneau, nous dirons : « Seigneur, souvenez-vous de toute la mansuétude de notre père bien-aimé : » *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus.* Donnez-lui le rafraîchissement, la lumière, la béatitude et la paix dans les tabernacles éternels. *Amen.*

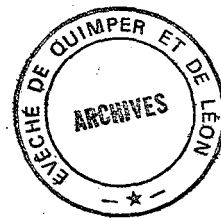


TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE

I.

Pays natal de Mgr Sergent. — Sa naissance. — Ses premières années à Corbigny. — Le collège d'Avallon.	Pages. 3
---	-------------

II.

Ses études finies, il travaille dans l'étude d'un avoué à Avallon. — Il va étudier le droit à Paris. — Les recommandations de sa mère, à son départ. — Danger auquel échappe sa vertu, à Paris. — Il se réfugie chez M. Liautard. — Il donne des répétitions chez M. Stadler. — Sa vie d'étudiant. — Il suit les cours de médecine en même temps que les cours de droit. — La bibliothèque de Sainte-Geneviève.	7
---	---

III.

Il déclare à son évêque son intention d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice. — Monseigneur Millaux le garde près de lui. — Ses premières études cléricales au séminaire de Nevers. — Sa promotion au sacerdoce.	11
--	----

IV.

Il est nommé curé de Mars-sur-Allier. — Il donne	
--	--

des leçons aux enfants de M. le comte de Bouillé	Pages. 43
V.	
Il est nommé professeur de rhétorique au collège de Nevers. — Ses relations avec le baron d'Eckstein. — Sa correspondance avec lui.	44
VI.	
Il va au collège de Juilly. — Ses relations avec M. de Lamennais. — Sa rupture avec lui.	24
VII.	
Il devient vicaire-administrateur de Bazoches, en Morvand, et curé d'Empury.	24
VIII.	
Il est nommé vicaire à la cathédrale de Nevers. — Manière dont il y exerce son ministère. — Il est surtout l'ami des pauvres et des grands pécheurs. — Sa charité. — Ses aumônes.	26
IX.	
Le petit séminaire de Corbigny. — Il y professe la rhétorique. — Il est nommé directeur de la maison et préfet des études. — Sa sollicitude pour les progrès des élèves. — Sa délicatesse et son tact vis-à-vis du supérieur de l'établissement. . . .	34
X.	
Il est nommé supérieur du petit séminaire de Corbigny. — Sa manière de conduire la maison. — Le choix des maîtres. — L'académie littéraire. — Soin qu'il met à former le cœur de ses enfants à la piété. — Sa bonté paternelle vis-à-vis des élèves et des maîtres. — Sa fermeté. — On le demande pour évêque de Nevers. — Lettres des députés. — Réponse de M. l'abbé Sergent. — Sa lettre à Monseigneur Naudo. — Son voyage à Paris. — Sa réponse à M. le Ministre des cultes.	37

XI.

Monseigneur Dufêtre, promu à l'évêché de Nevers donne, en arrivant dans son diocèse, au supérieur du petit séminaire de Corbigny le titre de vicaire-général. — Circulaire de Mgr Dufêtre touchant la comptabilité de ses séminaires. — L'abbé Sergent veut quitter le petit séminaire. — Son projet de se retirer à Picpus. — Le canoniat de Saint-Denis

54

XII.

Il se démet de ses fonctions de supérieur. — Il est nommé curé de Brinon. — Les événements de 1848. — On veut le faire député. — Sa profession de foi. — Pourquoi sa candidature ne réussit pas.

56

XIII.

Il est nommé recteur de l'académie de la Nièvre. — Lettres de l'évêque de Nevers et de M. Dupin, lui disant qu'ils le proposent pour ce poste. — Lettres de félicitations sur sa nomination. — Etat du Nivernais à l'époque où l'abbé Sergent fut nommé recteur de l'académie. — Les sociétés secrètes. — Les instituteurs anarchistes. — Il en destitue plusieurs. Son rapport au Ministre. — Sa position difficile et souvent périlleuse. — Les clubistes entourent sa maison, le soir. — Il se rend dans une réunion de socialistes. — Il recherche les instituteurs négligents et paresseux. — Il pousse à l'enseignement du catéchisme. — Stratagème qu'il employa un jour pour stimuler le zèle des Frères des écoles chrétiennes. — Sa manière de s'assurer des doctrines des professeurs de son académie. — Un professeur de philosophie enseigne des doctrines peu sûres; il le fait partir. — Révolte des élèves. — Exclusion des plus coupables. — Affaire de l'élève qui ne suit aucun exercice religieux au collège.

62

DEUXIÈME PARTIE.

I.

- Il est nommé évêque de Quimper. — Lettre de M. Fortoul, Ministre des cultes. — Ses hésitations et ses craintes, en recevant sa nomination. — Sa préconisation. — Sa consécration. — Regrets que cause la pensée de son départ. — Lettre de M. Dupin. — Adieux des ouvriers de Saint-François-Xavier. — Don des habitants du Nivernais.

Pages.

93

II.

- Ses armes. — Son entrée à Quimper. — La cantate des séminaristes

404

III.

- Sa première lettre pastorale.

404

IV.

- Sa visite à Saint-Pol et dans les principales villes de son diocèse. — La vie d'un évêque, vie de labeur. — Son enseignement. — Résumé de ses mandements, lettres pastorales, etc... — Il enseignait particulier les ignorants... dans ses visites pastorales... — Il établit les conférences ecclésiastiques. — Il prêche, dans les synodes diocésains, l'instruction des populations. — Les retraites pastorales... — Il fortifie au petit séminaire l'étude du catéchisme. — Soin qu'il prend de son grand séminaire pour étendre la science des jeunes clercs. — Il fonde le journal breton, *Feiz ha Breiz*. — Il fait traduire en breton plusieurs excellents livres pour l'instruction des gens de la campagne.

408

V.

- Il sanctifie son peuple par ses exemples. — Sa visite quotidienne au Saint-Sacrement dans sa cathédrale. — Les missions et retraites. — Il développe

Pages.

la dévotion à Marie. — Notre-Dame-de-Rumengol. — Le couronnement de Notre-Dame-de-Guingamp. — Son discours. — Appréciation de ce discours par M. Louis Veuillot. — Il crée de nouvelles paroisses, de nouveaux vicariats. — Les difficultés qu'il rencontre. — Sa persévérance. — Il développe d'une manière merveilleuse l'œuvre de la Propagation de la foi. — Son zèle pour les confréries. — L'archiconfrérie de la Sainte Agonie. — Ses allocutions aux jeunes prêtres après les ordinations. — Ses allocutions au séminaire, le jour de la Présentation de la Sainte Vierge.

430

VI.

- Il vient parmi nous pour bénir. — Significations diverses de ce mot *bénir*. — Monseigneur Sergent accomplit fidèlement son double devoir de bénir les objets matériels et les personnes. — Il bénit les églises. — Il restaure sa cathédrale. — Bénédiction du maître-autel. — Consécration des églises. — Il bénit les presbytères, les maisons religieuses. — Ses tournées de confirmation. — Son énergie dans la souffrance. — Son humeur égale, malgré son état de santé. — Ses visites à Ouessant, à l'île de Seins. — Ses visites dans les communautés religieuses. — Ses mains se fatiguent à donner le sacrement de la confirmation. — Il fut béni à son tour par tous ses diocésains. — Sa charité, ses aumônes. — Il fut béni par ses prêtres. — Sa bonté pour eux. — Charme de son intérieur.

457

VII.

- Ses relations avec le gouvernement civil. — Il respecte le pouvoir établi. — Son compliment à l'Empereur et à l'Impératrice, à Brest... à Quimper... — Son énergique résistance quand il est besoin de résister. — Il maintient la nomination de deux curés. — Il rejette la candidature du député qui appela les zouaves des *mercenaires*. — Son attitude au Conseil supérieur de l'instruction publique. — Il combat les théories de M. Duruy et son programme. — Sa lettre à M. Duruy au sujet de ce programme. — Il consulte Pie IX sur sa situa-

tion au Conseil supérieur. — Il est éconduit brusquement et sans procédé du Conseil. — Il s'en plaint au chef du pouvoir. — Lettre de M. Duruy. — Réponse de Mgr Sargent. — Ses collègues, les évêques, sont blessés de le voir éconduit du Conseil supérieur. — Lettre de l'évêque d'Angers. — Il défend la cause d'une communauté religieuse à laquelle on refuse l'autorisation de s'établir ailleurs. — Il blâme l'Empereur de son alliance avec Victor-Emmanuel. — Il désapprouve devant lui l'expédition du Mexique. — Il lui dit qu'il ne serait pas si bien reçu en Bretagne, s'il y venait une deuxième fois. — Il lui écrit pour se plaindre de l'envahissement des Etats de l'Eglise par Victor-Emmanuel. — Le baptême du prince Impérial. — Les deux lettres de M. Fortoul, Ministre des cultes. — Il ne se soumet pas à demander la permission au gouvernement d'aller à Rome. — Lettre du Ministre des cultes. — Sa réponse. 477

VIII.

Son dévouement au Saint-Siège. — Il a, de bonne heure, le *sensire cum ecclesiâ*. — Il se fait remarquer à Nevers par son attachement aux doctrines romaines. — Devenu évêque de Quimper, il se pose comme défenseur de ces doctrines. — Son dévouement pour le chef de l'Eglise. — Ses voyages *ad limina*. 242

IX.

Monseigneur Sargent au Concile du Vatican. — Son attitude nette et décidée dans la question de l'*infaillibilité* du Pontife Romain. — Il est nommé membre de la commission de la discipline. . . . 248

X.

Son retour du Concile. — Joie de ses diocésains. — L'accueil qu'ils lui font. — Son deuil pendant le siège de Paris. 221

XI.

Les élections du mois de Juin 1874. 223

XII.

Il part pour le Mont-Dore. — Effet des eaux sur sa santé. — Sa mort subite. 225

XIII.

Consternation de son diocèse à la nouvelle de sa mort. — Mandement du vicaire capitulaire. . . 227

XIV.

Son corps est recueilli par les sœurs de l'hôpital de Moulins. — Arrivée de ses restes à Quimper. — La chapelle funèbre du palais épiscopal. — Compte-rendu de la cérémonie des obsèques par le journal *l'Impartial du Finistère*. 233

XV.

Son cœur est donné à l'Eglise de Corbigny. — Cérémonie de la translation du cœur du vénéré prélat. — Oraison funèbre prononcée dans la cathédrale de Quimper. 236

XVI.

Son tombeau. — Assiduité des fidèles à le visiter. . 260

APPENDICE.

I.

Résolutions prises par M. SERGENT pendant ses retraites à Issy, à Montrouge et ailleurs. 263

II.

Oraison funèbre de Mgr René-Nicolas SERGENT, évêque de Quimper et de Léon, prononcée dans l'Eglise cathédrale de Quimper, le 30 Août 1874, par M. l'abbé J.-E. DARRAS. 293